ANGERS PITTORESQUE

ANGERS PITTORESQUE.

IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE.

ANGERS PITTORESQUE



PAR

TARDIF-DESVAUX

Membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts et de la Société Industrielle d'Angers.

Texte par **E.L.**

ANGERS

PITTORESQUE,

PAR

TARDIF-DESVAUX,

TEXTE PAR E. L.

ANGERS.
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE.
—
1843.

A Monsieur **A. FOURIER,** *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées,*
Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Monsieur,

Absent d'Angers, lors de votre départ pour la Corse, je ne pus vous faire mes adieux, et vous exprimer de vive voix combien j'étais touché de l'intérêt que plusieurs fois vous avez bien voulu me témoigner.

Dès ce moment, je conçus l'idée d'ANGERS PITTORESQUE, heureux de songer que, loin du ciel de notre beau pays d'Anjou, ma pensée reconnaissante irait vous rappeler les souvenirs, les traditions, enfin les vieux monuments du sol natal.

Je viens acquitter aujourd'hui cette dette de mon cœur, en vous priant d'agréer la dédicace de ce livre.

Puissiez-vous le trouver digne de paraître sous vos auspices!

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre respectueux et bien dévoué serviteur,

Tardif-Desvaux.

Angers, 15 avril 1843.

AVANT-PROPOS.

Depuis plusieurs années nous avions conçu le projet du livre que nous offrons aujourd'hui au public.

En voyant chaque jour le vieil Angers disparaître devant les envahissements de l'architecture moderne, nous avons pensé que ce serait une œuvre d'utilité et de patriotisme de conserver au moins l'image des vieux monuments de nos pères. Nous nous sommes dit qu'on retrouverait avec plaisir dans l'ouvrage que nous préparions, les édifices écroulés, les pans de murs détruits, les églises démolies, les maisons disparues, éloquents souvenirs des époques évanouies, muets témoins de l'histoire de notre cité. En feuilletant en quelque sorte ces archives de pierre que le temps ronge de sa rouille séculaire, nous avons eu le désir et l'espérance de faire revivre le dépôt de richesses architectoniques que les siècles passés nous ont légué, et de sauver d'un oubli total tant de précieux matériaux dont bientôt on cherchera vainement la trace.

Mû par ces sentiments, nous nous sommes mis à l'œuvre, explorant patiemment les vieilles ruines de la cité, parcourant ses rues sinueuses, dessinant, faisant dessiner sous nos yeux tout ce qui présentait un aspect pittoresque. Nous nous sommes appliqué, surtout, à reproduire autant que possible, ce qui pouvait rappeler l'ancienne physionomie de notre ville.

Nous nous sommes associé, pour ces travaux, un jeune Angevin,

M. F. Benoît, dont le crayon exact et facile nous a été d'un merveilleux secours dans cette partie de notre entreprise.

Nous ne pouvions être mieux compris!

A part les plans des trois principales églises d'Angers, Saint-Maurice, Saint-Serge et la Trinité, celui du Jardin Botanique, que nous avons levés; à part celui de l'amphithéâtre de Grohan que nous avons restauré d'après la description de Claude Ménard, le principal annexe de ce livre a dû être le plan de la ville d'Angers dressé sur celui que nous avons exécuté pour le compte de l'administration municipale.

Le titre de l'ouvrage ne nous a point fait oublier que la précision devait être une des premières conditions de ce travail, et nous avons la conscience de n'avoir rien négligé pour arriver à ce résultat. Du reste, pour rattacher le plan à notre livre, nous avons songé à l'entourer de vues et de monuments capables de justifier ce titre : *Angers Pittoresque*.

Nous nous sommes appliqué à reproduire tout d'abord ce qui sur les rives de la Maine devra bientôt disparaître par suite des travaux projetés: ainsi la Voie-Neuve; ainsi les Bains publics, les ruines de l'ancien pont des Treilles; ainsi le Port-Ligny d'un aspect si pittoresque avant qu'on ne l'eût masqué par les constructions à façades blafardes et uniformes qui bordent le nouveau quai; ainsi les ponts de la Haute et de la Basse-Chaîne placés comme des jalons historiques pour indiquer les limites de la troisième enceinte de la ville; ainsi le Château dont la face occidentale laisse apercevoir les ruines du palais curial qu'habitaient nos évêques avant le IXe siècle; ainsi la tour Guillou, ce dernier reste des fortifications bâties par saint Louis, ce monument d'un autre âge qui sur sa base impérissable semble défier le temps et les efforts des démolisseurs!

Enfin, nous avons reproduit quelques édifices de la ville moderne, la Mairie, la Salle de Spectacle, la Préfecture, le Palais de Justice.

Puis, pour compléter notre œuvre, nous avons orné les médaillons de notre plan des portraits d'Angevins illustres, de ceux qui ont jeté sur leur ville natale le reflet de l'éclat dont ils ont illustré leurs noms.

Malgré les difficultés sans nombre que nous avons rencontrées dans cette partie de notre œuvre, nous croyons avoir encore, en ceci, réalisé comme nous le désirions le projet que nous avions formé.

Dans notre pensée première, et quelle que soit l'insuffisance de notre plume, nous devions écrire nous-même le texte de notre ouvrage : nous en avions présenté le canevas au Congrès archéologique réuni à Angers, en 1841, sous la présidence de M. de Caumont.

Mais, nous avons dû renoncer à ce projet, quand nos éditeurs se furent assurés d'une précieuse et amicale collaboration. Il y avait, en effet, tout profit pour le livre et le lecteur dans cette substitution, et nous n'avons pas dû hésiter un instant à donner à notre ouvrage cette garantie de succès et de talent.

C'est donc d'après ses propres inspirations que l'auteur a écrit, c'est à lui que doivent revenir les éloges. Mais, ceci ne peut nous faire perdre le fruit de nos veilles et de nos travaux; bientôt, peut-être, nous pourrons utiliser les matériaux que nous avons amassés.

Nous avons cru devoir entrer dans ces détails, en quelque sorte personnels, afin que le public connût bien la composition d'*Angers Pittoresque*, et pût attribuer à chacun la part qui lui revient dans son succès.

Pour nous, nous n'avons eu qu'un but, et qu'un désir : celui d'être fidèle au prospectus que nous avions publié, celui de tenir toutes les promesses que nous avions faites. En un mot, nous n'avons rien négligé pour rendre notre ouvrage digne de la cité à laquelle il est consacré, digne du public auquel il s'adresse, digne enfin des encouragements qu'il a reçus dès son début.

Tardif-Desvaux.

AVERTISSEMENT.

Si jamais avant-propos fut utile, c'est celui-ci. Son but est de placer à un juste point de vue d'appréciation et de critique les personnes qui prendront la peine de lire ce texte, en leur faisant connaître que jamais lignes ne furent tracées avec moins d'apprêt et une moindre soif de gloire. Partie tout à fait accessoire de l'ouvrage, la tâche que nous essayons de remplir, n'a, malheureusement, pu être précédée chez nous des pénibles élucubrations de l'annaliste et des recherches poudreuses de l'antiquaire : c'est, simplement, un tribut qu'un jour l'amitié a déclaré vouloir lever sur nos loisirs. Nous avons, d'ailleurs, de bonnes raisons pour ne pas vouloir être ici trop savant : l'érudition nous mènerait de toute part à une trop invincible concurrence. Ne sait-on pas quels nombreux et utiles travaux ont, depuis quelques années surtout, fouillé notre sol et mis en lumière à la fois les richesses de son passé et les ressources de son avenir ? Les ouvrages de Bodin et de Godard ne sont-ils pas là, qui tiennent les avenues du domaine de l'histoire ? N'avons-nous pas MM. Millet, Guépin et Boreau, pour scruter nos terrains et nos plantes ; Adville et de Beauregard, pour former notre statistique ; Blordier-Langlois, pour rendre la vie à nos cinquante dernières années ; Grille, pour dresser le bilan de richesses littéraires qu'il peut apprécier si dignement ; Marchegay, pour faire parler nos archives ; de Quatrebarbes, pour remettre aux mains de tous nos anciens chroniqueurs?.. Nous pouvons, par bonheur, suivre une voie d'un accès plus facile, en nous renfermant dans la limite exacte des promesses que le titre de ce livre doit comporter. *Angers Pittoresque*, c'est Angers tel que

le produit son aspect de nos jours, tel qu'il se peint aux yeux du voyageur, ou de l'habitant arrêté pour connaître un de ces sites, un de ces édifices de notre cité, qui sont trop ignorés encore. Seulement, comme le regard provoque la pensée, comme la vue d'un monument, d'une simple demeure, évoque le souvenir des temps dont ils portent l'empreinte, font naître un sentiment d'affection ou d'horreur pour les vertus ou les crimes dont la renommée s'attache à leurs murs, nous irons quelquefois emprunter au passé quelques traits de lumière pour le présent, et réédifier sur quelque fragment historique la forme oubliée des édifices trop rajeunis.

Voilà notre plan, notre unique dessein. Nous n'ajouterons qu'un mot. Ce passé, ces souvenirs sont consignés dans des ouvrages nés déjà et que nous feuilletons avidement. Or, nous annonçons aux auteurs et aux lecteurs en même temps, que nous comptons prendre audacieusement en tous lieux les faits et les pensées qui seront à notre convenance. Comme on le voit, notre richesse ne sera guère que butin, et notre éclat, s'il s'en montre jamais, risque bien de n'être qu'un reflet de l'éclat d'autrui.

Cet aveu menace, nous le comprenons, de couper net pour nous le chemin de la célébrité, mais il a de grands avantages. De ce moment, en effet, nous écrirons la conscience tranquille, et compterons sur les indulgences de cette confession faite à l'avance, pour la rémission de tous les péchés d'emprunt tacite que nous allons commencer à commettre.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

CHAPELLE DE L'ESVIÈRES.

Angers. Cosnier & Lachèze. Editeurs.
Nantes. Charpentier Pere, Fils & Cie

CHAPELLE DE L'ESVIÈRE.

Les légendes, souvent pleines de charme et de poésie, mais trop souvent aussi empreintes du seul sceau de la superstition, nous semblent devoir être rappelées avec grand ménagement. Beaucoup d'entre elles, sans doute, éclairent l'histoire de nos édifices religieux; mais beaucoup l'obscurcissent ou l'entravent, en épuisant sur de futiles récits l'attention du lecteur. C'est évidemment parmi les premières qu'il faut ranger le récit de l'événement qui amena dans le XVe siècle la construction de la chapelle de l'Esvière. Nous ne manquerons donc pas de le citer fidèlement, après avoir fait connaître toutefois sur quelles ruines s'élève ce gracieux édifice, qui n'est bientôt plus qu'une ruine lui-même.

Une charmante colline lui sert de piédestal. A ses pieds s'arrondit l'immense bassin qui, des champs Saint-Martin au coteau des Fouassières, étend ses parois, resserrées au sud par les rochers de la Baumette. Dans cette large vallée, la Maine chemine d'habitude au milieu de verdoyantes prairies; chaque hiver, elle y confond ses ondes dans celles d'un vaste lac, océan d'un jour, au milieu duquel les têtes émondées des saules, perçant çà et là les vagues de leurs branches hérissées, annoncent que le déluge n'a fait en ces lieux qu'une conquête passagère, et que le printemps saura bientôt y reconquérir ses droits. Charmés par un aussi attrayant paysage, les Romains, au temps de Jules César, firent, assure-t-on, construire à l'Esvière des thermes dont il ne reste plus de vestiges. Ces bains auraient été ali-

mentés par une fontaine qui existe encore près de la route des Ponts-de-Cé. Il est certain, du moins, qu'un aqueduc a été construit en cet endroit, car un acte de 1078 contient vente de cet aqueduc aux moines du prieuré de l'Esvière, par Robert le Bourguignon, seigneur de Sablé. Le nom latin, *aquaria*, donné anciennement à cette colline, doit encore rendre plus probable la destination de son premier édifice.

Vanter les avantages d'un site, c'est presque dire qu'un monastère devait s'y fonder au moyen âge. Les murs ou les ruines de nos anciens couvents sont là, en effet, pour attester avec quel soin se choisissait le lieu de leur construction. Profitant avec habileté des facilités presque sans limites qui leur étaient données à cet égard, les abbés, les seigneurs savaient, suivant la règle et l'esprit du monastère futur, l'exposer aux vues riantes qui aident l'étude et égaient les savants entretiens, ou le cacher dans les épaisses forêts dont le silence et l'ombre conviennent aux méditations sérieuses. La colline de l'Esvière ne pouvait, à ce titre, être longtemps négligée. Elle échut aux disciples érudits de saint Benoit.

Geoffroi II, dit Martel, un des plus valeureux et même des plus batailleurs comtes de notre Anjou, avait, après la mort de son père, le célèbre Foulques Nerra, porté ses armes victorieuses contre un grand nombre de ses voisins. Il avait soumis successivement les comtes de Poitiers et du Mans; Thibault III et Etienne, comtes de Blois, et, enfin, Guillaume V, duc d'Aquitaine, défait près de Saintes, dans un lieu où les Poitevins prisonniers furent, dit-on, honteusement liés avec les cordes qu'eux-mêmes avaient préparées pour lier les vaincus. Ce malheureux Guillaume, jeté en prison, y mourut au bout de trois ans, et sa veuve, Agnès de Bourgogne, se remaria avec le vainqueur du défunt. Or, vers 1047, Geoffroi Martel et sa nouvelle épouse se trouvaient au château de Vendôme, lorsque, dit la chronique, trois *étoiles filantes* en forme de lance s'abaissèrent du ciel à leurs pieds. Cette apparition, ces lances renversées, signifiaient évidemment que le temps des combats était fini et qu'il ne restait qu'à remercier Dieu des victoires obtenues tant de fois. Le triple rayon de lumière disait clairement aussi sous quelle invocation devait être placée l'œuvre consacrée à rappeler ce miracle.....

Geoffroi résolut à l'instant de fonder à Vendôme l'abbaye de la Trinité, pour le service de laquelle il fit venir vingt-cinq moines bénédictins du couvent si renommé de Marmoutiers, près Tours. Il fit en outre présent au nouveau monastère d'une relique bien précieuse, dont quelques Vendômois

se rappellent encore aujourd'hui l'ancienne célébrité. Cette relique était la *sainte Larme*, qu'en récompense de sa valeur contre les Sarrasins, Michel Paphlagonien, empereur d'Orient, avait donnée à notre comte, « larme tant » célèbre par toute la chrétienté, *que Notre Seigneur pleura sur le Lazare*, et » que Geoffroi apporta d'outre-mer, enclose dans un petit vase autant mer- » veilleux en artifice, *pour n'avoir ni soudure ni ouverture aucune*, et pour » être blanc par dehors comme crystal, que ce précieux joyau qu'il contient » et qui sans cesse tremblotte dans son enclos, le rend recommandable (1). »

Pour fixer dans sa ville même le souvenir de la création dont il venait de favoriser Vendôme, Geoffroi y fonda une succursale de son abbaye de la Trinité et plaça ce nouveau monastère à l'Esvière. C'est vingt ans environ après leur établissement que nous voyons les Bénédictins de ce lieu passer avec le seigneur de Sablé le contrat d'acquisition dont nous avons parlé plus haut.

Foulques IV, dit le Réchin, comte d'Anjou, fut en 1109, inhumé parmi eux.

Pour quiconque a la moindre idée des différents styles d'architecture que chaque siècle nous a légués, il est évident que la chapelle dont nous avons le dessin sous les yeux, n'appartient en rien au monastère du XIe siècle, édifice dont la science retrouve avec peine quelques traces aujourd'hui. C'est du XVe que date cette construction. Yolande d'Aragon, mère de notre roi René, cette princesse à laquelle on doit, entre autres monuments, la belle chapelle en style ogival qui s'élève au milieu de la cour du château d'Angers, est signalée par la chronique comme l'héroïne d'un événement qui amena la fondation de la chapelle actuelle de l'Esvière. « Si advint, » environ l'an de grâce 1400 », dit Bourdigné, dont le langage naïf sait prêter tant de charme à ce genre de récits, « que elle estoit un jour issue hors son » puissant chasteau d'Angiers, par la porte que l'on appelle la porte des » Champs, se déduysant par récréation avecques ses gentilz hommes et » damoyselles, et s'en alla esbatant jusques au prieuré de l'Esvière, qui est » assis assez près d'icelluy chasteau, sur le fleuve de Mayenne. Et pour ce » qu'elle veit le lieu délectable et en bel air, elle se assist à terre en re- » gardant et prenant grant plaisir à veoir la situation et antiquité du lieu, » et pareillement à regarder quatre ou cinq jeunes chiens espaigneux qui » l'avoient suyvie, lesquelz brilloient en ung buysson auprès d'elle, et

(1) Duchesne, *Antiquités de la ville de Vendôme*, cité par Bodin.

» monstroient bon debvoir de faire saillir quelque beste hors de là dedans.
» Et ainsi que la royne regardoit ce passetemps, pensant que ce povoit
» estre à qui ses chiens menoient la guerre, saillit du buysson ung con-
» nin, lequel, comme effrayé de la noyse et abbay des chiens, acourut
» vers la royne, se mist en son gyron, et là se arresta, et fut long temps
» ainsi comme à reffuge et sauvegarde. La royne le chérissoit et touchoit
» de la main sans qu'il voulust partir, et sembloit à veoir qu'il eust du tout
» mys en oubly sa nature sauvage. La royne, ce voyant, estoit fort joyeuse,
» néantmoins luy jugeoit le cueur que c'estoit quelque indice et démons-
» trance. Si manda que l'on luy amenast gens pour le buysson deffrouer et
» abatre, et le faulx et terrier du connin chercher pour sçavoir dont il étoit
» sorty. Par le commandement de la royne fut le buysson incontinent ra-
» sé, et commencèrent à bescher tant que ilz trouvent une petite voulte en
» terre, en laquelle estoit une ymage de la glorieuse vierge Marie, tenant
» son enfant entre ses bras, et devant elle une lampe de verre. Et quant
» ceulx qui beschoient eurent trouvé ce bel ymage, ilz le présentèrent à
» la royne, qui moult en eust grant joye, et à grant plaisir et dévotion le
» receut. Si alla visiter le lieu où l'on l'avoit trouvé, et y feist faire ung
» petit oratoire, et en bref y eut beau voyage et plusieurs miracles faictz.
» Mais, depuis, ung vénérable religieux, nommé frère Jehan Souchard,
» meu de dévotion vers la glorieuse mère de Dieu, feist en ce lieu bastir
» une très belle et dévocieuse chappelle, appellée Nostre Dame de soubz
» terre, et en icelle honnorablement colloqua l'ymage de la glorieuse
» vierge, trouvée ainsi que avez cy devant ouy. Et fut l'édiffication d'i-
» celle chappelle l'an de Nostre Seigneur mil quatre cens cinquante. »

Nous avions annoncé une légende, la voici tout entière. Quant à la statue découverte par Yolande d'Aragon, elle a été conservée fidèlement, dit-on, et se voit aujourd'hui placée dans l'église Saint-Laud, près de l'autel de la Vierge. Une inscription apprend qu'elle a été découverte *miraculeusement*, mot qui probablement fait allusion au récit que nous venons de rapporter (1).

La chapelle de *Notre-Dame de sous terre* fut élevée sur les ruines du chœur de l'ancien couvent bâti par Geoffroi Martel. Les arabesques de

(1) Les renseignements que nous recevons sur les soins avec lesquels cette statue a été conservée pendant la révolution, puis déposée momentanément dans la chapelle Saint-Eutrope, nous font penser que celle dont parle M. Godard (tome II, page 314, comme ayant été trouvée à l'Esvière, et placée à l'exposition de 1839, n'est probablement qu'une copie de la véritable statue.

pierre destinés à porter ses vitraux sont d'une rare élégance, et nous semblent rappeler entre autres ceux de l'abbaye de Saint-Ouen, à Rouen.

Quant au paysage qui l'environne, chaque siècle est venu ajouter à son charme, ou à son intérêt, quelque élément nouveau. Le couvent de la petite Baume, ou *Baumette*, qu'en souvenir de la sainte Baume de Provence, le roi René fit bâtir vers 1449 pour obtenir le rétablissement de la santé de sa femme, Isabelle de Lorraine; le château de Mollières, aux tourelles aigües, visité en 1518 par François Ier et sa cour brillante; l'ancien couvent de Saint-Nicolas, fondé par Foulques Nerra, achevé par Geoffroi Martel qui y mourut sous l'habit de saint Benoît; illustré en 1455 par le mariage du roi René avec Jeanne de Laval, sa seconde femme; rebâti vers 1660, tel qu'on le voit de nos jours... les prairies, les coteaux, les maisons de campagne qui s'étendent au loin; les toits sombres, les clochers et les ponts de la ville, qui s'avancent jusque sous vos regards... Que de choses pour les yeux et pour l'esprit!.. Dans ces donjons pittoresques du moyen âge, dans ces murs sérieux de la cité ancienne, cédant la place aux constructions prosaïques peut-être, mais comfortables des temps modernes, le penseur ne lit-il pas écrite sur la pierre l'histoire matérielle de notre civilisation? Dans les diverses destinées de cette colline que visitèrent autrefois les nymphes d'*Egada* (1), où vinrent plus tard se poser les lourds piliers du couvent de Geoffroi, où se découpa, il y a quatre siècles, le méandre élégant du vitrail gothique, et qui sent aujourd'hui s'écrouler sa dernière ogive, ne voit-il pas l'histoire lamentable de la plupart des monuments et des sites de nos contrées?....

(1) Nom ancien que donnaient à Angers les eaux abondantes qui l'environnent.

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

TOUR S.t AUBIN.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, fils & C.ie

LA TOUR SAINT-AUBIN.

Quel que soit le point d'où l'on aperçoit notre ville et d'où accourent vers elle ses enfants impatients des joies du retour, les flèches de Saint-Maurice et la tour Saint-Aubin fixent de loin vos regards et provoquent les premières votre salut de bienvenue. Ces deux édifices sont incontestablement les deux traits les plus saillants de la physionomie de notre cité. On ne pourrait pas plus, même en pensée, les retrancher de la ville, que concevoir Nantes sans sa Fosse, le Hâvre sans ses bassins, Chartres sans ses clochers, la Flèche sans son école, Saumur sans son château. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur ces monuments pour comprendre qu'ils doivent avoir une origine noble comme leur structure... La cathédrale mérite un récit à part: ne parlons ici que de la tour Saint-Aubin.

Quinze cents ans ont passé sur ces lieux depuis que saint Hilaire de Poitiers y fit le premier bâtir une humble chapelle. Des arbres et un marais auquel on venait abreuver les chevaux de la cité, occupaient alors le terrain où commence la rue des Lices. Les arbres firent donner à la chapelle de Saint-Hilaire le nom de *Notre-Dame du Verger*, comme plus tard, vers 1400, le marais, près duquel on avait, dit-on, trouvé une image de saint Michel, fit appeler *Saint-Michel de la Palud*, l'église paroissiale qui fut bâtie en cet endroit. Vers 534, Childebert Ier, fils de Clovis, fit construire à la place de la chapelle Notre-Dame, une abbaye qui fut consacrée par saint Germain de Paris, sous l'invocation de saint Étienne. Enfin, vers 550, saint Aubin, né à Vannes, élu évêque d'Angers en 529, étant mort à l'âge de 80 ans, Eutrope, son successeur, fit apporter en ce lieu sa dé-

pouille vénérée et donna son nom à l'abbaye, qui l'a toujours conservé (1). On ne s'étonnera pas de cet hommage rendu à la mémoire du prélat, si l'on songe qu'aujourd'hui encore son souvenir est, parmi ceux qu'ont laissés nos anciens évêques, un des plus vénérés dans notre département. Saint-Aubin de Luigné, près Chalonnes, Saint-Aubin du Pavoil, près Segré, Saint-Aubin de Pouancé, Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, disent assez quel éclat jetèrent parmi nous son éloquence et ses vertus.

La règle de saint Benoît, apportée du Mont-Cassin et établie en Anjou dans le IVe siècle par saint Maur, ne fut pas tout d'abord introduite dans le couvent de Saint-Aubin, occupé alors par des clercs vivant en communauté. Mais en 966, le relâchement de ces religieux était devenu tel, que Néfingues, alors évêque, d'accord avec le comte Geoffroi Grisegonelle, si célèbre par sa vaillance, et Adèle, sa femme, mit à leur place des moines bénédictins. A dater de ce changement, le monastère vit s'accroître chaque jour sa renommée et ses richesses. Les travaux scientifiques qu'imposait la règle de saint Benoît le mettaient en honneur : les croyances du temps lui procuraient une facile opulence. C'était alors, en effet, une opinion fort répandue, qu'il importait beaucoup au salut, de se présenter devant le juge suprême, après avoir laissé sa dépouille mortelle sous l'habit d'un religieux. Cette croyance dura fort longtemps. Dans le XIVe siècle, au moment où brillait la Renaissance, lorsque déjà Colomb avait ouvert de nouvelles voies sur les mers, et Guttemberg donné la parole à la pensée humaine, un auteur écrivait qu'en 1503, le général des Cordeliers avait donné aux prévôt des marchands et échevins de Paris la permission de se faire enterrer sous le froc de ses religieux, et il ajoutait naïvement : « Il ne » faut pas regarder cette permission comme une simple politesse, *s'il est » vrai que saint François fait régulièrement chaque année une descente en » purgatoire pour en retirer les âmes de ceux qui sont morts dans l'habit de » son ordre.* » Rien n'est donc moins étonnant qu'en 1087, « un homme noble et de haute valeur, nommé Jean de la Flèche » donna aux moines de Saint-Aubin, pour le salut de son âme, d'abord une partie de ses biens, puis une autre, puis une autre; puis enfin, étant tombé malade à Châteaugontier et ayant reçu la promesse d'être enterré avec l'habit de saint Benoît, la presque totalité de ce qui restait. Les archives de Saint-Aubin font foi de

(1) Une autre tradition, tout en attribuant à Childebert la construction de l'église, regarde saint Aubin comme le fondateur du monastère qui plus tard prit son nom.

ces dispositions successives auxquelles les fils du donateur adhérèrent solennellement et ajoutèrent eux-mêmes quelques concessions nouvelles.

C'est à l'époque où s'augmentèrent ainsi les richesses de l'abbaye de Saint-Aubin, portant, comme celle de Saint-Lézin, le titre d'abbaye royale, et comprise comme elle, depuis le commencement du Xe siècle, au domaine des comtes d'Anjou, que fut construite l'église, démolie partie en 1805, partie vers 1812, dont le sol forme aujourd'hui le petit mail de la Préfecture, et dont les pilastres, élevés à si grands frais et restaurés sous Louis XIV, n'ont pas encore réussi tous à disparaître dans les murs environnants. « C'était, dit Bodin, une des plus belles et des plus grandes de cette province. Son plan avait la forme d'une croix latine; elle avait trois nefs couvertes de belles voûtes, portées par des piliers ornés de colonnes. » Son péristyle commençait à l'endroit où finit, vers la rue des Lices, le bâtiment du corps-de-garde actuel. Il ouvrait snr une cour dont le milieu était marqué par une colonne de pierre surmontée d'une croix. Au-devant de cette cour s'éleva en même temps que l'église, dans le XIIe siècle, la tour qui nous est restée. Tandis que la tour carrée construite au-dessus de la croisée ou transsepts de l'église contenait les cloches du monastère, celle-ci renfermait les cloches appartenant à l'abbé. Elle était, à la manière des tours de presque toutes les églises gothiques d'Angleterre, ornée de quatre petites tourelles coniques dont on a, depuis une quinzaine d'années, inhumainement rasé le sommet. Son intérieur est devenu une fabrique de plomb de chasse. Son chapiteau s'est couronné en 1837, d'un signal en bois au moyen dnquel ont été faites les observations trigonométriques pour le nouveau plan de la ville. Ce même signal servit en 1838 aux officiers d'état-major chargés de la carte de la France.

La tour Saint-Aubin avait été aussi choisie par Cassini pour point d'observation, il y a 75 ans environ. Elle a près de 52 mètres de hauteur (1)..... Sa masse imposante, plutôt que gracieuse, se dresse fièrement devant vous. Ses colonnettes qui vibrèrent plus de six siècles au son majestueux des cloches pesantes, n'entendent plus aujourd'hui que le cri des corneilles qui se disputent sans cesse un abri sous leurs arceaux. Les arbres qui avoisinent sa base ont beau élever leurs branches, ils ne peuvent lui cacher encore la frise de ces pilastres élégants, orgueil de la basilique qui chantait à ses pieds. Mais ainsi, solitaire, veuve de ses carillons de fête et de l'orgue aux riches

(1) La maçonnerie s'élève à 42 m. 23 c. La partie en charpente, couverte d'ardoises, est de 9 m. 75 c.

cariatides dont les accents répondaient aux siens, elle se suffit à elle-même pour porter témoignage des splendeurs passées, et ne reconnaît dans toute la ville que le clocher de Saint-Maurice pour son égal.

L'antiquaire pourra toutefois découvrir non loin de là un autre vestige de l'ancienne abbaye de Saint-Aubin.

Dans la cour de la Préfecture, sous sa galerie située du côté de l'escalier des bureaux, galerie ornée qui conduisait les moines à la salle du chapitre, aujourd'hui dépôt des archives, des maçons chargés de quelques réparations découvrirent en 1836 une première colonne, que recouvrait seulement une légère couche de chaux. M. Gauja, préfet, ordonna de continuer l'exploration avec le plus grand soin, et bientôt le vaste pan de mur en arcs à jour que l'on voit aujourd'hui, offrit ses colonnettes, ses festons et ses peintures étranges à l'observation des archéologues. Il faut lire dans l'*Anjou et ses monuments*, tome 1er, page 380, la dissertation que M. Godard a écrite à ce sujet. Nous nous contentons d'en extraire ces deux points principaux, que les arceaux dont il s'agit sont du XIe siècle, sauf un plus ancien encore, et qu'ils ont dû être cachés ainsi pendant le XVIIe, époque à laquelle le monastère de Saint-Aubin, qui forme aujourd'hui l'hôtel de la Préfecture, fut reconstruit comme tant d'anciens couvents, parmi lesquels nous citerons à Angers Saint-Nicolas et le Ronceray, occupé par l'école des Arts et Métiers.

Nous renvoyons également au texte indiqué pour la description des saints, rois et emblêmes qu'ont représentés sur cette singulière colonnade les artistes du temps de Foulques Nerra. Nous ne pouvons, toutefois, passer sous silence le demi-arceau qui représente le combat de Geoffroi Grisegonelle et d'Haustuin. Ces deux guerriers sont le David et le Goliath du Xe siècle, et l'amour-propre angevin ne nous fera pas seul parler d'un fait qui eut un aussi immense retentissement que celui-ci.

C'était en 978, sous le règne de Lothaire. Othon II, roi de Germanie, excité à la guerre par Charles, frère du roi de France (1), avait envahi nos provinces littorales de l'Océan et, fort de la terreur qu'inspiraient ses Danois et ses Saxons, s'était avancé presque sans obstacle jusqu'aux murs de Paris. Il avait planté ses tentes sur la rive droite de la Seine, dans l'endroit, peut-être, où se trouvent aujourd'hui la place du Carrousel et la cour du Louvre; car Paris, alors, se confinait sur la rive gauche avec ses îles,

(1) *Voyez* Anquetil.

et ce sol qu'aujourd'hui la Chaussée-d'Antin met au rang des vieux quartiers, était encore sillonné par la charrue. Le seul moyen de passage d'une rive à l'autre, était, un peu plus bas, le bateau du meunier de Saint-Germain-des-Prés. Or, chaque jour un guerrier danois, Haustuin, à la stature colossale, à la force prodigieuse, à l'effrayante voix, venait devant les remparts que gardait Lothaire, provoquer en combat singulier le plus hardi des chevaliers. Chaque jour un des assiégés s'avançait et tombait sous les coups de l'invincible géant... Lothaire voyant ainsi s'éclaircir sans fruit les rangs de ses fidèles, avait défendu de tenter de nouveaux combats contre Haustuin, qui, pourtant, de la voix et du geste, insultait aux soldats et au roi. Instruit du danger de la capitale, Geoffroi Ier, comte d'Anjou, rassemble ses leudes et les conduit en toute hâte à Château-Landon, près Chartres, où il les laisse sous un prétexte, n'emmenant avec lui qu'un cavalier et deux suivants d'armes. Il couche une première nuit à Etampes, puis, la seconde, chez le meunier de Saint-Germain, auquel il demande passage pour le lendemain matin. L'heure venue, il touche la rive droite et marche droit à Haustuin. Les Parisiens, le roi, qui ont reconnu aux mains du guerrier qui s'avance l'armure d'un Franc, se pressent sur les remparts et contemplent haletants chaque péripétie du combat. Bientôt un immense cri s'élance! Haustuin est tombé, et son ennemi s'éloigne en brandissant à la pointe de son glaive la tête sanglante du vaincu. On court à sa poursuite, mais déjà Geoffroi a pu toucher la rive gauche, sauter sur son coursier et disparaître avec ses gens. Le trophée de sa victoire est seul resté aux mains du meunier qui ne peut nommer au roi le libérateur auquel il a donné l'hospitalité, mais affirme, toutefois, que ses traits sont profondément gravés dans sa mémoire.

Par bonheur, dans les grandes actions comme dans les mauvaises, on ne songe pas à tout... Geoffroi avait recommandé le secret à ses compagnons. La Pentecôte étant venue, il se rendit à une assemblée générale des grands vassaux, convoqués aux Thermes, palais du roi Lothaire. Modeste dans sa mise, il portait une simple tunique grise d'une étoffe assez grossière... A peine les chefs sont-ils assemblés, que le roi entre, suivi du meunier de Saint-Germain. Celui-ci promène tranquillement ses regards sur les nobles chevaliers et arrivé au comte d'Anjou : « C'est, s'écrie-t-il, cette grisegonelle (1) qui a » triomphé du géant!.. » On devine quels applaudissements, quels élans de

(1) *Gonella*, vieux mot latin, qui signifie *tunique*, petite robe. Le mot anglais *Gown*, qui signifie *robe* semble bien en dériver.

reconnaissance accueillirent l'aveu auquel le comte Geoffroi ne put alors se soustraire.

Telle est l'histoire de notre comte Grisegonelle, histoire si populaire lorsqu'elle fut retracée par la peinture dont nous nous occupons. Cette étymologie n'est-elle pas assez noble, et ce mot vulgaire ne raconte-t-il pas assez de gloire?

Moins heureuse que les arceaux du XIe siècle, la *chronique* de Saint-Aubin, ouvrage des savants Bénédictins auquel plus d'un historien a emprunté de précieux documents, semble perdue pour toujours. Quelques titres de l'abbaye ont, toutefois, été conservés, entre autres une charte fort curieuse, donnée et signée par Charlemagne (1), charte qu'on doit considérer comme authentique, bien qu'on n'y trouve plus « *le sceau en cire contenant des poils de la barbe du grand empereur*, » cachet singulier que, du temps de Bourdigné, les moines de Saint-Aubin prétendaient posséder dans leur bibliothèque, en assez nombreux exemplaires.

Tel fut, tel est Saint-Aubin : une idée, un humble commencement, un progrès, un apogée, un déclin, une ruine : de combien de choses ces six mots ne forment-ils pas l'histoire !

(1) *Anjou et ses monuments*, t. Ier, p. 195.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

St SERGES.

Angers, Cosnier & Lachèze. Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

SAINT-SERGE.

Parmi les monuments de notre ville, l'église Saint-Serge n'est certes pas celui qui saisit le plus vivement le regard de l'étranger. Plus d'un touriste aura peut-être dédaigné de s'arrêter pour savoir ce qu'est ce pignon dont d'épaisses murailles laissent à peine entrevoir l'*élégante croisée ogivale* et que domine une lourde masse carrée que l'on veut bien nommer une tour. Si l'on a trouvé le temps de lui dire que cette abbaye, rajeunie deux fois, fut jadis renommée par les lumières de ses Bénédictins depuis longtemps loin de nous, et enrichie par la possession de reliques auxquelles on ne songe plus guères de nos jours, il aura passé son chemin sans demander de plus amples explications. L'artiste véritable n'agira pas ainsi. L'extérieur peu brillant de l'église suffira pourtant pour lui faire deviner la distinction de cet édifice, et, s'il en passe le seuil, il voudra connaître les destinées diverses d'une basilique aussi remarquable.

La fondation du monastère de Saint-Serge remonte à Clovis II, vers 654. La tradition porte que ce prince, alors malade à Angers, fut guéri par les prières de saint Séverin. « Et en mémoire de ce, dit Bourdigné, Clovis se » voyant guary, fonda ung monastère près la ville d'Angiers, que l'on ap- » pelle Saint-Serges, duquel fut saint Séverin premier abbé, et y ordonna » reigle et vie monachalle. »

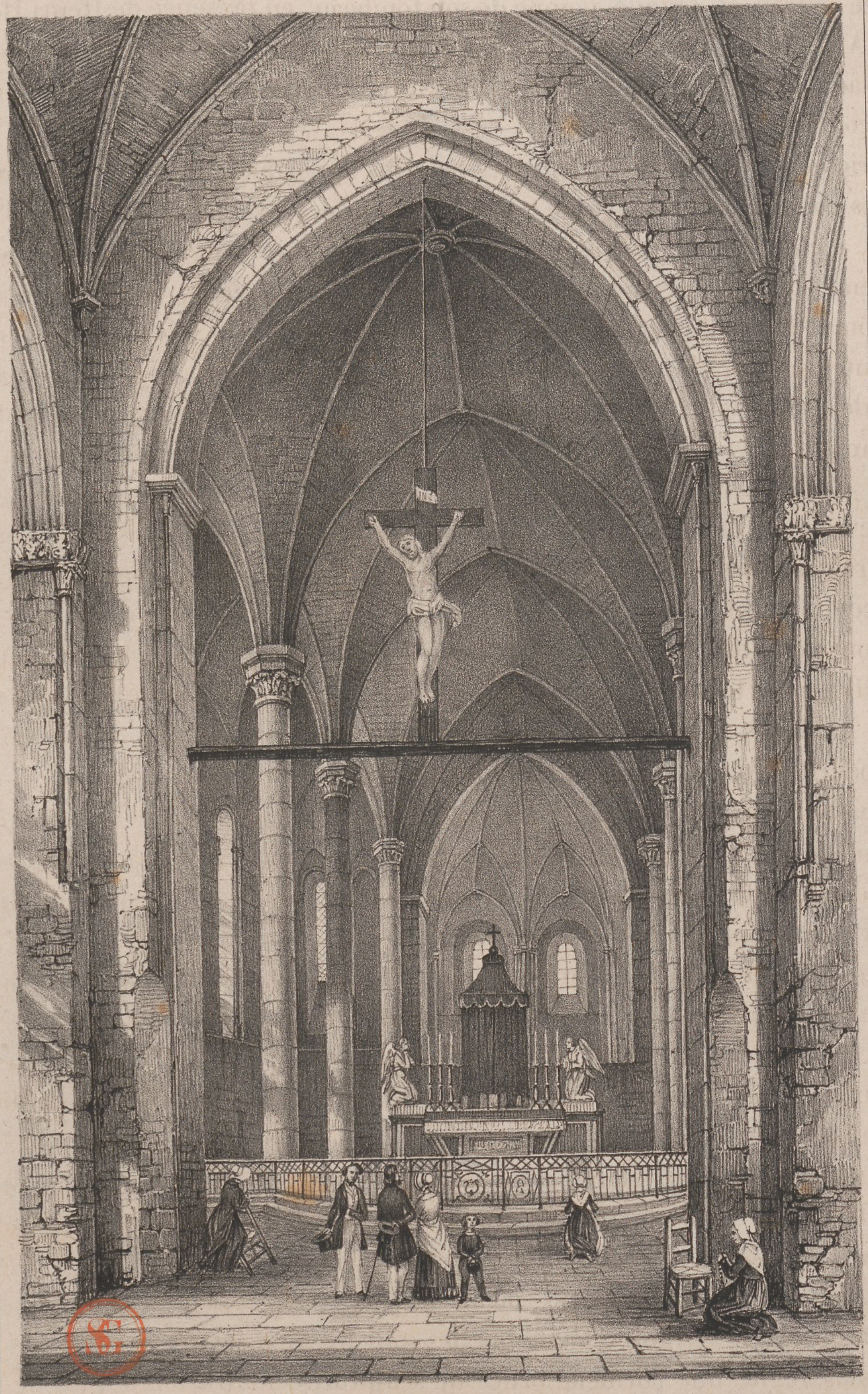
La règle de saint Benoît, que, sur la demande de Bertrigamme, évêque du Mans, saint Maur venait d'apporter du Mont-Cassin dans nos contrées, s'établit aussitôt dans le couvent de Saint-Serge, dont la renommée ne tarda pas à s'unir à celle de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil et, plus tard, à celle

du couvent de Saint-Aubin placé sous la même règle vers le dixième siècle seulement. Un événement que l'on apprécierait fort mal au point de vue de nos idées modernes, mais dont un regard sincère et studieux jeté sur les mœurs et les croyances de nos pères, fera facilement comprendre l'importance, vint ajouter singulièrement au crédit dont Saint-Serge était en possession déjà. Parmi ses farouches guerriers bretons, ou normands, qui vinrent tant de fois porter au milieu de nos campagnes le carnage et l'incendie, Nomenoë, ou Néomène, Breton, vint vers 849 mettre le siége devant la ville d'Angers. Bourdigné nous dit qu'il fut repoussé des remparts et tué par un coup de la crosse épiscopale de Saint-Maurille, mort depuis 500 ans et apparu miraculeusement en cette circonstance pour donner secours aux Angevins; mais il n'en est pas moins avéré que Néomène prit la ville. Pour se faire, sans doute, pardonner d'avoir incendié plus d'un saint lieu, un des premiers soins de ce chef fut de reconstruire l'abbaye de Saint-Serge. Bientôt il mourut près de Chartres, et son fils Erispoë, s'étant vu confirmer solennellement par Charles le Chauve la possession de cette portion de l'Anjou, songea à donner dans ses nouveaux domaines un refuge aux reliques de Saint-Brieuc, un des saints les plus renommés de la Bretagne. Il savait en effet que ses états sans cesse attaqués par les Normands, n'offraient qu'un périlleux abri à ce dépôt consacré par la foi. Cette préoccupation se trouvait partout alors. Elle a fait apporter de Rouen dans notre ville les reliques de saint Laud. Elle a causé les pérégrinations du corps de saint Martin, qu'une expédition conduite par Ingelger ramena d'Auxerre à Tours : elle a causé aussi les voyages, secondés par la ruse, des reliques de saint Florent, dont plus d'un couvent désigne encore aujourd'hui les stations. Saint Brieuc ne pouvait reposer plus dignement que près des dépouilles de Saint-Serge et Saint-Bach (1) partagées entre l'église Notre-Dame de Chartres et l'abbaye à laquelle elles avaient donné son nom. L'arrivée du corps de saint Brieuc (2) fut le signal de prières et, partant, d'offrandes incessantes. Jusqu'en 1166 cette source de sainteté et de richesse fut ouverte pour le couvent. Mais, à cette époque, la paix était

(1) La tête et un bras du premier : un tibia du second. (Péan, page 200.) Saints Sergius et Bacchus étaient les patrons d'une église remarquable construite à Constantinople au VIe siècle, (v. *Archéologie chrétienne*, par l'abbé Bouresse, page 102.

(2) Une table de marbre noir posée sur son tombeau portait l'inscription suivante : « *Hic jacet corpus beatissimi confessoris Brioci episcopi Britanniæ, quodetulit ad basilicam istam, quæ tunc temporis erat suæ capellæ Yllispodinæ rex Britannorum.*

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith. Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

INTÉRIEUR DE S.T SERGES.

Angers. Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes. Charpentier Père fils & C.ie

venue, saint Brieuc put regagner sa Bretagne; son corps fut en conséquence extrait en grande pompe de son tombeau, en présence de Henri II, roi d'Angleterre, comte d'Anjou, et de toute sa cour, et quitta une ville dans laquelle beaucoup de nos lecteurs ne s'attendaient peut-être guères à rencontrer son souvenir.

Enrichie par les offrandes que les pélerins apportaient chaque jour aux châsses consacrées, l'abbaye de Saint-Serge songea, vers le milieu du XIe siècle, à étendre ses cloîtres qui pouvaient à peine contenir alors douze religieux et à revêtir son église d'une splendeur nouvelle. Vulgrin, né à Vendôme, moine, puis prieur de Marmoutiers, fut appelé en Anjou par le comte Geoffroi Martel qui, digne appréciateur de ses lumières, le nomma abbé de Saint-Serge. Celui-ci rebâtit le monastère en entier et l'agrandit de manière à y recevoir en peu de temps plus de soixante moines. Cette partie d'édifice n'existe plus; mais l'église existe encore, c'est celle qui frappe aujourd'hui nos regards, et si quelques-unes de ses parties semblent aux archéologues trop récentes pour qu'on les attribue à cet architecte, abbé comme tant d'artistes l'étaient à cette époque, l'ensemble de la construction n'en atteste pas moins son talent et les éloges donnés chaque jour à l'édifice n'en tournent pas moins à sa gloire. On trouve encore dans cette église quelques vestiges de son ancienne reconstruction par Nomenoë. M. Godard signale comme offrant ce souvenir des temps carlovingiens, les quatre piliers séparant la nef du chœur, piliers sur lesquels, malgré une couche de blanc, on distingue des assises de briques enchâssées horizontalement dans des assises de pierre à grand appareil, style dont le milieu des transsepts de Saint-Martin, que nous examinerons à son tour, offre un nouvel exemple parmi les monuments de notre cité. On regarde encore comme pouvant appartenir au temps de Nomenoë quelques fragments de construction en petit appareil et quelques rangs de briques, dans le mur extérieur de la nef du côté du séminaire, ainsi qu'une espèce de voûte dont l'entrée se trouve sous ce mur.

La nef de Saint-Serge est évidemment beaucoup plus moderne que le reste de l'église : elle ne date que du XVe siècle. Elle est très large, tandis que ses bas-côtés si malheureusement badigeonnés en jaune, sont très étroits. D'énormes piliers carrés, ornés de nervures prismatiques, soutiennent des arcades ogivales dans lesquelles sont inscrits des cintres romans. Au-dessus règne une corniche ornée de sculptures du travail le plus délicat. Plusieurs rangs de sculptures semblables décorent la porte extérieure.

Ce sont des guirlandes de fruits et de fleurs; des masques qui rappellent singulièrement les masques scéniques des anciens; des monstres grimaçants, des animaux qui se dévorent, un chat étranglant un oiseau. Rien n'est plus gracieux, plus fin, plus hardiment sculpté que ces charmants reliefs. Les fenêtres, du style gothique flamboyant, sont garnies pour la plupart de vitraux peints représentant des saints; ils ne sont pas tous parfaitement conservés. Un *sacrarium* du XVe siècle, sorte d'armoire destinée à renfermer les reliques et les vases sacrés, frappera certainement les yeux de toute personne qui visitera cette église. Ce délicieux morceau de sculpture gothique, autrefois placé dans la sacristie, selon sa destination, a été récemment fixée dans l'aile gauche, opposée à celle dans laquelle s'est réfugiée la croix de mission en fer, enlevée du Port-Ayrault vers la fin de 1830.

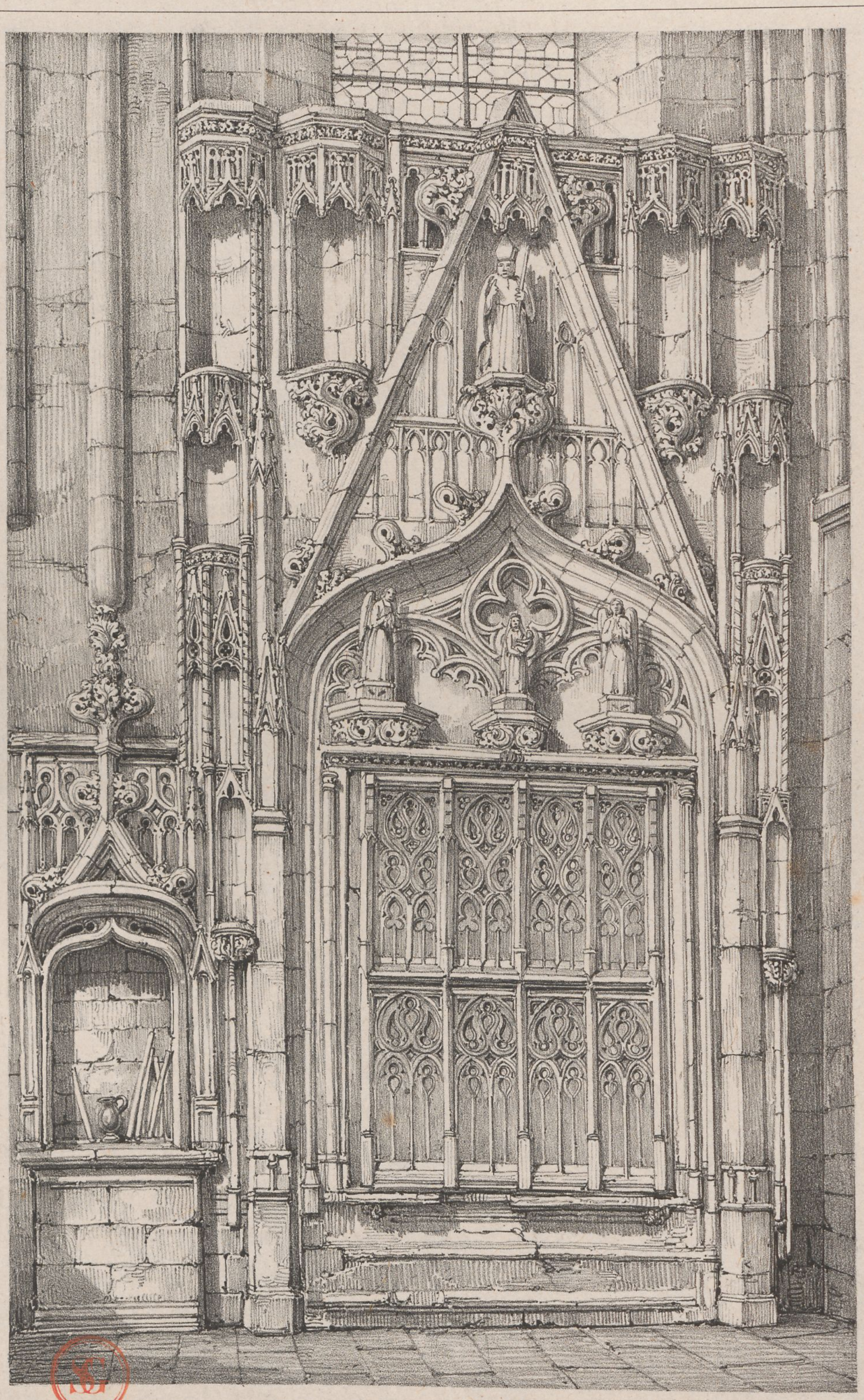
Saint-Serge n'a pas, à bien dire, de transsepts. Deux piliers de la nef qui se rapprochent, deux arcades latérales qui s'élargissent, deux rosaces au lieu de fenêtres, indiquent le passage d'une partie de l'édifice à l'autre.

Le chœur est d'une rare élégance. La voûte, un peu plus basse que celle de la nef, est soutenue par des colonnes d'environ 30 pieds de hauteur sur un de diamètre, dont le voisinage des lourds piliers de la nef fait valoir la remarquable légèreté. Ce chœur est ainsi que la partie moyenne de l'église, généralement attribué à Vulgrin, quoique, d'après les règles données par MM. de Caumont et Merimée, M. Godard croie devoir regarder comme probable sa construction à une époque un peu plus récente.

Elu évêque du Mans en 1055, Vulgrin traça le plan et commença la construction de l'admirable cathédrale Saint-Julien, achevée quatre siècles seulement après sa mort. Son nom, comme on le voit, ne doit pas être oublié des artistes qui visitent nos contrées.

L'abbaye de Saint-Serge, proprement dite, fut rebâtie vers la fin du XVIIe siècle, telle qu'elle est aujourd'hui; elle renferme le séminaire et s'est depuis un an environ, augmentée presque de moitié. Transformée pendant 93 en maison de dépôt pour les femmes, les vieillards et les enfants pris sur le théâtre de la guerre vendéenne, prisonniers nombreux qui bientôt transférés dans la maison du Calvaire, se virent décimer au *Champ des Martyrs;* école ouverte en l'an IV aux leçons de MM. Casimir Lachèse, Garnier, Esnault, Pantin, Maillocheau, Guérin, Berger, Chevreul, Hossard et Merlet de la Boulaye; proposé en 1827 pour devenir, à la place du Muséum actuel, le lieu où se serait conservée la double collection de nos tableaux et de nos

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith.

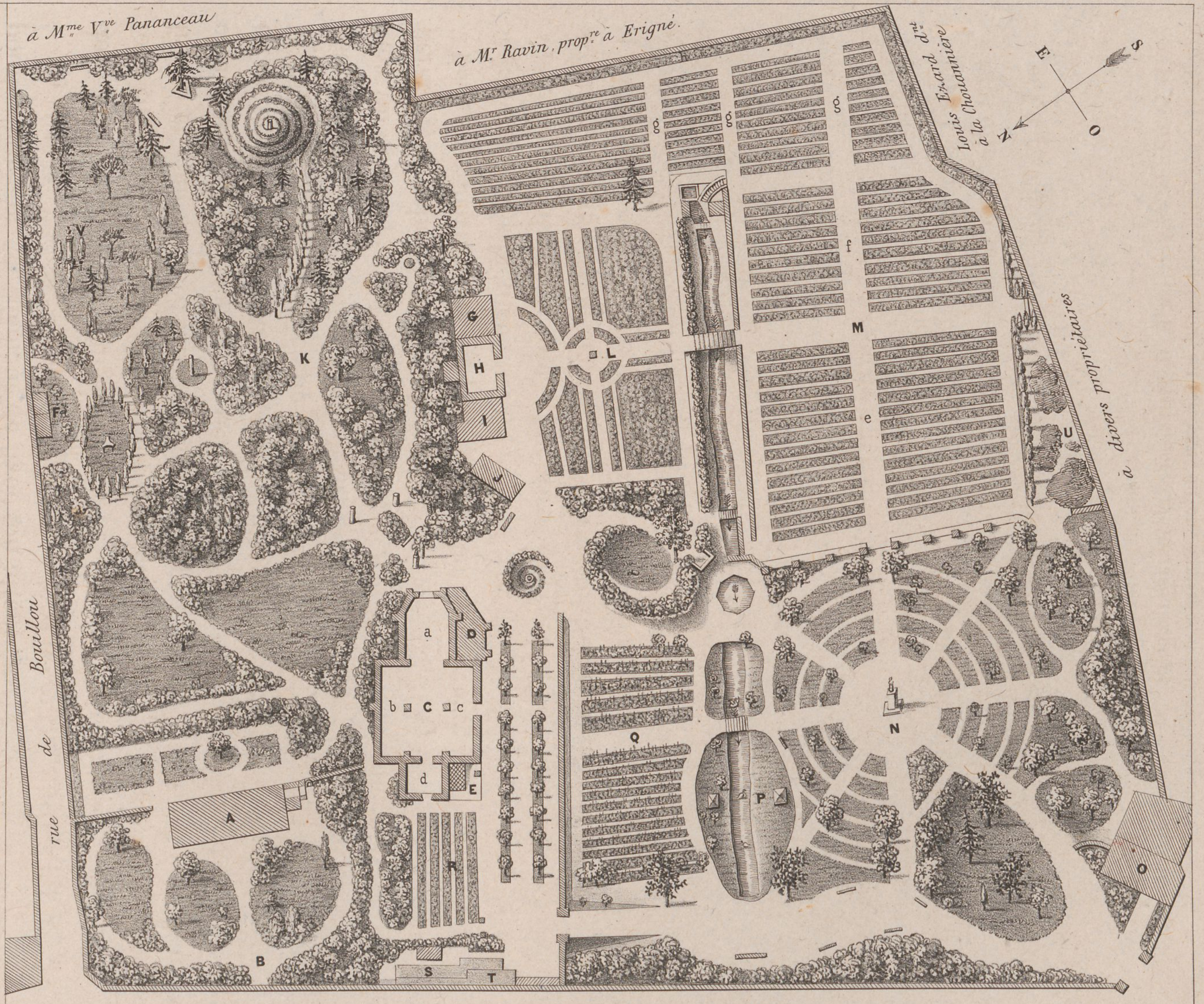
Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

PISCINE DE S^t. SERGES.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, fils & Cie.

Légende

A	Logement du Directeur
B	Jardin particulier du Directeur
C	Eglise St Samson
a	Salle de démonstration
b	Grand magasin
c	Orangerie
d	Petit magasin
D	Orangerie
E	Parc à l'Aigle
F	Parc aux Cerfs
G	Serre
H	Orangerie
I	Serre
J	Serre
K	Haut Jardin
L	Parterre
M	Ecole de Botanique
e	Des Renonculacées aux Rosacées
f	Des Rosacées (suite) aux Composées
g	Des Composées (suite) aux Graminées
h	Graminées
i	Equisétacées Fougères
N	Arboretto avec plates-bandes recevant les plantes en double de l'Ecole
O	Logement du Chef Jardinier
P	Parc aux Cignes
Q	Pépinières
R	Plantes médicales
S **T**	Couches pour les Semis
U	Parc aux Fumiers
V	Colonne funéraire



Benoist lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes

JARDIN DES PLANTES D'ANGERS.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, fils & Cie.

livres, ce bâtiment est, au levant, salué par la verdure et les parfums de notre Jardin des Plantes, tandis qu'à l'opposé il domine d'immenses prairies et aperçoit le cours de la Maine jusqu'au-delà du lieu où la Sarthe, la Mayenne et le Loir se réunissent pour former la trinité de son onde. Ce paysage à la fois vaste et gracieux n'est pas réservé seulement aux habitants de l'ancien monastère : il se déroule aussi complet aux yeux du visiteur qui sort de l'église de Saint-Serge. Nous lui indiquerons quelques points dignes principalement de fixer son attention.

Au-delà de l'œuvre moderne qui, grâces à MM. Chaley et Bordillon, a doté notre ville d'un diminutif élégant du pont du Carrousel, s'élève la tour Guillou, liée autrefois au mur d'enceinte de la cité, aujourd'hui solitaire et couronnée d'un chapiteau fort peu guerrier. Si vous avez pour compagnon de promenade un des vieux soldats de la République ou quelqu'un des combattants de la Vendée, il ne manquera pas de s'extasier sur le furieux effet de la pièce de 36 braquée en cet endroit contre les royalistes qui, le 4 décembre 1793, assiégeaient la porte Cupif, peu éloignée alors du lieu où je place en ce moment le lecteur. Ses premiers éclats coupèrent les jambes d'un grand nombre de chevaux. « Ces chevaux qui tom-» baient, embarrassèrent le passage, dit dans son style animé l'auteur pseu-» donyme, mais bien connu, du *siége d'Angers* (1). Les cavaliers s'ébran-» lèrent et s'enfuirent; tout à l'heure si intrépides, les voilà qui sont saisis » d'une panique abominable. Ils se rejettent les uns sur les autres; de » nouveaux boulets lancés à toute volée, les renversent et achèvent de » les démoraliser. La cavalerie déroute, l'infanterie déroute, l'artillerie » déroute, c'est une terreur que rien ne peut apaiser. Forestier, Stofflet, » Larochejacquelein, essaient infructueusement de rallier leur monde; tout » a lâché pied, se débande et c'est dans cette mêlée épouvantable que » M. de Donissan, qui était au bas de la rue Pierre-Lise, fit tourner bride » à sa fille (veuve de Lescure), que son cheval emportait vers la ville, c'est-» à-dire à la mort. La pauvre dame avait perdu la tête, elle allait et ga-» lopait sans savoir où, et ne se souciant plus ni de mourir ni de vivre, » tant elle avait dans le cœur de désespoir et de fiel.

» La pièce de 36 était servie par des canonniers de ligne et de la garde

(1) Le *siége d'Angers*, par F. G. Malvoisine. Cet ouvrage rempli de détails pleins d'intérêt, d'épisodes contés avec une facilité entraînante, est fort rare, dit-on, et mériterait de l'être fort peu.

» nationale : Aubry, Méhay, Foucaux-Cesbron et d'autres. C'était Foucaux » qui pointait et qui causait chez l'ennemi tant de ravages (1). »

Hélas! trente heures de semblables combats ensanglantèrent notre ville et ses abords avant la retraite des Vendéens sur Baugé, la Flèche et le Mans, où Westermann et Marceau devaient si fatalement les atteindre.

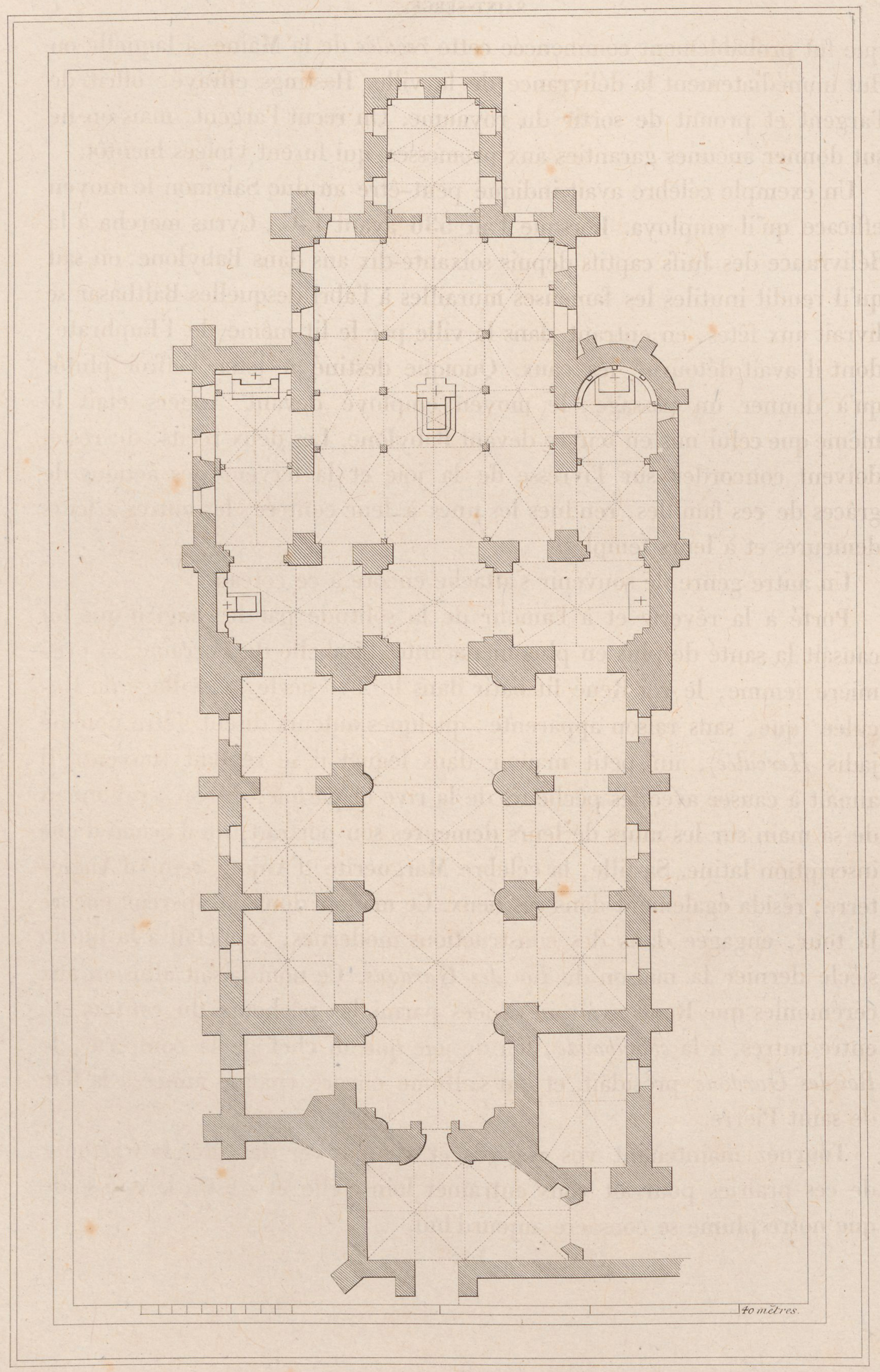
La tour Guillou servait naguère de magasin à poudre. Elle est maintenant abandonnée, désarmée de son paratonnerre, et sous le coup de la pioche des démolisseurs.

A ces souvenirs trop récents encore, nous nous hâterons de substituer ceux que provoque le nom du coteau qui, devant vous, s'étend au nord et égaie sa base par de blanches et joyeuses maisons de pêcheurs. Ce canton est celui de *Reculée*. Pour bien faire comprendre ce mot, il me faut encore parler d'un siége. Heureusement, dirait un conteur par trop intime, celui-ci est de *bien avant la Révolution*.

Après la mort de l'illustre duc de France, Robert-le-Fort, tué à Brissarthe (arrondissement de Segré), en 867, le farouche Hastings et ses Normands s'étaient emparés de la ville d'Angers. Ils l'occupaient depuis près de six ans, fiers des maisons et des remparts qui remplaçaient pour eux les misérables huttes des bords de la Loire, lorsque Charles-le-Chauve, politiquement et chrétiennement effrayé de cette prise de possession qui semblait fixer sur notre sol des étrangers et des païens, se mit à la tête de toutes les forces qu'il put rassembler et vint, aidé de Salomon, duc de Bretagne, meurtrier et successeur d'Erispoé, mettre le siége devant la ville qu'il voulait rendre à nos aïeux. Malgré des combats de chaque jour et l'emploi de puissantes machines de guerre, le siége n'avançait pas. Déjà même les assiégeants voyaient chanceler leur résolution, lorsque Salomon, placé sur la rive droite de la Maine, imagina d'employer ses soldats à détourner son cours. Il savait que les Normands portaient à leurs barques un attachement superstitieux, qu'elles étaient pour eux la fuite, le combat, la vie tout entière, et que donner aux ennemis la crainte de voir à sec leurs embarcations, était les frapper de découragement. C'est vers la tour Guillou

(1) Sur la tour Guillou la garde nationale était seule. Les artilleurs de la ligne servaient une pièce de 8 dans la rue Boisnet, en face du magasin de M. Fouquet, entrepreneur. On voulait déloger les Vendéens du clocher de Saint-Serge, où ils avaient monté une pièce de 4. Les artilleurs de la ligne, qui tiraient à boulet rouge, endommagèrent tellement la partie supérieure du clocher, qui présentait alors sur chacune de ses surfaces deux fenêtres ogivales ornées de colonnettes, qu'on fut obligé de la démolir après le siége sur cinq à six mètres de hauteur environ. (*Note communiquée.*)

ANGERS PITTORESQUE



Lith. Cosnier et Lachèse Angers.

St. SERGES.

que fut probablement commencée cette *reculée* de la Maine, à laquelle on dut immédiatement la délivrance de la ville. Hastings effrayé, offrit de l'argent et promit de sortir du royaume. On reçut l'argent, mais on ne sut donner aucunes garanties aux promesses, qui furent violées bientôt.

Un exemple célèbre avait indiqué peut-être au duc Salomon le moyen efficace qu'il employa. Lorsque l'an 536 avant J.-C., Cyrus marcha à la délivrance des Juifs captifs depuis soixante-dix ans dans Babylone, on sait qu'il rendit inutiles les fameuses murailles à l'abri desquelles Balthasar se livrait aux fêtes, en entrant dans la ville par le lit même de l'Euphrate, dont il avait détourné les eaux. Quoique destiné à jeter l'effroi plutôt qu'à donner un passage, le moyen employé devant Angers était le même que celui mis en œuvre devant Babylone. Les deux récits, du reste, doivent concorder sur l'ivresse de la joie et la ferveur des actions de grâces de ces familles, rendues les unes à leur contrée, les autres à leurs demeures et à leurs temples.

Un autre genre de souvenir s'attache encore à ce coteau.

Porté à la rêverie et à l'amour de la solitude par le chagrin que lui causait la santé de plus en plus menaçante d'Isabelle de Lorraine, sa première femme, le roi René fit bâtir dans le XVe siècle, au village de Reculée (que, sans raison apparente, quelques auteurs disent s'être nommé jadis *Herculée*), un petit manoir dans lequel il se rendait souvent. Il aimait à causer avec les pêcheurs de la rive et parfois, dit-on, crayonnait de sa main sur les murs de leurs demeures son portrait, qu'il ornait d'une inscription latine. Sa fille, la célèbre Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, résida également dans ces lieux. Ce manoir dont on aperçoit encore la tour, engagée dans des constructions modernes, s'appelait à la fin du siècle dernier la maison du *Roi des Gardons*. Ce nom faisait allusion aux cérémonies que René avait instituées parmi les pêcheurs du canton et, entre autres, à la *charibaude*, feu de joie que le chef de la confrérie, le *Roi des Gardons* présidait, et qui s'allume encore chaque année à la fête de saint Pierre.

Tournez maintenant vos regards et vos pas vers la ville : la fraîcheur de ces prairies pourrait vous entraîner loin d'elle et c'est à la cité seule que notre plume se consacre aujourd'hui.

que fut probablement commencée cette recette de la Maine, à laquelle on dut immédiatement la délivrance de la ville. Hastings effrayé, offrit de l'argent et promit de sortir du royaume. On reçut l'argent, mais on ne sut donner aucunes garanties aux promesses, qui furent violées bientôt.

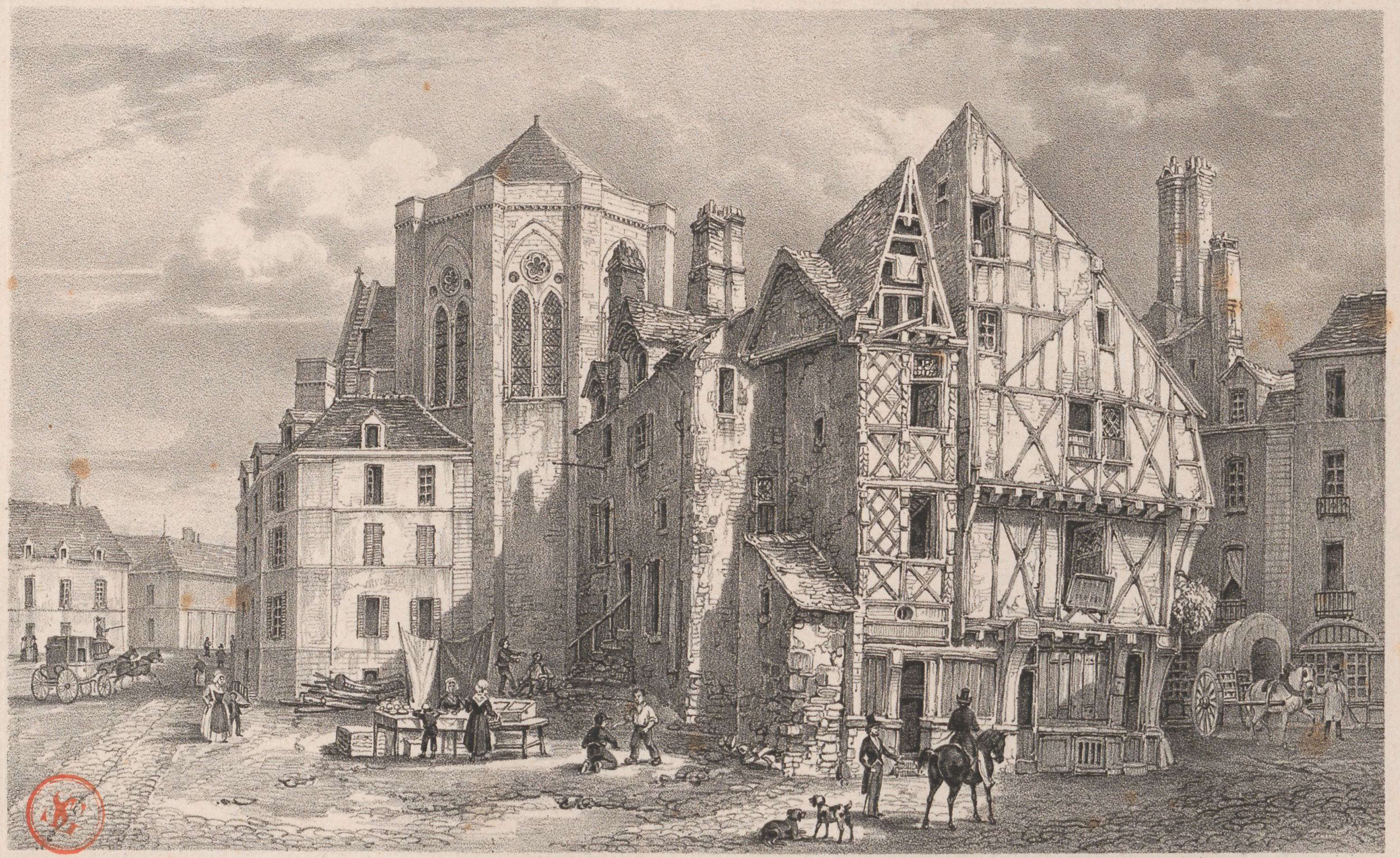
Un exemple célèbre avait indiqué peut-être au duc Salomon le moyen efficace qu'il employa. Lorsque l'an 536 avant J.-C., Cyrus marcha à la délivrance des Juifs captifs depuis soixante-dix ans dans Babylone, on sait qu'il rendit inutiles les fameuses murailles à l'abri desquelles Balthasar se livrait aux fêtes, en entrant dans la ville par le lit même de l'Euphrate, dont il avait détourné les eaux. Quoique destiné à jeter l'effroi plutôt qu'à donner un passage, le moyen employé devant Angers était le même que celui mis en œuvre devant Babylone. Les deux récits, du reste, doivent concorder sur l'ivresse de la joie et la ferveur des actions de grâces de ces familles, rendues les unes à leur contrée, les autres à leurs demeures et à leurs temples.

Un autre genre de souvenir s'attache encore à ce coteau.

Porté à la rêverie et à l'amour de la solitude par le chagrin que lui causait la santé de plus en plus menaçante d'Isabelle de Lorraine, sa première femme, le roi René fit bâtir dans le XV[e] siècle, au village de Reculée (que, sans raison apparente, quelques auteurs disent s'être nommé jadis *Herculée*), un petit manoir dans lequel il se rendait souvent. Il aimait à causer avec les pêcheurs de la rive et parfois, dit-on, crayonnait de sa main sur les murs de leurs demeures son portrait, qu'il ornait d'une inscription latine. Sa fille, la célèbre Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, résida également dans ces lieux. Ce manoir dont on aperçoit encore la tour, engagée dans des constructions modernes, s'appelait à la fin du siècle dernier la maison du *Roi des Garçons*. Ce nom faisait allusion aux cérémonies que René avait instituées parmi les pêcheurs du canton et, entre autres, à la *chartaude*, feu de joie que le chef de la confrérie, le *Roi des Garçons* présidait, et qui s'allume encore chaque année à la fête de saint Pierre.

Tournez maintenant vos regards et vos pas vers la ville : la fraîcheur de ces prairies pourrait nous entraîner loin d'elle et c'est à la cité seule que notre plume se consacre aujourd'hui.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

ANCIENNE PLACE Ste CROIX.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

PLACE SAINTE-CROIX.

La place Sainte-Croix ne serait remarquée de personne, si le chœur de la cathédrale et la *maison Adam* ne venaient, le premier s'arrondir sur l'un de ses côtés, l'autre, marquer son angle nord de ses sculptures joyeuses et étranges. Or, comme ces deux édifices bien dignes, chacun, d'une place à part dans nos récits, ne doivent trouver en cet instant ni leur description, ni leur histoire, le lecteur va sans doute se demander ce qu'il vient voir, ce qu'il vient apprendre ici et se disposer à passer outre. Qu'il attende! que, sous la superficie calme et terne du présent, il daigne fouiller avec nous le sol fécond des temps passés et, d'un mot, emprunter à l'histoire les souvenirs recueillis en ces lieux. Son évocation ne sera pas vaine: nous lui affirmons même que rarement des faits plus variés se passèrent sur un seul point et que, si de grands événements, la splendeur royale, ou la pompe religieuse, sont noblement retracés par plus d'un de nos monuments, il trouvera réunis sur cet humble espace, la religion et l'hérésie, le gibet et le théâtre, et, en dernier lieu, la gloire toute moderne de plus d'un nom cher à l'Anjou.

Quelque bienfait ou, selon les traditions, quelque miracle, présidait presque toujours à la construction de nos églises du moyen-âge. Le souvenir de la charité de saint Lézin est le premier que nous trouvions ici et la source de la première fondation qui s'y éleva.

C'était au commencement du VIIe siècle. Depuis plus de cent ans déjà le christianisme vainqueur en Anjou avait construit dans le lieu où, de-

puis, s'est élevée la cathédrale, une petite chapelle dédiée à Marie. Derrière ce temple primitif de nos aïeux, un terrain, qui servait alors ou, au moins, servit depuis de cimetière, comprenait le sol dont nous traçons l'histoire. Un jour, Lézin, qui, vers 595 avait été élu évêque, se rendait de son palais, situé alors dans la *Cité*, au monastère qu'il faisait bâtir sur les ruines de l'ancien prétoire, et qui, placé par lui sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, se nomma depuis l'église Saint-Julien. Il était accompagné de plusieurs disciples qu'il entretenait, peut-être, de ses projets de réforme sévère, ou des encouragements donnés déjà aux étudiants et aux ouvriers, parmi lesquels son nom n'est pas encore tout à fait oublié de nos jours. Peut-être aussi rêvait-il au destin bizarre qui, après l'avoir conduit à la cour de Clotaire Ier, fait nommer gouverneur de l'Anjou et fiancé à une fille noble et charmante frappée de la lèpre le jour même désigné pour son mariage, avait, par la douleur, déterminé sa vocation et lui faisait revoir, le bâton pastoral à la main, les lieux qu'il parcourut autrefois ceint de l'épée du commandement. Six boiteux et six aveugles se présentent : Lézin, dit la légende, leur donne le signe de la croix et les guérit... Parmi les témoins de ce miracle, se trouvait un des disciples les plus chers à l'évêque... Enfant de notre ville, né dans le lieu où se trouve aujourd'hui la rue de la Tannerie, le jeune Mainbœuf (*Magnobodus*), avait reçu de Lézin la tonsure et la prêtrise. Envoyé par lui à Rome, il y obtint du pape saint Grégoire les reliques de saint Jean-Baptiste, déposées à son retour dans l'église qu'avait fait bâtir son maître bien aimé.

Il dut bientôt faire construire au même lieu le tombeau de son bienfaiteur. Lézin mourut vers l'an 605. Après une année d'épiscopat remplie par Cardulphe, mort à son tour, Mainbœuf, alors abbé du monastère de Chalonnes, ne put, malgré sa modestie, se défendre d'être élu évêque. Ami des lumières, bienfaiteur du peuple, conduit par son zèle à obtenir du roi Dagobert Ier, l'autorisation de bâtir à Angers (place du Ralliement), un collége de chanoines, sous le nom de Saint-Saturnin, changé depuis pour celui de son fondateur, Mainbœuf voulut avant tout consacrer par un pieux monument le miracle dû à la charité de son prédécesseur. Il éleva sur le lieu même une chapelle qu'il dédia à saint Etienne et qui, sous Charlemagne, se vit adjoindre un petit monastère.

L'histoire se tait sur les oraisons qui se dirent dans ce saint asile, jusqu'à l'an 1470, époque à laquelle notre duc d'Anjou, le roi René, donna à cette église un morceau de la vraie croix, qu'il avait reçue du pape

Jules II. Il assista, ainsi que Jeanne de Laval, sa seconde femme, à l'inauguration de cette relique, cérémonie pendant laquelle Jean Perrot, confesseur du roi, apprit aux assistants, dit Péan de la Tuilerie « que le pape » avait tenu cette vraie croix pendant un quart d'heure à la flamme d'un » cierge allumé, sans qu'elle en eût été endommagée. » De ce moment le nom de Sainte-Croix fut donné à l'église et par suite à la place, d'où l'église a disparu.

Une inscription latine fixée au pied de l'autel en 1700, sous l'épiscopat de Michel le Peltier, fait connaître que, suivant ce prélat, la chapelle primitive aurait été construite par saint Lézin et nommée par lui Sainte-Croix (1). Mais la croyance la plus généralement admise est celle que nous venons de faire connaître.

Sanctifié par le miracle des aveugles guéris, le cimetière dont nous parlions à l'instant fut, dans le XI[e] siècle, le théâtre d'une hérésie célèbre. Bérenger, prêtre plein d'éloquence et disciple de Fulbert de Chartres, avait été nommé archidiacre de la cathédrale d'Angers. Déjà célèbre par ses lumières, il voyait sa renommée s'accroître encore de l'admiration et des louanges d'Eusèbe, surnommé Brunon, son évêque. Bientôt on apprend que, dans le cimetière qui touche Sainte-Croix, comme au tertre Saint-Laurent, Bérenger a soutenu que l'hostie n'était qu'un symbole, une commémoration, mais ne contenait pas réellement et en substance le corps de J.-C. Déjà de nombreux auditeurs partageaient cette croyance et Anastase, moine de Saint-Serge, s'était rangé parmi eux. Il paraît même que le célèbre pape Grégoire VII fut soupçonné d'adopter ces idées. Il en fut accusé, du moins, par les partisans de Henri, empereur d'Allemagne, qui le déposèrent. Ce schisme, qui prépara peut-être celui de Luther et de Calvin, fit, on le conçoit, tonner à maintes reprises la foudre des conciles et pleuvoir les excommunications. Déjà le moine Anastase s'était rétracté. Vaincu par de telles puissances, Bérenger se rétracta également et mourut dans l'île Saint-Côme, en Touraine, en 1088, âgé de quatre-vingt-dix ans.

Si la procession de la Fête-Dieu, dite du *Sacre*, n'a pas été fondée en expiation de cette hérésie, qui eut alors dans le monde catholique un retentissement immense, on s'accorde du moins à reconnaître que l'ovation du saint sacrement, instituée en 1264 par le pape Urbain IV, a, dans

(1) Hujus ecclesiæ quam sanctus Licinius... sub *titulo Crucis* fundavit.

notre ville, reçu de cette circonstance un éclat tout à fait particulier, auquel la présence de notre roi René, si passionné pour les cérémonies et les mystères en action, n'avait pu que beaucoup ajouter encore.

Peut-être les traditions et les goûts de ce prince populaire étaient-ils encore présents à l'esprit des Angevins lorsqu'en juin 1518, à l'entrée dans leurs murs de François Ier, de la reine, et des duchesses d'Anjou et d'Alençon, ils offrirent à leurs augustes hôtes les fameuses représentations que Bourdigné nous raconte, ou, mieux encore, qu'il nous fait voir. Cette description fût-elle ici transcrite pour la centième fois, nous voulons emprunter ce qu'elle a de relatif à notre sujet.....

Après de longues énumérations de fonctionnaires chevauchant, de salutations et de banquets apprêtés en tous lieux, Bourdigné ajoute :

» Le Roi en tel état, acompaigné des ducs d'Alençon, d'Urbin et de » Vendôme et des comtes de Saint-Paul, de Laval et de Beaufort et plu- » sieurs autres princes, ducs, comtes et barons, chevaucha par la ville » d'Angiers, qui étoit très-bien tendue et richement tapissée, et s'en vint » aval la rue Saint-Aubin jusqu'au carrefour Sainte-Croix, auquel lui fut » montré un très joyeux spectacle, qui étoit un très beau, grant et spa- » cieux cep de vigne couvert de feuilles naturelles et tout chargé de grap- » pes de raisins blancs et noirs, par artifice si très magistralement faites, » qu'il n'y avoit celui qui les vît qui ne les pensât naturelles. Et au haut » dudit cep le dieu Bacchus ayant deux cornes et tout en la forme que » le figurent les poëtes, tenant deux grappes de raisin en ses deux mains, » comme s'il les eust étreintes; et de l'une yssoit vin blanc en grande » quantité, comme d'un ruisseau de fontaine, et de l'autre du vin clairet, » en pareille façon, qui étoient vins très excellens et de grande puis- » sance. Et au-dessous d'icellui Bacchus étoient escrits ces quatre vers :

» Le dieu Bacchus grant ami de nature,
» A tous payons (buveurs) vrais zélateurs de vins
» Fait à savoir qu'aux coteaux Angevins
» Il a trouvé la source de Boisture.

» Et au pied d'icelluy cep étoit le patriarche Noé endormi; le désordre » de ses vêtemens faisoit assez voir que c'étoit pour avoir trop lampé le » divin jus de la treille.

» Et pour recevoir le vin qui choyoit des mains de Bacchus étoient deux

» bassins d'argent doré, de merveilleuse grandeur, et à l'entour plusieurs » faunes, satyres et autres demi-dieux et centaures, qui administroient à » boire à tous passans, et print le Roi grant plaisir à regarder cela.

» Au haut du carrefour de la place Neuve étoit un échaffaut sur lequel » on voyoit la représentation du noble et preux Eudes d'Anjou, qui fut » Roi de France, et de sa très illustre postérité.

» Au bas d'icelluy carrefour de la place Neuve étoit un grand échaffaut sur lequel étoit par personnages l'une des figures de l'Apocalypse, sça- » voir est du dragon qui persécutoit la femme qui avoit enfanté un fils, » et étoit ce dragon à sept têtes, c'est à sçavoir une tête de léopard, une » tête d'aigle, une tête d'ours, et ainsi des autres, car chacune tête re- » présentoit quelque ville ou communité des ennemis de la France, lequel » dragon, à gueules ouvertes, jetoit de grandes ondes d'eau contre la » femme, et si apertement se mouvoit, que tous ceux qui le voyoient le » cuidoient vif. Et la femme tenoit son fils entre ses bras, qui étoit un » très beau jeune enfant nommé l'honneur de France. Et lors, par un » subtil et invisible contrepoids, descendoit un saint Michel portant au » col l'ordre des très chrétiens Rois de France, lequel de son épée abat- » toit la principale tête du dragon, qui étoit la tête d'un ours. Et lors » étoit ouïe grande mélodie de musiciens chantant à l'honneur de la France » et de son fils plusieurs motets. Et tôt s'ouvrit une nue et apparut dedans » un trône fort riche et triomphant. Et lors saint Michel print l'enfant » que tenoit la France entre ses bras, et par un contrepoids furent tous » deux ravis jusqu'audit trône, et fut l'enfant assis sur un fort magnifique » siége. Et au bas dudit échaffaut étoient dix ou douze prophètes moulés, » tenant rollets de la Sainte Ecriture en leurs mains, qui tous étoient ap- » propriés à l'honneur du Roi, de madame la duchesse d'Anjou et de leur » noble sang. Lesquels prophètes, par secrets et subtils mouvemens, quant » le Roi passa par devant eux, s'inclinèrent et défulèrent (saluèrent) de- » vant lui, si apertement que ceux qui les voyoient les juroient être vifs, » car ils mettoient la main au chapeau, puis haussoient le bras pour mon- » trer les rollets qu'ils tenoient et faisoient plusieurs signes propres et » convenables au cas. Le roi marchant outre alla à l'église cathédrale, où » il fut, des vénérables doyens et chanoines, reçu à grande solennité, prê- » tant ès mains d'iceux le serment acoustumé, puis alla se mettre à genoux » devant le grant autel et y fut assez long espace. Et quant le roi eut fait » sa dévotion, en la compaignie de plusieurs princes et seigneurs et prélats,

» il alla loger au château, où tout étoit prêt et appareillé pour le rece-
» voir. »

Mais, que parlons-nous de fêtes offertes à François Ier! Son nom rappelle malheureusement aussi le commencement des dissensions religieuses qui désolèrent si longtemps la France, et ne tardèrent pas à faire retentir du cri des suppliciés le lieu où nous venons de voir une ville entière se livrer à la joie. On sait, en effet, que le protestantisme, affaire de conscience sous ce prince, revêtit bientôt un caractère politique, et menaça d'étendre à l'Etat la scission qu'il introduisait dans l'Eglise. De 1560 à 1598, l'Anjou fut en proie aux déchirements que cette affreuse discorde suscitait. Il faudrait un volume pour décrire les attaques, les meurtres, les supplices qui pendant ce temps désastreux ensanglantèrent nos contrées; l'occupation de la ville par les protestants, la résistance du château ravitaillé par Rigault, défendu par Puygaillard; l'expulsion sanglante des Huguenots, la retraite de Desmarais, leur chef, aux roches de Dieusie, Saint-Symphorien et Rochefort, voisines de Rochefort-sur-Loire; la prise de ce guerrier dans un assaut longtemps repoussé, et sa mort à Angers, où, le 4 juillet 1562, il fut rompu vif sur la place du Pilori.

Cette exécution ne fut pas la seule! Les protestants avaient, au mois d'avril de la même année, envahi Saint-Maurice, brisé les statues et les châsses des saints, brûlé les figures sculptées qui servaient d'ornement aux portails de la Trinité et du Ronceray, et promené dans les rues une hostie piquée à la pointe d'une hallebarde, en criant : « Voilà Jean
» Le Blanc, dieu des papistes! » Sans le célèbre Théodore de Bèze, un de leurs ministres, le désordre n'aurait pas eu de limites. On leur répondit en les canonnant, les noyant, les brûlant et en plantant sur la place Sainte-Croix, entre autres, une longue file de potences auxquelles pendirent longtemps et successivement leurs cadavres.

On devine, du reste, qu'après avoir frappé les adversaires déclarés, ces mesures sanglantes durent, comme plus tard d'autres en 1793, s'étendre aux *suspects* d'hostilité. Aussi, le journal rédigé par Louvet, greffier du Présidial et ligueur zélé, donne-t-il tranquillement la liste de deux Angevins, Soreau et Jean de la Vignole, que, vers ce temps, on fit bouillir vifs pour crime d'hérésie, et de trente-trois personnes des deux sexes qui furent, pour le même crime, brûlées en effigie. Or, Bodin nous apprend que ces crimes d'hérésie consistaient souvent à passer devant des statues ou devant des croix sans les saluer, à faire gras les jours maigres et à prier Dieu en français!..

Assez, assez, n'est-ce pas, de ces meurtres et de cette horrible déraison! Ici, les temps anciens ne nous réussissent plus. Croyez-moi, rendons-les de suite à l'histoire. L'église de Saint-Mainbœuf, les théâtres du roi, les potences des Huguenots, jusqu'aux vieilles maisons que représente ce dessin et qui sont tombées sous le marteau il y a deux ans, rejetons tout dans le passé et ne cherchons que ce qui frappe aujourd'hui matériellement nos yeux.

Voyez-vous cette pharmacie qui avoisine la rue Saint-Aubin? Il y a dix ans à peine, son possesseur s'annonçait comme successeur de *Proust*.

Ce nom appartenait à deux frères, savants chimistes et hommes de beaucoup d'esprit. Le premier, Joachim, n'est toutefois guères cité que pour la mascarade satirique qu'en 1789, au moment où allaient être élus les représentants aux Etats généraux, il fit jouer sur le théâtre de notre ville. Cette pièce, si on peut lui donner ce nom, était intitulée *le triomphe de la philosophie, ou la réception de Voltaire et de J.-J. Rousseau aux Champs-Elysées*. Quelques personnages de la ville y étaient représentés sous le titre du *rimeur satirique*, d'*Harpagon*, de *Ronge-fer*, procureur, et de *Quinze-pour-cent*, usurier. En outre, les jeunes gens qui s'étaient chargés des rôles, eurent occasion de lancer contre maintes classes et maints individus, des brocards qui firent éclater plus d'un murmure, mais produisirent une vive impression, à cette époque où les idées révolutionnaires agitaient déjà de leurs craintes ou de leurs espérances, les spectateurs de toute opinion.

Le second, Joseph-Louis, membre de l'Institut et de l'Académie royale de médecine, celui qui géra cette officine pendant plusieurs années, concourut fort jeune, à Paris, pour la place de pharmacien en chef de la Salpêtrière, puis, fut nommé par le roi d'Espagne, professeur à l'école d'artillerie de Ségovie, et, ensuite, appelé à la chaire de chimie de Madrid. Par malheur, la guerre de 1808 vint interrompre les soins que Charles IV consacrait à l'organisation de l'école centrale dont cette chaire devait dépendre, et Proust, après des pertes immenses et ses espérances ruinées, revint en Anjou. Retiré d'abord à Craon, presque sans ressources, notre compatriote fut, en 1816, nommé membre de l'Académie des sciences, avec un traitement, et reçut de Louis XVIII une pension de mille francs. Il était alors depuis un an dans notre ville, qu'il habita jusqu'à sa mort, survenue en 1826.

Tout le monde connaît Voltaire : tout le monde, par conséquent, nom-

merait Joseph Proust, s'il nous apparaissait quelque jour. C'était la taille, un peu la mise, le regard caustique et le propos spirituel et mordant du vieillard de Ferney.

Nous ne savons trop si c'est à Joseph ou à son frère que l'on doit attribuer un essai dont le récit fait vraiment frissonner aujourd'hui. On était en 1793, le siége d'Angers approchait : la Convention, irritée de ne pas se défaire plus vîte des insurgés, guillotinait ses généraux et ordonnait d'en finir.

« Santerre, le brasseur, est consulté par le comité de salut public. Il a » régné dans l'Ouest, comme à Paris. Lui et Rossignol écrivent à Barrère : » Envoie-nous Fourcroy le Montagnard. »

« Pour l'extinction de la race rebelle ils veulent employer des chi- » mistes.

» Proust, d'Angers, pharmacien, invente une boule qui, à l'en croire, » contient un poison propre à infecter toute la contrée. On en fait l'essai » dans la *prée* de la Baumette, mais l'essai ne répond point à la pro- » messe (1). »

Qui, jamais, nous le demandons, pourrait se croire assez éloquent pour ajouter une réflexion à un pareil fait, et songer à décrire l'esprit du temps de nos discordes, après un tel symptôme?...

Les titres de Proust disent assez quelle hauteur avait atteint son savoir. Notre célèbre compatriote David, dont le ciseau s'est fait avant tout le burin de l'histoire de son pays, ne pouvait laisser dépérir les traits d'un Angevin environné d'une juste renommée : le buste de Joseph Proust est depuis longtemps acquis à notre musée.

Un autre buste s'y trouve encore, et je veux d'ici en expliquer le sujet.

Quittez la maison sur laquelle je dirigeais à l'instant vos regards. Vers la gauche, les rues Chaperonnière et Saint-Martin arrivent ensemble à la place. Plus à gauche encore, une maison qui vous présente son pignon, construit en 1696, porte une enseigne où se lit, adjoint à un premier, le nom de Béclard. Ce nom est celui d'une sœur de Pierre-Augustin Béclard, né à Angers en 1785, élève de l'Ecole Centrale, puis de l'école médicale de notre ville et l'un des premiers anatomistes dont s'honore la France. C'est ici qu'il demeura longtemps : c'est ici qu'il faut saluer et, au besoin, raconter sa gloire.

(1) Malvoisine, siége d'Angers, page 61.

Dès l'Ecole Centrale, Béclard fit hautement présager son avenir. Il s'y trouvait avec David, dont la main a dû trembler plus d'une fois en fixant sur le marbre les traits de son condisciple mort avant quarante ans. Il s'y trouvait aussi avec Chevreul fils, que la haute renommée de sa science de chimiste et le nom si honoré de son père, nous font citer de préférence à plus d'un, célèbre aussi. A l'école de médecine, qui, alors, existait de fait seulement, il trouva ces leçons zélées qui semblent donner la ferveur non moins que le savoir, tant nous avons vu de fois les élèves imbus de leurs préceptes devenir, dès leur arrivée à Paris, la terreur de leurs concurrents. Admis à l'école pratique, aide d'anatomie, prosecteur, chef des travaux anatomiques en remplacement de Dupuytren, chirurgien en second de l'hôpital de la Pitié; professeur, enfin, d'anatomie et de physiologie, Béclard honorait et grandissait chacun de ces titres, prix pour lui d'une éclatante victoire. Sa place de chirurgien à la Pitié fut une victoire elle-même, car, si Marjolin, dans cette lutte qui avait l'Hôtel-Dieu pour objet, dépassa Béclard, celui-ci montra un tel talent, qu'on ne voulut pas un instant tarder à réclamer ses services... Ses leçons le mirent au premier rang des professeurs, ses opérations au premier rang des chirurgiens. Son travail sur l'ostéose, ses recherches sur les blessures des artères, le volume que, sous le nom modeste d'*Addition*, il donna en 1821, pour faire suite au grand ouvrage de Bichat; ses *Eléments d'anatomie générale*, sorte d'Institutes de la science médicale, qu'il publia en 1823, avaient déjà rendu son nom européen; il allait grandir encore et élever désormais son vol dans les plus vastes régions de la science, lorsqu'en 1825, à trente-neuf ans et demi, la mort vint le frapper!.... Son dernier regard se reposa sur sa sœur aînée; il sembla lui dire sa reconnaissance pour des sacrifices connus de lui seul, et dont une gloire si bien acquise avait été le prix.

Que de travaux, que de services rendus! Et, pourtant, avant d'étudier la médecine, Béclard issu d'une famille de commerçants, perdit quelque temps à s'occuper de négoce... En outre, chaque année le temps des examens du jury de médecine était pour lui un agréable repos, pour les autres un utile enseignement. Il revenait alors à sa place Sainte-Croix et se montrait, dit-on, aussi savant qu'Orfila, qui alternait avec lui.

C'est en grande pompe que son buste a été inauguré le 8 mai 1827. Tout ce que la ville compte de sommités par les fonctions ou par la science, se pressait autour du monument. Ses anciens professeurs, le Maire, au

nom de tous ses concitoyens, racontèrent sa vie dans des discours que saluaient les bravos des auditeurs et l'éclatante mélodie des instruments.

C'était une de ces fêtes de cœur qui savent, en exaltant avec justice les mérites du passé, préparer pour plus d'un les succès de l'avenir. Hélas! de nouveaux éloges, de nouvaux chants d'adieux devaient bientôt résonner dans la même enceinte. Une autre célébrité médicale, née parmi nous, une autre tombe close avant le temps et ombragée de palmes grandies à peine, attirait en 1833, ces brillants, mais douloureux hommages. Le jeune, l'aimable, le savant Billard venait, aussi lui, de mourir au plus bel âge de la vie. Ailleurs nous rappellerons son nom, ailleurs nous lui paierons le tribut du plus vif et du plus cordial souvenir! Mais, nous l'avons dit en commençant cet ouvrage... Voyageur par la ville, nous confions à la pierre le soin d'éveiller nos idées. Or, enfermant notre imagination dans la limite de nos regards, nous voulons qu'ici le nom de Béclard serve seul de couronnement à notre sujet.

Voici la place Sainte-Croix, lecteur : dites, n'y voyez-vous rien encore?



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

PLACE DES ARTS.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie.

PLACE DES ARTS.

Voilà, il faut l'avouer, un titre qui nous a donné bien du souci! Nous avons cherché, questionné, imaginé longtemps en vain, pour découvrir d'où venait un nom si poétique à cette petite place qui, autrefois, empruntait simplement celui de la rue de la *Tannerie*, dont elle n'est que l'élargissement, ou, selon d'autres, s'appelait en assez mauvais français, le *Placitre de terre*. Nous avions beau interroger l'histoire des renommées dont s'honore le quartier, analyser chaque maison, scruter, surtout, le porche qui s'élève à l'orient, pour découvrir quand même quelque vestige de musée ou de théâtre, nous ne voyions toujours que l'art du tanneur qui fleurît en ces lieux... L'idée nous est venue, heureusement, de chercher depuis combien de temps le *Placitre de terre* avait reçu sa moderne dédicace, et nous avons trouvé que c'était là un de ces changements, souvent heureux, souvent sans raison, que 1791 avait apportés dans les noms de nos rues et de nos places. De ce moment, le calme nous est revenu. Nous nous sommes dit que ceci s'appelait *place des Arts* par la même évidente raison qui avait fait nommer alors la rue de la Censerie, rue *Tolérance*, et le bas de la place des Halles, rue *Majesté du Peuple*, et nous avons résolu de nous tirer de notre explication en priant tout simplement le lecteur de s'en passer.

Le talent du dessinateur a tiré un grand effet de perspective de cette vue plus que modeste. Le narrateur peut trouver à son tour quelques souvenirs dans cette partie un peu ignorée de notre cité.

Il y a un peu plus de douze siècles, le disciple bien aimé de saint

Lézin, le savant abbé de Chalonnes, l'auteur présumé de la vie de saint Maurille, le bienfaisant évêque d'Angers, une des lumières du concile de Rheims, tenu en 625, saint Mainbœuf, issu d'une famille distinguée qui, suivant Godescard, avait été au service de Chilpéric et de Clotaire II, naquit en ce lieu même. Dans la notice consacrée à la *place Sainte-Croix*, nous parlons de la vie de ce prélat et des fondations qu'il a laissées parmi nous.

Une renommée d'un tout autre genre a mis en renom, là, tout près, la rue des *Tonneliers :* c'est celle de Blanchard.

Quoique nous soyons Angevin, l'inspection de ces rues fut pour nous chose toute nouvelle en 1836, époque à laquelle brillait la célébrité poétique dont nous voulons parler, et voici, nous nous le rappelons, ce que nous disions à la fois de l'homme et de sa demeure.

« Vers le milieu de la *Doutre* et près de l'église de la Trinité, se trouve un quartier que l'on pourrait croire, à ses noms divers, construit spécialement en l'honneur de Bacchus. C'est, en effet, en vue de l'auberge de la *Gourde*, que l'on passe la rue des *Tonneliers*, pour arriver à la rue *Pinte*. Dans ce quartier, vous demandez maître Blanchard; on vous montre la porte d'un cabaret et vous entrez chez notre fabuliste..... Jadis, à Nevers, vous auriez demandé le poète de la ville; on vous eût montré une boutique de menuisier, et vous seriez entré chez maître Adam.

» Comment un homme dont l'état obscur indique assez la chétive éducation, a pu s'élever à la hauteur de la poésie, ou, tout au moins, d'une facile et abondante versification; comment il a pu deviner les délicatesses du langage au milieu des rudes propos de ses pratiques, et se former au rhythme en entendant les chants désordonnés des buveurs, c'est ce que Boileau expliquerait très commodément en disant « que son astre en naissant l'avait formé poète » et ce qui, à défaut de raisons, se trouve justifié par maints exemples. Sans parler de celui que nous citions tout à l'heure, n'a-t-on pas vu de nos jours le petit fils d'un tailleur, qui ne sait pas le latin, faire des vers que vous avez admirés, que toute la France répète et qui s'appellent les chansons de Béranger? De même, non sans doute à un pareil degré, mais dans des conditions plus défavorables encore, a fait le cabaretier angevin. Il faut l'entendre raconter ses premières leçons, ses premiers efforts, son histoire intellectuelle, en un mot! Ce récit, qui sert d'introduction à son livre, n'en est pas la partie la moins intéressante. Qu'on se figure notre pauvre poète, né au village des Gardes, entre Angers

et Cholet, lui, trois frères et neuf sœurs, et restant jusqu'à l'âge de quatorze ans, c'est-à-dire, jusqu'au commencement de la guerre vendéenne, dans ce bourg, dont le seul maître d'école, tisserand du même coup, possédait chez lui l'A B C et la Civilité Puérile pour livres de science, et de *vieux contrats* pour toute littérature.

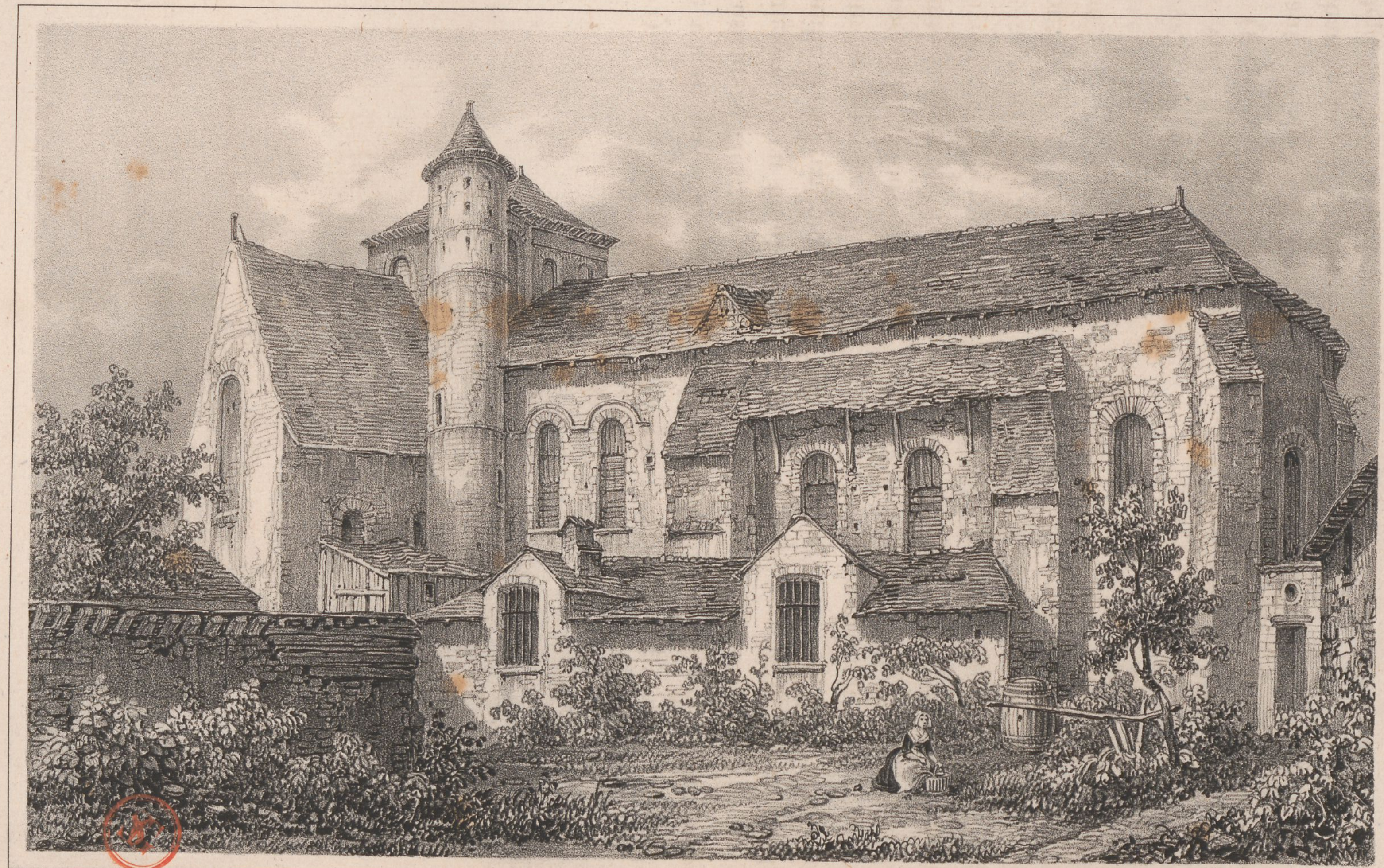
» Parvenu vers dix ans à l'apogée de cette éducation, Blanchard se mit, comme tous ses voisins, à fabriquer des mouchoirs, et retrouva encore là son maître d'école pour précepteur. Mais, à ses heures de récréation, il travaillait, copiait de vieux livres et savait déjà, nous dit-il naïvement, qu'il y avait « une chose appelée orthographe. » Quelques années plus tard, et lorsque les fureurs de la guerre civile forcèrent lui et sa famille à chercher un refuge à Angers, il apprit aussi qu'il y avait, pour enseigner le français, des *livres appelés grammaires*, et acheta celle de Wailly, à laquelle il ne put presque rien comprendre. Mais en même temps, « ayant entendu dire que la mythologie était aussi une chose fort instructive, » il achetait, comme un ouvrage complet, les quatre premières parties des *Lettres à Emilie*. C'est à la lecture de ces ouvrages et de quelques poésies détachées, que son goût pour les vers se décida. L'apologue devait être son genre : il avait eu, encore tisserand, l'idée de sa première fable (la septième de son livre), en voyant une mouche prise dans une des toiles d'araignée qui tapissaient son modeste atelier. Il fit alors quelques essais, les polit, essaya encore; puis, en 1835, la renommée s'éveilla tout d'un coup pour lui. » Aidé des plus louables encouragements, il livra à la publicité un recueil de 150 fables, qui fut accueilli avec un empressement général, et auquel un de nos concitoyens, ami éclairé des arts, M. le marquis de Senonnes, avait ajouté un frontispice dessiné de sa main.

La mort n'a pas permis à Blanchard de continuer longtemps ses travaux. Les preuves de son talent ont été, toutefois, assez frappantes, pour fixer à bon droit son nom parmi nous. Peut-être, si ses jours se fussent prolongés, eût-il pu, comme en ce moment Jasmin, le poète d'Agen, recevoir, au lieu de notre faible souvenir, les encouragements de Châteaubriand et de Lamartine!

Qu'ajouterai-je?... Plus d'une maison de ce quartier connaît cette aisance douce et tranquille, que le travail sait conquérir : plus d'une, malheureusement aussi, recèle le vice et la misère. Dans chaque ville, on le sait, une sorte de fatalité semble s'attacher à certains lieux. Une femme tout à fait honnête ne déclare pas, sans grande précaution, qu'elle habite la rue Nor-

mandie, en ce moment fort voisine de vous : à Rouen, le faubourg Saint-Sever est au plus haut point compromettant : à Rome, il ne faut pas employer légèrement l'épithète de *transtévérine*. Maine, Seine, ou Tibre, une rivière forme presque toujours la première démarcation à franchir pour arriver à certaines portions de la cité.

Ici ne cherchez pas le luxe, songez à peine au comfortable. Des tanneurs, des filateurs, des artisans probes et zélés y font régner l'industrie peu brillante, mais aussi peu trompeuse, du travail individuel. Leurs modestes demeures n'ont rien qui doive arrêter le passant. Toutefois, nous espérons prouver que plus d'un édifice digne de remarque les rehausse de son voisinage, et peut faire connaître à leurs habitants le charme des nobles souvenirs.



Benoist d'Angers, lith. Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

ÉGLISE St MARTIN.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

ÉGLISE SAINT-MARTIN.

Que ne sommes-nous savant! Nous voudrions attirer ici tous ceux qui ne voient pas sans intérêt un édifice recélant en lui seul les récits de plusieurs siècles; un monument qui, aujourd'hui voué aux usages les plus vulgaires, n'en montre pas moins clairement sous la poudre dont il est souillé, l'empreinte des mains impériales qui l'ont construit. Disons, disons vite son histoire... Le temps de l'indifférence artistique est passé, et en proclamant, nous centième, que cette basilique doit, à l'exemple de celle, toute voisine, de Toussaint, obtenir quelques travaux et quelques soins à l'avenir, nous serons entendu peut-être. O reine Hermengarde, Foulques, notre grand fondateur, et vous, bon roi René, souvenir universel de cette contrée et dernier nom de tous nos récits! groupez-vous, paraissez en songe à nos édiles et versez-leur ce charme de pensées et de souvenirs qu'en ce moment nous fait sentir votre noble présence. Vous les verrez à leur réveil, accourir, chasser les marchands du temple et rendre à l'œuvre de vos mains son ancienne splendeur!...

Quatre ans s'étaient écoulés depuis que Louis le Débonnaire, se trouvant près de ces lieux, à Doué, au milieu de ses Etats réunis le jour de la Chandeleur, y avait appris la mort de son illustre père, Charlemagne. Déjà, la division avait éclaté entre lui et ses fils, avec lesquels il avait partagé l'empire. Bernard, son neveu, avait ourdi cette conspiration dont il

fut puni par la cécité; Lothaire, cette révolte qui finit par une amende honorable. Les Bretons, indomptables dans leur indépendance, crurent le moment favorable pour se soulever, Morman à leur tête. Louis vint en toute hâte réprimer cette sédition. Pendant qu'il se rendait du côté de Vannes, pour y combattre, il laissa dans notre ville Hermengarde, qu'il venait d'épouser. Celle-ci avait toujours affectionné au plus haut point notre pays. Elle le revoyait, hélas! accablée par la souffrance. Atteinte de fièvres opiniâtres auxquelles la médecine cherchait en vain quelque soulagement, elle porta ses prières et ses vœux vers une petite chapelle à moitié ruinée, dédiée à saint Martin, et promit de faire construire à sa place une église splendide, si ce grand saint obtenait pour elle la convalescence. Bientôt, souffrant toujours, elle voulut prendre les devants sur son protecteur et fit commencer l'église; mais, le 30 octobre 819, elle succomba et fut enterrée dans la cathédrale d'Angers.

Louis, vainqueur, était revenu depuis un mois près d'Hermengarde. Son premier soin, dans sa douleur, fut d'achever la fondation de son épouse bien-aimée, terminant ainsi sous l'oppression des regrets ce qui avait été commencé sous les inspirations de l'espérance.

Son œuvre vit encore dans ces quatre magnifiques arcades plein-cintre, à grande ouverture, sur lesquelles repose la lourde tour carrée; dans ces quatre prodigieuses colonnes, de trois mètres de circonférence, enchâssées dans des angles profonds, sur les chapiteaux desquelles s'élèvent à côté de nouveaux arcs, quatre autres colonnes qui servent de base au dôme plein-cintre et sans nervures. Pour cette partie, du IXe siècle, la construction se compose en général de petits moëllons encadrés dans de larges pierres de taille séparées entre elles par des assises de grandes briques. L'absence de toute ardoise dans ces murs fait penser que cette richesse de nos pays n'était pas encore exploitée. C'est le dernier monument de l'Anjou où l'on remarque des briques, le premier où l'on rencontre un dôme.

Un regard jeté rapidement sur les phases de l'architecture romano-byzantine, appelée également suivant les contrées, *saxonne*, *lombarde*, *normande* et *carlovingienne*, fera comprendre quels progrès ont précédé une telle construction. Nous pouvons aller jusques dans les profondeurs des catacombes chercher nos premières réflexions à ce sujet.

On sait que le christianisme naissant trouva dans ces asiles son refuge et son berceau. L'extraction de la terre volcanique nommée *pouzzolane*, employée aux constructions, avait, depuis un temps immémorial, commencé près de

Rome la formation de souterrains analogues à ceux qui, nommés aussi Catacombes, s'étendent à Paris sous une grande partie du faubourg Saint-Germain, et qui à Syracuse, sous le nom de Latomies, servaient, au dire de Cicéron, de prisons générales à la Sicile. La persécution des premiers chrétiens a trouvé assez d'historiens et assez de poètes pour que nous n'ayons pas besoin d'en faire ressortir ici les dévouements et les dangers. Or, on le sait, par le choix des apôtres, des hommes du peuple entendirent les premiers la parole du divin maître. A Rome également, un grand nombre de simples artisans ou manouvriers, figura parmi les premiers convertis. Quelques travailleurs des *cryptes*, ou catacombes, se trouvaient parmi eux. Connaissant les galeries sans fin, les inextricables détours du domaine que leurs mains agrandissaient chaque jour, ils résolurent d'y cacher leurs frères, et d'y préparer au sein d'une éternelle nuit la célébration de mystères que l'ardeur des chants ne pouvait, du sein de ces profondeurs, révéler aux oreilles de leurs puissants ennemis. Des banquets fraternels, ou *agapes*, y furent institués d'abord. Puis, comme malgré ces soins, un grand nombre de victimes tombaient sous la hache du martyre, leur dépouille, apportée au milieu de leurs frères, redoublait l'enthousiasme de la foi nouvelle et se déposait dans des tombeaux sur lesquels on célébra bientôt le sacrifice, et dont la forme se révèle encore, en mémoire de ces premiers temps, dans la construction des autels de nos temples. La clarté des lampes, toujours nécessaire en ces lieux souterrains, est également rappelée par les cierges qu'allume pour la moindre de ses cérémonies l'Église, fière de rappeler ses premiers jours. Bientôt, diverses peintures furent essayées sur ces tombes, dont le nombre devint indicible. Les portraits de plusieurs saints, entre autres de saint Paul, à la tête élevée, et de saint Pierre, à la touffe de cheveux sur le front, ce type même de la tête du Christ, que la première école italienne a généralement suivi, y furent pris, dit-on, et conservés jusqu'à nous. L'ancre, emblême de l'espérance, la couronne, signe du triomphe, s'y unirent au mot grec *ιχθυσ* (*poisson*), symbole mystérieux de la croyance encore cachée. Il est à remarquer, en effet, que les lettres de ce mot, prises successivement, sont les initiales de Ιησουσ-Χρισθοσ Θεου Υιοσ Σωτηρ, (*Jésus-Christ*, *fils de Dieu*, *sauveur*). Peu à peu et avec intermittences sui vant le caractère et les croyances de chaque empereur, ces réunions continuèrent ainsi dans les cryptes, ou dans les maisons des familles converties, jusqu'au commencement du IVe siècle, moment où Constantin, que la

protection par lui donnée à l'Église a fait surnommer le *grand*, embrassa ouvertement le christianisme et lui conféra dès-lors officiellement sa liberté.

Où allait s'établir ce culte ainsi reconnu? Les temples délaissés par le paganisme à l'agonie, offraient bien leurs riches portiques. Mais, l'image de Jésus pouvait-elle bien succéder à celle d'Apollon, et la vierge Marie pouvait-elle entrer jamais dans le sanctuaire de Vénus?.. D'un autre côté, ces édifices dans la construction desquels le luxe et le mystère avaient eu plus de part que la charité, mot presque inconnu alors, semblaient par leurs dimensions avoir pieusement songé aux Dieux, mais complétement oublié les fidèles. Une autre sorte d'asile fixa bientôt le choix des évêques.

Il existait dans les villes romaines des bâtiments servant à la fois aux assemblées de commerce, à la vente de certaines marchandises et, surtout, à la plaidoirie de quelques causes, commerciales probablement. A raison de cette destination publique, à raison surtout peut-être de cette destination judiciaire, ces édifices se nommaient *maisons royales* (1) ou, selon l'idiôme grec, alors introduit en Italie, *basiliques*. Leur construction formait un rectangle dont deux rangs de colonnes marquaient le milieu dans le sens de sa longueur. Là se mettait l'auditoire. Vers l'extrémité, un espace restait libre dans toute la largeur, pour les lecteurs et les avocats. A la ligne où finissait le carré long, un enfoncement en forme de conque, ouvert par une arcade, ou *abside*, comme le grec disait encore, voyait placé à son entrée le siége du juge.

L'église était toute faite... A la place du juge, le prêtre officia, ou s'assit l'évêque qui présidait aux prières. Le lieu où parlaient les avocats fut occupé par les clercs et les chantres, et l'auditoire, sans rien déplacer, n'eut qu'à se mettre à genoux.

Elargissez la conque dont nous venons de parler, vous aurez le chœur de nos églises actuelles : allongez de chaque côté l'enceinte *des avocats*, vous aurez les bras de la croix ou transsepts : enfin, dans la double ligne de colonnes, on trouvait les bas-côtés. Voilà les premières églises chrétiennes; leur nom d'emprunt a été consacré par cette noble adoption, et la poésie même se plaît de nos jours à nommer *basiliques* nos cathédrales les plus renommées.

(1) A Angers même, le lieu où siégeait le présidial et où se tient aujourd'hui le tribunal de commerce, se nommait *Palais-Royal*, avant la Révolution. — V. Péan, p. 186.

Un changement bien important se fit, toutefois, remarquer presque immédiatement dans les lieux où s'établirent les assemblées chrétiennes. Ce fut la substitution des arcades aux architraves que le paganisme avait fait régner sur ses colonnades; où se trouvait le plafond, on vit naître la voûte. Quelle que soit la cause d'un fait aussi notable, cette forme nouvelle se montre avec l'art chrétien, fournit la base de l'architecture byzantine, et après s'être conservée en plein-cintre jusqu'au XIIe siècle, allongée en ogive gracieuse pendant les trois siècles suivants, entourée successivement des ornements légers de la Renaissance, ou des colonnades froidement majestueuses de Louis XIV, elle domine encore les constructions religieuses que l'on tente de nos jours.

Les souvenirs de la basilique romaine unis aux inspirations de l'art oriental, se consacrèrent dans le sixième siècle par l'inauguration de la célèbre église de Sainte-Sophie, incendiée en 532 et immédiatement rebâtie, sous Justinien Ier, par Anthénius de Tralles, puis, par Isidore de Milet. La magnificence de ce temple porta son nom dans les contrées les plus reculées. Nos aïeux entendirent bientôt vanter les riches colonnes aux chapiteaux d'airain argenté, le pavé de marbre et de porphyre, les pierreries et la mosaïque des voûtes, la toiture en tables de marbre, le dôme brillant de mille lampes toujours ardentes, les magnifiques proportions, surtout, de cette église qui fixait l'art de la foi nouvelle et qui fut presque alors pour les chrétiens, ce que le temple de Salomon avait été pour les enfants d'Israël. Partout, on voulut emprunter quelque forme, quelque ornement au saint édifice de Constantinople; les artistes, les guerriers voyageurs révélèrent à l'Occident ses colonnes et ses voûtes hardies...

On imita comme on put. De petits matériaux parurent d'abord suffisants pour la construction des arcades. On fit des colonnes sans chapiteau, ou, pour en tenir lieu, on mit un lourd cône tronqué renversé, sur lequel un ornement bizarre était grossièrement peint ou sculpté. Les fenêtres ressemblèrent à des meurtrières...

Nous ne dirons pas par quelles successives améliorations cette architecture, alliant les inspirations de Rome aux modèles de Byzance renouvelée de croyance et de nom, *romano-byzantine*, en un mot, arriva au développement dont l'église Saint-Martin nous montre un exemple. Soyez plutôt maçon!... nous crierait le lecteur excédé de fûts, d'arceaux, de grand, de petit et de moyen appareil. Nous nous contenterons d'avoir indiqué le

point de départ, et de remarquer dans le monument que nous avons sous les yeux, la route parcourue jusqu'au milieu du IXe siècle, priant ceux qui voudraient suivre plus loin les destinées du plein-cintre, d'interroger, s'ils n'ont mieux, la notice de ce livre, qui concerne l'église de la Trinité.

Nous devons toutefois ajouter que la tour carrée et le chœur de Saint-Martin ne sont plus ceux construits par l'impératrice Hermengarde. Foulques Nerra ne pouvait manquer de remédier à l'abandon qui, dans le Xe siècle, par suite sans doute de la croyance à la fin du monde annoncée pour l'an mil, avait privé cette église de toute réparation. Il édifia la tour massive qui nous reste et commença la reconstruction du chœur, vers l'année 1020. Le roi René acheva son œuvre, en ayant soin, toutefois, de se conformer au style qui avait déjà présidé à la réfection de la tour. On doit remarquer dans la voûte de ce chœur, des trous symétriquement disposés en triangle et contenant des vases de terre grise d'un pied de long sur un peu plus de largeur à leur orifice. On ne peut voir dans leur présence qu'un procédé d'acoustique dont les théâtres de Grèce et d'Italie recevaient, disent Pline et Vitruve, de fréquentes applications.

L'heureux passage du premier jour de l'an mil et le respect pour la royale fondatrice de ces murs, ne furent peut-être pas les seuls motifs qui pressèrent Foulques Nerra de rebâtir somptueusement cette basilique. Notre comte Ingelger y avait déposé vers la fin du IXe siècle un trésor d'un bien grand prix pour ce temps.

La bravoure de ce premier de nos comtes héréditaires avait déterminé les habitants de Rouen à chercher dans notre ville un refuge pour les reliques de leurs saints, Laud et Ronfare. Ce fut également à son courage que s'adressèrent les Tourangeaux pour rentrer en possession du corps de saint Martin, porté à Auxerre dans la crainte des Normands qui venaient de massacrer cent vingt moines de Marmoutiers. Les Auxerrois étaient si fiers et si heureux de ce dépôt, que, manquant à toute justice, ils refusaient de le rendre. Il faut avouer aussi que les reliques de saint Martin étaient bien autrement puissantes que celles de saint Germain dont s'était jusques-là glorifiée cette ville! C'est ce qu'établirent clairement les moines de Tours, auxquels l'évêque ne voulait pas donner une assez large part sur les sommes perçues pour prières, bénédictions et attouchements à la châsse de leur saint. Ils mirent un lépreux entre les châsses des deux bienheureux. Le côté tourné vers saint Martin guérit, et celui qui

touchait saint Germain resta malade : il fallut alors retourner le patient de manière que, l'autre côté ayant regardé saint Martin à son tour, il put bientôt s'en aller complétement sain. Les moines avaient donc clairement raison en voulant une forte part du produit.....

Les habitants de Tours, qui réclamaient leur bien, avaient de meilleurs droits encore, et Ingelger vint les expliquer aux Auxerrois, à la tête de six mille hommes. Ainsi harangué, l'évêque Aunarius entendit raison, quoique avec peine ; il fallut renoncer à la possession du grand saint dont la présence avait été à la fois si édifiante et si productive!...

La châsse reprend le chemin de la Touraine : l'armée d'Ingelger est devenue une escorte de triomphe. Le cortège cotoie la Loire au milieu des chants et des prières : il voit de loin le peuple ravi tomber à genoux sur la rive opposée... Voici Tours!.. Un immense cri de joie s'élève de la cité. Les cloches, récentes alors dans notre pays, s'élancent à toute volée. La châsse est rétablie sur l'autel, et Ingelger entouré d'une reconnaissance plus vive que s'il avait sauvé la ville tout entière. On lui devait une récompense. Elle participa de la nature du bienfait. « Ceux de Tours, dit Hiret, » auteur qui écrivait au commencement du XVIIe siècle, donnèrent un des » bras de saint Martin à Ingelgerius, qui l'apporta à Angers et le donna » aux chanoines *de saint Martin dudit Angers*. Ils donnèrent aussi une » *chanoinerie* en l'église de Saint-Martin de Tours à Ingelgerius et à tous » les successeurs contes d'Anjou. » Fidèle, même après sa mort, au saint pour lequel il s'était montré si dévoué, Ingelger vit sa dépouille, apportée de Châteauneuf, lieu où le comte Eudes avait reçu son dernier soupir, confiée au temple dont son courage avait accru les richesses et la renommée.

Nous ne savons si dans la suite la relique précieuse apportée par notre vaillant comte aurait subi une division; mais, d'après Péan de la Tuilerie, le *pouce* seul de saint Martin se trouvait dans l'église, un peu avant la Révolution. Il paraît aussi que la ferveur apportée par nos comtes à orner cette basilique qu'ils nommaient leur *sainte chapelle*, avait un peu déchu alors, car cet auteur, si facilement admiratif, se contente de déclarer *assez propres* des autels construits de son temps. Au milieu de ce déclin de la croyance, le témoignage de l'art s'est conservé jusqu'à nous. Sa pureté et sa rareté ne commandent-ils pas d'assurer son avenir? Nous insisterions pour le prouver mieux encore, si les voix savantes de MM. Mérimée, de Caumont, Bodin, Godard et Bourassé, en parlant avant nous, n'avaient sur ce point commandé notre silence.

Nous ne quitterons pas ces lieux, sans jeter nos regards sur un édifice bien différent de celui-ci, mais également déshérité de ses chants et de ses splendeurs d'autrefois.

Cette maison qui occupe la partie opposée de la place et qui contient l'imprimerie d'où sortent chaque jour les feuilles du *Précurseur*, fut longtemps connue à Angers sous le nom de *Maison des Arts*. Elle avait mérité ce titre dès le dernier siècle, par les leçons de philosophie, de réthorique et de grammaire qui y étaient instituées. Pendant la Révolution, on sembla consacrer ce passé intellectuel par le nom de rue *du Génie* donné, en 1791, à la rue *haute Saint-Martin*, qui s'enfuit à notre droite. En 1817, la *Maison des Arts* mérita un baptême nouveau. Des dissentiments auxquels les événements politiques n'étaient pas complétement étrangers, avaient rendu trop peu homogènes les éléments de la société philharmonique qui se réunissait alors à la Mairie actuelle. Une nouvelle institution, fondée dans le même but, fit reconstruire cet édifice. La musique devait être le principal; la danse devait la suivre et rester l'accessoire. La réception de trop nombreux abonnés, la tiédeur qui en résulta chez quelques exécutants, cet esprit d'indifférence et même de division, qui, nous ne savons trop pourquoi, souffle depuis quelques années sur les arts et les plaisirs de tant de nos cités, amenèrent peu à peu le péril, puis l'éloignement, puis, enfin, le silence dans ces vastes salles où se sont passées tant de belles soirées de notre jeunesse. Nous avons entendu là Romagnesi, Baudiot, Lafont, Ernst, Brod et Franchomme. Un digne élève de Baillot, M. Cauville, s'est, dans ce lieu même, implanté parmi nous. De jeunes Angevins y ont essayé des accords qui devaient plus tard les lancer dans la voie artistique. Valère, le *Richard* du *Freischüts* de l'Odéon, y fit entendre ses premiers accents. Mlle Bianchi chante à la *Scala*. Journée et Mme Melchior (Mlle Cauville), professent parmi nous; Clavel professe au Conservatoire! Lenepveu a paru, non sans distinction, dans l'orchestre des Italiens, et G. Duperray y tient l'emploi de premier violon. Hélas! ces noms dont quelques-uns comportent tant d'avenir en d'autres lieux, ne sont-ils donc que du passé parmi nous? O mes concitoyens, la maison des Arts a-t-elle perdu son nom pour jamais? La Politique, souvent ange gardien, bien souvent ange des ténèbres, aura-t-elle, sans restauration possible, détrôné l'Harmonie? Ah! ce serait un bien beau jour pour Angers, celui où l'on verrait, d'un côté, repousser loin de la noble basilique ces piles ignobles de bois de chauffage, et, de l'autre, rétablir dans la maison des Arts le lustre des fêtes et l'estrade des accords!

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith. Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

ABORDS DE LA TRINITÉ.

Angers, Cosnier & Lachèse, Editeurs.
Nantes Charpentier Père, fils & Cie.

LA TRINITÉ.

L'église de la Trinité n'est pas de celles dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Issue, pour ainsi dire, de l'abbaye de Sainte-Marie du *Ronceray*, sa voisine, elle doit en partie sa construction à la splendeur de ce monastère, dont la renommée avait en peu d'années attiré dans la *Doutre*, des habitants assez nombreux pour motiver l'établissement d'une paroisse nouvelle. Longtemps, dans les solennelles occasions, elle s'est plue, en fille reconnaissante, à prendre le nom de son origine, car, à la fin du siècle dernier, le pasteur de cette église s'appelait aux assemblées synodales, curé de *Sainte-Marie* angevine.

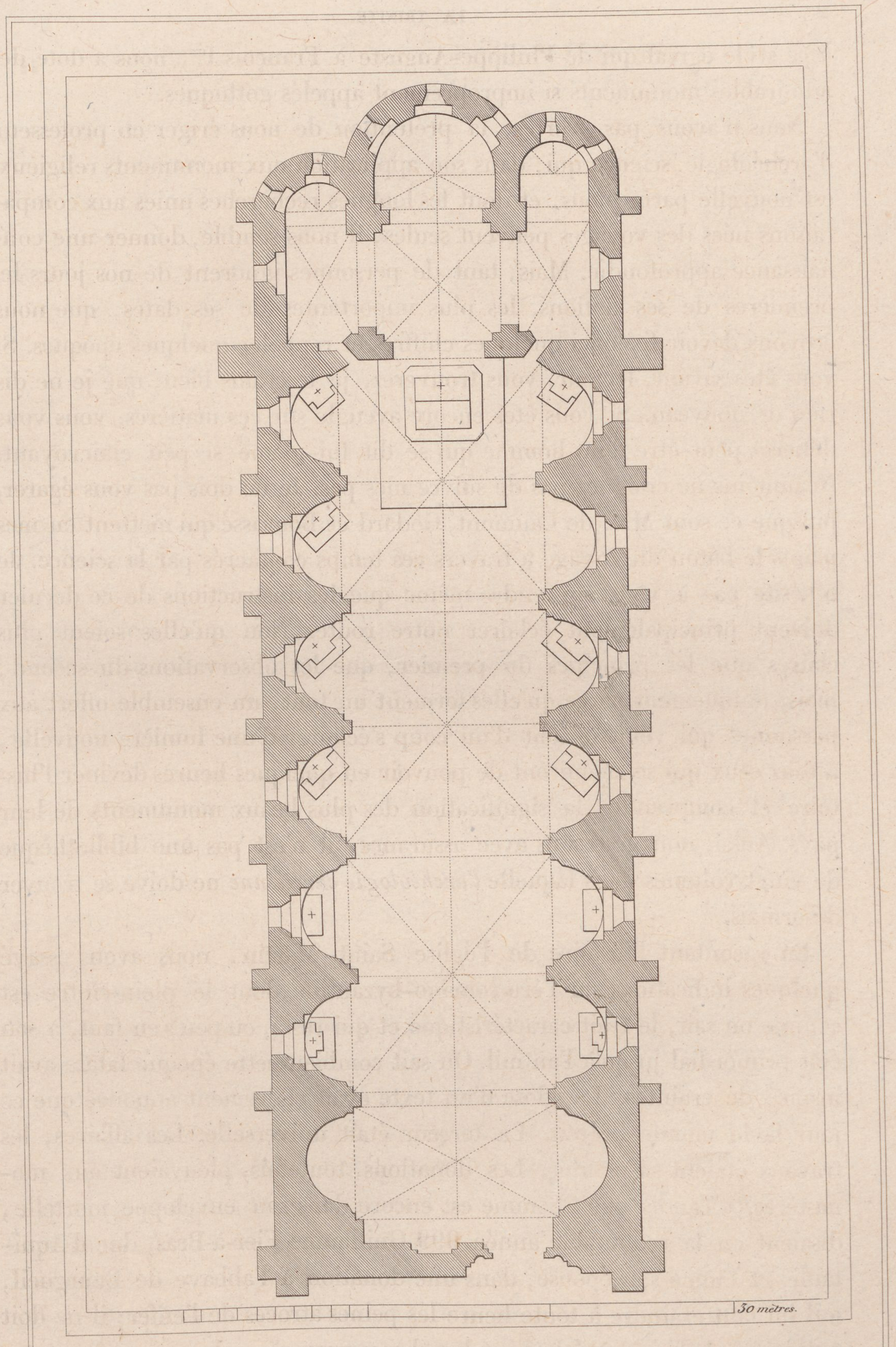
Sainte-Marie, dite plus tard Notre-Dame du Ronceray, fut fondée, vers le milieu du Xe siècle, sous Louis IV, dit d'Outre-mer, par le comte Foulques le Bon, prédécesseur de Geoffroi Grisegonelle. Ce monastère devant nous occuper plus tard, nous ne parlerons ici que de la Trinité, bâtie en 1092 selon les archives, et au cours du XIIe siècle seulement, d'après MM. Mérimée et de Caumont

Si l'on examine cette église à l'extérieur, du lieu, par exemple, où notre dessinateur s'est placé, on voit le plein-cintre seul marquer ses ouvertures. Mais, si on pénètre dans sa nef, si, surtout, on porte les yeux sur l'arcade, ou abside, qui donne entrée dans le chœur et dont les moulures peuvent frapper par leur singularité, on voit l'ogive se dessiner bien nettement dans cette partie. Cette alliance n'est pas sans un grand intérêt pour l'artiste. Elle indique la transition du style romano-byzantin qui, plus ou moins parfait, régnait depuis le commencement des églises chrétiennes,

à ce style ogival qui de Philippe-Auguste à François Ier, nous a doté des admirables monuments si improprement appelés gothiques.

Nous n'avons pas, certes, la prétention de nous ériger en professeur d'archéologie, science qui, dans son application aux monuments religieux, est nouvelle parmi nous, et dont les longues recherches unies aux comparaisons nées des voyages peuvent seules, il nous semble, donner une connaissance approfondie. Mais, tant de personnes ignorent de nos jours les premières de ses notions, les plus importantes de ses dates, que nous croyons devoir fixer ici quelques chiffres et rappeler quelques époques. Si vous êtes savant, lecteur, vous trouverez, je le crains bien, que je ne dis rien de nouveau. Si vous êtes encore aveugle sur ces matières, vous vous défierez peut-être d'un homme qui se dit lui-même si peu clairvoyant. Néanmoins ne craignez pas de suivre mes pas. Je ne dois pas vous égarer, puisque ce sont MM. de Caumont, Godard et Bourassé qui mettent en mes mains le bâton du voyage à travers ces temps consacrés par la science. Je n'hésite pas à vous apprendre même que les instructions de ce dernier doivent principalement éclairer notre route. Non qu'elles soient plus claires que les principes du premier, que les observations du second, mais, uniquement parce qu'elles forment un tout, un ensemble offert aux personnes qui veulent tout d'un coup s'éclairer d'une lumière nouvelle, à tous ceux qui se réjouiront de pouvoir en quelques heures deviner l'histoire et comprendre la signification des plus beaux monuments de leur pays. Aussi, nous le disons avec assurance, il n'est pas une bibliothèque de vingt volumes dans laquelle *l'archéologie chrétienne* ne doive se trouver désormais.

En racontant l'histoire de l'église Saint-Martin, nous avons essayé quelques indications sur l'ère romano-byzantine dont le plein-cintre est comme on sait, le trait caractéristique et qui resta, ou peu s'en faut, à son état primordial jusqu'à l'an mil. On sait combien cette époque fatale avait inspiré de craintes. La glose d'un texte avait clairement annoncé que ce jour là le monde finirait. La terreur était universelle. Les affaires, les travaux étaient suspendus. Les donations, toutefois, pleuvaient aux monastères. « Tandis que l'homme est encore dans son enveloppe mortelle, disaient en la redoutable année 999 Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine, et Emma son épouse, dans une donation à l'abbaye de Bourgueil, « il lui faut craindre à toute heure les peines atroces de l'enfer; il ne doit » donc pas balancer à échanger les choses passagères de ce monde contre » les biens éternels.» « C'est pourquoi, nous donnons, etc., etc. »



Lith. Cosnier et Lachèse, Angers.

LA TRINITÉ.

Lorsque le premier jour de l'an mil eut paisiblement achevé son cours, lorsque la sombre prophétie qui avait effrayé tant de croyans et, peut-être aussi, inspiré tant d'habiles, fut mise au rang des vaines menaces, les têtes se relevèrent, les esprits se raffermirent et comme, désormais, il n'y avait plus raison pour que le monde finît prochainement, on calcula et on travailla en conséquence. Nos arts et nos sciences étaient alors confinés dans les cloîtres, aussi l'architecture religieuse, presque la seule pratiquée alors, dut-elle profiter principalement des améliorations qui furent essayées. La construction se montra plus régulière et formée de meilleurs matériaux. Le chœur s'agrandit: le transsept s'éloigna de l'abside. Souvent les nefs latérales se prolongèrent autour du chœur; d'autrefois des chapelles entourèrent le *chevet* de l'église, par allusion à la couronne du Christ, ou au nimbe qui luit sur sa tête. A cette époque également les églises commencèrent à élever sans exception leur chœur vers l'Orient, soit afin de recevoir les premiers rayons du soleil, soit, plutôt, pour que les fidèles eussent, en priant, leurs regards tournés vers la contrée qui fut le berceau du Christianisme. Cette époque *secondaire* de l'art byzantin, à la fin de laquelle commence la construction de la Trinité, devait bientôt être marquée par une forme nouvelle qui renfermait en elle seule tout un nouveau système d'architecture; nous voulons parler de l'arc en tiers-point, ou ogive.

La naissance de l'ogive a donné lieu à bien des recherches, à plus d'un système. Attribuée d'abord à l'Orient et apportée, disait-on, par les chevaliers revenant de la croisade, empruntée, a-t-on également soutenu, aux monuments mauresques, cette forme gracieuse est généralement restituée aujourd'hui à l'art chrétien qui l'inspira. Ecoutons M. de Montalembert nous dire comment, au milieu des récits des croisades et de la ferveur nouvelle, qu'ils donnaient aux églises reconstruites de toutes parts le soin d'attester à l'avenir, les artistes chrétiens durent rencontrer cette forme noble et gracieuse, longtemps cachée aux calculs de la science et un jour révélée aux ardeurs de la foi. « Les vastes basiliques des siècles précédents, dit-il, leur paraissent trop nues, trop lourdes, trop vuides, » pour les nouvelles émotions de leur piété. Il faut à cette vive flamme de » la foi le moyen de se transformer en pierre et de se léguer ainsi à la » postérité. Il faut aux pontifes et aux architectes quelque combinaison » nouvelle qui se prête et s'adapte à toutes les nouvelles richesses de l'esprit catholique; ils la trouvent en suivant ces colonnes qui s'élèvent vis-

» à-vis l'une de l'autre dans la basilique chrétienne, comme des prières
» qui, en se rencontrant devant Dieu, s'inclinent et s'embrassent comme
» des sœurs; dans cet embrassement ils trouvent l'ogive. Par son appari-
» tion, qui ne devient un fait général qu'au XIIIe siècle, tout est modifié,
» non pas dans le sens intime et mystérieux des édifices religieux, mais
» dans leur forme extérieure. Au lieu de s'étendre sur la terre, comme de
» vastes toits destinés à abriter les fidèles, il faut que tout jaillisse et s'é-
» lance vers le Très-Haut. La ligne horizontale disparaît peu à peu, tant
» l'idée de l'élévation, de la tendance au ciel domine. A dater de ce mo-
» ment, plus de cryptes, plus d'églises souterraines; la pensée chrétienne,
» qui n'a plus rien à craindre, se produira tout entière au grand jour »

Si, en traitant le même sujet, Mérimée s'appesantit particulièrement sur la facilité et les propriétés de construction de l'ogive, ses considérations n'infirment en rien ce que dit si poétiquement de son origine l'auteur de la vie de sainte Elisabeth. Châteaubriand, de son côté, peint un sentiment bien vrai en exprimant l'analogie de certains aspects des hautes forêts avec celui des églises qui naquirent alors. « Ces voûtes ciselées en
» feuillages, dit-il, ces jambages qui appuient les murs et finissent brus-
» quement comme des trônes brisés, la fraîcheur des voûtes, les ténèbres
» du sanctuaire, les ailes obscures, les passages secrets, les portes abaissées,
» tout retrace les labyrinthes des bois dans les églises gothiques; tout en
» fait sentir la religieuse horreur, les mystères et la divinité. »

Cette belle description ne peut évidemment s'appliquer qu'aux églises ogivales, ou comme l'auteur le dit lui-même, aux églises *gothiques*. Ce dernier mot, parfaitement impropre dans ce sens, mais parfaitement consacré, selon les expressions de Victor Hugo, a vu sa signification diamétralement changée par l'admiration de tous. Lorsqu'au XVIe siècle naquit en France cet élégant pastiche architectural qui constitue l'art de la Renaissance, le dédain pour les constructions plus sévères des siècles précédents paraît leur avoir fait donner le nom de *gothique*, ou barbare et sans goût: on ne saurait, en effet, admettre que l'ignorance ait pu attribuer alors aux Goths une forme de construction née 600 ans après leur passage. On se mit du même coup à appeler lettres *gothiques* les caractères latins du moyen âge. Appliqué aux églises, ce mot s'est ennobli des hommages de nos plus grands écrivains. Il résume en lui un double sentiment de respect et de poésie. Ainsi fixé, nous nous garderons de le proscrire. Nous l'adoptons comme tout le monde, ainsi que dit encore l'auteur de *Notre-*

Dams de Paris, « pour caractériser l'architecture de la seconde moitié du » moyen âge, celle dont l'ogive est le principe, qui succéda à l'architec- » ture de la première période, dont le plein-cintre est le générateur. »

C'est donc, on le voit, l'origine de cette magnifique époque de l'art religieux en France, que nous apercevons dans les arcades lourdes encore de la Trinité. Sans doute, cette ogive n'est pas encore le *style ogival* qui se compose d'un ensemble de colonnettes, de nervures, de larges fenêtres à meneaux couronnés de trèfles, de clochetons et de pendentifs tout à fait étrangers à cette église. Mais nous avons déjà le trait saillant d'une physionomie qui se complétera bientôt.

Pendant le XIIe siècle, cette transition s'accomplit et le style romano-byzantin achève d'expédier. Le XIIIe siècle, pendant lequel règne le style ogival primitif ou à *lancettes*, allonge en *fer de lance* les élégantes fenêtres de ses monuments. Nous dirons à la fois sa fécondité et ses merveilles en nommant les cathédrales de Cologne, Chartres, Saltzbourg, Paris (façade de Notre-Dame), Bruxelles (Sainte-Gudule), Yorck, Amiens, Burgos, Tolède, Reims et Beauvais. Nous pouvons citer encore une partie de la royale église de Saint-Denis et de la cathédrale de Strasbourg, la cathédrale de Rouen non loin de nous, l'admirable chœur de la cathédrale du Mans, chez nous même, les ruines de l'église Toussaint.

Pendant le XIVe siècle, l'ogive des fenêtres s'élargit et se divise par des meneaux de pierre surmontés de trèfles et de rosaces. Ces formes rayonnantes firent nommer style ogival secondaire ou *rayonnant*, celui de cette époque. Les ornements, les frontons aigüs nouvellement élevés au dessus des portails, s'exécutèrent alors avec une perfection que n'avait pas atteinte le siècle précédent. La grande nef de la cathédrale de Tours, de notables portions de celles d'Amiens, Bourges, Reims et Aix-la-Chapelle disent si cet éloge a rien d'exagéré.

Enfin vint le XVe siècle; c'est le style ogival tertiaire; on l'appelle, selon les circonstances, *flamboyant, fleuri* et *panaché*. Tous ces mots qui peignent le luxe et l'*effet*, nous disent que l'élégance s'accrut encore, le travail devint plus exquis, les colonnes plus légères. Mais, si déjà dans le XIVe siècle le style grave et imposant de la première époque ogivale n'était pas resté sans atteinte, ici la gloire de l'artiste fut encore bien plus vivement cherchée que ne fut suivie l'inspiration du fidèle. Les constructeurs devenus laïcs, de moines qu'ils étaient jadis, ne cédaient plus guères qu'à des motifs de ce monde et ne se payaient plus volontiers en absolutions. On eut des peines inouïes à

terminer la cathédrale de Tours, bien que les quêtes fussent incessantes et que le pape Eugène IV eût institué des indulgences pour ceux qui visiteraient cette église à certains jours, en faisant un don. D'un autre côté, le refroidissement de l'enthousiasme religieux que le grand mouvement du XIIIe siècle avait fait naître, amena dans les formes le changement que nous venons de signaler. Les temples, les chapelles devinrent ravissants de grâce et de délicatesse, d'imposants qu'ils étaient autrefois; ils étonnèrent par les détails plutôt qu'ils ne frappèrent par l'ensemble, ils surent exciter l'admiration plutôt que faire ployer le genou de l'assistant. Les colonnes, devenues colonnettes, s'amoindrissent bientôt et deviennent de simples nervures sculptées avec un talent féérique sur les lourds piliers de la nef. Les arcades des portes se surbaissent; les meneaux des fenêtres se contournent de manière à dessiner une sorte de fleur de lys ou plutôt une flamme que le vent divise et agite, d'où le nom de *flamboyants* qui leur fut attribué. Les pendentifs, stalactites de pierres dont la délicatesse ferait craindre à chaque instant la chute, descendent des voûtes avec une grâce indicible. Les tours s'élèvent moins haut que par le passé; une pyramide, une coupole remplace les flèches aigües du siècle précédent. Mais ces monuments se couvrent de sculpture et font dire à Henri IV regardant la cathédrale de Tours, qu'il faudrait un étui pour protéger de tels chefs-d'œuvre. C'est alors aussi que se répand l'usage des clochers pyramidaux en bois, couverts d'ardoises, dont la pointe aigüe perce en tous lieux les bocages de nos contrées et nous montre le ciel à chaque pas de notre voyage.

Vers la fin du XVe siècle se manifeste un ornement charmant, les festons trilobés inscrits dans les arcades des portes et des fenêtres. Une ancienne chapelle du château de Baugé en offre un exemple remarquable (1). On aperçoit visiblement dans ces formes délicates mais sans élan, l'annonce du siècle de luxe et d'élégance toute mondaine et galante de la Renaissance, au sein duquel devait naître Chambord, mais dont l'ogive devait à peine passer les premières années.

Le grand portail et les tours jumelles de la cathédrale de Tours; la façade ouest de la cathédrale de Nantes; le portail de Sainte-Radegonde de Poitiers; le grand portail et plusieurs parties de la cathédrale de Rouen,

(1). Elle forme aujourd'hui le bureau du lieutenant de gendarmerie. On trouve ce même ornement, mais *extérieur* à l'ogive qui le supporte, dans la chapelle de la reine Yolande, cour du château d'Angers.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes

INTÉRIEUR DE LA TRINITÉ.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie.

ainsi que la rose des transsepts de la tour de Saint-Ouen, de la même ville; la façade de la Trinité, de Vendôme, sont les principaux monuments du XVe siècle que nous croyons utile de citer ici.

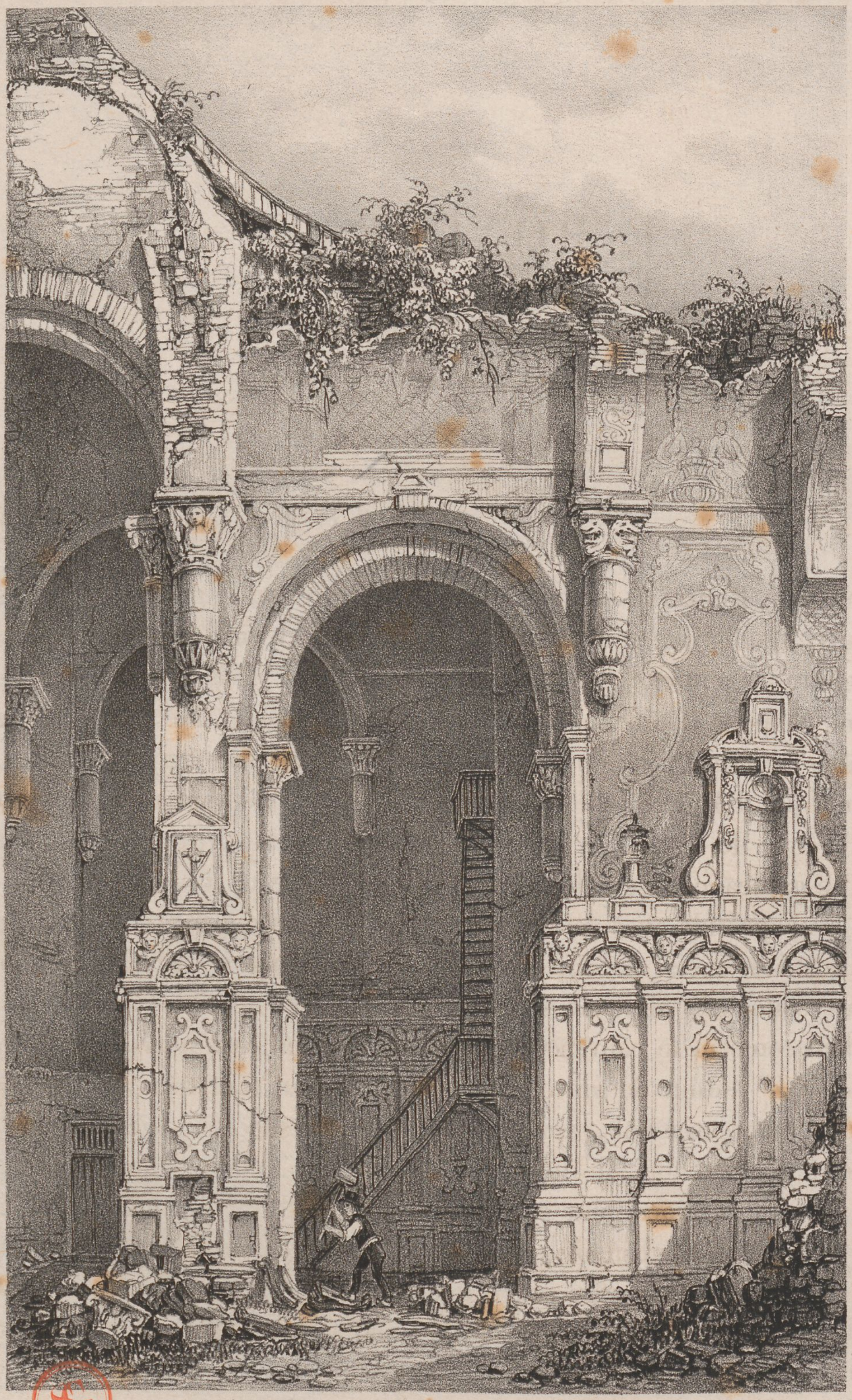
Là s'arrête l'art chrétien! il disparaît avec l'ogive. François Ier, Henri IV, Louis XIV ont, sans doute, bâti de belles églises; celle du Hâvre, les chapelles du collège de la Flèche et du château de Versailles, sont là pour l'attester. Mais, le même sentiment n'y habite plus : on est toujours tenté d'y chercher la porte qui doit donner passage vers la lice des carrousels ou la salle des réceptions...

Nous désirons que le lecteur ne nous en veuille pas de cette longue digression sur les promesses, si promptement réalisées, de l'ogive naissante que notre église de la Trinité présente à ses regards. Désormais, nous ne quitterons plus notre sujet, et c'est dire qu'il ne nous occupera pas longtemps. La Trinité, en effet, ne rappelle rien de bien digne de souvenir. Il ne faut pas omettre, toutefois, d'y jeter les yeux sur un escalier tournant du XVIe siècle, situé au fond de l'église, et sur un buste du sculpteur Walter, rappelant les traits du vénérable abbé Gruget, curé de cette paroisse de 1784 à 1840. Il ne faut pas ignorer non plus que Jean de Lespine, architecte, né à Angers, constructeur du château du Verger, de l'hôtel de la rue du Figuier, dit hôtel d'Anjou, et de la charmante tour qui sépare les deux flèches de Saint-Maurice, a, dans le XVIe siècle, édifié également la tour octogone que ce dessin a reproduite.

Nous pourrions aussi donner un long récit des discussions et motions que fit retentir en ce lieu le club de l'Ouest, dit des *Défenseurs des droits de l'homme*. Tandis que l'église Saint-Aubin donnait asile au club de l'Est, remarquable par ses talents et ses lumières, offrant encore à nos souvenirs les noms de Benaben, Maillocheau, Talot, Piquelin, Maslin, Larevellière, Larevellière-Lepeaux et Viger, noms bien connus à l'Anjou, quelques-uns à la France, ce dernier rappelé dans le *Banquet des Girondins* par la plume de Charles Nodier, le club de l'Ouest, se réunissait au *Bon Pasteur*. Il se composait des *avancés* du temps, et ce temps était celui de la Terreur... Après avoir obtenu la dissolution du club de l'Est, il fut établi à la Trinité par les représentants Hentz et Francastel, le 23 mars 1794. Raconter les séances de cette assemblée est un soin inutile pour quiconque a lu l'histoire de cette sombre époque, et nous profiterons de cette exemption avec l'empressement le plus sincère.

Comme tant d'autres églises, la Trinité est pressée par des bicoques charmantes en dessin, mais fort laides en nature. Si Dieu chassa les marchands du temple, nos édiles sauront, il faut l'espérer, les éloigner prochainement des parois. Il le faut pour l'aspect : il le faut pour la convenance. La pierre qui, d'un côté, reçoit le parfum de l'encens, ne doit pas, de l'autre, servir de support à la chandelle et au cirage. La circulation aussi, profitera grandement de ce soin, car vous voyez combien est peu dégagée l'ouverture de la rue du Godet qui conduit à l'ancien monastère du Ronceray.

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith. Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

RUINES DE L'ÉGLISE DU RONCERAY.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, fils & Cie

LE RONCERAY,

(ÉCOLE D'ARTS ET MÉTIERS).

Le nom du Ronceray est nouveau, car il ne remonte guères qu'à trois cents ans, tandis que ce lieu peut invoquer treize siècles de souvenirs. Bourdigné nous apprend, en effet, que dès 512 (1), il existait en cet endroit une chapelle dédiée à Marie, dans laquelle saint Melaine, évêque de Rennes et *grand conseiller du roi*, officia en présence de saint Aubin, depuis évêque d'Angers, de saint Mars, évêque de Nantes et de saint Victor, évêque du Mans. Ces quatre prélats revenaient du premier concile de l'église gallicane, assemblé à Orléans par ordre de Clovis. Saint Melaine y avait présidé avec éclat. Passant par Angers pour retourner à son siége, il dit une messe à Sainte-Marie et présenta une hostie à chacun de ses saints collègues. Mars ne se jugeant pas assez pur pour communier, cacha dans son sein le pain sacré, qui s'y changea en «un horrible serpent »qui s'était lié autour de son corps, dont de paour tout tremblant cheut »pasmé.» Heureusement, après s'être confessé successivement à saint Aubin et à saint Victor, il dut retourner à saint Melaine, dont la bénédiction fut assez efficace pour rendre à l'hostie sa forme première.

Ceci en langage ordinaire, veut dire évidemment que saint Mars, en faisant de l'hostie un usage autre que celui consacré, avait commis une faute dont il dut demander l'absolution; on sait, en effet, que, dans les légendes, le serpent n'est autre chose que l'image du péché.

(1) 511, d'après M. Godard.

Mais cette offrande ne termina pas seule le sacrifice célébré par saint Melaine. De vieux écrits analysés par Paschal Robin, apprennent que l'évêque distribua aux assistants des *eulogies*, ou pains bénits, largesse qui fit donner à cette église le nom de *Sainte-Marie-de-la-Charité*.

Il paraît que trois siècles plus tard, le modeste édifice, loin de tomber en oubli, avait accru sa renommée, car Foulques le Bon, petit-fils de notre brave Ingelger et devenu comte d'Anjou en 938, fit choix de ce lieu pour bâtir un monastère de filles nobles. Une fondation due à Foulques ne pouvait manquer de fructifier : son nom ne rappelle, en effet, que générosité, science et élégante politesse. Non, pourtant, que son urbanité ignorât l'énergie du langage, car sa réponse à Louis d'Outre-mer est bien connue. On disait vigiles dans la cathédrale de Tours. Une voix savante et mélodieuse dominait les chants du sanctuaire; le roi veut apercevoir ce chantre habile et reconnaît au lutrin notre comte d'Anjou. Il le montre à ses hommes d'armes et tous se mettent à rire de ce guerrier qui, disent-ils, chante comme un prêtre. Foulques les voit et se contente d'écrire à la hâte à Louis, cet avertissement : « Vous saurez, seigneur, qu'un prince « illettré est un âne couronné. » Il faut ajouter à l'éloge du roi que, loin de s'offenser de cette remarque un peu vive, il la déclara parfaitement juste et fut peut-être le premier à complimenter Foulques sur les répons et la vie de saint Martin, dont celui-ci, inscrit au nombre des chanoines de Tours, a enrichi notre liturgie.

Un prince aussi éclairé devait désirer que la science habitât le monastère élevé par ses ordres; aussi l'abbaye nouvelle fut-elle mise sous la règle de saint Benoît. Malheureusement, nous ne pouvons guères savoir comment, matériellement, cette fondation fut exécutée. Un autre édifice devait bientôt prendre la place des murs élevés par Foulques le Bon, ou, au moins, les absorber dans de plus vastes proportions.

Après la mort de ce comte, survenue vers le milieu du X[e] siècle, et celle du fameux Geoffroi Grisegonelle (1), arrivée en 987, Foulques Nerra prit le commandement de notre province. Nous nous réserverons de citer, en parlant de l'abbaye Saint-Nicolas, quelques-unes des innombrables constructions dont ce comte a enrichi non-seulement l'Anjou, mais aussi le Poitou et la Touraine. Toutefois, dès ce moment, nos lecteurs

(1) Voir la notice consacrée à la tour Saint-Aubin.

peuvent se faire quelque idée de la grandeur de ses œuvres, en apprenant que les voûtes splendides dont le dessin est sous leurs yeux, se sont élevées à sa voix. «Moi, Foulques, comte d'Anjou, dit l'acte de fondation, » Hildegarde, mon épouse et Geoffroy, notre fils, avons reconstruit *de la* » *base au sommet*, la basilique de la bienheureuse Vierge Marie, à la réserve » cependant de l'autel, situé dans la crypte, sous la voûte de laquelle le » bienheureux Melaine célébra jadis la sainte messe, en présence des » évêques Aubin, Victor, Laumes et Mars, crypte trop célèbre par le sa- » crilège que ce dernier fit en communiant. »

Arrivons de suite au dernier nom de notre édifice, en disant que, si l'oratoire honoré par la présence de saint Melaine fut conservé, il ne paraît pas avoir été visité souvent. Au commencement du XVI[e] siècle on s'en souvenait si peu que, selon Bourdigné, il aurait été *retrouvé* et rouvert en 1527. C'est à cette époque qu'une vierge en bronze, haute de *trois quarts de pied*, ayant été trouvée parmi les ronces qui encombraient ce lieu souterrain, l'oratoire, puis le monastère entier, prirent le nom de Notre-Dame-de-la-Ronce, et bientôt, du Ronceray (1).

De grands biens furent le partage de cette abbaye. Quatre prêtres attachés à son service, furent dotés de prés, terres, droits de toute sorte, entre autres, d'une des arches du pont de la Maine, dont le péage leur revenait. L'abbesse possédait toute la Doutre et la paroisse s'étendait jusqu'aux portes de la Cité. Nerra avait également donné au couvent des serfs, entre autres «la femme Ramois avec toute sa race, son fils Girald » excepté, et encore les serfs Bernard avec les frères Burchard et Odon, » pour faire la cuisine des religieuses. »

Hélas! les temps étaient ainsi; on faisait une fondation pieuse et on oubliait la première loi du christianisme. On élevait un temple à la charité, et on y confinait toute une lignée, comme on assigne à un domaine des animaux de labour!..

La comtesse Hildegarde, dans son zèle, s'empressa de renouveler l'acte qui avait mérité à la chapelle Sainte-Marie une partie de sa désignation. Des renseignements que nous croyons peu connus, nous apprennent qu'en mémoire de la distribution pieuse faite par saint Melaine, elle fonda pour le premier avril de chaque année, des *eulogies* abondantes qui revêtirent, il paraît, la forme de gâteaux, car elles étaient appelées par nos aïeux,

(1) L'entrée de cette ancienne chapelle sert maintenant à déposer le sable destiné à la fonderie.

fouaces de la comtesse. La superstition leur accordait une grande vertu pour préserver de l'orage et pour le *recouvrement des corps noyés.* Angevins! purs Angevins! dans la Doutre, dans l'ancienne paroisse, dans l'ancien domaine du Ronceray, se fabriquent de temps immémorial ces lourds gâteaux au nom vulgaire, que notre ville seule connaît. Vous savez bien!.. Les *rigolets* du collége! Dites!.. n'auraient-ils pas une noble origine et ne descendent-ils pas directement des eulogies de la comtesse Hildegarde?.. Nous avons deux sociétés savantes : elles pourront mieux que nous résoudre cette question.

Quelques lignes empruntées à M. Godard nous serviront à signaler les caractères principaux des beaux restes de la construction de Foulques-Nerra. « Ils se composent aujourd'hui de la chapelle de l'école, de la salle servant de lingerie et de murailles encore debout. D'après ces données, l'église des religieuses, dont les caractères architectoniques sont le plein-cintre renflé à sa base, le petit appareil irrégulier surmonté du grand, les chapiteaux feuillés, historiés bibliquement et grimacés, affectait la forme d'une enceinte à trois nefs correspondant à trois hémicycles... Le tout séparé par une nef transversale formant la croix avec les autres parties du monument. Les voûtes de l'église sont plein-cintre et séparées par des arcs doubleaux portant sur des colonnes engagées dans des pilastres. L'ensemble de la nef principale se composait de treize à quatorze travées. Les trois du côté de l'ouest étaient réservées au public; les six qui suivaient, séparées par une grille de fer, appartenaient aux religieuses; le reste formait le sanctuaire, tourné vers l'Orient; cette partie de l'édifice, en dehors, était d'architecture *reticulée* carrée et hexagone, dont on peut aujourd'hui voir les beaux vestiges. Le chevet de cette église avait une ouverture communiquant au jubé de la Trinité; on l'aperçoit encore. Il est remarquable que les bas-côtés ne tournent pas autour du chœur. »

Ce passage du monastère à l'église de la Trinité servait principalement à l'occasion d'une cérémonie bien solennelle, celle de l'installation d'une nouvelle abbesse. Nommée par le roi, celle-ci montait au grand autel et avait le privilége de porter la main sur la clef du tabernacle. Pour la prise de voile des novices, la pompe n'était pas moins grande. L'abbesse, dans cette cérémonie, prenait place sur un fauteuil placé vis-à-vis du siége épiscopal. L'évêque posait un voile noir sur la tête et un anneau d'or au doigt de la nouvelle professe. Pour continuer l'allusion à l'alliance contractée, d'anciennes religieuses, décorées en cette circonstance du nom un

peu païen de paranymphes, attachaient sur la tête de l'*épousée* une couronne de perles et de diamants. Puis on quittait l'église et commençait à jamais la vie monotone du cloître...

Cette monotonie fut, du reste, interrompue vivement certain jour que la tradition n'a pas fixé... Vers le soir, deux hommes frappent au guichet du couvent. Ils apportent à l'une des religieuses une longue caisse qui contient des meubles et des livres. On comprend que le service d'une dame noble ne peut donner lieu à la même surveillance que celui d'une petite pensionnaire. L'envoi est introduit et, après être parvenus à la chambre qui leur est désignée, les porteurs dressent la caisse contre le mur et se retirent. Quelques heures plus tard, le dernier office terminé, une jeune professe approche en palpitant de sa cellule. Elle tremble en apercevant la boîte mystérieuse; car, faut-il le dire, son contenu était... un homme!.... Après avoir de nouveau vérifié le silence du monastère et la clôture des issues, elle ouvre.... O terreur!!! la caisse, fatalement placée, a élevé le corps et tenu contre le sol la tête de son amant, et un cadavre rendu livide par l'asphyxie, s'affaisse lourdement à ses pieds... On ne dit pas si cette vestale nouvelle mourut ou devint folle d'horreur et d'effroi.

De nos jours, si des envois suspects tentaient de pénétrer au Ronceray, ce ne serait plus aux éperons qu'il faudrait prendre garde. Depuis 27 ans la maison, longtemps à l'abandon, s'est *masculinisée*. Elle avait été, sous Louis XIV, rebâtie en grande partie, comme Saint-Aubin (aujourd'hui l'hôtel de la Préfecture), Saint-Nicolas et beaucoup d'autres couvents bénédictins. Le 27 mai 1806, on y avait posé la première pierre d'une caserne de cavalerie, dont la construction avançait lentement. L'année suivante, le 18 mai, l'empereur ordonna de réaliser à Beaupreau la fondation, décrétée le 19 mars 1804, d'une école d'arts et métiers organisée à l'instar de celle de Châlons-sur-Marne. M. Molard, directeur des travaux de Châlons, fut chargé de former ce second établissement : M. Cailleau, de Saumur, fut choisi pour les travaux d'architecture. Cent soixante élèves pouvaient trouver place dans les bâtiments affectés à cet emploi. Depuis quelques années seulement l'œuvre était achevée, lorsque les troubles de 1815 firent concevoir des inquiétudes sur la sécurité de jeunes gens placés au milieu d'un pays aussi hostile et aussi arriéré. Ils étaient pour la contrée, une réunion de fils de l'*Ogre de Corse;* il se trouva même des gens assez cruels et assez lâches pour tirer à balle sur eux dans une de leurs promenades et en blesser plusieurs. Instruit de ces faits, M. le

préfet Galéazzini arrêta le 13 mai 1815, que l'école serait immédiatement transférée dans les bâtiments du Ronceray, où nous la voyons encore.

Cette école compte aujourd'hui trois cents élèves; sa réputation et la variété des travaux auxquels la théorie et la pratique s'accordent pour initier ses membres, nous empêche d'aborder ici un compte-rendu qui mériterait à tous égards le privilége de la spécialité. Menuiserie, serrurerie, tour, fonderie, ajustage, les plus importants des *métiers* en un mot, y témoignent de leur perfection par une foule de produits dont notre ville s'est enrichie ou qui se déploient dans les magasins de l'école même, aux yeux des visiteurs. Les arts n'y sont pas pour cela mis en oubli : le mérite des dessins exposés chaque année, l'indique à suffire. L'école peut aussi invoquer au loin plus d'une preuve de la pureté du goût que son enseignement inspire. Un élève que nous voyons d'ici achevant de tirer de trois tuffeaux grossièrement traversés par un pieu, la statue gracieuse d'un petit jardinier, est devenu au souffle et sous l'œil de David, le sculpteur Maindron. Pendant ce temps sortait de Châlons, l'aîné de notre établissement, un des meilleurs instrumentistes de Paris, le corniste Meifred; et Angers, à son tour, pouvait répondre à cet envoi par le talent d'un jeune élève que nous avons cru retrouver naguères dans son homonyme et parent, Baroilhet, de l'Opéra. Dans notre ville, les sciences, le dessin, la musique, comptent aussi des adeptes bien connus qui reçurent leurs premières leçons dans cette école, où quelques-uns d'eux professent à leur tour.

Parcourez ces cloîtres, restes frappants d'une ancienne grandeur; visitez ces ateliers où les calculs du mathématicien, le coup-d'œil du dessinateur, conduisent le bras du bruyant forgeron et donnent sans cesse au métier le mérite et la noblesse de l'art lui-même. Seulement, il vous faut un guide expérimenté sur ces matières, et nous ne pouvons choisir pour vous quitter un moment plus convenable.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

QUAI DU ROI DE POLOGNE.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

QUAI DU ROI DE POLOGNE.

La tradition nous semble avoir été heureusement inspirée en attachant à ce lieu le nom qu'il porte encore. Ce nom ne peut, en effet, engendrer aucune confusion. Nous avons eu parmi les comtes ou ducs de notre province, des rois de France, d'Angleterre, de Sicile, de Naples, de Chypre et de Jérusalem, et même, dans le XVI[e] siècle, un roi des Pays-Bas presque mis en possession de son royaume. Mais ce titre de roi de Pologne, appliqué à un duc d'Anjou, désigne clairement Henri III. Cette qualification vaut mieux aussi pour la mémoire de ce prince, que le souvenir du temps où il porta le sceptre de la France; car, si en Pologne son règne ne fut ni long ni brillant, il ne rappelle pas du moins les massacres religieux, la corruption rendue plus honteuse par de vains semblants de piété, et cet assassinat dont les murs de Blois portent encore témoignage.

Il le faut remarquer, à l'honneur sans doute de notre terre natale : tant que Henri, duc d'Anjou, vit ce titre allier à son nom celui de cette province, il se montra vaillant et sembla présager un heureux avenir.

Né le 19 septembre 1551, il avait reçu d'Edouard, roi d'Angleterre, les noms d'Edouard Alexandre, que bientôt sa mère, Catherine de Médicis, lui fit abandonner pour celui qu'il conserva. Nommé à l'âge de seize ans, après la mort du connétable de Montmorency, lieutenant-général du royaume, il ne tarda pas à se signaler contre les Huguenots à la bataille de Jarnac, qu'il gagna sous la direction du maréchal de Tavannes.

Cette bataille eut lieu en 1569. L'année précédente, Henri était déjà venu à Angers, accompagné de quatre cents chevaux et de deux cents fantassins, et précédé de Puygaillard, seigneur de Blou, qui avait, quelques années auparavant, si vaillamment ravitaillé notre château.

Un but sérieux amenait alors le duc dans notre contrée. Ce pays était le rendez-vous armé des protestants du Maine, de la Bretagne et de l'Anjou. La ville de Beaufort était fixée pour leur point de ralliement. Ils s'étaient rendus maîtres de la Levée par des corps détachés placés à Longué, Beaufort, les Rosiers, Saint-Mathurin et la Daguenière. Mais, pressés par Martigues, Montpensier et Puygaillard, il leur avait fallu quitter ces positions et se retirer dans la Vallée. Apprenant que ces trois chefs royalistes s'étaient avancés jusqu'à Saumur, les Calvinistes s'empressèrent de chercher les moyens de traverser la Loire et d'aller rejoindre leurs frères du Poitou (1). Ce passage ayant été effectué entre les Rosiers et Saint-Mathurin, l'armée protestante, rassemblée le 4 décembre 1568, à Montreuil-Bellay, où le froid et la faim la décimaient, se livrant selon l'occasion à des escarmouches et à des pillages qui n'avaient aucune influence décisive sur ses destinées, fut, le 3 octobre 1569, Coligny à sa tête, rencontrée près de Moncontour, en Poitou, par les royalistes que commandait notre duc d'Anjou. Ceux-ci furent complétement vainqueurs, et Henri, brillant d'une gloire méritée, revint peut-être profiter, près de la place Sainte-Croix, de l'hospitalité que Richard de Bois-Travers, ancien maire de notre ville, lui avait déjà offerte (2). Malheureusement, il ne sut pas tirer de cette victoire tout le parti désirable, et l'année suivante, le 22 janvier, le roi Charles IX, frère de Henri, qui avait visité solennellement Angers en 1555, y étant revenu, accompagné de Catherine de Médicis, sa mère, des envoyés calvinistes leur furent présentés, et jetèrent avec eux les bases du traité de paix qui fut conclu en août 1570, à Saint-Germain-en-Laye. Cette paix, malheureusement, méritait d'être à double titre nommée, comme elle le

(1) D'Aubigné dit que ce passage eut lieu à gué. Mais nous ne comprenons guères comment une armée aurait traversé par ce moyen la Loire, au mois de novembre.

(2) Il existe dans la rue basse Saint-Martin, devant la maison occupée par M. Bruas, notaire, un logis du XV[e] siècle, ayant à sa façade une niche surmontée d'un dais sculpté et marquée dans le numérotage du quartier, du chiffre 1621. — Nons croyons de préférence, que la maison où fut reçu Charles IX, serait celle commençant la même rue et ayant son développement sur la place Saint-Martin. La première partie, avec tourelle en encorbellement, ouvertures surbaissées et ornements trilobés, est évidemment de la fin du XV[e] siècle. La seconde appartient à la Renaissance.

fut, *boîteuse* et *mal-assise*. Catherine et Charles IX n'avaient voulu que tendre un piége aux Huguenots en leur accordant des avantages inespérés, tels que leur admissibilité aux charges publiques et la concession pour leur sûreté de quatre villes, au nombre desquelles La Rochelle figurait. Sous un autre rapport, nos aïeux, gais et railleurs au milieu même des discordes, faisaient par ces mots, nous dit d'Aubigné, allusion aux deux signataires calvinistes, dont l'un, Biron, était boîteux, et dont l'autre était seigneur de la terre de *Mal-assise*.

Les dispositions véritables de la cour se manifestèrent bientôt par l'affreux massacre de la Saint-Barthélemy, commencé, comme on le sait, dans la nuit du 23 au 24 août 1572. Nous ne renouvellerons pas à ce sujet un effroyable récit : mais cette époque fatale nous fera connaître le courage de deux de nos compatriotes, dont le nom désigna pendant longtemps un quai séparé de celui-ci par le port Ligny et ses abords. A la bataille de Moncontour, Louis-Paul Thomasseau, seigneur de Landry et officier d'artillerie, s'était mis au premier rang par sa valeur. Son frère, Louis Thomasseau de Cursay, également officier, reçut du duc de Guise la proposition de diriger dans notre ville le massacre qui se préparait contre les Protestants. «Monseigneur, lui répondit-il, je porte d'honorables marques » de mon zèle et de ma fidélité pour le service de mon roi. Je chéris plus ces » blessures que les marques d'honneur dont Votre Altesse me veut déco- » rer, parce que je les ai acquises par des actions nobles. Vous me dé- » nigreriez dans votre cœur, Monseigneur, si je les acceptois en vous » obéissant dans un office qui ne convient qu'aux ennemis du roi et de » son état. Il n'y a pas ici un seul homme dans les citoyens et dans la » raffetaille, qui ne soit prêt à sacrifier son bien et sa vie pour le service » du roi; mais il n'y en a pas un seul, dans ces différents états, qui vou- » lût exercer un office aussi odieux et si contraire à l'humanité. » Une telle lettre, écrite dix jours avant la catastrophe, ne rappelle-t-elle pas celle du commandant de Bayonne, répondant au roi dans la même circonstance, « qu'il n'y avait dans sa garnison que de braves soldats et pas un seul » bourreau (1)?... »

(1) Notre ville doit également conserver le souvenir de Joseph Thomasseau de Cursay, célèbre médecin, mort à Paris en 1710, à l'âge de 67 ans. Il prononça en janvier 1693, dans la salle du Jardin des Plantes, un discours dans lequel il contestait à Harvey la découverte de la circulation du sang. Ce discours lui valut l'accueil le plus favorable de Louis XIV, une ordonnance de mille livres et le titre de médecin ordinaire du Roi.

La Saint-Barthélemy, hélas! n'en eut pas moins son cours, et l'implacable comte de Montsoreau sut verser dans notre pays tout le sang que Thomasseau de Cursay avait si noblement refusé de répandre...

On devine quelle fureur cet immense attentat dut inspirer aux Protestants. La guerre se ralluma, et bientôt amena notre duc d'Anjou devant La Rochelle, dont le siége pressé et soutenu avec une incroyable ardeur se termina par une capitulation, après neuf grands assauts et une perte de 24,000 hommes pour les royalistes.

C'est au moment où se terminait cette attaque mémorable, que Henri apprit sa nomination au trône de Pologne. La renommée, qui, tout en rendant justice à la vaillance du duc d'Anjou, exagérait son mérite; les désirs de Charles IX, qui, secrètement jaloux des succès de son frère, voulut profiter d'une occasion pour l'éloigner, et trouva dans Montluc, évêque de Valence, l'ambassadeur le plus habile à servir ce projet par ses démarches près de la Diète: telles furent les causes diverses de l'élection de notre duc, après la mort de Sigismond-Auguste, le 9 mai 1573. Henri ne s'éloigna qu'avec beaucoup de peine. La mauvaise santé du roi lui faisait entrevoir une succession prochaine au trône; il fallait d'ailleurs quitter la France! Son départ eut lieu néanmoins, et il fut couronné à Cracovie le 15 février 1574.

Mais à peine était-il depuis quelques mois en possession de cette dignité, qu'il apprit la mort de Charles IX. Craignant alors que les Polonais ne s'opposassent à son départ, il s'enfuit la nuit du palais où il n'avait trouvé qu'un long ennui, disait-il, et, prenant sa route par l'Autriche et Venise, il rentra en France, pour y être sacré à Reims par Louis, cardinal de Guise, le 15 février 1575, jour aniversaire de son couronnement à Cracovie.

Dès son arrivée il se déclara pour les mesures de rigueur envers les Calvinistes, et de vaillant duc d'Anjou, d'insignifiant roi de Pologne, devint ce roi de France futile, immoral, hypocrite et assassin qu'a justement flétri l'histoire.

Ce n'était plus ce prince environné de gloire
Aux combats, dès l'enfance, instruit par la victoire,
Dont l'Europe, en tremblant, regardait les progrès,
Et qui de sa patrie emporta les regrets,

> Quand du Nord étonné de ses vertus suprêmes
> Les peuples à ses pieds mettaient les diadêmes.
> Tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier;
> Il devint lâche roi, d'intrépide guerrier:
> Endormi sur le trône au sein de la mollesse,
> Le poids de sa couronne accablait sa faiblesse.
> Quelus et Saint-Mégrin, Joyeuse et d'Epernon,
> Jeunes voluptueux qui régnaient sous son nom,
> D'un maître efféminé corrupteurs politiques,
> Plongeaient dans les plaisirs ses langueurs léthargiques...

Trop heureux d'avoir trouvé Voltaire pour dire le dernier mot sur notre personnage, nous ne nous occuperons plus que des objets matériels que ce dessin représente.

Ce logis du XVIe siècle, à la toiture élevée, à la tourelle légère en encorbellement, appartenait au duc d'Anjou, ainsi que le terrain qui s'étend au pied du coteau de l'Esvière jusqu'au chemin de la Blancheraie. Cette partie se nomme encore parmi les habitants du lieu, *tenue* du roi de Pologne. Dans le principal appartement de l'édifice on voit une cheminée fort curieuse, dont les sculptures à large dimension ont eu, malheureusement, la double infortune d'être mutilées, puis badigeonnées en blanc. Deux cariatides supportent le manteau de la cheminée, dont les deux angles sont marqués par des gueules de lion mordant un anneau, assez semblables à celles qui forment le marteau de quelques portes cochères. Des faunes, des satyres, des femmes nues, des arabesques bien loin encore d'avoir atteint la perfection, remplissent le trumeau. Le sculpteur a eu la singulière idée d'essayer avec un si faible relief, un effet de perspective, en représentant aux deux côtés de la partie inférieure, des avenues de grands arbres qui s'enfuient devant vous. C'était presque essayer l'impossible, aussi l'illusion est-elle fort contestable.

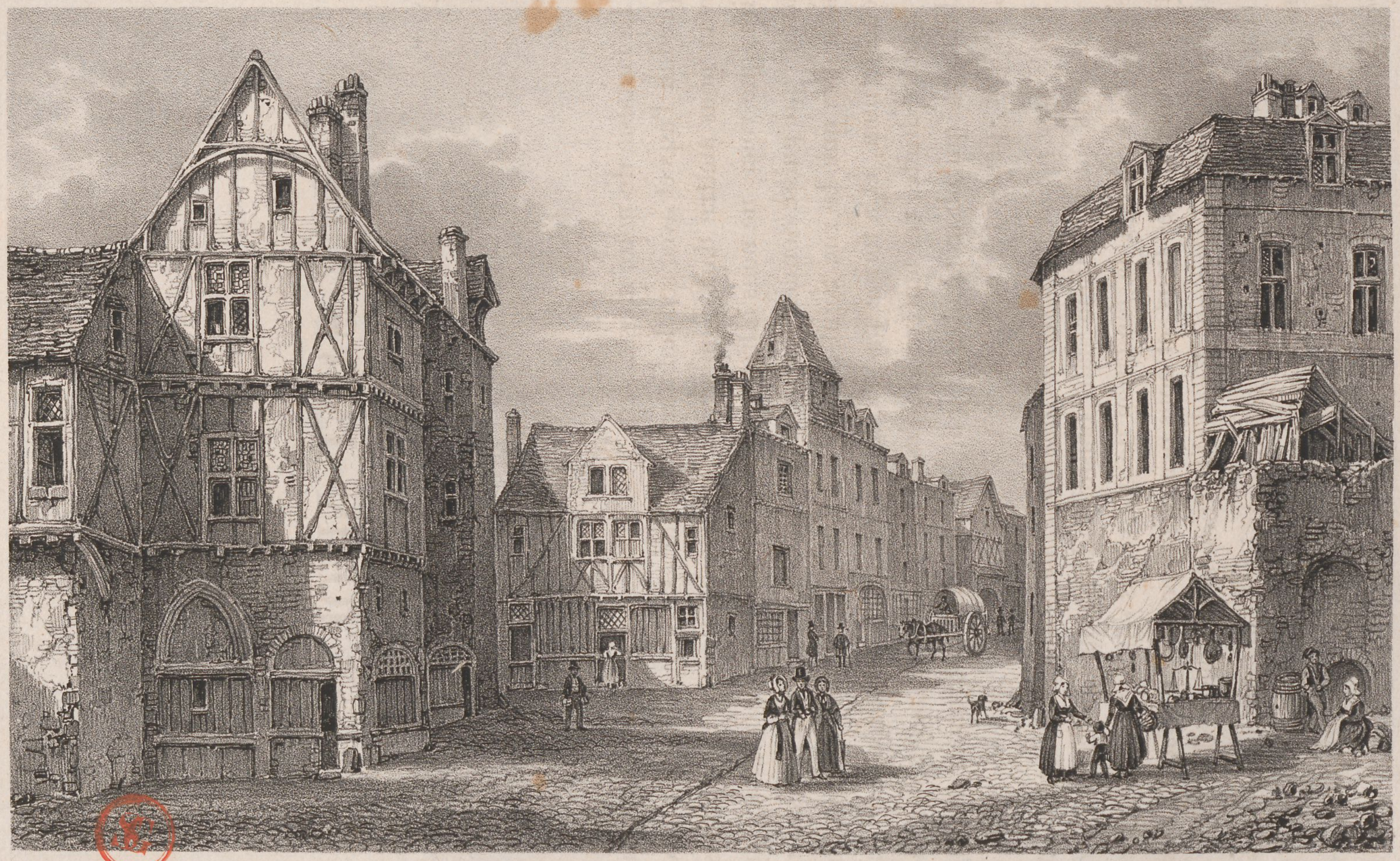
Près de la maison, stationnent quelques hauts bateaux trop fiers pour passer sous le pont suspendu, qui exigerait l'abaissement de leur mâture. Sur l'autre rive s'élèvera bientôt, par les soins de M. Moll, l'abattoir que depuis si longtemps réclame notre cité. Un moyen de communication bien facile y conduira. Ce pont qui parcourt d'un jet tout l'espace où se tendaient autrefois pour empêcher l'entrée des barques normandes, les câbles en fer de la *Basse-Chaîne*, est la première œuvre construite dans ce département par MM. Chaley et Bordillon. Depuis, combien ces deux ingénieurs

n'ont-ils pas uni d'autres rivages! Déjà, le premier avait attaché aux rochers de Fribourg le pont qui a fondé sa renommée. Aujourd'hui, leurs efforts communs ont renouvelé ce prodige à la Roche-Bernard, sur la Vilaine; sur le Thouet, près de Saumur, à Nantes et aux Rosiers sur la Loire; ici par des fils de fer, à la Haute-Chaîne par des arceaux d'airain, ils nous ont préparé les voies commodes et sûres qui rendent leurs noms populaires parmi nous. Bien d'autres travaux les attendent! On peut tout exiger de ces puissants et infatigables constructeurs. Ils nous donneront quelque jour, ou ce sera mauvaise volonté, une passerelle de Calais à Douvres, et s'ils meurent avant nous, ils sont capables de nous éviter l'obole de la barque classique, en jetant à leur arrivée un pont suspendu sur l'Achéron lui-même!..

Derrière notre édifice s'élève le coteau. Des murs descendant de l'ancien couvent dont notre notice sur la chapelle de l'Esvière donne l'histoire, montrent çà et là des fragments qui attestent encore la richesse de leurs anciens habitants. Parmi ces vestiges se sont construites des maisons nouvelles; au milieu d'eux s'est conservée aussi l'habitation principale du monastère, restaurée à diverses époques il paraît, car plusieurs de ses fenêtres présentent à la fois un appui en sculptures gothiques du XVe siècle, une bordure de la Renaissance et un couronnement du temps où la Renaissance déclinait et tournait au style architectonique de Louis XIV.

Dans la notice que nous rappelons, nous avons dit quel magique aspect présentent ces lieux, quels antiques souvenirs recommandent leur histoire. Pour le sommet de la colline, l'horizon est évidemment plus vaste que pour la plage : les fondations de GeoffroiMartel et d'Yolande parlent aussi plus haut selon l'art et la poésie, que les possessions à demi-royales de notre duc Henri... Nous quittons donc ce sujet, ne fût-ce que pour ne pas affaiblir l'intérêt qu'il présente, en revenant à des indications essayées déjà.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

RUE S^T NICOLAS.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

RUE SAINT-NICOLAS.

La fantaisie de notre artiste s'est arrêtée en ce lieu et son crayon en a reproduit l'aspect avec son habituelle fidélité. Cette fidélité même semble devoir nous mettre dans l'embarras, car les boutiques, les maisons vulgaires que voici, ne nous offrent pas une volute, pas un écusson, pas une tourelle qui puisse donner lieu à commentaire. Nous en serions donc réduit à dire que la rue Saint-Nicolas mène vers l'abbaye célèbre dont elle prend le nom, et a formé jusqu'à ce jour l'arrivée de la route de Nantes, si, à notre droite, ces fenêtres élevées et récemment dégagées des chétives habitations qui obstruaient leur jour, ne venaient provoquer nos regards et, bientôt, peut-être, notre intérêt.

N'attendez ici ni miracles, ni meurtres, ni glorieux triomphes. Aucun de ces faits qui scintillent dans l'histoire d'une lueur éclatante ou sinistre, ne préside à la fondation de ces vastes édifices. La Charité seule éleva la voix en ces lieux, et nous pensons avec plaisir qu'ici et plus loin encore nous serons toujours dans l'obligation de parler d'elle.

Henri II, roi d'Angleterre et comte d'Anjou avait, au douzième siècle, construit le vaste hôpital qui assure à son nom la reconnaissance éternelle de notre cité. Les bienfaits immenses de cette fondation devaient nécessairement créer en plus ou moins de temps des imitateurs. La bourgeoisie semble avoir pris chez nous cette noble initiative : dès le XIVe siècle,

Jean Dubois, avocat et plus tard évêque de Dol, fonde à Angers le petit hospice Saint-Michel, pour loger treize pauvres dont quatre aveugles.

Vers le milieu du XVIe siècle, Guillaume de la Porte, surnommé *fils de prêtre*, bourgeois d'Angers, fonda un hospice de vingt lits pour les pauvres passants et pèlerins, sous l'invocation de saint Jacques de la Forêt. En 1575, une *aumône* publique y fut instituée. Quarante ans plus tard, en 1615, de nouveaux statuts et une plus grande étendue furent donnés par les maires et échevins de notre ville, à cet établissement, dans lequel fut absorbé l'hospice du *fils de prêtre*, comme dit Péan de la Thuilerie, et qui prit le nom d'*Hôpital général de la Charité*. « Les pauvres passants ou étran-
» gers, disait la règle, y auront à dîner et douze deniers, si c'est le matin;
» souper, coucher et douze deniers, si c'est le soir; mais ils seront marqués
» à l'ongle avec de l'eau forte, pour s'assurer qu'ils ne séjourneront pas dans
» la ville et qu'ils ne passeront pas de nouveau. »

Quant aux pauvres de la ville, ils devaient résider dans ce véritable dépôt de mendicité et n'en pas sortir. C'est de cette clôture à laquelle ils étaient astreints, que l'hospice prit le nom, souvent usité encore, de maison des *Renfermés*. Afin de donner à cette *aumônerie* générale de notre cité une plus satisfaisante organisation, l'administration centralisa à son profit les rentes d'une foule d'établissements du même genre épars dans la ville, tels que ceux de Saint-Eutrope, de Saint-Etienne, de Saint-Laurent, de Bressigny et des maladreries de la Madelaine et de Saint-Lazare. On y ajouta les distributions de blé et de sel que faisaient jusques là les abbayes, les tributs mensuels des habitants et les sommes versées dans des troncs placés en tous lieux. L'administration, la surveillance furent réglées avec soin : les médecins de la ville devaient chacun à leur tour pendant un mois, visiter et panser les malades, de même les chirurgiens et apothicaires; de plus « les chirurgiens *fourniroient aux pauvres un compagnon chi-
» rurgien pour leur faire le poil* », disaient tout rondement les rédacteurs du règlement.

L'établissement achevé avec tant de soin sous le mairat de l'honorable Pierre Ayrault, ayant périclité dans la suite, reçut une nouvelle institution de Louis XIV, en 1672. Plus tard, en 1734, la dame Descazeaux fonda pour les malades *incurables* une maison qui, après avoir été annexée à l'Aumônerie, puis s'en être séparée pour se fixer à la Visitation, est venue, en 1810, s'établir rue Lionnaise, tout près de l'hôpital général, dans un ancien couvent de Carmélites.

Si vous ajoutez à cette nomenclature de pauvres et d'infirmes, des aliénés, des orphelins de quatre à douze ans, les enfants trouvés ou abandonnés et quelques valétudinaires que leurs modiques ressources engagent à finir leurs jours dans ces tristes demeures, vous aurez à peine une idée de toutes les douleurs qui se réfugient sous ce toît et aussi de toutes les consolations dévouées qui s'y prodiguent... Encore, nous oublions à dessein l'hospice des Pénitentes.

La chapelle de l'hôpital des *Renfermés* est, on le devine, sous l'invocation de saint Jacques; c'est son nom de naissance. Ses colonnes en bois, qui semblent du temps de Louis XIII, ont quelque chose d'élégant et d'étranger à la fois. Son autel est orné d'un beau tableau de Stella, peintre italien du XVIIe siècle, représentant l'ensevelissement du Christ : nous citerons également deux têtes de Jésus et de la Vierge, voisines de l'autel, ainsi qu'un médaillon placé au sommet du couronnement de cette partie et représentant des anges qu'en tout autre lieu on serait un peu tenté de prendre pour des amours.

Nous n'avons rien pu découvrir de bien satisfaisant sur la destination première de plusieurs petites fenêtres à plein-cintre ornées de torsades, évidemment antérieures au XVIe siècle, qui éclairent dans l'église le compartiment réservé aux femmes.

Nous ne voulons pas abuser de nos priviléges de narrateur en vous développant les fondation, habitation de capucins, etc., etc., qui se rapportent à la chapelle du Saint-Esprit, dont une petite rue située à cent pas dans la rue Saint-Nicolas, a conservé le nom. Le présent lui fournit un titre assez beau. C'est là que s'est établie la première salle d'asile de notre ville, de notre contrée peut-être. Le nom d'une des principales fondatrices, décédée, y est inscrit au milieu des enfants, et donne ainsi la reconnaissance pour premier guide à leur mémoire. Combien, depuis, d'autres actions de grâces ont été méritées! Les quêtes, les loteries, les concerts... nos Angevines ont su, dans leur zèle, tout employer pour tripler leur œuvre, et porter sur deux autres points le bienfait pour lequel ce quartier, comme le plus pauvre, avait dû obtenir le fruit des premiers efforts.

Plus loin encore, vous rencontrez une place et la ligne du boulevard qui, à gauche, offre au promeneur la vue si imposante de la ville étagée en amphithéâtre et dominée par la cathédrale et le château. Ici notre rue perd son nom. Ici, par conséquent, ce chapitre doit finir.



Benoist d'Angers, lith. Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes

St. NICOLAS.

Angers. Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

SAINT-NICOLAS.

(LA CASCADE DE BRIONNEAU).

L'abbaye de Saint-Nicolas a été fondée par Foulques Nerra... Or, tant de fois nous avons parlé et tant de fois nous parlerons encore de ce comte d'Anjou, que le moment nous semble venu de dire, en présence d'une de ses œuvres, quelques mots de son histoire.

Fils de Geoffroi Grisegonelle, Foulques gouverna l'Anjou de l'an 987 environ, à 1040. Le surnom de Nerra lui fut de bonne heure donné à cause de la couleur brune de son teint : plus tard, ses nombreux voyages à Jérusalem et le soin qu'il prenait habituellement d'orner sa coiffure d'une palme cueillie aux saints lieux, lui valurent les deux autres surnoms de *Palmiste* et de *Yerosolimitain*.

Si notre premier comte héréditaire, Ingelger, vengeur, puis époux de sa belle marraine Adèle, comtesse du Gâtinois, calomniée par Gontran, nous offre réunis le courage d'un Roland et l'humeur chevaleresque d'un Bayard; si, vers 950, Foulques le Bon, fondateur du Ronceray, semble par ses lumières et la politesse de son langage, avoir devancé la civilisation des siècles futurs, Foulques Nerra nous paraît, à son tour, personnifier l'assemblage le plus complet des défauts et des vertus de sa rude époque. Les victoires remportées par lui à Angers, à Concret, à Pont-le-Voy,

à Saumur, à Rome même, disent assez quelle fut sa valeur : mais, aussi, la brutalité avec laquelle, en 1025, après la prise de Saumur, il arrachait un œil à l'un des prisonniers passant garottés en sa présence ; l'indomptable jalousie qui le porta à faire brûler vive à Angers Elisabeth sa cousine et sa première épouse, nous prouvent jusqu'où pouvaient aller sa colère et ses emportements. Spirituel, inébranlable dans le péril, presque toujours sincère autant que brave, il aimait la justice et mettait un soin scrupuleux à régler lui-même les droits de ses vassaux. Sa générosité et l'activité de son esprit trouvent un brillant et irrécusable témoignage dans l'interminable nomenclature des édifices qu'il a fondés parmi nous. Dans notre ville, Saint-Martin, Saint-Nicolas, le Ronceray, sont créés ou rebâtis par ses soins : une foule d'autres églises, ou prieurés, lui doivent le souvenir de son inépuisable assistance. Aux environs, le nombre des châteaux, des villes, des bourgs nés à sa voix, est incroyable. Nous citerons, d'après l'histoire angevine de Foulques Réchin : en Touraine, Langeais, Chaumont, Montrésor, Sainte-Maure, Lenniac, Montbudel, Montrichard; en Poitou, Mirebeau, Moncontour, Faye, Montreuil, Passavant, Maulévrier; en Anjou, Baugé, (aujourd'hui Vieil-Baugé), Châteaugontier, Durtal. Toutes ces créations disent assez jusqu'à quelles limites s'étendait alors le commandement de nos comtes et jusqu'à quels lieux aussi ils portaient le soin d'établir les forteresses qui devaient maintenir leurs ennemis.

Un dernier trait bien saillant du caractère de Foulques, était une ardeur extrême à certaines démonstrations religieuses, une sorte de fougue dans ses actes de contrition et de repentir. Le besoin, souvent renouvelé pour lui, d'héroïques pénitences, fut la cause des voyages qu'il fit à plusieurs reprises en terre sainte. On ne saurait peindre la frénétique ferveur avec laquelle, près du Saint Sépulchre, il pleurait sur ses fautes, s'arrachait les cheveux et se frappait la poitrine. Un jour, dans un transport de dévotion, il saisit avec les dents la pierre du divin tombeau et en détacha un morceau qu'il cacha, puis rapporta précieusement. Lors de son quatrième et dernier voyage à Jérusalem, en 1039, il ordonna à deux de ses valets de le conduire demi-nu par la ville et de le frapper de verges jusqu'à ce qu'il fût parvenu au sanctuaire. « Les Turcs se mocquoient de » luy » dit naïvement Hiret, mais notre comte n'en criait pas moins sous les coups retentissants de la flagellation : « Seigneur ! ayez pitié du malheureux Foulques, pécheur, parjure, infidèle !... » Si *les Turcs* dont parle notre

vieil auteur, avaient su quelles croyances, quelles pratiques d'expiation étaient alors répandues parmi nous, ils auraient compris comment un homme d'une aussi noble nature avait été amené par l'ardeur même de ses sentiments à des actes presque incroyables de nos jours.

C'est pendant le premier de ces saints pèlerinages que survint l'événement auquel nous devons la fondation de l'abbaye Saint-Nicolas..... On s'était mis en mer, le premier jour de navigation avait été heureux et notre comte calculait sans doute avec ses suivants, dans combien d'heures il pourrait saluer le sommet inspiré du Carmel, quand il s'éleva une horrible tempête. « Si tonnoit et esclairoit, dit Bourdigné, qu'il sembloit » que ce jour dût être le dernier des humains! » Chacun en ce péril se mit à prier à mains jointes son saint d'affection. Les matelots invoquaient d'une commune voix le grand saint Nicolas, protecteur des nautoniers; ce prélat honoré surtout dans l'Orient, où il fut évêque de Myre, en Lycie; ce saint proclamé dans la suite, par l'église grecque, le patron de la Russie. Foulques suivit l'impulsion de ces hommages et promit que, s'il échappait à ce danger, il ferait, à son retour en Anjou, construire une église au nom de Saint-Nicolas. Ce vœu était à peine prononcé que la mer s'apaisa « si à coup que tous ceux qui estoient au navire furent » esmerveillez dont pouvoit être venue si subite mutation, l'attribuant » plus à miracle que à chose naturelle. »

Foulques revint en Anjou. Il était riche de souvenirs, car il n'est pas de pensées plus vastes et plus élevées que celles dont on doit être saisi à l'aspect de cette tombe d'où sont sorties ensemble la liberté qui rendit l'homme à lui-même, la charité qui vint le soulager et l'instruire et, avant tout, la foi nouvelle qui lui donna l'ineffable bonheur de trouver un Dieu là où il n'adorait que des idoles..... Il était également riche de reliques; aussi le monastère de Beaulieu, près Loches, fut-il de suite construit en l'honneur du Saint Sépulchre (1) et enrichi du fragment enlevé si singulièrement au tombeau du Christ, ainsi que d'un morceau de la vraie croix, obtenu des Syriens. C'était, hélas! sa propre tombe qu'il bâtissait, car notre comte étant mort à Metz, en revenant par l'Allemagne de son quatrième voyage à Jérusalem, le monastère de Beaulieu reçut plus tard et conserva sa dépouille... De ce lieu, Foulques se rendit à Amboise

(1) C'est par erreur, croyons-nous, que Hiret place la construction du monastère de Beaulieu avant le premier voyage de Foulques à Jérusalem.

et y donna à l'église Sainte-Marie, nous dit le *Gesta*, un petit fragment de *la courroie* (*parùm corrigiæ*), *qui avait lié les mains de notre Seigneur*.

Arrivé enfin à Angers, il voulut accomplir le vœu fait au bruit des vagues furieuses de la Méditerranée. Sa croyance, activée peut-être encore par les honneurs rendus aux reliques dont il venait de se dessaisir, attendait d'un événement, d'un signe donné par le ciel même, la désignation du lieu où s'élèverait le nouveau sanctuaire. Trois colombes venant de la *cité* d'Angers et tenant un rameau dans leur bec, traversent la Maine et viennent s'abattre un peu au loin sur la rive opposée. Trois fois elles retournent à la ville; trois fois elles reviennent au même point. Plus de doute : là se construira l'église. Des maçons, des ouvriers de toute sorte sont commandés à l'instant, et l'on se met en toute hâte à déblayer le terrain des ronces et des buissons qui l'avaient occupé jusques-là.

Peu de jours après, Foulques voulant faire commencer les fondations de l'édifice, sortit à cheval de son palais. Descendant une de ces pentes rapides qui du château, comme de la cathédrale, nous conduisent ou plutôt nous précipitent encore aujourd'hui vers la rue Bourgeoise, il allait arriver bientôt à la porte Chapelière, une des clefs de la nouvelle enceinte donnée par lui à notre ville(1). En cet endroit, son cheval s'abattit rudement, et dans sa chute, qui mit en danger le cavalier lui-même, meurtrit le *boulet* d'un de ses *pieds*. Par les âmes Dieu! s'écria Foulques en se remettant en selle, le diable veut m'empêcher de bâtir une église; mais il n'y gagnera rien, car au lieu d'une église, je construirai une abbaye, et au lieu de «quelque petite quantité de prestres..., je y assembleray plusieurs » moynes qui seront nourriz et fondez pour jour et nuit chanter et faire » le service de Dieu. »

Ce serment devait être tenu aussi bien que la promesse faite à saint Nicolas. Foulques avait, en effet, dit son grand mot. Par les âmes Dieu! était sa formule d'énergique affirmation, comme plus tard, on vit jurer Frédéric Barberousse par sa barbe, du Guesclin par la Trinité, Louis XI par la Pâques-Dieu, et Henri IV, léguer à l'histoire son fameux *Ventre saint gris!* L'abbaye s'éleva donc, l'an 1020', en regard de la ville, *in prospectu urbis andegavæ*, dit le titre de fondation. Le lieu où le cheval du prince tomba est marqué par une fontaine qui prit de l'événement même, le

(1) Voir la notice sur la *maison Abraham*.

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

CASCADE DE BRIONNEAU.

Angers. Cosnier & Lachèze, Editeurs
Nantes. Charpentier Père, fils & Cie.

nom de *Pied-Boulet*, au lieu de celui de *Fontaine Bouillante* que, suivant Bourdigné, elle portait auparavant.

Certes, nous sommes disposé à croire, comme Foulques Nerra, que les trois colombes mystérieuses dirigeaient leur vol d'après les desseins d'en haut, car on ne saurait imaginer un site à la fois plus riant et plus noble que celui où, sur leurs indices, se posa le nouveau monastère.

Il offre aux pensées sérieuses, aux méditations profondes, un asile silencieux et sévère, dans les bois de cette vaste colline connue sous le nom de la Garenne. On ne fut jamais plus loin des humains, que dans cette charmante solitude où les arbres et les fleurs sortent du rocher, où suintent sous la mousse mille sources dont se réjouit la verdure et que l'œil ne saurait découvrir. Sans dessein et sans guide, vous suivez en rêvant ces détours ombragés, lorsqu'un vaste lac se présente à vos yeux. Pour lui, point de rives fleuries, point de saules pleureurs se mirant dans les eaux. Des rochers nus et sauvages s'étagent de toutes parts aux bords de ce gouffre, et vous laissent à peine apercevoir au delà de leurs cimes, quelques terres arides et délaissées. L'exploitation d'anciennes ardoisières a creusé ce bassin; le torrent de Brionneau vient fournir cette onde, sur les bords de laquelle les joncs verdoyants dressent en foule leurs lames acérées. Ici, pas une vague, pas un bruit, si ce n'est, au loin, le murmure perpétuel de la cascade que notre dessinateur a reproduite à part et qui, s'élançant dans les prairies, va porter aux eaux de la Maine le tribut de ces lieux ignorés.

Veut-on, au contraire, se placer au sud du couvent? Tout devient gracieux, riant, animé. La cathédrale, la cité, le château, la colline de l'Esvière se présentent à vos regards qui, bientôt, errant sur les vastes prés au milieu desquels la Maine s'enfuit vers la Pointe, passent les collines, leurs riches plantations et leurs maisons nombreuses, pour aller se perdre au milieu de cette tendre verdure bleuâtre des saules, qui vous indique de deux lieues les rives joyeuses de la Loire. Au milieu de ce trajet, un rocher s'élève brusquement et se montre couronné d'un modeste édifice. O Foulques-Nerra! quitte les sombres caveaux de Beaulieu et viens ici recevoir le salut d'un prince, comme toi, l'amour de l'Anjou! Ce couvent est celui de la Baumette. *Grand édifficateur* de ton siècle, ces murs furent élevés par le roi René, grand fondateur du sien! Ces deux édifices étaient faits pour se trouver en présence et se regarder en frères. Que de souvenirs ont dû, grâces à eux, s'échanger à travers ces vastes prairies. Que

de fois ton nom et celui de René ont dû s'unir dans les causeries de tes Bénédictins et celles des Récollets de l'autre rive!..

Geoffroi Martel, fils et successeur de Foulques Nerra, fit achever l'œuvre qu'avait commencée celui-ci. En 1060, à l'âge de 54 ans, fatigué de la guerre à laquelle il avait consacré presque toute sa vie, et qui avait commencé par lui donner son père lui-même pour adversaire, inquiet peut-être aussi du compte à rendre un jour de certaines injustices, de certaines dépossessions surtout, dont avaient souffert les moines de Saint-Florent de Saumur, il résolut de se démettre de son commandement et de venir vivre au couvent de Saint-Nicolas. Il ne put, hélas! qu'y mourir, car le lendemain du jour où il avait pris le froc, il rendit l'âme. Les religieux, sans doute par reconnaissance pour sa coopération à l'achèvement de leur abbaye, inscrivirent sur son tombeau, élevé d'abord dans la salle du chapitre, puis transféré dans l'église, deux vers plus louables d'intention que de forme, et qui expriment mieux la bonne volonté de leurs auteurs qu'ils ne respectent la vérité de l'histoire (1).

En 1106, Geoffroi Martel, second fils de Foulques Réchin, fut tué à Candé et également inhumé dans cette église.

En 1455, un événement tout autre signalait cet édifice. Le roi René, qui avait fait bâtir la Baumette pour obtenir la guérison de sa première femme Isabelle de Lorraine, morte peu d'années après, venait à Saint-Nicolas épouser Jeanne de Laval qu'il avait distinguée depuis longtemps, et dont une statue récemment élevée en grande pompe sur la principale place de Beaufort, rappelle à tous les importants bienfaits.

En 1565, Charles IX, venu en Anjou avec Catherine de Médicis, sa mère, pour mettre, s'il se pouvait, ordre aux dissensions religieuses qui amenèrent la Saint-Barthélemy, arriva le 6 novembre de Candé à Angers, où son frère, depuis Henri III, et le chancelier de l'Hospital, l'avaient précédé. Il s'arrêta dès le premier jour et revint dîner le second à l'abbaye Saint-Nicolas, où l'évêque le reçut, et au sortir de laquelle les harangues d'usage l'accueillirent près de la porte de la ville, tandis qu'au carrefour du Ronceray, sur le pont et à la porte Chapelière, les bourgeois avaient préparé sur des théâtres des décorations vivantes, dont l'une représentait *les quatre vertus cardinales*.

(1) Dùm viguit tua, dùm valuit, Martelle, protestas,
Fraus latuit, pax magna fuit, regnavit honestas.

Le premier événement, toutefois, qu'il faille mentionner après la fondation de cette abbaye, est sa consécration même, en 1096. Dans cette cérémonie, l'officiant fut le pape Urbain II, qui parcourait alors la France en prêchant la croisade. Il put, dans cette église, exciter la sainte ardeur de son auditoire en rappelant les exactions, les vexations de toute nature que le fondateur même de cette basilique avait dû supporter pour approcher du saint sépulcre. Les infidèles allaient jusqu'à imposer aux chrétiens des outrages grossiers envers l'auguste tombeau, comme condition de l'hommage qu'ils permettaient ensuite de lui rendre (1).

L'église de Saint-Nicolas a été démolie en 1794. Nous pourrions, à l'aide des vieux auteurs, donner un aperçu de cet édifice, s'il restait la moindre ruine à laquelle se pût appliquer notre description. Mais, nous devons nous borner à dire que la grosse tour carrée dont la base subsiste encore, contenait les quatre cloches de l'*abbé*, tandis que celles du *monastère* se trouvaient dans un clocher élevé au dessus de la *croisée* de l'église. Nous avons indiqué une disposition semblable, en parlant de la tour Saint-Aubin, appartenant, comme celle-ci, à un couvent de l'ordre de Saint-Benoist.

Quant au monastère, il fut reconstruit dans le XVIIe siècle, ainsi que la plupart des autres maisons de Bénédictins, et sa transformation d'alors est encore son état d'aujourd'hui. A combien d'usages n'a-t-on pas voulu successivement affecter un tel site et un tel édifice ! Lors de l'invasion de 1814, le gouvernement impérial y établit un dépôt de prisonniers de guerre et de blessés. Plus tard, des fous y résidèrent. Plus tard encore, on voulut créer dans ce bâtiment un hospice consacré à ce genre d'affection, création que la présence habituelle de 900 aliénés dans notre département, rend si indispensable et si urgente. Le château de Sainte-Gemmes-sur-Loire ayant paru plus convenable pour cette destination, Saint-Nicolas ouvrit à quelques compagnies d'infanterie les cellules de ses pieux et savants cénobites.

Une partie de ses bâtiments, toutefois, devait depuis bien des années servir de refuge aux pauvres de notre ville. Dès 1811, un décret impérial autorisait Angers à former un dépôt de mendicité, rappelant ainsi l'œuvre achevée jadis par notre maire Pierre Ayrault (2). En 1818, Saint-Nicolas

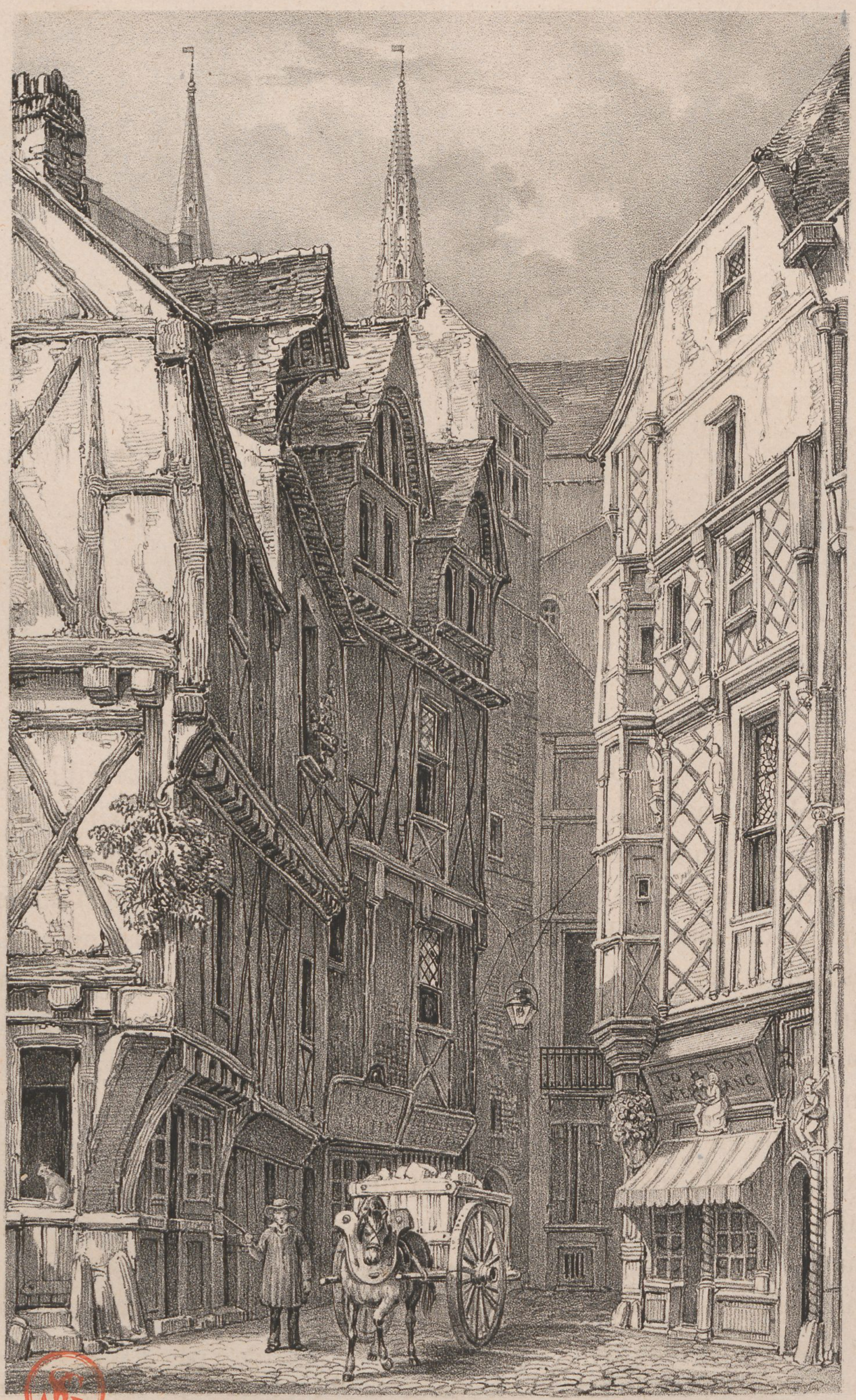
(1) Hiret donne sur ce point d'incroyables détails.

(2) Voyez la notice sur la rue Saint-Nicolas.

fut proposé pour la réalisation de ce projet. En 1831, cet établissement a été créé et mis en activité par la voie de souscriptions, auxquelles un vote municipal s'est substitué depuis. Plus de 130 indigents y reçoivent un entretien que complètent des soins empressés : ils y trouvent avant tout l'avantage d'un travail assorti à leurs forces et à leurs facultés.

Cet état présent d'une portion de l'édifice nous semble en tout digne de son noble passé. Les œuvres de la bienfaisance succédant aux prières et aux prédications de la religion, n'est-ce pas une conséquence qui se dégage de son principe? La charité est le premier dogme du christianisme. Le rite, les croyances sont sujets à changements, ou, au moins, à sectes et à contestations; mais, ce qui, tout en parlant hautement à l'intelligence de l'homme, fait vibrer en lui une corde impérissable, ne peut pas plus changer que l'homme lui-même. Cette partie de Saint-Nicolas n'a donc nullement déchu. Si Foulques, prolongeant par privilége sa vie jusqu'à ce jour, avait pu assister à la transformation incessante des idées de notre patrie, à la diffusion par le monde des sciences dont les cloîtres étaient jadis le seul asile, loin de détourner ses regards du lieu où travaillent nos indigents et où veillaient et priaient jadis ses pieux Bénédictins, il verrait là son œuvre se survivre à elle-même, et nous dirait sans doute : voilà ce que j'ai voulu!

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith. Imp. Lith. de Charpentier à Nantes.

MAISON D'ADAM.

Angers, Cosnier & Lachèse, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père fils & Cie.

MAISON ADAM.

Nous ne sommes pas de ceux qui veulent que tout dans une ville soit sacrifié à l'alignement et au niveau : mais, nous nous éloignons plus encore de ces prétendus poëtes ou artistes qui gémissent tout haut à la chute de la moindre masure. Il nous a toujours semblé qu'il fallait distinguer les antiquités des antiquailles, et les constructions vieilles et insignifiantes de celles qui, à travers les âges, nous ont conservé une forme gracieuse ou originale, le souvenir d'un fait intéressant, ou, mieux encore, celui d'un homme de talent et de vertu. C'est donc sans aucune peine, nous le déclarons en présence de plus d'un regret peut-être persistant encore, que nous avons vu tomber, il y a environ un an, les bicoques séculaires qui encombraient la place Sainte-Croix et que le dessin consacré à ce lieu reproduit avec son habituelle fidélité. Notre ville y a gagné, outre plusieurs autres avantages, celui de mettre en lumière, en le débarrassant d'un entourage indigne de lui, l'édifice original connu sous le nom de Maison Adam.

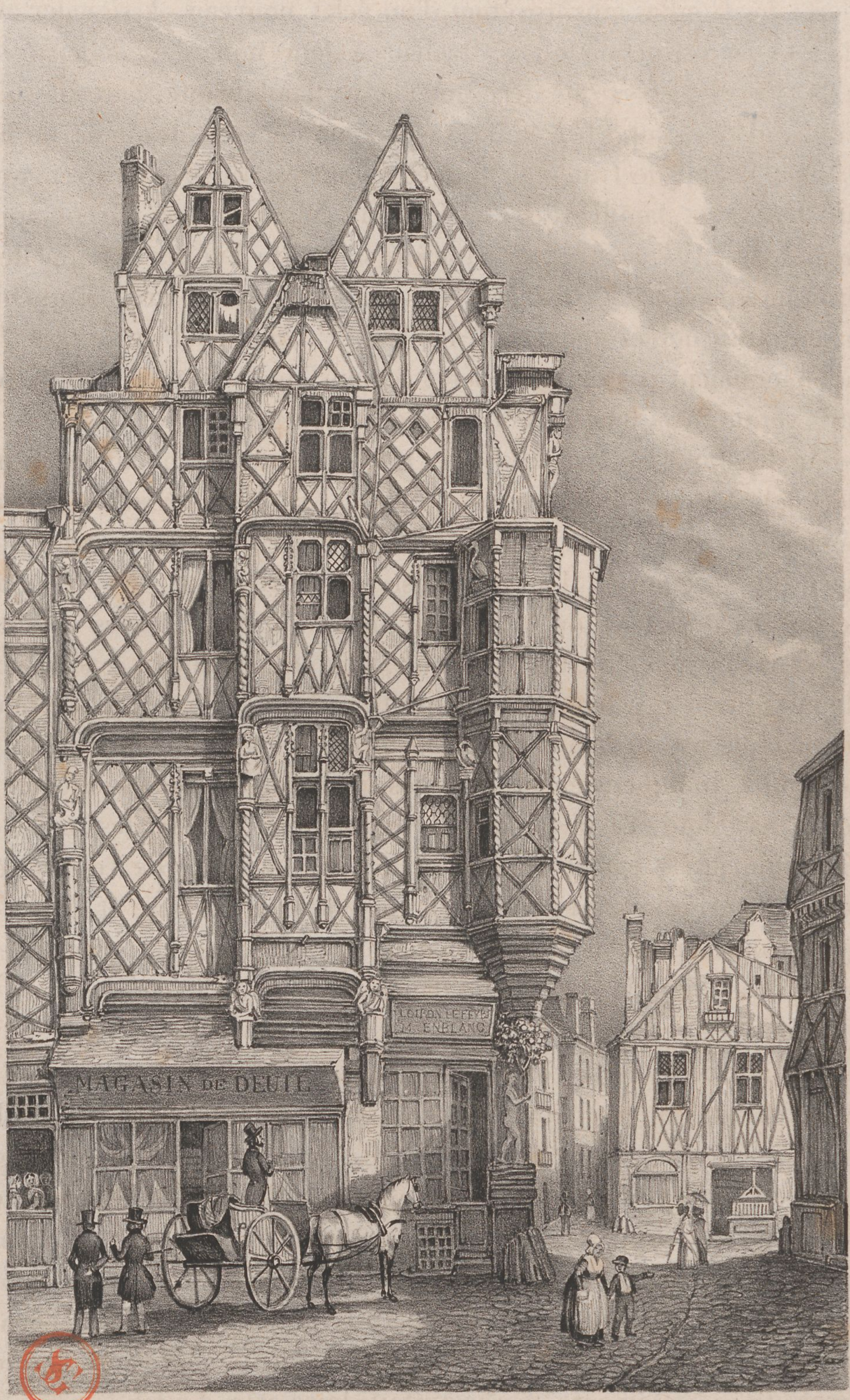
Si l'on veut bien se reporter à ce que nous disons du *logis Barrault*, on verra comment la création d'un corps municipal parmi nous et l'admission aux priviléges de la noblesse, des bourgeois que l'élection, ou, sous Louis XIV, la nomination du prince, appelait à ces charges importantes,

porta les familles ainsi revêtues d'un éclat nouveau, à signaler aux yeux de tous la distinction qui s'attachait à leur nom. Ces délicieux *logis* des XVe et XVIe siècles, que décorent l'ogive flamboyante, l'arcade surbaissée, ou l'arabesque importé d'Italie, s'élevèrent alors sous les noms de Barrault, Lasnier, Lerat de Lancreau, Louet et autres. Un des plus remarquables, attribué à la famille de Pincé, dont cinq membres furent appelés au mairat de 1494 à 1539, est situé rue haute du Figuier et s'appelle le plus ordinairement l'*Hôtel d'Anjou*. Or, pendant que les gros bourgeois devenaient ainsi nobles nouveaux, nobles de *clapier*, nobles de *cloche*, comme ne manquaient pas de les appeler les anciennes familles, les riches artisans voulurent à leur tour se faire gros bourgeois.

On lit dans les *Priviléges de la ville d'Angers* que quelques dispositions particulières dans la toiture des maisons, faisaient présumer une certaine fortune et, par suite, conféraient des priviléges; ainsi les marchands jouissaient de l'exemption d'un droit assis sur les denrées, s'ils présentaient un certificat constatant qu'ils avaient maison *à treize couples de chevrons au moins*. De ce moment, on le conçoit, l'habitation devint le signe extérieur de la position des familles. Le roturier qui ne pouvait avoir de donjon, ne manqua pas au moins d'élever *pignon sur rue*, mots qui, par allusion à ce temps, indiquent encore de nos jours un homme solidement établi. Ici, sans doute, ce n'étaient pas ces colonnettes délicates, ces filets gracieux appelés à embellir les logis des municipaux, de ces maires qui à plus d'une reprise eurent le droit de porter la cuirasse et l'épée. Le bois y était ordinairement la seule matière travaillée par le ciseau. Mais aussi que d'éclat, que de verve, que d'embellissements à rendre jaloux tout un quartier!

La nature de cette construction n'a rien qui doive étonner. Elle était fort commune alors et compte encore cent exemples dans notre ville. Une maison était alors une espèce de cage, une imitation de ces engins que l'on voit dans nos carrières d'ardoises entrelacer si solidement leurs losanges qu'un souffle semble devoir faire crouler. Du mortier, quelquefois un simple bousillage, remplissait les interstices de ces minces charpentes, et l'extérieur de la maison était bâti. C'est alors qu'il fallait l'orner! Regardez cette demeure et vous comprendrez mieux qu'à l'aide de toutes nos descriptions, comment on s'acquittait de ce soin. Le fond, c'est-à-dire la partie crépie de l'édifice, se peignait en blanc ou de quelque couleur éclatante : une couleur différente faisait vivement ressortir les poutrelles

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

MAISON D'ADAM.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, fils & Cie

du colombage. Les angles, les montants, les pilastres en bois donnaient surtout lieu aux chefs-d'œuvre voulus en pareil cas. Regardez : voici Adam, qui donne son nom à la maison. Eve l'accompagne. Le costume est d'une vraisemblance remarquable. L'arbre au fruit défendu se montre, on l'avouera, en plein rapport. Voici, pour d'autres, un joyeux joueur de *vèze* (1). Voici encore bien d'autres figures pour le choix desquelles la décence n'a pas toujours été consultée rigoureusement. Mais, dans leur bonhomie, nos aïeux nommaient cela des *joseulsetez* et, sans songer à mal, laissaient faire et passer toutes ces choses.

Quelques minutes suffiront pour vous montrer le digne pendant de cette demeure. Il faut pour cela que vous descendiez la place Neuve, si peu large pour sa longueur, qu'en 1791, on l'avait destituée de son rang de place publique, et nommée *rue du Peuple Souverain*. Ensuite, tournant à gauche vous passerez la rue de l'Oisellerie, où, depuis un temps immémorial Comus a dressé ses fourneaux, ce qui détermina sans doute les édiles de la même époque à l'appeler rue *Frugalité*.

Au bout de quelques pas, vous trouverez votre route coupée à angle droit. Avant de suivre, à droite, la longue rue Saint-Laud, à laquelle nous réservons une mention toute spéciale, nous vous invitons à reconstruire par la pensée, là, tout près de vous, au commencement de la rue solitaire qui mène à la porte de l'évêché, l'ancienne porte qui avoisinait ce palais et la cathédrale, et qui, à raison de ce noble accès sans doute, s'appelait, de préférence à toutes autres, la porte *Angevine*. La porte *Chapelière*, dont vous auriez bientôt gagné l'emplacement en descendant la rue *Baudrière* qui s'ouvre devant vous, était surmontée d'une construction qui, jusqu'au XVe siècle, servit, tantôt de corps de garde, tantôt de lieu d'assemblée à certaines classes des habitants de la ville. La porte Angevine était, aussi elle, couronnée d'un sombre édifice qui, prison des vassaux des comtes d'Anjou, pendant tout le temps que ces chefs occupèrent le capitole, évêché actuel, devint, lorsque, par échange (au IXe siècle), le prélat vint habiter ces lieux, la prison des justiciables de l'évêque. Un captif portant mître et rochet, Théodulf, évêque d'Orléans, a séjourné dans ce triste lieu. Il était entré dans la conspiration ourdie par Bernard, roi d'Italie, contre Louis le Débonnaire, qui venait, en 817, de partager

(1) Vieux mot qui signifie *cornemuse* et que Charles Bourdigné, frère de l'historien de l'Anjou, a employé dès 1532, dans sa *légende de Pierre Faifeu, écolier d'Angers*.

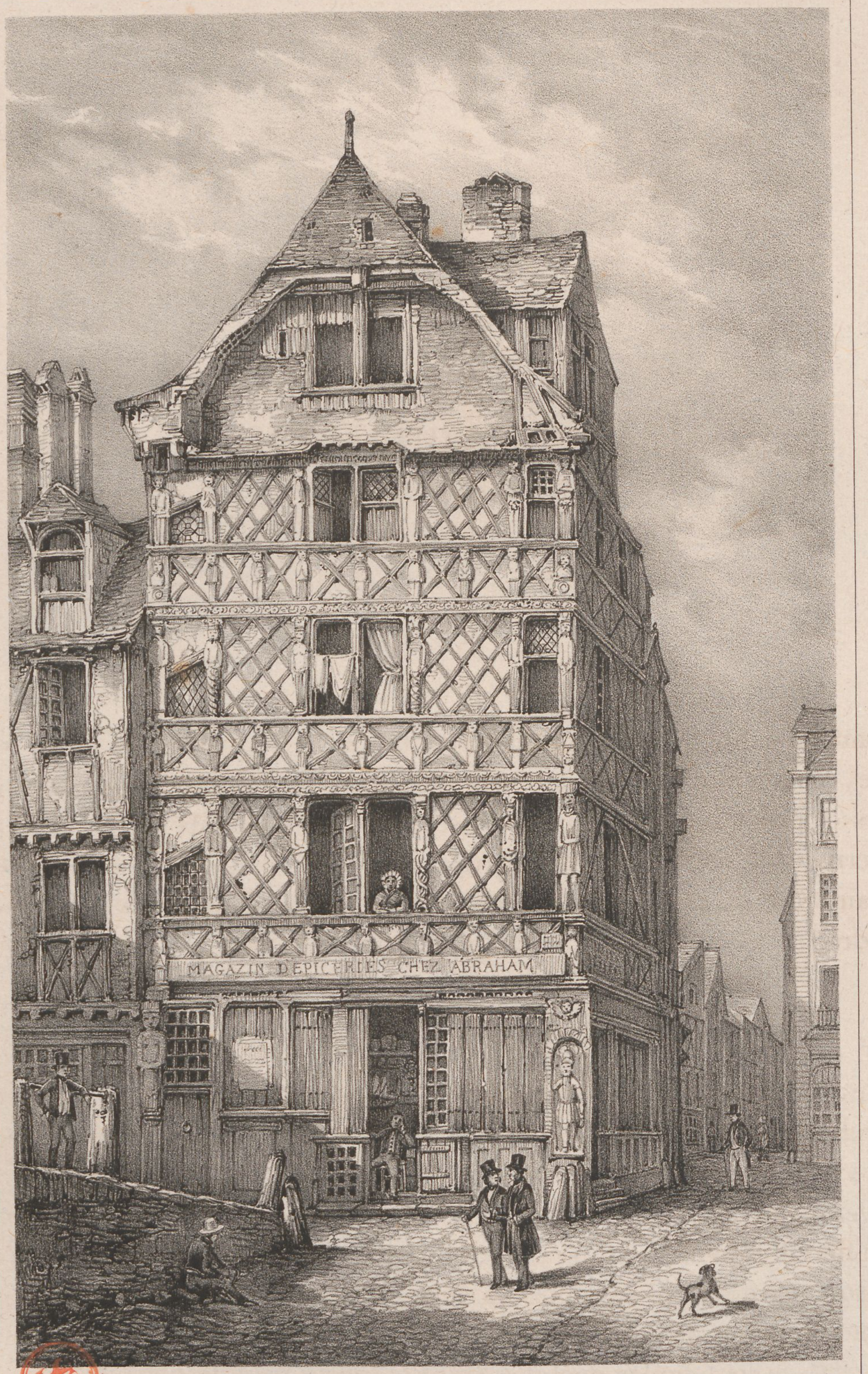
ses états à ses trois fils Pépin, Louis et Lothaire. Bernard s'étant livré aux mains de Louis, eut les yeux crevés et mourut bientôt. Théodulf fut au nombre des prélats emprisonnés par suite de ce complot. Il avait été envoyé à la *chartre* d'Angers. Il s'y prépara par sa piété et sa science un glorieux moyen de salut.

Le printemps de l'année 819 commençait : Louis le Débonnaire, revenant de Bretagne, s'était depuis plusieurs mois arrêté à Angers, où l'impératrice Hermengarde son épouse, avait expiré sous ses yeux. Une procession solennelle doit célébrer le dimanche des Rameaux et se rendre de Saint-Maurice (il ne s'agit pas de l'édifice actuel, évidemment) à l'église bâtie sur le tertre Saint-Michel. Toutes les paroisses sont réunies : la pompe est immense : le prince marche et chante des hymnes entre l'évêque Benoist et le comte Thierry. Le cortège, revenant par le faubourg Saint-Nor, aujourd'hui Saint-Laud, commence à rentrer dans la cathédrale. Le roi qui en occupe le dernier rang, va passer sous la herse de la porte Angevine. Tout à coup, une voix mélodieuse et puissante s'élève de la prison et domine les chants de la foule. Une poésie splendide s'unit à ses accents. Elle dit en distiques inspirés la gloire de ce jour mémorable et décrit la fête même qui s'achève, en interpellant chaque bannière angevine par les mérites du saint dont elle porte l'image. Surpris, émerveillé de ce noble langage, Louis entend nommer Théodulf, captif par son ordre. Il oublie le rebelle, pour ne plus se souvenir que du savant, du prélat que Charlemagne protégea au point de vouloir sa signature au bas de son testament, et que lui-même envoya en mission au devant du pape Etienne IV. La grâce de l'évêque est aussitôt proclamée.

Théodulf rendu à la liberté dota l'église du psaume *Gloria laus,* qu'il venait de faire entendre. Peu d'années après, on inscrivit sur sa tombe l'épitaphe que lui-même avait composée.

Ce fait méritait un souvenir, sans doute. Maintenant, suivez la rue Saint-Laud jusqu'à son extrémité. Vous y apercevez une ancienne maison faisant un angle à votre droite et s'appelant, du nom de son propriétaire, la maison Abraham.

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

MAISON ABRAHAM.

Angers; Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes; Charpentier Père, fils & Cie.

MAISON ABRAHAM.

Avant de donner quelques instants d'attention à cet édifice, il n'est pas inutile, ce nous semble, de bien comprendre un nom inscrit sur ses parois mêmes et présent au souvenir de tous les anciens habitants de notre cité.

Interrogez le soldat avec hallebarde, grossièrement sculpté sur le pilier angulaire du magasin d'épicerie qui occupe le rez-de-chaussée, il vous répondra :

Comme brave soudart
Je garde la porte Girard !

Qu'est-ce donc que la porte Girard?... Pour bien fixer son époque et l'ensemble de constructions auquel elle se rattachait, une courte excursion dans le passé nous est indispensable.

Angers, comme toutes nos anciennes villes, a eu successivement de bien différentes limites. Trois enceintes sont venues tour à tour l'agrandir, jusqu'au jour où il n'en a plus eu aucune. Or, de même que dans l'âge mûr, nous aimons à reporter nos regards vers notre adolescence et même s'il se peut, à contempler quelques traits esquissés près de notre berceau, ainsi nous voulons rechercher brièvement quelle physionomie revêtit matériellement notre cité aux trois grandes époques de son existence passée,

et rappeler, en ce lieu même, quelles bornes diverses furent données à ses murailles par la puissance romaine, Foulques Nerra et saint Louis.

C'est, croit-on, au V[e] siècle, lorsque les hordes d'Alaric et d'Attila menaçaient nos contrées, que fut construite la première enceinte de notre ville. L'espace qu'elle renferma et sur lequel, du temps de Jules César, s'était fondé *Juliomagus*, voit encore le nom de *cité* nous attester son ancienne origine. L'emplacement des quatre portes qui y donnaient accès, fixe son étendue. A la partie occidentale, sur la roche où s'éleva depuis le château et où se voient du quai les ruines de la demeure de nos comtes, se trouvait le palais curial, habité par l'évêque. De là, vers le nord, on gagnait la porte Boulet, dite depuis *Porte de Fer*, située un peu au-dessus de la fontaine Pied-Boulet actuelle. Revenant vers le nord-est, la muraille remontait à la porte Angevine (1), voisine du Capitole, auquel a succédé l'évêché. Passant ensuite par une portion de l'espace qu'occupent aujourd'hui le chœur de la cathédrale et la place Sainte-Croix, elle atteignait, au coin de la rue Saint-Gilles, la porte Hugon, qui reçut le nom de porte de la *Vieille Chartre*, lorsque, dans le XV[e] siècle, le roi René la prit à rente pour faire une prison de l'édifice qui la surmontait. Plus loin l'enceinte arrivait, au sud, à la porte Toussaint, bien remarquable par les vestiges qui s'y trouvent encore. A la droite de la rue actuelle on voit sans aucun obstacle une portion de mur romain, d'environ six mètres en hauteur et en largeur. Une partie avance à angle droit sur la place et semble être le débris d'une tour carrée. Des pierres dures de neuf à douze centimètres de volume, sont, à des distances inégales de deux à trois pieds, interrompues par un double rang de briques, genre de construction, remarque Bodin, inusité avant la fin du III[e] siècle, époque peu postérieure à la mort de l'empereur Gallien.

Gagnant au nord-ouest la porte des Champs, située près des deux tours jumelles qui forment aujourd'hui l'angle sud du château, la muraille rejoignait le palais curial, et le tour de la ville était achevé

On devine qu'un espace aussi restreint ne pouvait tarder à être franchi par les Angevins, devenus partie de la nation franque après les victoires de Clovis, de peuple soumis qu'ils étaient sous la domination romaine. Quitte à peine des ravages des Visigoths, atteinte bientôt par des Normands, courbée sous le servage qui devait si longtemps encore peser sur

(1) Voir la notice sur la *maison Adam*.



Benoist d'Angers, lith. Imp. Lith de Charpentier, à Nantes.

CARREFOUR DES FILLES-DIEU.

Angers, Cosnier & Lachèse, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie.

elle, notre ville n'en sut pas moins dans les cinq siècles suivants, étendre notablement ses habitations, et surtout consacrer à la foi nouvelle triomphante dans nos contrées, un nombre infini de fondations religieuses. En 819, qu'on se le rappelle, le cantique *Gloria laus*, de Théodulf (1), cite les églises de Saint-Aubin, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Martin, Saint-Saturnin, Saint-Pierre, Saint-Serges, Saint-Maurille, Saint-Agnan, Sainte-Marie (du Ronceray), Saint-Germain, Saint-Michel et enfin Saint-Maurice; nous préludions dès lors à notre surnom futur de ville sonnante (2).

Foulques Nerra, qui gouverna l'Anjou au commencement du XI[e] siècle et mérita par ses constructions nombreuses le nom de *grand édificateur* de notre pays, voulut garantir la *ville* qui était née près de l'ancienne *cité* et bâtit une seconde enceinte, dont fit partie notre porte Girard.

Ce mur partait de la Basse-Chaîne, où se trouve l'entrée du pont suspendu, arrivait à la porte Chapelière, au bas de la rue Baudrière, gagnait la rue de la Roë, assez voisine de nous, pour traverser la rue Saint-Nor, aujourd'hui Saint-Laud et atteindre la porte Girard dont vous foulez le sol en ce moment. Il remontait ensuite par la rue Saint-Georges, tournait à droite par la chaussée Saint-Pierre, retournait à gauche par la rue Saint-Julien, coupait la rue Saint-Aubin devant la rue Courte et rejoignait dans cette direction la porte Toussaint, pour regagner par l'ancienne muraille le palais curial, devenu, depuis la fin du IX[e] siècle, le palais des comtes d'Anjou, qui, en échange, avaient cédé aux évêques l'ancien Capitole reconstruit par Rainfroy.

Cette promenade, direz-vous, est longue à faire et à raconter ainsi sans prendre haleine. C'est vrai, mais vous y avez gagné d'arriver complétement à notre sujet. Où vous ne voyiez qu'une maison étrange, ne perceviez qu'un nom vulgaire, votre esprit a été conduit par les voies de l'histoire à rétablir un édifice et à retrouver presque une ville tout entière. La porte Girard nous est désormais connue.

Maintenant, reste une question : d'où cette porte a-t-elle pris son nom?...

Nous avons vainement interrogé sur ce point tous les auteurs angevins qui chaque jour viennent en aide à notre pauvre science : nous avons

(1) Voir également la notice sur la *maison Adam*.

(2) Un vieux dicton porte : «Il pleut à Nantes et on sonne à Angers.»

cherché ce nom parmi les listes nombreuses des baillis, juges généraux, maires, échevins, conseillers et procureurs de ville de notre cité, sans rien trouver qui pût avoir amené cette désignation, soit au moment où la porte dont il s'agit se construisait, soit vers le XVIe siècle, moment où la maison Abraham a été bâtie (1). Nous allions renoncer à la tâche, lorsque, consultant la liste des sénéchaux, ces officiers que Foulques Nerra institua en l'an 1016 dans l'Anjou, pour y rendre la justice, et qui, dans le XIIIe siècle, comptèrent parmi eux deux femmes, Jeanne et Isabelle de Craon, nous avons trouvé que le troisième personnage revêtu de cette fonction, s'appelait Girard. Rien est-il plus clair?... Foulques Nerra est mort en 1040, mais l'enceinte qui porte son nom a bien pu n'être pas complétement achevée de son vivant. Nous en avons pour exemple la troisième et dernière enceinte, dessinée aujourd'hui par la verdure de nos boulevards, qui, tout en étant l'œuvre de saint Louis, fut, près de la rue des Pommiers, achevée seulement dans le XVIe siècle, et même ne vit que vers 1670 terminer de ce côté son entrée, nommée porte Cupif du nom de M. Cupif de Teildras, maire depuis 1669 jusqu'à 1673. Or, Girard a commencé son office en 1058; les fortifications devaient être encore en voie d'achèvement, et c'est lui, bien certainement, que rappelle l'entrée dont nous nous occupons.

Ce point fixé, nous laisserons désormais le lecteur examiner à loisir les ornements capricieux de cet édifice. Nous avons rappelé en parlant de la maison Adam, les circonstances, les idées qui présidèrent à la construction de ces anciens *logis* de nos pères. Nous n'ajouterons rien à cet égard. Seulement, puisque nous nommons encore la maison de la place Neuve, nous ferons remarquer combien elle l'emporte sur celle-ci par la verve dans le caprice et la gaîté dans les images.

Ici, parmi les figures de chacun des supports, on remarque la personnification des trois ordres du temps; le clergé, la noblesse, le tiers-état. Quant au soldat éternellement sous les armes, qui veille sur la porte décorée du nom de notre vieux sénéchal, il est impossible, à sa vue, de ne pas comparer la maison Abraham à ce fameux domaine dont parle Bachaumont :

> ... Notre Dame de la Garde,
> Gouvernement commode et beau,
> A qui suffit, pour toute garde,
> Un Suisse avec son hallebarde,
> Peint sur la porte du château.

(1) Elle porte la date de 1596.

Une inscription en lettres anciennes se remarque sur la principale façade de l'édifice (1). Cet usage était alors assez répandu. Une prière pour appeler sur la demeure la protection de Dieu, une maxime de morale, une allusion aux circonstances qui déterminèrent la construction, fournissaient ordinairement le texte de ces légendes. Nous citerons entre autres exemples l'inscription latine (2) tracée sur une maison en pierres, et située rue Toussaint, presque en face de la rue de la Vieille Chartre ou de la Gendarmerie.

Ici, combien il nous serait doux de suivre sans dérangement et sans fatigue le cours de nos récits et de nos souvenirs! Voici le moment, direz-vous, de savoir pourquoi la rue qui nous touche, a changé son nom antique de Saint-Nor, en celui de Saint-Laud; puis, en suivant cette ligne sur laquelle de nombreux magasins jettent le mouvement et la richesse, d'arriver à la cathédrale si élégante et si renommée, au château dont l'aspect est noble comme son histoire... Qu'il est donc facile de raisonner ainsi d'après ses seuls désirs! Mais toute union enchaîne et, soumise au caprice du dessinateur dont l'œuvre a droit à votre impatience, brève ou prolixe selon qu'il met plus ou moins de temps à préparer ses crayons pour une vue nouvelle, notre plume l'accompagne fidèlement en tous lieux. Nous perdrions trop en nous séparant de lui et, des deux, ce n'est peut-être pas nous qu'alors on voudrait suivre. Or, bien loin, dans la *Doutre*, *le pont des Tanneries* fixe en ce moment ses regards... Repassons en pensée la herse de la porte Girard et rendons-nous, sans attendre, en ces lieux nouveaux pour nous. Toutefois, si vous le voulez, nous abrègerons la course en scrutant du regard chaque chose, et causerons en chemin.

(1) Elle est ainsi conçue :

« *Fay . moy . scavoir . o Seignevr . les . voyes . par . lesqvelles . on va . a toy . et menseigne . les* « *sentiers . qui . te plaisent.* »

Et plus bas : *Pax hvic domvi.*

(2) Voici cette inscription :

« *Sapientia : ædificabitur : domus : et : prudentia : roborabitur : proverbiorum.* — 1588. »

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

LE GRAND PONT.

Angers. Cosnier & Lachèze. Editeurs.
Nantes. Charpentier Père, Fils & Cie

DE LA MAISON ABRAHAM

AU PONT DES TANNERIES, OU PETIT PONT.

Deux pas dans la rue Saint-Laud, dont nous venons de parler, suffisent pour conduire à la rue Valdemaine, dont le nom n'a pas plus besoin d'explication que celui de sa sœur, la rue Val-de-Mayenne, que possèdent les Lavalois. Si, au dénombrement déjà commencé des églises et monastères qui se pressaient autrefois dans nos murs, on ajoute le couvent des missionnaires lazaristes, fondé près de ce lieu en 1674, il ne restera rien qui soit digne d'arrêter une seconde dans cette descente rapide.

Après avoir tourné forcément avec la rue et gravi, à droite, la petite *rue Romaine*, qui rappelle peut-être M. Romain de la Possonnière, maire en 1743, dont le nom était donné, près de la Porte-Neuve, à un mail détruit en 1793, on arrive à la rue Boisnet.

Cette rue longue, spacieuse et propice par sa position au commerce de transport, s'étend depuis le port Ayrault, creusé en 1556 sous le mairat de René Ayrault et achevé par les soins de MM. Cupif de Teildras et Robert des Marchais ses successeurs, jusqu'à la *Poissonnerie*, établissement tout nouveau pour notre ville.

Il y a dix ans à peine, le poisson, qu'il est d'usage d'appeler poisson frais, se vendait un peu partout. La rue qui venait devant vous former le carrefour où vous passiez tout à l'heure, semble, par le nom qui lui reste, avoir primé dans ce commerce, auquel survit principalement pour elle, celui des barils de salaisons et des fromages odorants. Il fut résolu en 1829, qu'une halle spéciale viendrait mettre un terme aux inconvénients nombreux de cette habitude. L'édifice qui s'élève devant vous et auquel communique l'eau d'un bassin placé dans un pavillon presque contigü, a été terminé en 1832. Il contient cent douze baquets doublés de plomb, dans lesquels le poisson reçoit l'eau de la Maine. De plus, deux tables de marbre servent à la vente du poisson de mer. « C'est, dit M. Blordier-» Langlois, un monument qni fait honneur au talent de M. F. Lachèse, » architecte du département (1). » La Poissonnerie figure en outre dans l'ouvrage intitulé *Choix d'édifices publics*, publié récemment par MM. Gourlier, Biet, Grillon et Tardieu, membres du conseil des bâtiments civils. Immédiatement après cet édifice, commence le quai Royal.

Combien les vieux habitants d'Angers doivent rendre grâces au temps présent, ou, plutôt, aux efforts faits sous leurs yeux, lorsqu'ils aperçoivent cette voie large et commode, à la place où se prolongeait autrefois un mauvais et boueux attérage! Ils ne trouvent plus, près de la rue Boisnet, ni la porte Gauthier, ni le quai *aux Mânis* : ils n'ont plus, en quittant le pont de pierre qui nous reste encore, pour se rendre au port Ligny, à traverser cette indicible plage qu'on appelait le quai Loricard. Partout l'aisance, la propreté, le comfortable : et, encore, le travail est à peine à moitié! Un nouveau quai s'étendant jusqu'au pont de la Haute-Chaîne doit bientôt achever, avec la rue Boisnet, l'angle au sommet duquel est placé le bâtiment de la Poissonnerie. La rive droite, traitée jusqu'ici en sœur cadette, aura aussi ses gares et ses blanches maisons, devant lesquelles voltigeront les flammes de nos grands bateaux de Loire. Nous autres, plus que trentenaires, nous espérons bien parcourir d'un pied ferme encore, les lignes parachevées de ces chaussées et de ces édifices · mais, un coup-d'œil sur le passé suffit dès ce jour à provoquer notre reconnaissance sincère envers les édiles de la cité.

C'est en 1791, le 10 septembre, sous le mairat de M. Pilastre, dont le

(1) Voyez *Angers* de 1787 à 1830.

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

PONT DES TANNERIES.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie.

nom, comme d'autres encore, manque à l'une de nos rues ou de nos places, que fut posée la première pierre du quai de la Poissonnerie, à l'édification duquel on songeait déjà depuis longtemps. M. Jean Miet, architecte de Saumur, avait dressé les plans et fut appelé à Angers pour veiller à leur exécution. Malheureusement, l'orage révolutionnaire commençait à gronder. L'administration départementale apportait des obstacles que le zèle du maire et de son conseil ne purent pas toujours surmonter assez promptement La caisse de la ville avait des mécontents nombreux à calmer et à distraire au besoin. Les choses avançaient si peu qu'à la fin de 1794, si l'on en croit les renseignements du temps, une charrette vide avait peine à se tirer de la vase que des travaux tant de fois laissés et repris avaient entassée, sans la consolider jamais.

En 1805, la chaussée était assez belle et les acquisitions de vieilles maisons assez nombreuses, pour que l'on cédât gratuitement des terrains, à la condition, toutefois, d'élever dans un temps donné, des maisons suivant un plan uniforme. Ces maisons blanches qui avoisinent le pont et qui, nous ne savons pourquoi, nous rappellent, en effet, la ville de Saumur, patrie de leur constructeur, sont nées de cette concession. Nous les avons dans un temps admirées de si bon cœur, qu'elles nous plairont toute la vie. Il est à regretter seulement, qu'on ait laissé entre elles d'étroits passages que, malgré le nom de rues dont ils jouissent officiellement, la rue du Griffon, par exemple, nous classerons toujours parmi les ruelles les plus obscures.

Devant ces maisons, une promenade offre ses bancs et son ombrage aux voyageurs nombreux stationnant presque sans cesse à ce quartier général des voitures publiques, ou aux habitants nomades des hôtels que le *Guide de l'étranger* ne manquerait pas de vous signaler sur ce point. Malheureusement encore, un regret nouveau semble devoir trouver ici sa place. Quel malheur, n'est-ce pas, que ce malencontreux corps de garde, convenable du reste par lui-même, vienne ainsi barrer le passage public, rompre le coup-d'œil et, de près, offenser plus encore que le sens de la vue! Ne peut-on donc le mettre à l'autre côté du pont, ou au commencement de la rue Bourgeoise, dans cette laide maison à grand pignon noir? Il serait bien partout, hormis là, et, pour comble de malheur, il est tout neuf.

Profitons au moins de l'interruption qu'il cause à notre marche, pour jeter les yeux sur le bassin de la Maine et donner quelque attention à ces ruines pittoresques de l'ancien pont des Treilles. En voyant ces arcades si

bien marquées de l'empreinte du temps et atteintes enfin par la ruine qui est toujours sa dernière et terrible loi, vous allez vous récrier sans doute sur la poétique antiquité du monument et le croire même de fondation romaine! Il n'est pas jeune assurément; mais, comme pour tromper les calculs des futurs antiquaires, le pont que nous traverserons tout à l'heure et qui, plein de vie, sinon de fraîcheur et d'élégance, fait encore aujourd'hui le principal service de la ville, date de plus d'un siècle auparavant.

C'est vers le milieu du XIIe siècle, que notre comte Henri II, roi d'Angleterre, fonda le pont des Treilles. Son sénéchal d'Anjou, Etienne de Mathas, ou de Marsay, avait déjà commencé la fondation d'une aumônerie pour les infirmes, sur un terrain acheté plus tard par un autre sénéchal nommé Etienne de Tours (si nous suivons la chronologie de Bodin), moyennant une rente de cent livres *angevines*, payée au couvent de Sainte-Marie (du Ronceray). Henri II vint et éleva l'hôpital splendide que nous possédons encore. Pour l'usage de ce vaste établissement il fit, vers 1150, bâtir des écluses sur la Maine, avec permission d'y construire des moulins. Ces écluses paraissent avoir donné naissance au pont des Treilles. Une pyramide se trouvait placée à sa partie mitoyenne et servait de limite, ont écrit quelques auteurs, entre les étrangers formant la cour de Henri II après son avènement au trône d'Angleterre et les habitants de la ville. Il est plus probable, selon nous, que cet ornement aurait marqué le lieu auquel se devait percevoir un de ces droits de péage si multipliés à cette époque. Mais, d'abord, la pyramide est-elle du temps? Il y a de fortes raisons d'en douter. Péan de la Tuilerie, tout en nous apprenant qu'elle était surmontée d'une croix et ornée d'inscriptions, dit positivement qu'elle fut dressée en mémoire du passage d'un roi nommé Louis, dont il ne peut, du reste, donner une plus claire désignation...

Quelle que soit son origine, la pyramide, ou au moins, sa base, a été transportée en 1744, sur le pont actuel. Elle menaçait alors d'une ruine qui n'aurait été que l'avant-coureur de celle du pont des Treilles lui-même, dont l'état était alarmant en 1778, époque à laquelle Péan écrivait, et qui s'écroula au bout de peu d'années.

Son aîné heureusement, le pont de pierres actuel, se montrait plus durable.

A quel temps doit-on faire remonter, sinon sa construction telle qu'elle est encore, du moins le *passage* auquel elle a succédé? Un frag-

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

CANAL DU RIDEAU.

Angers Cosnier & Lachèze, Editeurs
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

ment curieux de Grégoire de Tours, nous apprend que dans le VI[e] siècle, sous le comte temporaire Beppolen, les Francs ayant été taillés en pièces par Waroch et ses Bretons, les fuyards se dirigèrent vers Angers « afin de gagner le pont placé sur le torrent de la Maine. » Ce qui, remarque avec raison M. Godard, ferait supposer l'existence à cette époque, de quelques habitations sur la rive droite.

Quant au pont que nous voyons, nous ne doutions guères que l'auteur de tant de travaux importants de nos contrées, le constructeur de la seconde enceinte de notre ville, Foulques Nerra, ne l'eût fait bâtir en face de la porte *Chapelière* qu'il venait d'élever et qui s'ouvrait au commencement de la rue Bourgeoise d'aujourd'hui. Toutefois, nos recherches avaient été vaines pour préciser ce point. Une petite note insérée par M. Marchegay, archiviste de la Préfecture d'Angers, dans le compte rendu des séances du congrès archéologique de 1841, vient à point nous tirer de tout embarras à cet égard. Dans une charte de 1028, Foulques donne à l'abbaye du Ronceray, fondée par lui, « les pêcheries du pont *construit* » *par lui* sur la Mayenne (*quod construximus*), et les aires de moulins » élevées entre les arches, sauf une seule arche donnée aux chanoines » de Saint-Martin d'Angers. » Si l'on ajoute que Foulques Nerra devint comte d'Anjou en 987, on aura l'époque approximative de cette fondation.

Veut-on savoir quel aspect ce pont présentait dans le XII[e] siècle, en 1150, alors que commençait à s'élever le pont des Treilles? Ecoutons la description brillante que nous en donne un auteur anglais, Raoul de Diceto.

« La Loire est un peu éloignée d'Angers. Pour ajouter par la commo- » dité des eaux aux avantages de la position de cette ville, le noble fleuve » de Maine coule entre les deux éminences qu'elle présente : ses eaux » qui grandissent en hiver et s'enflent de telle sorte qu'il paraît une mer, » diminuent en été et se rétrécissent dans un lit de gravier (1). Pour que » les habitants pûssent communiquer d'une rive à l'autre, à l'aide de jetées » de pierres et de terres, on est parvenu à construire sur pilotis des » maisons et des boutiques tellement disposées et alignées sur deux rangs » opposés, qu'elles forment au milieu d'elles un pont dont la plus grande » partie est de bois et sur lequel on pourrait se croire sur la terre ferme.

(1) Plût-à Dieu que ce fût en effet du gravier, et non, le plus souvent, des herbes et de la vase!

» Cette rue très fréquentée, est ouverte à tous les passants, mais inacces-
» sible aux rayons du soleil; elle offre aux acheteurs tout ce qu'exige la
» commodité et toutes les superfluités que le luxe rend nécessaires. On n'a
» pas longtemps à chercher ce dont on a besoin : il suffit d'y passer pour
» trouver de quoi choisir! »

Que dirait-on de mieux du Palais-Royal!... Charles Bourdigné nous apprend du reste dans sa légende de *Pierre Faifeu*, qu'au XVI[e] siècle, les boutiques du pont d'Angers comptaient plusieurs marchands d'épées et d'armures et, surtout, beaucoup de fabricants de musettes, *vèzes* et autres instruments de musique. Est-ce donc déjà, dans ce lointain obscur, que la ville philharmonique, (elle le fut, du moins!) s'annoncerait à nos regards?...

Si les maisons qui renfermaient tant de merveilles étaient, comme le dit Raoul, *inaccessibles aux rayons du soleil*, elles n'étaient pas, malheureusement, hors des atteintes de l'air et des eaux. Le 6 janvier 1576, des arches furent rompues et plusieurs maisons entraînées par l'onde grossie et furieuse. Le 14 mars 1615, il s'éleva une telle bourrasque que tous les habitants quittèrent leurs demeures. Ces édifices vécurent cependant jusqu'à la fin du dernier siècle. A cette époque, portés sur des pilotis menaçant ruine, ils furent en masse condamnés à la démolition par un arrêté du conseil de la commune, du 19 janvier 1795. Le manque d'argent pour subvenir à ces travaux, un peu de tolérance peut-être, firent opérer cette exécution lentement d'abord. Mais, Napoléon vint. Il voulait, on le sait, que les affaires marchâssent du même train que les hommes, et les maisons de nos aïeux, sauf une, établie sur une pile en pierres et détruite elle-même depuis peu de temps, eurent bientôt permis au soleil de lancer à son aise ses rayons sur ce pont dont le sol, nous dit-on, lui était resté si longtemps inconnu.

Continuons encore : nous arrivons à la rue *Beaurepaire* dont nous aurons plus tard à expliquer le nom et, enfin, nous apercevons un cours d'eau assez mesquin sur les bords duquel des tanneries se sont placées, et qu'entendent depuis bien longtemps gronder en hiver ou murmurer dans les beaux jours, des maisons prêtes à tomber de vétusté. De grâce, lecteur, ne prenez pas en pitié ce lieu qui honore nos ancêtres! Songez que ce canal destiné à détourner les eaux de la Maine, est celui que creusa en 873, Salomon, duc de Bretagne uni à Charles-le-Chauve, pour rendre aux Angevins leur cité que le chef des Normands, le farouche Hastings, occu-

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith. Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

CANAL DES TANNERIES.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie.

pait depuis le trépas glorieux de Robert-le-Fort. L'exil de nos pères loin de leurs foyers et de leurs temples durait depuis six ans déjà, lorsque leurs libérateurs conçurent l'entreprise dont vous avez la preuve sous les yeux. On voulait effrayer les barbares en menaçant de rendre impuissantes à fuir leurs barques, bientôt mises à sec au pied de la colline du château. Cette crainte salutaire leur fit rendre la ville (1). Un immense bienfait, un impérissable souvenir, honorent, on le croit, cette onde obscure, laissée aux travaux ignorés de l'artisan. Un tel passé, la réhabilitation d'une cité tout entière! ne valent-ils donc pas pour elle un large cours et des quais dallés avec symétrie?...

Quant au pont, qui prend son nom du lieu même, il n'offre rien de curieux dans sa construction, et ce que nous pouvons imaginer de mieux dans votre intérêt, c'est de vous laisser sans trouble examiner le charmant dessin qui le représente.

(1) Voir la notice sur *Saint-Serge*.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith. Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

RUE DE LA TRINITÉ.

Angers, Cosnier & Lachèze. Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

LES PÉNITENTES.

Du courage, lecteur! Entrez avec nous dans ce sombre passage qu'enserrent de hautes murailles, traversées à leur faîte par les solives d'une maison suspendue entre leurs parois... Ici, tout est triste, tout est noir. Le schiste affleure le sol et présente à vos pieds ses blocs mal nivelés et humides. Les murs, dans leur long trajet, offrent à peine trois fenêtres et ne comptent que deux portes massives. En suivant leur pourtour, vous entendez tantôt les chants navrants de la démence, tantôt ces tristes refrains de la prison, que Victor Hugo peint d'un style si pénétrant dans son *Dernier jour d'un condamné*... Ce misérable passage, cette ruelle tortueuse a pourtant été mise depuis longtemps au nombre des rues de la ville et nommée en conséquence : mais, ce nom encore répondait à son aspect : c'était la rue *Malmorte*.

Il faut prendre le temps de revenir un peu de l'impression pénible que causent ces lieux, pour apprécier tout le bienfait de l'établissement qui s'y est formé et réunir les souvenirs qui recommandent à un si haut point parmi nous les noms de ses fondateurs. Il faut aussi que les yeux se soient remis du contraste le plus inattendu, pour croire que ces tourelles, ces sculptures délicates de la Renaissance, puissent réellement se trouver en un aussi peu riant voisinage.

C'est en 1640, sous le mairat de Jacques Lasnier, que fut fondé le couvent des Pénitentes, pour les filles *coupables et déréglées*. Soixante-dix ans plus tard, cet établissement devait se compléter en quelque sorte, par la fondation de la maison du Bon-Pasteur (1), où se rendaient celles qui, à l'expiation devant les hommes, voulaient faire succéder l'expiation devant Dieu. La patrone de toutes les femmes qui se sont rédimées des fautes de l'amour par les mérites du repentir, Madeleine, était la sainte dont leur chapelle portait le nom et dont l'exemple dût, à l'égard de ces réclusions volontaires, déterminer plus d'un entraînement.

Une maison appartenant aux moines de Saint-Nicolas et dont ce dessin reproduit l'originale entrée, fut le lieu où se plaça tout d'abord le nouvel hospice. L'évêque d'Angers était alors M. de Rueil, auparavant évêque de Bayonne, qui, si l'on en croit Bodin, fut considéré dans son temps comme d'une très large tolérance, pour avoir permis à ses diocésains de manger du fromage en carême... Bientôt, le célèbre Arnauld lui succéda. Ce prélat détermina les religieux de Saint-Nicolas à céder pour toujours la maison de la rue Malmorte, et, grâce à des annexes, à quelques constructions et, surtout, à un zèle soutenu, il put voir bientôt l'établissement tout formé et assuré pour l'avenir.

Nous parlons d'un Arnauld célèbre ; il faut expliquer notre pensée. Ce nom a, en effet, brillé d'un si vif éclat dans le XVIIe siècle et a porté si haut la gloire de plusieurs, qu'il nous faut bien indiquer avec précision le souvenir dont s'honore notre contrée.

Antoine Arnauld, qui avait, au nom de l'Université, si éloquemment plaidé contre l'établissement des Jésuites, eut vingt enfants, parmi lesquels nous nommerons seulement Antoine et Henri. Le premier est, sans contredit, le plus hautement signalé par l'histoire. C'est le fameux docteur de Sorbonne qui, uni à Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, puis, bientôt, à Nicole et à Pascal, commença contre les Jésuites cette lutte célèbre dans laquelle ces derniers, qui avaient pour eux le Pape et la cour, finirent par raisonner à l'aide des lettres de cachet et de la dispersion des religieuses de Port-Royal de Paris. C'est à lui que Boileau adresse sa troisième épitre, à l'occasion de sa controverse avec Claude le ministre :

« Oui, sans peine, au travers des sophismes de Claude,
» Arnauld, des novateurs tu découvres la fraude
» Et romps de leurs erreurs les filets captieux... »

1) Voyez la notice sur l'*église Saint-Jacques*.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

ENTRÉE DES PÉNITENTES.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie.

Sans doute, aujourd'hui, les cinq propositions de Jansénius et les interminables querelles théologiques dont elles ont été le prétexte, conservent pour nous bien peu d'intérêt. Mais, la ferveur de cette lutte et la haute renommée qui s'y attachait, donnèrent au style des écrivains qui la dominaient, une pureté et une vigueur toutes nouvelles. Les discussions savantes qui s'engageaient en présence de madame de Longueville, non plus la *précieuse* de l'hôtel de Rambouillet, mais l'ermite de Port-Royal-des-Champs, ne contribuèrent pas peu à répandre en France le bon goût et la vraie éloquence. Dans ce combat, dont la cause est presque oubliée, mais dont notre littérature et notre esprit même ont recueilli les résultats, Henri Arnauld, évêque d'Angers, se signala, au plus fort de l'action, en refusant, ainsi que les évêques de Beauvais, d'Alet et de Pamiers, de signer le formulaire du pape Alexandre VII, qui condamnait les cinq propositions et déclarait qu'elles avaient été émises par l'évêque Jansénius..... Antoine Arnauld mourut dans la retraite, en 1694 : son frère, Henri, était mort à Angers l'année précédente, âgé de plus de 92 ans.

Si le nom de ce prélat fut plus d'une fois cité au loin, il fut bien plus souvent encore béni parmi nous. En 1652, à la fin de la guerre de la Fronde, Henri Arnauld avait été chassé d'Angers par les rebelles. Après la prise de cette ville et des Ponts-de-Cé par d'Hocquincourt, de Noailles et de Broglie, Anne d'Autriche, alors à Saumur, voulait sévir. L'évêque réfugié dans la même cité, obtint, pour seule vengeance, la grâce de ses ouailles, en profitant du moment où il présentait l'Eucharistie à la reine, pour lui rappeler la miséricorde dont Dieu avait donné l'exemple aux hommes.

Ses soins étaient à tous : son zèle était infatigable : l'âge n'avait pu altérer en lui l'habitude de commencer ses travaux dès deux heures du matin. Un de ses amis lui proposant de prendre au moins un jour de repos par semaine : « Je le veux bien, lui répondit-il, pourvu que vous me » donniez un jour où je ne sois pas évêque... » On ne saurait nombrer tous les statuts, tous les règlements émanés de ses méditations, ou de sa bienfaisance. C'est lui qui, entre autres établissements, a décidé la fondation du Mont-de-Piété, créé dans notre ville en 1684.

Madame de Sévigné, passant par Angers pour se rendre à sa terre des Rochers, ne manqua pas de venir visiter le digne évêque et de consigner son souvenir dans ses lettres. Ne nous pardonnera-t-on pas d'avoir, à son

exemple, salué cette noble mémoire, en présence d'un édifice dans le passé duquel elle est inscrite à si bon droit?

Quant à cet édifice, on ne saurait trop le juger, tant on doit s'estimer heureux de rencontrer en un lieu semblable des détails aussi dignes d'être reproduits par le crayon. Au surplus, dût la critique implacable s'attacher aux deux tourelles en encorbellement et séparées par une fenêtre grillée, qui viennent s'amoindrir et s'appuyer sur les deux piliers ronds par lesquels l'entrée est dessinée; dût-elle même, dans ses excessives exigences, s'en prendre aux deux *éventails* sculptés qui couronnent l'ouverture dont chaque tourelle est éclairée, nous défendrions contre ses atteintes la croisée qui, à gauche, près d'une autre tourelle bien autrement élevée et légère, présente dans ses ornements les caractères purs, les arabesques fins et légers de la Renaissance, et donne à cette partie du bâtiment un caractère incontestable de distinction.

Mais, c'est déjà trop sur ce point... Qu'importent ici les piliers et les arabesques? C'est à des créatures sans ressources, c'est à des femmes atteintes par la démence que s'ouvre cet asile!...

Un peu plus loin, en remontant vers la rue Lyonnaise et sans quitter cette triste rue Malmorte que notre municipalité vient d'appeler du nom plus uniment officiel de *rue des Pénitentes*, vous trouvez la seconde porte dont nous parlions en commençant. C'est l'entrée de la maison d'arrêt et de correction destinée aux femmes. Là encore s'exerce une bienfaisance dont le monde, peut-être, ne soupçonne ni le zèle, ni les résultats...

Il est dans la Doutre certaines *sœurs* vénérées qui, tout en conservant le costume de leurs voisines et les bons propos du monde, savent, dans ces tristes maisons, prouver un discernement et un amour du bien auxquels cent fois nos premiers magistrats ont donné leurs plus sincères éloges. Plus d'un retour salutaire survenu dans le cœur des captives, atteste leur bonne et sainte éloquence. Elles nous reprocheraient, du reste, de les peindre au point de les faire reconnaître. Ce sont des dévouements qui vivent dans l'ombre et que le moindre éveil donné à la renommée de la ville, troublerait profondément. Nous ferons donc, malgré nous, pour ces mérites comme pour les défauts de bien de gens, et passerons près d'eux en feignant de ne les pas voir.

Faut-il dire ce que la maison des Pénitentes devint pendant les années où la guerre civile ensanglantait notre sol, où la Terreur ensanglantait la France? On le devine : ce fut un lieu où, comme dans cent autres, on enfermait

les femmes, les vieillards saisis sur le théâtre de la guerre, ou considérés comme hostiles... et nous n'avons pas besoin d'ajouter où, le plus souvent, cette captivité finissait.

En ce temps, toutefois, au commencement de juillet 1794, les représentants Bô et Bourbotte entreprirent de chasser les mauvaises mœurs de la cité. Pour cela, ils firent emprisonner toutes les femmes publiques de la ville. Paris leur avait, assure-t-on, donné l'exemple. Une existence satisfaisante était assurée aux prisonnières; des conseils leur étaient donnés; des lectures morales et politiques leur étaient faites périodiquement. Mais, on prévoit ce qui arriva : les réclamations furent nombreuses au dehors, étourdissantes au dedans. La commune, préoccupée de bien d'autres soins et renonçant à discipliner ce troupeau rebelle, laissa peu à peu mettre en liberté les recluses, en feignant de croire à leur pureté, sur la déposition, souvent, de témoins qui, à l'exemple de Joconde, étaient le plus sciemment trompeurs en cette circonstance.

Aujourd'hui, l'hospice des Pénitentes n'a pas oublié sa première destination; c'est là que s'exerce un contrôle dont l'indication convient beaucoup moins à une description légère, qu'au sujet étudié avec tant de zèle et de courage par le docteur Parent Duchâtelet.

Vous connaissez maintenant la porte de l'hospice, le guichet de la prison et la ruelle glissante, le véritable chemin de ronde, qui mène à cette double entrée. Savez-vous comment cette rue Malmorte avait été baptisée en 1791? — On l'avait appelée *rue de la Joie!*

---

les femmes, les vieillards saisis sur le théâtre de la guerre, on considérés comme hostiles... et nous n'avons pas besoin d'ajouter où, le plus souvent, cette captivité finissait.

En ce temps, toutefois, au commencement de juillet 1794, les représentants Bô et Bourbotte entreprirent de chasser les mauvaises mœurs de la cité. Pour cela, ils firent emprisonner toutes les femmes publiques de la ville. Paris leur avait, assure-t-on, donné l'exemple. Une existence satisfaisante était assurée aux prisonnières; des conseils leur étaient donnés; des lectures morales et politiques leur étaient faites périodiquement. Mais, on prévoit ce qui arriva : les réclamations furent nombreuses au dehors, étourdissantes au dedans. La commune, préoccupée de bien d'autres soins et renonçant à discipliner ce troupeau rebelle, laissa peu à peu mettre en liberté les recluses, en feignant de croire à leur pureté sur la déposition, souvent, de témoins qui, à l'exemple de Joconde, étaient le plus sciemment trompeurs en cette circonstance.

Aujourd'hui, l'hospice des Pénitentes n'a pas oublié sa première destination; c'est là que s'exerce un contrôle dont l'indication convient beaucoup moins à une description légère, qu'au sujet étudié avec tant de zèle et de courage par le docteur Parent Duchâtelet.

Vous connaissez maintenant la porte de l'hospice, le guichet de la prison et la ruelle glissante, le véritable chemin de ronde, qui mène à cette double entrée. Savez-vous comment cette rue Malmorte avait été baptisée en 1791? — On l'avait appelée *rue de la Joie*.



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

ÉGLISE S^t. JACQUES.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

ÉGLISE SAINT-JACQUES.

Nous avons assez entretenu nos lecteurs de colonnettes et de plein-cintre, pour ne pas leur rappeler ici quels signes fixent au XIe siècle la construction du portail singulier de cette église. C'est un frontispice qui se termine en un clocher plat et mince, comme si le monument n'avait jamais été destiné qu'à être vu de face. Quoique grattée et écornée en plus d'un de ses détails, il faut savoir gré à cette partie de l'édifice d'annoncer si fidèlement encore l'époque de son origine, car, l'archéologie satisfaite, l'histoire de notre ville trouve également ici une indication de quelque prix.

C'est encore le nom de Foulques Nerra que nous allons écrire. La seconde enceinte, qui, par ses ordres, avait étendu les remparts de notre ville, autrefois bornés au pourtour de la cité, jusqu'à la porte Girard au nord-est (1), et au nord-ouest jusqu'aux rives de la Maine; le pont qu'il avait fait édifier sur cette rivière; les victoires décisives par lesquelles il avait enfin contraint les Bretons à laisser paisibles nos contrées, décidèrent

(1) Voir la notice sur la *maison Abraham*.

par ce triple motif de voisinage, de sécurité et de faciles communications, le prompt agrandissement de la Doutre. Le couvent de Sainte-Marie-de-la-Charité (le Ronceray) se reconstruisait splendidement, et allait bientôt voir s'élever près de lui l'église de la Trinité. L'abbaye de Saint-Nicolas avait convié ses Bénédictins à venir chanter leurs psaumes pour la délivrance miraculeuse de son fondateur. Une nouvelle paroisse s'éleva bientôt sur ce territoire qui, alors en grande partie occupé par des champs, doit à l'octroi moderne, l'honneur que lui avaient refusé les murailles de saint Louis, d'être compris dans l'enceinte régulière de la ville. Il se trouvait là une petite chapelle placée sous l'invocation de saint Sébastien et desservie par un des prêtres de la Trinité, église qui comptait huit curés, nommés par l'abbesse du Ronceray. Un d'eux fut chargé spécialement de ce canton qui, sous l'épiscopat d'Ulger, au commencement du XIIe siècle, fut érigé en cure, sous l'invocation de saint Jacques le Majeur.

Depuis quelques années, le chœur et une partie de la nef, entièrement délabrés, ont été reconstruits par les soins de M. Richou, architecte. Deux grandes verrières, représentant saint Jacques et saint Nicolas, deux plus petites représentant la Vierge et saint Pierre, complètent l'intérêt que cette restauration présente. Ces deux morceaux sortent de la fabrique de Choisy-le-Roi, et ne peuvent être cités par nous sans que nous rappelions les travaux du même genre qu'a entrepris avec succès M. Thierry, à Saint-Georges-sur-Loire. Nous ne saurions trop vivement souhaiter que les artistes consacrent leurs soins et leur génie à cet art sans lequel nos basiliques pourront relever leurs murs et leurs colonnes, mais ne retrouveront jamais leurs poétiques et mystérieuses clartés. Ce que M. Phialet doit entreprendre à Tours, ce que M. Emile Thibaud a déjà commencé en Auvergne, pourquoi notre contrée ne pourrait-elle le réaliser complétement? Le vitrail de Saint-Laud, depuis longtemps acquis à notre ville, achève, avec ceux de Saint-Jacques, de démontrer que le verre blanc est désormais redevenu impossible dans nos églises.

Il y a peu de temps encore, en suivant le chemin qui descend, à gauche du portail de Saint-Jacques, vers les rives de la Maine, vous auriez trouvé un établissement important pour notre contrée et l'aîné de tous ceux de même genre fondés plus tard dans le royaume. Nous voulons parler de la fabrique de *Tournemine*, destinée aux toiles peintes ou imprimées, à l'instar de celles de la Perse et de l'Inde. MM. Danton frères obtinrent le 31 mars 1752 le privilége de cette industrie qui fut, plus tard, exercée

pendant longtemps par MM. Lesourd-Delisle. De longs bâtiments, de vastes jardins, de profonds réservoirs occupaient ce vaste enclos devant lequel se déroulent alternativement les flots verdoyants d'une prairie sans limites, ou les vagues envahissantes de la Maine prête à se glacer. Aujourd'hui l'immense couvent du Bon-Pasteur, fondé en 1710 et destiné principalement à donner un refuge aux pécheresses repentantes, occupe, outre le terrain primitivement affecté à ses besoins, le domaine de Tournemine et la maison de Belair qui en forme l'extrémité.

Si nous voulions, plongeant nos regards dans le passé, relever sur ces rives tous les couvents ou monastères dont les carillons s'y répondaient autrefois, nous pourrions aborder une longue nomenclature. C'étaient la chapelle Sainte-Catherine et la maison de la Providence; le prieuré de Notre-Dame-de-la-Haie, bâti, qu'on le remarque, par Henri II, roi d'Angleterre, fondateur de notre bel hôpital Saint-Jean : plus loin, à l'endroit le plus pittoresque du coteau des Fouassières, le prieuré de Notre-Dame-de-la-Papillaye, fondé par Herbert Lanier et sa femme, en 1280, pour contenir trois religieux et dans lequel, dit simplement Hiret, Nicolaus (Nicolas Gellant), évêque d'Angers et l'abbé de la Réale *fondèrent un moine, afin qu'il y en eust quatre;* la belle maison de plaisance de la Barre, qu'un prieur de l'abbaye Saint-Nicolas fit construire en 1645 et dont la chapelle renferme plusieurs saints sculptés, dus, dit-on, au ciseau d'artistes italiens ambulants, comme la statue de saint Michel du May, près Beaupreau, et même, croient quelques-uns, comme les sculptures si riches de pureté, si belles d'ornementation, que l'on désigne habituellement sous le nom de *Saints de Solesmes*. Toutes ces églises, toutes ces fondations d'autrefois, pourraient encore offrir quelques souvenirs aux vieillards de notre temps; mais, pour la majorité de nos lecteurs, en parler avec étendue serait prononcer des noms et tenter des descriptions dans le vide. Les saints de la Barre seuls nous restent encore, mais, rigoureusement emprisonné dans notre sujet, nous ne pouvons vous conduire jusqu'à eux. Nous serions trop tenté de pousser notre course jusqu'au château de Mollières, de contempler avec vous le large bassin de la Maine et, arrivés sur les hauts rochers qui dominent la rive, nous risquerions trop d'oublier notre tâche en vous faisant admirer sans fin l'ensemble d'une ville dont nous n'avons pas encore à moitié visité les monuments et raconté les détails.

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith. Imp. Lith. de Charpentier à Nantes.

RUE DU PORT LIGNY.

Angers, Cosnier & Lachèse, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père fils & Cie.

RUE DU PORT-LIGNY.

Si l'un de nos aïeux, né vers la fin du Xe siècle et subitement rappelé en ce monde, se trouvait, à son réveil, sur le lieu que ce dessin reproduit, il aurait, sans doute, beaucoup à apprendre sur les changements survenus depuis sa vie première, mais beaucoup à raconter aussi touchant les récits qui se faisaient de son temps et le nouvel aspect que prit alors cette partie de notre ville...

« J'aperçois bien des choses nouvelles, pourrait-il dire avec un étonnement mêlé de satisfaction, et je reconnais que depuis huit cents ans, vous n'avez pas sommeillé comme moi... Voici, à deux pas, un quai comme je n'en vis jamais! En face, toute une nouvelle ville et, pour y parvenir, des ponts de sorciers, dont l'un est charpenté en airain, et l'autre suspendu par des fils!... Puis, quelle est cette haute tour, quelle est l'immense forteresse qui couronne cette colline? quels géants ont élevé ces deux flèches qui touchent le ciel?...

» Pourtant, ce n'est pas un songe... Sous ces prodiges que je ne pourrais même nommer, je retrouve un passé qui m'est bien connu. Oui! cette ville dont j'allais demander le nom, c'est cette *Doutre*, de mon temps si chétive, qui ne comptait que deux pauvres paroisses, Saint-Laurent, dont je crois voir les ruines, et *Sainte-Marie-de-la-Charité* dont je reconnais là bas

l'emplacement au milieu de tout ce vaste édifice que vous nommez, dites-vous, le Ronceray. Je me rappelle que notre comte Foulques Nerra fit reconstruire cette dernière église... Il fit également bâtir une abbaye en l'honneur de saint Nicolas, sur cette hauteur où j'aperçois un palais. Sa création aura, je le vois, donné à cette partie délaissée, le signal d'un grand progrès vers le sud... Je me souviens aussi d'avoir vu reconstruire la nef d'une église en l'honneur de saint Maurice, à l'endroit où s'élèvent ces deux surprenants clochers... Quant à cet imposant château fort, je suis entré cent fois dans le palais qui en forme un des côtés vers l'ouest, et dont les fenêtres, en ruine, hélas! dominent de si haut le cours de la Maine... Ah! comme de ces remparts on observait sûrement le bassin de la rivière et, aussi, comme de ce noble observatoire, on dut bien voir le miracle de saint Gohard!...

» C'était près de 150 ans avant moi, continuerait sans doute notre ancêtre (auquel son âge donne bien le droit d'être un peu conteur), c'était en 843 : les Normands avaient pris Nantes et tué son saint évêque, au milieu du sacrifice de la messe. Le corps du prélat ayant été mis sur une barque, l'esquif se dirigea vers Angers, sans guide ni pilote, et s'arrêta de lui-même devant le château. Les cloches se mirent à sonner toutes seules et le clergé se rendit processionnellement sur la rive. Les doyen et chanoines de Saint-Pierre, seuls, n'avaient pu venir si tôt. On approche de l'embarcation : elle fuit vers le milieu de la rivière; on recommence l'épreuve avec de nouveaux psaumes : elle fuit encore. Enfin, les prêtres de Saint-Pierre arrivent : docile à leur bénédiction, le bateau touche le rivage et leur livre le corps du bienheureux, qu'ils déposent dans leur église. On comprit tout alors; Gohard avait été enfant de chœur à Saint-Pierre; il ne voulait pas d'autre abri après sa mort, que la basilique où résonnèrent les hymnes de sa jeunesse.

» C'est également là que se trouvaient rangées les barques du farouche Hastings, qui, en 867, après la mort du fameux duc Robert-le-Fort, s'empara d'Angers et resta maître de la ville pendant près de six années. Mon père entendit souvent raconter avec quelle fureur et quelle fougueuse impatience les Normands se précipitèrent de la colline vers leurs embarcations, lorsqu'ils apprirent que Salomon, duc de Bretagne, tentait de détourner le cours de la Maine, pendant que Charles-le-Chauve les assiégeait, et que tout moyen de fuite allait ainsi leur être ravi. Quelle idée libératrice, que celle de cette *reculée* du fleuve! et, combien ce moyen pacifique de victoire fit alors chanter d'actions de grâces!!

» Mais, c'est de mon temps, surtout, qu'il s'est fait ici de mémorables choses ! Notre infatigable comte Foulques Nerra fit construire à la ville toute une seconde enceinte, bien autrement étendue que la première, bornée à la *cité* seulement (1). En ce lieu, le mur prenait à la Basse-Chaîne et gagnait la porte Chapelière, pour, de là, s'étendre jusqu'à la porte Girard, à l'extrémité de la rue Saint-Nor. En même temps, le pont de pierres se construisait... Les Bretons devaient bientôt savoir ce qu'en coûtait le passage..... Laissez-moi encore vous dire en quelques mots ce combat mémorable...

» Conan, premier comte de Bretagne, beau-frère de Nerra, prétendait avoir des droits sur le comté d'Outre-Maine, dont la Doutre faisait autrefois partie. Sachant que Foulques devait, comme lui, se rendre à Orléans, pour une assemblée de grands vassaux qu'y venait de convoquer Hugues-Capet, il donna ordre à ses quatre fils d'aller pendant ce temps surprendre la ville d'Angers. Le hasard voulut que Foulques fût reçu dans la même hôtellerie que le comte de Rennes. Celui-ci, ignorant un tel voisinage, s'entretenait assez haut avec un de ses hommes d'armes, du plan d'attaque qu'il venait de laisser à ses fils pour prendre notre cité. Foulques Nerra entendit ses paroles. Averti du piége, il prétexte un voyage à Château-Landon et accourt à Angers, vêtu en simple écuyer. Il était temps !... Des traîtres avaient été gagnés. On s'était à peine saisi d'eux, lorsque les Bretons, passant le pont, se présentèrent à la porte Chapelière. La herse bientôt se leva, mais, au lieu de leur donner passage, les Angevins se ruèrent sur leurs cohortes, ayant à leur tête leur comte, qui venait de se faire reconnaître et nous animait tous aux cris : *Anjou ! Anjou ! Ecache Breton !!*. (2) Jamais commandement ne fut plus complétement obéi. Dépeindre le carnage que nous fîmes est chose impossible. L'armée de Conan y resta. Des quatre fils du comte, deux perdirent la vie, deux autres furent faits prisonniers C'est, surtout, près d'une tour voisine de nous, que le massacre fut le plus affreux. On la nomma *Ecache Breton* en souvenir du sanglant cri de guerre de cette journée. Quant à notre brave

(1) Voir la notice sur la *maison Abraham*.

(2) Ce vieux mot, qui veut dire *écraser*, est encore conservé par nos dictionnaires. Cyrano de Bergerac, écrivain du XVII[e] siècle, plein de verve et d'originalité, raconte ainsi, dans son livre intitulé *Etat et empire de la Lune*, son arrivée sur cette planète : «Je me trouvai sous un arbre, embarrassé avec trois ou quatre branches assez grosses, que j'avais éclatées par ma chute, et le visage mouillé d'une pomme qui s'était *écachée* contre...

comte, il repartit de suite pour Orléans. Conan, qui n'avait pas soupçonné la vraie direction du voyage de Foulques, riait dans sa barbe en voyant approcher cette victime de sa ruse audacieuse. Mais, que devint-il en reconnaissant aux mains du seigneur angevin, un cheval *pommelé* appartenant à l'un de ses fils, qu'il croyait vainqueur! Nerra lui apprit alors le désastre et de son pays et de sa famille...

» Voilà ce que j'ai su ; voilà ce que j'ai vu ! Tous ces événements vous sont-ils donc inconnus et aucun nom ici ne rappelle-t-il leur souvenir?...»

Heureux de cette question, qui permet de placer une réponse, l'interlocuteur de notre aïeul des siècles passés pourrait facilement le rassurer à l'égard de ses exploits huit fois centenaires. C'est un fait attesté par tous les auteurs, qu'une tour du château d'Angers a été connue sous le nom d'*Ecache Breton*, en mémoire du désastre de l'armée de Conan et de ses fils, désastre, toutefois plus ancien que sa construction. Le savant Gilles Ménage, mort en 1692, dit que cette dénomination était encore en usage de son temps.

Quant au château, aux flèches de Saint-Maurice, le moment viendra plus tard d'expliquer leur origine et leur création... Nous dirons seulement, de cette tour élégante et élevée qui, dans notre vue, se présente en perspective, qu'elle se nommait la tour du *Moulin*, parce qu'à son sommet, on avait établi pour les besoins de la forteresse, un moulin à vent, qu'un gouverneur du château, nommé Delaporte, fit détruire en 1620 et dont une aile resta longtemps déposée près de la cage de fer de *la reine de Sicile* (1), dans le château même.

Aujourd'hui, ce quartier, qui n'était même pas soupçonné dans le XIe siècle, est un des vieux quartiers de la ville. Des mariniers, des blanchisseuses, de robustes et joyeuses écaillères, habitent cette rue, dont les constructions, la plupart des XVe et XVIe siècles, sont loin de manquer de caractère. A deux pas de là règne le quai nouveau, que bordent déjà de riches hôtels et dont la balustrade élégante domine l'arrivage du Port-Ligny.

Ce dernier mot nous doit arrêter peut-être...

Quelques-uns le prennent pour une dégénération du nom de Lasnier, nom qui, de 1557 à 1656, a fourni à notre ville quatre maires et deux

(1) Rien, dans l'histoire, ne vient autoriser cette dénomination populaire, qui semble devoir se reporter à un fait du temps de Louis XI. (Voir la notice sur *le Château*.)

échevins et qu'un hôtel situé rue Saint-Julien conserve encore aujourd'hui. D'autres veulent qu'une ordonnance de police ayant indiqué à cet endroit le débarquement des bois et merrains, on en ait tiré le nom actuel, *portus ligni*, port au bois... Non, non! le port Ayrault marque le nord de la ville, le port du midi est également dû au zèle d'un de ses édiles! C'est le nom de Lasnier qui s'est ainsi rendu méconnaissable. Les personnes de ce quartier, en prononçant *port Ligné*, parlent alors mieux que nous et nous mettent les premières dans la voie d'un reconnaissant souvenir.

Quel que soit le nom, voici la réalité. Confiné autrefois par un mur qui joignait le château au bastion de la Basse-Chaîne et dont la démolition fut arrêtée le 21 avril 1790, le Port-Ligny et son quai n'ont plus rien à désirer pour leur développement et leurs abords. Nous nous en félicitons vivement; toutefois, on l'avouera, il est bon de laisser de temps en temps notre époque prospère, mais peu dramatique, pour ouvrir à notre imagination le domaine d'un passé qui, dans sa rudesse et sa superstition, eut une foi créatrice, et une énergie, une intelligence qui portèrent si haut le renom de notre province. Les hommes au cœur ardent voudront relever à ces nobles souvenirs le terre-à-terre de la vie actuelle. Les sybarites, en songeant à ces durs travaux de la paix, à ces terribles carnages de la guerre, n'en trouveront que plus doux les coussins de leur divan et n'en béniront que mieux le comfort achevé que ce siècle nous donne.

ANGERS PITTORESQUE.



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

RUINES DE L'ÉGLISE TOUSSAINT.

Angers Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes. Charpentier Père, Fils & Cie.

RUINES DE L'ÉGLISE TOUSSAINT.

Nous parcourions dernièrement la rue Toussaint. Près de l'ancien monastère qui lui donne son nom, deux maçons démolissaient en chantant une bicoque liée à l'avant-portail qui conduit à l'église. Ce fait si simple nous entraîna dans la voie des prévisions et des plus douces espérances. A tort ou à raison, nous crûmes que cette destruction pacifique était le préliminaire des travaux promis à la restauration de ce bel édifice. Nous pensâmes avec joie que cet événement était un symptôme; que la voix de MM. Mérimée, de Caumont et autres éloquents missionnaires de la religion de l'art et du passé, avait sur tous les points du royaume autant d'éloquence que parmi nous, et que, commençant une ère nouvelle, la France archéologique s'éveillait enfin!.. Non, sans doute, que nous désirions voir ce goût éclairé dégénérer en manie, cette ferveur, en excès. Une chose n'est pas bonne par cela seul qu'elle est ancienne, et nous ne regrettons, par exemple, qu'un bien petit nombre des vieilles masures, des couvents, chapelles et prieurés qui encombraient jadis les places et les rues de notre Angers. Mais, ce qui mérite le nom de monument, ce qui révèle une époque et porte un témoignage, voilà ce que nous voudrions voir respecté de tous; vœu dont la réalisation serait certaine, si ces œuvres à part étaient connues du plus grand nombre.

Ici, c'est bien l'édifice seul qui donnera lieu à nos remarques, car l'histoire ne raconte, à notre connaissance, aucun fait important qui se soit passé à l'abri de ces murs.

Le sol sur lequel s'élève l'abbaye de Toussaint, était jadis un cimetière destiné aux pauvres. Girard, chanoine et chantre de Saint-Maurice, recommandé par le souvenir de mille bienfaits et nommé par un auteur contemporain le Vincent-de-Paule de notre ville, fit construire en ce lieu un petit oratoire dédié à tous les saints. On était alors aux dernières années du gouvernement de Foulques Nerra et sous l'épiscopat d'Hubert de Vendôme, mort en 1047. Bientôt, en 1049, l'oratoire fut donné aux moines de la Trinité de Vendôme, avec des fonds suffisants pour établir au même endroit un prêtre chargé de visiter les malades et d'inhumer les indigents. Geoffroi Martel approuva cette fondation, qui, sous l'épiscopat de Renaud III, dit de Martigné, fut abandonnée par les Bénédictins et occupée par des religieux de l'ordre de saint Augustin, jusqu'à la Révolution. En 1608, deux années avant sa mort, Henri IV fit don de ce couvent aux sieurs de Crissé et d'Armagnac (1). Si l'on ajoute à ce peu de faits la richesse toujours croissante du monastère et la reconstruction de ses bâtiments vers la fin du XVIIe siècle, on aura l'histoire suffisante de ce couvent, qui forme aujourd'hui le dépôt des subsistances militaires.

Les ruines qui le touchent méritent une bien autre attention.

Il est difficile de rien rencontrer de plus gracieux et de plus saisissant, que l'effet produit par cette église de Toussaint, au moment où l'on pénètre sous ses voûtes depuis longtemps imaginaires. L'indifférence pour le passé, à une époque que les intérêts du présent devaient, on le conçoit, préoccuper sans réserve, laissa, en 1815, tomber le faîte de l'élégant sanctuaire. Mais, semblable au statuaire qui d'un tronçon vous désigne une lance, le temps a su, par le seul jet des fragments de colonnettes demeurés aux pilastres, indiquer la haute portée des voûtes et l'extrême

(1) Voici l'acte de cette concession :

« Aujourd'hui dix-huitième d'octobre l'an mil six cent huit, le roy étant à Fontainebleau, désirant reconnaître à l'endroit des sieurs comte de Crissé et d'Armagnac, premier valet de chambre de sa majesté, les bons et agréables services qu'ils lui ont ci-devant faits, et continuent chaque jour, sadite majesté leur a accordé et fait don de l'abbaye de Toussaints, ordre de saint Augustin, diocèse d'Angers, vaccante par la mort du sieur Georges Louet, conseiller en la cour du parlement de Paris, dernier possesseur d'ycelle, pour en faire par lesdits sieurs de Crissé et d'Armagnac pourvoir telle personne capable qu'ils adviseront, en témoin de quoi sadite majesté m'a commandé en expédier le présent brevet qu'elle a voulu signer de sa main, et fait contresigner par moi secrétaire d'état et de ses commandements et finances.

» Ainsi signé Henry, et plus bas Brulart. (Suivent les mentions qui attestent l'authenticité de ce document.) »

délicatesse de leurs filets. Longtemps on permit aux arbustes de croître en ces lieux et de venir, sans respect, verdir de leurs atteintes les pinacles sur lesquels se dressent les statues bénissantes des bienheureux, moitié rouges, moitié or. Aujourd'hui, l'herbe seule s'élève sur le pavé de ce temple et semble, dans son humilité éternelle, s'accorder avec le soleil radieux qui inonde ces voûtes brisées, pour dire ce que sont devant le souffle de Dieu les miracles éphémères de notre pauvre genre humain... Si vous pénétrez à la clarté de la lune dans cette enceinte digne de rappeler à Chateaubriant les impressions sous l'empire desquelles il écrivit dans le *Génie du christianisme* son chapitre des *ruines*, vous éprouvez un charme mystérieux; s'il survient un nuage, vous ressentez une poétique terreur. Ceux qui ont pu voir au Diorama la chapelle d'Holy-Rood, nous comprendront sans peine, en se rappelant les sensations qu'a dû leur faire éprouver le magique tableau dont nous invoquons en ce moment le souvenir.

Bodin, qui a vu les voûtes de Toussaint dans leur intégrité, affirme qu'elles égalaient en élégance les basiliques les plus vantées de l'Italie. Il cite les églises de Saint-Laurent à Turin, de Saint-Charles du Cours, à Rome, et la cathédrale de Milan, et soutient, en réfutant un passage du *Voyage en Italie* de Delalande, que la construction de notre église, comme celle même de Saint-Serges et de la grande salle de l'Hôtel-Dieu, présentent un art aussi avancé, une coupe de pierres, surtout, aussi habile et aussi hardie, que les meilleurs modèles en ont pu fournir. Il cite pour justifier son assertion, les proportions surprenantes de voûtes « de trente-un pieds six pouces de largeur, portées sur deux colonnes » de onze pouces de diamètre. » Encore, il fait remarquer que les églises d'Italie, nommées à l'instant, sont des XIVe et XVIIe siècles, tandis que, suivant lui, Vulgrin, l'architecte de l'église Saint-Serges, aurait élevé celle-ci dès le milieu du XIe.

Nous avons dit, en parlant de Saint-Serges, que les archéologues regardaient comme douteuse la création par Vulgrin, du chœur actuel, tant l'architecture y est parfaite et le style ogival avancé. Qu'à cet égard on veuille, ou non, rester dans la croyance généralement admise et attribuer cette perfection prématurée au génie de l'artiste d'une part, de l'autre, au prompt développement dans notre contrée de l'architecture de transition; que l'on veuille, au contraire, reculer l'édification du chœur de Saint-Serges jusqu'à l'érection de l'Hôtel-Dieu, dans le XIIe siècle, époque du style nommé quelquefois *Plantagenet*, il n'en est pas

moins impossible, selon nous, d'attribuer à Vulgrin les restes actuels de Toussaint. Nous ne pouvons parler des voûtes, dont nous n'avons pas même vu les débris. Mais, à moins de supposer que, tout en conservant ces voûtes, on a fait après coup les fenêtres et la rosace qui nous sont demeurées, il faut reconnaître ici un édifice du commencement, tout au moins, du XIIIe siècle. Les fenêtres présentent dans toute sa pureté l'ogive de la première époque, ou à *lancettes*. La rosace si gracieuse qui éclaire le chœur semble même, par sa construction, annoncer de bien près le style ogival de la seconde époque, ou *rayonnant*, qui devait trouver tout son développement dans le siècle suivant. M. Godard fait remarquer que cet exemple de l'ogive à lancettes est peut-être unique dans notre cité et, après avoir, dans l'*Anjou et ses Monuments*, fixé l'âge des ruines de Toussaint à l'année 1115 environ, justifie complétement, il nous semble, les observations que nous venons de risquer, en disant au congrès archéologique de 1841 : « Il faut remarquer que les édifices de....... et de Saint-Serges » n'appartiennent pas au style ogival, ou à lancettes, mais indiquent l'in» troduction de l'ogive et la transition du style romano-byzantin pur, » au style ogival. *Il n'y a guères à Angers que l'église de Toussaint qui re» présente le style ogival de la première époque.* »

S'il est vrai que nous possédions parmi nous un type aussi caractérisé de l'une des époques de l'architecture chrétienne, il semble important d'en fixer la signification et la valeur, de dégager ce point de tous les doutes que la succession possible de plusieurs constructions en présence d'une seule charte de fondation, aura pu faire naître dans quelques esprits. Il a fallu ce motif puissant, pour nous engager à insister aussi longuement sur l'âge de l'édifice.

Nous ne savons trop s'il est besoin, avant de quitter ce sujet, de prémunir le lecteur contre une erreur presque impossible, en lui disant que le portail donnant sur la rue même n'a aucune analogie avec la construction dont nous nous occupons. Dans ces nervures qui ont succédé aux colonnettes, dans la forme surbaissée de l'ogive, dans ces *panaches* en feuilles qui la surmontent, on reconnaît facilement le style de la troisième période, ou *panaché*, dont le XVe siècle nous a laissé de si nombreuses applications et sur les pas duquel s'avançait vers nous l'époque de la Renaissance.

Nous l'avons déjà dit, l'histoire trouverait bien peu à s'enrichir en compulsant le passé de ce monastère. L'évêque Ulger lui donna quatorze

églises et, à l'aide de cette richesse, ses religieux firent, on doit le croire, le bien sans grand éclat. Leur amour pour l'étude, avait, un peu avant la Révolution, achevé de réunir dans la bibliothèque du couvent environ 6,000 volumes. Ils continuaient leur vie paisible, lorsque gronda au loin l'orage de 1789. Longtemps, peut-être, ils méconnurent la signification de cette grande voix, qui était bien alors celle de la nation voulant se reconnaître et se modifier avec prudence, mais qui devait si vîte devenir le cri sanguinaire des énergumènes de 93. Ils pensaient sans doute que ces bruits du monde ne s'adressaient qu'au monde, lorsque l'ordre leur fut donné de quitter leur abbaye et de se disperser.

Comprit-on jamais un émoi plus profond, des existences plus soudainement et plus complétement changées? L'amour de la cité qui nous vit naître, bat dans tous les cœurs : l'image des lieux où nous avons trouvé nos premiers plaisirs, des objets qui nous ont causé nos premières impressions, se grave dans la mémoire en traits dont le grand âge peut à peine détruire le charme et l'énergie. Ces sentiments, non-seulement on les reconnaît, mais on les peint, on les chante, on les poétise de toute sorte. Que n'éprouvera donc pas le religieux qui, blanchi par l'âge, va quitter tout à coup ce cloître près duquel il avait déjà marqué sa tombe? Ce qu'est le sanctuaire pour le croyant, le nom de la cohorte pour le soldat, le foyer paternel pour tous, l'*Ordre* et le cloître le résumaient, avec d'autant plus de puissance que les mille distractions du monde ne venaient pas sans cesse s'interposer entre ces sentiments et le cœur du cénobite. C'était pour lui l'existence, existence souvent choisie sans assez de prudence et de discernement, mais qui, au bout de quelques années, lui faisait, à part même du serment, regarder toute autre vie comme impossible. Et il fallait quitter tout cela! ces cloîtres silencieux, cette église révérée, ces frères qui prient, ces malheureux qui se pressent sur ses pas, il lui faudra tout abandonner!...

La France brillait d'un noble enthousiasme : elle venait de célébrer la grande fête du 14 juillet 1790. Les députés de la fédération de Maine et Loire, Delaunay à leur tête, venaient de rapporter en grande pompe la bannière qu'ils avaient reçue des mains du Roi et de la Reine, harangués par eux quelques jours auparavant. La joie générale effaçait les mécontentements qui se manifestaient déjà, lorsque deux religieux de Toussaint, dom Tonnelet et dom Complain se présentèrent à la commune et demandèrent pour toute grâce d'être laissés dans leur maison. « Gardez nos biens,

disaient-ils, mais laissez notre cloître tranquille et oublié! Nous y vivrons sans qu'on le soupçonne; nous y donnerons sans plus de trouble, asile à ceux de nos frères qui n'auront pu trouver ailleurs la pitié que nous vous demandons. Notre affranchissement, que vos lois ordonnent, serait pour nous la plus cruelle tyrannie : notre règle, si austère à vos yeux, est la première et la plus douce de nos libertés... »

La commune, touchée de leurs accents, ne put que renvoyer à l'administration départementale, seule compétente sur ce qui touchait à la destination des édifices religieux. Celle-ci pouvait-elle bien accorder, et sa concession aurait-elle été, d'ailleurs, de longue durée? La manifestation d'une idée générale est aussi invincible que la force de la tempête. Au moment où les ordres religieux étaient abolis et dispersés sur tout le territoire de la France, autoriser par privilège l'existence de l'un d'eux, était une inconséquence impossible, une promesse que le lendemain eût démentie. Il fallut donc se séparer et léguer au siècle les livres du couvent qui, comme nous le verrons plus tard, contribuèrent à former le commencement de la bibliothèque publique de notre cité.

Cette noble enceinte, masquée jusqu'ici par des bicoques et des planches, va nous être rendue. Un musée d'antiquités s'y institue et saura, nous n'en doutons pas, mériter par la distinction des objets qu'il doit exposer à nos regards, l'honneur de briller dans un tel asile. Comme les vieux vitraux conservés parmi nous, ceux, entre autres, du Plessis-Bourré, dont on nous a dénoncé le riche et généreux possesseur, trouveraient une belle place à parer ces fenêtres élégantes! Comme les statues couchées depuis des siècles sur les tombeaux de nos vieux comtes se reposeraient dignement sous cette nef, plus belle que toutes les salles bâties jamais pour de semblables collections! Fontevrault, véritable Saint-Denis de ces rois d'Angleterre qui furent tout d'abord comtes d'Anjou; garde, garde précieusement leurs cendres! Mais, un jour viendra peut-être, où tu croiras les honorer en attirant vers eux des hommages, des souvenirs plus universels, et où tu voudras toi-même confier à cette enceinte les effigies qui les recouvrent!... Ne craignons rien; tout ce qui est possible sera réalisé. M. Godard-Faultrier, l'auteur de l'*Anjou et ses Monuments*, est le directeur de ce musée. On l'aurait deviné avant de le savoir. Jamais une pareille spécialité d'emploi ne répondit mieux à une spécialité de goûts et de travaux.

C'est ainsi que, malgré la vulgarité qui encombre nos villes, la malveillance qui dénigre tout, le dédain qui se croit le pouvoir de décourager, il se trouve des esprits qui cheminent toujours, toujours, vers des conquêtes en définitive profitables à tous. Ceux qui, depuis quelques années, ont dirigé l'attention publique vers l'étude des monuments de la France méritent pleinement être comptés dans cette honorable et, malheureusement, encore assez faible minorité. Qu'ils ne perdent pas courage! Nous croyons que le moment des conversions est venu, et que si le vaudeville et le roman de mœurs se sont emparés avec raison des *antiquaires* semblables à celui que Walter Scott nous peint avec tant de charme dans la personne de Monkbarns, on n'aura bientôt plus que des expressions d'intérêt et de curieux empressement pour les riches enseignements de la véritable et sérieuse archéologie.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers. lith. Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

St MAURICE

(CATHÉDRALE D'ANGERS.)

Angers. Cosnier & Lachèze. Editeurs
Nantes. Charpentier Père, Fils & Cie

LA CATHÉDRALE ET L'ÉVÊCHÉ.

LA CATHÉDRALE.

S'il nous était permis d'associer deux choses aussi dissemblables que la matière et l'intelligence, l'inertie et le sentiment, nous dirions que l'église Saint-Maurice tient, en quelque sorte, dans les affections des Angevins, la même place qu'elle occupe dans la disposition visible de leur cité. Pour qui sont, en effet, les premiers et avides regards de l'enfant de la ville qui revient parmi nous? De quel monument s'empresse-t-on de vanter aux étrangers, qui l'avaient aperçu de dix lieues peut-être, la hardiesse et l'élégance?.. L'église de la Trinité ne domine que la Doutre et, hors de ce quartier, on ne parle guères d'elle. Saint-Serges, humble de site et d'apparence, laisse à peine deviner ses richesses. Saint-Martin et Toussaint, en attendant leur résurrection espérée, sont depuis longtemps à l'état de ruines et de souvenirs. Mieux que ces édifices déjà, le château, qui domine le cours de la Maine, impressionne les regards de tous, de ceux mêmes qui ne voient que son imposant caractère féodal et ignorent tout ce que ses créneaux ou ses ruines racontent de notre histoire. La tour Saint Aubin, sans présenter de près le même intérêt peut-être, joue aux yeux de l'observateur éloigné un rôle bien plus important encore et commence à physionomiser pour lui la ville vers laquelle tendent ses pas. Mais, Saint-Maurice! Placés au sommet de notre sol, ses clochers, rois de tous ceux du pays, élèvent jusqu'aux nues leurs flèches légères, qui, de si loin,

si loin, saluent notre retour, ou nous adressent le dernier adieu du voyage. Il est le centre de notre ville : il est le centre de l'Anjou : on ne trouve pas depuis dix siècles un épisode de notre histoire qui n'ait fait offrir l'encens de la reconnaissance ou de la prière sous ses voûtes, l'orgueil de notre présent, l'un des plus beaux legs architectoniques de notre passé. Aussi, née, en quelque sorte, des flammes allumées au Ve siècle par les Francs de Childéric, notre cathédrale a été vainement atteinte, dans le XVIe siècle, par le feu des hommes et frappée, il y a onze ans, par le feu du ciel. Mieux encore que la fabuleuse salamandre, elle s'est relevée, non seulement saine et sauve, mais plus belle et plus svelte que jamais, de ces désastres, dont elle achève en ce moment d'effacer les derniers vestiges ; tant les Angevins se sont empressés de remédier aux maux de leur basilique-mère, tant ils ont tenu à garder et embellir ce monument, sans lequel ils risqueraient de ne plus reconnaître leur propre cité.

Ce titre d'église-mère ne doit pas, toutefois, faire regarder comme incontestable la prééminence de Saint-Maurice dans tout notre passé. Le lointain de l'histoire est, comme tous les autres, fécond en erreurs et en incertitudes, et la question de savoir lequel de saint Pierre, ou de saint Maurice, avait été le premier patron de la cathédrale d'Angers, a donné lieu à plus d'une sérieuse controverse. Dans le XVIe siècle, l'évêque Charles Miron voulut transférer son siége à Saint-Pierre, prétendant que Saint-Maurice n'avait été reconnu comme cathédrale que vers l'année 900, et que Saint-Aubin et Saint-Maurille, après Saint-Pierre détruit, l'avaient précédé dans cette dignité. Claude Ménard soutint le prélat dans cette opinion, que l'on combattait en produisant une bulle donnée en 844 par Charles-le-Chauve, dans laquelle Saint-Maurice était appelée l'*église-mère*. C'est avec raison, il nous semble, que plusieurs auteurs, entre autres de nos jours M. Godard, ont refusé à ce mot une applicabilité nécessaire à des faits antérieurs de plusieurs siècles et une vertu suffisante pour faire méconnaître des points établis par les monuments et l'histoire.

Or, c'est un fait attesté par nos anciens chroniqueurs, prouvé par les sépulcres sans nombre trouvés sur les lieux, que les chrétiens nos ancêtres, prirent à Angers, pour premier centre de réunion, le cimetière situé au nord-est de la ville, et occupant tout le terrain qui forme aujourd'hui la place du Ralliement et s'étend jusqu'auprès des anciens murs de l'abbaye Saint-Aubin. Deux tombeaux en pierre coquillière de Doué, trouvés en

avril 1838 sous une maison de la rue Saint-Aubin (1), ont achevé d'établir la probabilité de cette dernière limite. Ces assemblées avaient pour but la prédication et la prière : c'est presque dire qu'un temple s'éleva pour leur donner son abri. L'époque de la confédération de l'Anjou et des pays voisins, sous le nom d'Armoriques, contre la puissance romaine, est généralement regardée comme devant coïncider avec celle de cette première construction chrétienne et la fixerait ainsi au commencement du Ve siècle.

Depuis près de cent ans déjà, Constantin avait embrassé la foi nouvelle. Les curies et les délégués des provinces combattaient encore le christianisme ; mais le christianisme n'en poursuivait pas moins la conquête du monde. Son élan, semblable à la course lumineuse et rapide du rayon qui se dégage des voiles d'un nuage obscur, atteignait déjà les murs de notre cité et allait bientôt en franchir l'enceinte (2). Saint Pierre, aujourd'hui encore le premier nom de la communion romaine, avait été, on le devine, choisi pour patron de l'église primitive que, quelques siècles plus tard, nos évêques devaient quitter pour aller sanctifier de leur bénédiction les ruines du temple de Jupiter Capitolin, devenues la base d'une petite chapelle dédiée à Marie, puis celle de la cathédrale actuelle. Chose étrange! un monument marque aujourd'hui le lieu où résonnèrent ces premiers chants, où furent célébrés ces premiers sacrifices, et cet édifice, c'est le théâtre!...

L'église Saint-Pierre n'avait pas encore accompli un siècle de durée, lorsqu'une guerre acharnée entre Odoacre, à la tête d'une troupe de Saxons, et Childéric, chef de Francs, amena ce dernier dans nos murs. C'était vers 475. Paul, dernier des délégués romains qui ait résidé à notre capitole, avait favorisé le parti d'Odoacre. Childéric s'étant emparé d'Angers, tua Paul de sa main, livra la ville à l'incendie et brûla, entre autres, l'église des chrétiens.

Thalaise portait alors l'anneau épiscopal. Transféra-t-il peu après son siége au palais curial (3), devenu désert par la chute des institutions municipales des Romains, ou plutôt, par la remise aux mains des évêques de ces pouvoirs municipaux eux-mêmes? Confia-t-il de suite les insignes du sacrifice à la chapelle Sainte-Marie dont nous venons d'indiquer l'empla-

(1) Un d'eux a été conservé et dotera sans doute de ses vieux souvenirs notre musée d'antiquités.
(2) On peut voir dans la notice sur la *maison Abraham*, quelles limites avait alors notre ville.
(3) Voir la notice sur l'*amphithéâtre de Grohan*.

cement et dans laquelle, selon Péan de la Tuilerie, il se faisait des miracles dès l'an 474? C'est ce qu'il est difficile de décider d'une manière précise. Le certain c'est que, vainement vers la fin du IXe siècle, Saint-Pierre fut rebâti par les soins, dit encore Péan, de saint Edmond, roi d'Angleterre, dont le corps, percé de flèches par les Danois, aurait servi de relique à cette église et pourtant, se serait, selon Moréri, retrouvé à Toulouse en 1667. Le premier rang lui était enlevé pour jamais. La cathédrale était instituée près de l'ancien capitole, au centre de la cité, toute chrétienne désormais. En 819, elle recevait en cette qualité une dépouille auguste, celle de l'impératrice Hermengarde, épouse de Louis le Débonnaire, morte le 30 octobre au milieu de nous (1).

Il est à croire que lors de cette inhumation, notre église portait déjà le nom qu'elle n'a plus quitté. Nous avons eu, il le faut avouer ici, quelque peine à nous expliquer pourquoi saint Maurice avait été choisi pour ce noble patronage.

On sait que ce guerrier, chef d'une légion de Thébains, fut, sous Dioclétien, appelé dans les Gaules par Maximien, pour l'aider à combattre les désordres des Bagaudes. Le chef romain ayant, à Martigny en Valais, ordonné un sacrifice aux dieux, Maurice et ses compagnons se déclarèrent chrétiens et refusèrent de s'unir à la pompe préparée. Deux fois leur troupe fut cruellement décimée ; ils refusèrent encore. Maximien ordonna alors un massacre général et, le 22 septembre 286, ils périrent tous en martyrs, au lieu nommé jadis Agaunum, aujourd'hui Saint-Maurice en Valais. On sait également que dans le IVe siècle, saint Martin, le célèbre évêque de Tours, obtint du *sang de saint Maurice*, qui, plus tard, fut donné en relique à l'église d'Angers.

Mais, tant de martyrs étaient tombés, tant de reliques se voyaient attribuer le don des miracles, que le choix, pour nommer une église angevine, d'un héros étranger à la Gaule et par sa vie et par sa mort, reste encore peu motivé. Ce qui commence à expliquer cette préférence, c'est ce fait raconté par les annalistes, que le vaillant fils de Pépin Héristal, Charles Martel, plein d'admiration pour la mort héroïque de Maurice, voulut avoir la lance et le casque de ce héros, et fit usage contre les Sarrasins, en 723, de cette armure qu'avaient conservée les moines institués à Agaunum sous Clovis. Si nous ajoutons que notre cathédrale, au dire

(1) Voir la notice sur l'*église Saint-Martin*.

des vieilles chartes (1), aurait existé déjà du temps de Charlemagne, il en faut tirer cette présomption, qu'elle a dû être construite et nommée dans un temps voisin des victoires qui avaient illustré Charles Martel, et dû répandre en tous lieux la renommée du saint dont il avait si glorieusement adopté les insignes. Cet exemple était trop éclatant pour n'être pas suivi, et, soit que saint Maurice ait été tout d'abord le patron de notre église, soit qu'à l'exemple des différents noms de Saint-Aubin, Saint-Julien et Saint-Laud, un changement ait eu lieu dans la dédicace de la cathédrale, il nous semble raisonnable d'admettre que le grand retentissement des victoires de Poitiers et de Narbonne, et de toutes les circonstances qui s'y rapportaient, ait pu déterminer l'adoption du saint dont le héros du temps avait si heureusement honoré la mémoire.

Quel était l'aspect de cette église première? Nul ne le saurait dire aujourd'hui. Son existence et quelques-uns de ses priviléges sont bien attestés, mais c'est au XIe siècle, seulement, que nous trouvons sur sa construction, ou, mienx, sa reconstruction, quelques documents certains.

Nous avons rappelé, en parlant de l'église de la Trinité, la terreur universelle qui régna jusqu'à l'accomplissement du premier jour de l'an mil, annoncé comme devant sonner la fin du monde, et l'ardeur avec laquelle, cette vaine frayeur passée, les travaux de tout genre et, principalement, les constructions religieuses, prirent chez nous leur essor. C'est dire que Saint-Maurice fut reconstruit alors : c'est même dire aussi qu'il le fut par notre infatigable comte Foulques Nerra. La nef seule aurait alors été rebâtie, sous l'épiscopat de Hubert de Vendôme.

Toutefois, les indications de l'archéologie, les arcades ogivales, surtout, inscrites dans les murs, s'opposent à ce que l'on considère cette construction comme étant celle qui nous reste aujourd'hui. S'il est vrai, comme l'attestent nos vieux chroniqueurs, que Bertrade ait fait réédifier Saint-Maurice dans les premières années du XIIe siècle, il convient de reconnaître ici son œuvre, substituée, ou, au moins, ajoutée à celle de Nerra. Ce soin religieux convenait en effet aux destinées et au repentir de cette femme célèbre... Mariée à notre comte Foulques IV, dit le Réchin, qui avait déjà répudié trois épouses, Bertrade, *la plus belle femme du royaume*, ne tarda guères à prévenir un abandon qu'elle craignait, en oubliant elle-

(1) Voyez l'*Anjou et ses monuments*, tome Ier, page 192. Hiret et Bourdigné attribuent la construction de cet édifice à Pépin-le-Bref.

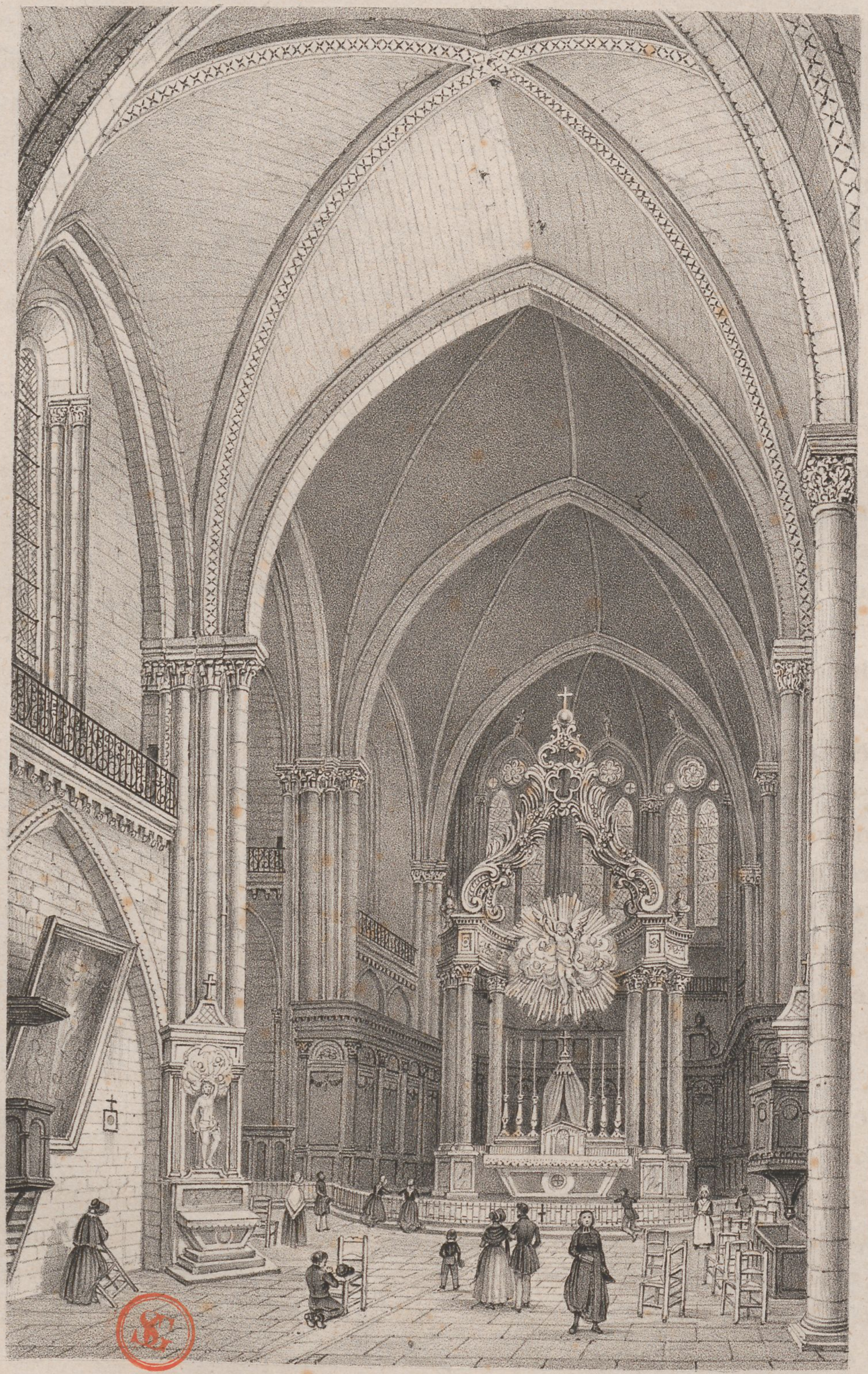
même ses devoirs. Qui ne connaît son enlèvement en 1092, à Tours, par Philippe Ier, roi de France, enlèvement concerté dans l'église même où les moines de Saint-Martin bénissaient les fonts baptismaux? Qui ne sait les discussions que cet évènement causa dans le clergé, la double excommunication qu'il fit prononcer contre le roi, par le pape Urbain II? Ces troubles, ce scandale durèrent jusqu'à l'année 1106, époque à laquelle Bertrade et Philippe étant venus à Angers, un grand festin fut préparé et une réconciliation solennelle annoncée au royaume. Une tombe attendait bientôt Foulques à Lesvière : pour Bertrade, pleurant ses fautes, elle prit l'habit de Fontevrault et mourut à l'abbaye de Haute-Bruyère, qu'elle avait fondée près Paris. C'est en expiation de son péché et en témoignage public de ses remords qu'elle fit, sans doute, bâtir les murs de la nef qui nous est demeurée.

Cette nef fut d'abord couverte en soliveaux. Ce n'est que quarante ans environ plus tard, sous l'épiscopat de Normand de Doué, que furent construites les trois magnifiques voûtes à nervures qui complètent d'une manière si riche et si élégante cette partie de l'église. Ces voûtes formées de très petits claveaux en tuffeau, sont tellement légères et hardies que les ouvriers chargés de les construire ne pouvaient, dit-on, croire à leur solidité. Aussi on raconte que n'osant démolir, comme cela se fait d'habitude, les cintres en charpente qui les soutenaient, ils posèrent des bourrées sur les galeries où s'appuyaient les solives portant l'échafaudage, y mirent le feu et se retirèrent. Bientôt un grand fracas fit trembler l'édifice, et la triple valve haute de 77 pieds, se montra orgueilleuse au-dessus des flammes et des tourbillons de fumée qui montaient à peine jusqu'à elle.

Peu auparavant, sous l'épiscopat d'Ulger, cette nef s'était embellie d'un ornement bien précieux, qu'elle offre encore à nos regards. Le chanoine Hugues de Semblançay fit garnir toutes ses fenêtres, sauf trois, de verrières admirables. C'était le temps où le fameux moine Suger, régent de France sous Louis-le-Jeune, venait de faire poser des vitraux semblables aux basiliques de Saint-Denis et de Notre-Dame de Paris. Nous ne pouvions, certes, souhaiter une communauté plus riche d'élégance et de caractère.

On reconnaît, dit M. Godard, les vitraux primitifs de notre cathédrale à leur éclat de topaze et de rubis et, surtout, à leur encadrement dans de petits cercles peints. Les autres sont moins anciens, plusieurs même entièrement modernes.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes

INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE.

Angers, Cosnier & Lachèse, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

De tels travaux ne pouvaient rester incomplets. Il fallait un chœur splendide à une telle nef. Radulphe, ou Raoul de Beaumont, évêque de 1178 à 1198, commença et termina cette partie de l'église. Déjà, on le voit, l'ogive était venue s'allier librement au plein-cintre presque contemporain chez nous du christianisme même. Le plus grand nombre des fenêtres du chœur révèle cette disposition nouvelle qui allait s'emparer de toute l'architecture religieuse, pendant qu'une partie des arcades engagées dans les murs et presqu'entièrement cachées par la boiserie, conserve la forme romane. Ici, comme dans le nef, les vitraux les plus riches viennent inonder le temple de tous les reflets que rêverait un lapidaire.

Il ne faut pas tenir compte de l'antinomie que présente le style grec de la boiserie du chœur, avec le style gothique de l'église. Cette faute que, probablement, on n'oserait plus commettre aujourd'hui, était tellement commune dans le siècle dernier où, à bien dire, la science archéologique n'existait pas, que la gloire de l'artiste n'en doit recevoir aucune atteinte. Or, cet artiste portait un nom bien facile à écrire pour une plume angevine : c'était David, le père de notre célèbre sculpteur, de celui dont le ciseau s'est consacré à retracer tant de gloires et dont chaque œuvre nouvelle vient fidèlement se ranger dans notre musée près des œuvres admirées déjà, comme si nous avions besoin de croire plus fermement encore et à son talent et à son souvenir... Nous trouvons ici encore une création des mains de ce statuaire. Nous lui devons, en effet, la sainte qui, debout à l'entrée du chœur, élève au ciel ses regards animés d'une ineffable inspiration. On le voit, ce n'est pas là une muse païenne : cette lyre n'a rien de commun avec celle de Sapho. C'est une vierge chrétienne entrevoyant les joies célestes au delà du martyre : c'est sainte Cécile présidant aux mélodies sévères d'un temple chrétien, et plus chaste encore qu'elle n'est belle. Comparez cette angélique modestie avec la fougue du grand Condé, avec le calme imposant du Guttemberg, et dites si la cité n'a pas raison de citer avec orgueil un fils tel que David.

Une trentaine d'années après l'édification du chœur, l'évêque Guillaume de Beaumont, neveu du précédent, fit construire les deux ailes, par les soins d'Etienne Azaire, chanoine et procureur de la fabrique. L'aile droite fut bâtie d'abord. L'évêque céda ensuite une partie du palais épiscopal pour que l'on pût donner à l'aile gauche les mêmes dimensions qu'à la première, à la condition qu'un escalier serait pratiqué pour aller du palais à l'église. Cette seconde aile s'éleva alors et prit le nom de chapelle des évêques.

On doit remarquer dans ces transsepts le soin avec lequel l'architecte a su modifier l'ogive à *lancettes*, alors en règne et dont l'église Toussaint nous offre un type complet, de manière que leurs ouvertures, un peu élargies, fussent moins dissemblables aux fenêtres plein-cintre de la nef. Tout au plus s'est-il permis de révéler la forme alors usitée, dans les deux très petites fenêtres jumelles ouvertes extérieurement au-dessus de la rosace de l'aile droite et reproduites par le crayon du dessinateur.

Quant à l'éclat des vitraux, il ne trouva jamais une plus riche occasion pour se produire. Deux rosaces de neuf mètres environ de diamètre, chefs-d'œuvre annonçant les merveilles du style *rayonnant* qui devait fournir son nom à la seconde ère ogivale, donnent à ces deux ailes une splendeur que plus d'une de nos grandes cathédrales envierait.

C'est le moment peut-être de rappeler par quelle circonstance une des ailes, celle opposée à la chapelle des évêques, s'est appelée jusqu'à la révolution, aile *des Chevaliers*.

Vers 1448, le roi René, fatigué de la guerre et de la diplomatie, affligé par la double perte de sa mère Yolande d'Aragon et de son fils Louis d'Anjou, voulut se délasser et se consoler en même temps en s'occupant de peinture et de poésie, et en remettant en honneur les jeux de l'ancienne chevalerie. Il venait de faire donner les deux pas d'armes de l'*emprise de la gueule du dragon* et de l'*emprise de la joyeuse garde* et, depuis ce dernier tournoi, avait conservé fort avant dans son cœur le souvenir de la jeune et belle Jeanne de Laval, qui devait devenir son épouse en 1455, deux ans après la mort d'Isabelle de Lorraine sa première femme. Après un voyage en Provence, où il alla recueillir de saints ossements, notre prince institua un ordre de chevalerie dont la devise, placée au-dessous d'un *croissant* d'or émaillé, portait en lettres bleues ces mots : *Loz* (louange), *en croissant*. On sait que les jeux de mots étaient alors fort à la mode dans les inscriptions et les emblêmes. Saint Maurice fut le patron de cette légion nouvelle qui appendit dans l'aile sud de l'église ses brillants écussons. C'est également sous ces voûtes que les chevaliers, vêtus de manteaux de velours rouge fourrés d'hermine, ou de menu vair, juraient *fraternité et secours mutuel, sur la rédemption de leur âme et leur part du paradis.* Cet ordre fut en vain aboli par le pape Jules II, en 1460 (1); René en

(1) Ce serait donc évidemment par erreur que Hiret aurait porté sa fondation à l'année 1464. (Page 193).

porta les attributs jusqu'à sa mort, survenue en 1480, et inscrivit dans son testament le don d'une somme de trois mille livres pour la messe de ses chevaliers.

En 1789 le souvenir de cet ordre n'était pas complétement évanoui, car, le 28 mars, à l'assemblée de la Noblesse de la province, tenue dans la salle capitulaire de Saint-Aubin, le marquis de Beauvau proposa de demander au chapitre de la cathédrale le rétablissement des anciens écussons. La proposition, combattue par M. Gastineau, délégué du Tiers, n'en fut pas moins présentée au clergé et n'eut, croyons-nous, aucune suite.

Nous parlons du roi René : c'est le moment, sans quitter ce nom, de nous rendre vers la grande porte de l'église, afin de remarquer le bénitier donné par ce prince. Ce beau vase est en marbre vert, porté par deux lions en marbre blanc. On prétend, dit Péan, qu'un *roi de Marseille* y fut autrefois baptisé.

En entrant dans la chapelle qui s'ouvre à la gauche de l'église, presque en face de ce lieu, un changement notable de construction se fait tout d'abord apercevoir. Aux colonnettes ont succédé les nervures, au style de transition du XIIe siècle, au style ogival du XIIIe, s'est substitué le style flamboyant du XVe siècle. Nous ne voyons plus, malheureusement les peintures à fresque dont René, élève, dit-on, de Van-Eyck, inventeur de la peinture à l'huile, aurait orné ces voûtes, et nous ne savons si on les retrouvera quelque jour. Mais, une Vierge de Mme Benoist, un *Ecce Homo* et un saint Maurice de M. Thonesse et, surtout, un Christ et les deux statues qui le contemplent, dus au ciseau infatigable de David, sont plus que suffisants pour recommander à l'intérêt de tous cette annexe de l'église.

De l'autre côté de la cathédrale et en face de la chapelle de René, ou du Calvaire, s'ouvre une seconde chapelle qui, d'après quelques chroniqueurs, au lieu de se rattacher à l'église, aurait vu, au contraire, l'église s'élever à ses côtés. Ce lieu de prières, aujourd'hui encore dédié à la Vierge, serait cette chapelle de Marie élevée dans le Ve siècle sur les ruines du temple de Jupiter et qui, malgré son évidente reconstruction, n'en demeurerait pas moins le premier édifice chrétien inauguré dans l'enceinte de notre cité. Quelques-unes de ses parties sont fort anciennes et c'est peut-être en mémoire de sa glorieuse antiquité qu'elle avait autrefois le titre d'église *paroissiale* de Saint-Maurice. Elle contient les fonts baptismaux et n'a, du reste, de remarquable que le souvenir, non infaillible, il est vrai, de sa priorité parmi nous.

Si en quittant ce lieu on tourne ses regards vers le chœur, on aperçoit dans toute sa pompeuse étendue (90 mètres 47 centimètres), le vaisseau de l'église et on peut juger de tout l'effet produit par l'élégant baldaquin dont l'autel est surmonté. Ce baldaquin élevé d'environ 17 mètres, bâti par l'architecte Antoine Denis Gervais et son fils, et porté sur six colonnes en marbre rouge de Laval, ne date que de 1757, dernière année de l'épiscopat du respectable et bienfaisant Jean de Vaugirault. En 1699, l'évêque Michel Lepeltier avait déjà voulu rendre accessibles aux yeux de tous les assistants les pompes du sacrifice qui, jusqu'à cette époque, s'étaient célébrés au fond du chœur. Il avait fait construire dans la place actuelle le grand autel jusqu'alors caché par un jubé et un ambon et séparé du peuple par les stalles des chanoines et une grille. C'est en 1783 que la boiserie du chœur a été terminée et que la galerie dessinant l'énorme pourtour de la cathédrale a été munie d'une balustrade en fer, du prix, dit-on, de trente mille francs, qu'un chanoine nommé de Pantigny, fit placer à ses frais.

Au milieu de la nef, près de la boiserie posée en face de la grande chaire par l'école d'Arts et Métiers, s'ouvre une porte donnant vers les anciens cloitres dans lesquels, dit-on, un des plus fougueux calvinistes trouva en 1562 un pernicieux asile.

Avant de sortir de l'église pour admirer sa façade, il faut donner un regard à l'orgue magnifique qui, construit de 1511 à 1513 par Jousselin et réparé en 1521 par Pierre Bret, du Mans, a été reconstruit sous Louis XV par l'habile facteur Danville. Il est soutenu par quatre énormes cariatides. Si quelques-uns de ses ornements souffrent un peu des vices de leur époque, son aspect n'en est pas moins imposant; sa richesse harmonique est surtout immense et lui donne une juste renommée. Hélas! à l'exemple des clochers qui l'avoisinent et vers lesquels montent ses mélodies ou ses tempêtes, il a deux fois été préservé de la ruine. L'incendie de 1831 le rendit presque méconnaissable. Il recommençait à peine ses accords, lorsque la chute d'une cloche que l'on rendait à sa destination et dont le câble se rompit au moment où elle disparaissait dans les combles, écrasa son *positif* de cette masse énorme renvoyée par le bord de la voûte. Mais, que dirions-nous de ces minimes reparations? Voici nos clochers qui en attestent bien d'autres!

La façade qu'ils surmontent si élégamment, présente, avant tout, un portail d'une grande richesse, construit, pour la plus grande partie, dans

le XIIe siècle. Il est décoré de quatre rangs de voussures concentriques et en retrait. Au milieu du tympan, est le Christ entouré des symboles des quatre évangélistes, ayant sous ses pieds les ondes de cette mer transparente (*mare vitreum*) dont parle l'Apocalypse. Aux deux côtés de la porte, huit grandes statues. « Longtemps, dit M. de la Sicotière, dans un rapport » au congrès archéologique de 1841, on a cherché dans ces personnages » qui se rencontrent toujours à peu près les mêmes, sur les anciennes » églises, des rois et des reines bienfaiteurs du monument. Il fallait y voir » tout simplement des personnages de la bible : David et la Sibille (*David » cum Sybillâ*), Aaron tenant sa baguette, Melchisédech et quelques autres » que l'on n'a pu encore déterminer.

» Sous les voussures, continue ce rapport, les vingt-quatre vieillards » tenant des instruments de musique ou des vases à parfums et deux rangs » d'anges en adoration. Les couleurs des fresques assez bien conservées, la » variété des figures sculptées en plein relief, les admirables restaurations » de Dantan, prodige de science et d'habileté, font de ce portail apoca- » lyptique *un des plus curieux qui soient en France.* »

Au-dessus de ce portail s'ouvre une belle fenêtre romane ayant à chacun de ses côtés cinq arcades ogivales bouchées. Au-dessus s'élève encore un rang d'arcades romanes, et, aux deux côtés, deux tours dont les arcades sont moitié romanes, moitié ogivales. Il faut, pour comprendre les progrès de cette façade, se souvenir que les parties que nous venons de nommer la composaient seules jadis.

Deux clochers en bois furent élevés sur les tours. Nous ne pourrions fixer au juste l'époque de leur construction, mais nous savons que l'année 1511 fut l'époque de leur chute. Il s'agissait de fêter l'arrivée de l'évêque Jean Ollivier, auquel le fils du maréchal de Gié, François de Rohan, avait cédé la direction de ce diocèse. Justifiant en cette circonstance une populaire renommée, les sonneurs burent tellement qu'ils s'endormirent dans le clocher, laissant leur lumière tout près d'une charpente. Les deux flèches ainsi que la galerie également en bois servant de communication entre elles, furent complétement brûlées.

Ce désastre décida en quelque sorte de la splendeur future de Saint-Maurice. Bientôt, en effet, le 6 avril 1516, le chapitre acheta les bois provenant de la démolition de deux vieux châteaux pour servir en partie aux échafaudages des deux nouveaux clochers que l'on allait construire. Mais, cette fois, une matière moins périssable que le bois dut être em-

ployée, et Mathurin Georges, maître maçon, se chargea, moyennant sept sols 6 deniers par jour, de faire faire sous ses ordres la maçonnerie des flèches dans le style de la Renaissance, mais accompagnées toutefois à leur base, de clochetons qui empruntent plusieurs de leurs ornements au dernier temps de l'ogive. Ces flèches furent ornées de seize *images*, qui coûtèrent 60 livres (1). Les deux grosses pommes et les croix placées au-dessus de la maçonnerie furent dorées moyennant 90 livres. Huit petites croix furent également placées sur les clochetons. Les deux flèches furent réunies par une galerie de pierre et, ainsi embelli, notre clocher se vit en 1518, digne d'une renommée toute nouvelle.

Cette renommée, nous le répétons, devait s'accroître par les désastres. En 1533, la négligence d'un sacristain occasionna un nouvel incendie. La flèche située du côté de l'évêché fut considérablement endommagée ; une partie des cloches fondit et la charpente de la nef fut presqu'entièrement brûlée. Le chapitre s'empressa de remédier à ce sinistre. La flèche fut non seulement réparée, mais en même temps décorée de ces ornements en saillie qui ajoutent tant à sa richesse et à son élégance. C'est alors, aussi, que le doyen de la cathédrale, François de Châteaubriant, voulant contribuer magnifiquement à l'illustration de son église, eut l'heureuse idée de consulter Jean de Lépine. Ce savant architecte angevin, l'un des hommes remarquables de notre contrée, qui lui doit le château du Verger, le clocher de la Trinité et l'hôtel de la rue Haute-du-Figuier, appelé ordinairement hôtel d'Anjou, était un des élèves les plus renommés de Philibert Delorme, dont le palais des Tuileries, le Fer à Cheval de Fontainebleau, les châteaux d'Anet, de Meudon, de Saint-Germain, de Villers-Cotterets et de Saint-Maur, rendent le nom à jamais célèbre. Il fut décidé qu'une troisième tour s'élèverait au milieu des deux premières et serait surmontée d'une coupole élégante. Au lieu des arcades romanes pleines, tracées sur la partie qui devait supporter cette nouvelle construction, huit statues représentant saint Maurice et les compagnons de son martyre, furent placées sur des pinacles surmontés de dais sculptés à jour et séparées par des pilastres ornés des arabesques délicats de la Renaissance. Ce travail qui portait à son apogée l'élégance de nos clochers, fut terminé en 1540. Cette date est inscrite à la fin d'une légende tracée au-dessus des huit statues et portant : *Da pacem Dominum diebus nostris et dis-*

(1) Renseignements laissés par M. Guémas, ancien archiviste, et possédés par M. Mordret.

sipa gentes quæ bella volunt (1). On conçoit ce vœu pacifique en présence des guerres d'Italie, alors si désastreuses pour la France : on comprend ces prévisions de l'Eglise, en présence du schisme de l'Angleterre, déclaré en 1534, et des progrès du luthéranisme, qui devait allumer chez nous une guerre aussi durable que le siècle dont la moitié n'était pas atteinte encore.

— Il fallait à un tel monument une voix digne de lui; vers 1572, on s'occupa de faire confectionner une cloche splendide, « ayant 21 pieds de » circonférence, 7 pieds et demi de haut, et pesant 24,000 livres. » Elle fut terminée au mois de juin et nommée Guillaume, non, comme paraît le croire Péan, du nom de l'évêque, Guillaume Ruzé, consacré cette année, mais de ceux de Guillaume de Lesrat de Lancreau, président du Présidial établi à Angers par Henri II en 1551, et de Guillaume de Mandon, chanoine. En 1609, le *Gros Guillaume*, comme on l'appelait vulgairement, reçut pour compagne *Innocente*, qui pesait 15,000. A ces cloches au son majestueux répondait, d'une petite campanille située au-dessus de la croisée de l'église, une cloche d'argent que l'on sonnait particulièrement au temps du carême et que, pour cette cause, nos aïeux nommaient *le Haranier*. La légende disait qu'au IV[e] siècle, saint Maurille, sur la tête duquel un pigeon s'était miraculeusement posé le jour de son élection, avait, par un second miracle, trouvé en Angleterre cette cloche attachée au col d'un buffle... Nous avons déjà fait remarquer, en parlant du *Ronceray*, qu'autrefois les récits les plus simples se paraient de cette forme fabuleuse qui nous a donné le cerf de saint Hubert, le dragon de sainte Marguerite, et les serpents, images du péché, détruits en tant de lieux par les fondateurs de monastères.

Pendant que les deux flèches frémissaient aux élans d'Innocente et de Guillaume, bien incomplétement remplacés après la Révolution, la coupole offrait aux yeux du passant une grosse boule moitié noire et moitié dorée, qui lui indiquait les phases de la lune. Elle contenait aussi l'horloge avec son timbre et son carillon si connu. Ce carillon, à la différence de ceux, souvent si insignifiants, qui multiplient en Belgique et dans le nord de la France leurs sonneries importunes, avait un sens pieux et un caractère plein de charme. Tandis que la prière de l'*Angelus*, établie par Louis XI, le 17 mai 1472,

(1) Donnez, Seigneur, la paix à nos jours, et dispersez ceux qui veulent la guerre.

ne loue la Vierge qu'aux trois suprêmes instants du jour, lui venait, au moment où chaque heure allait sonner, redire la pureté divine de la mère du Christ, en nous faisant entendre le chant de ces paroles d'une hymne bien connue : *Inviolata, integra et casta es, Maria* (1). Pour chaque quart d'heure, il sonnait ces notes *ut dièze, si, si, la,* à égaux intervalles.

Hélas! quel effroi ce fut dans la cité entière le 4 août 1831, lorsqu'au milieu des coups redoublés d'un orage qui avait déjà frappé la partie haute de la ville, on vit soudainement l'éclair briller au-dessus de l'église et des tourbillons de flamme jaillir de la coupole! Au feu! le feu à Saint-Maurice!... A ce cri, chacun comprit qu'il s'agissait de son enfance, de ses souvenirs, de son propre domaine. Abandonnant leurs délibérations, leurs exercices, ou leurs travaux, magistrats, soldats, citoyens de tous rangs volèrent au secours, luttèrent de zèle et de courage. Tout d'un coup, leur foule fut saisie d'effroi, les chaînes aux mille bras s'arrêtèrent, on entendit un cri immense. La coupole s'écroulait avec fracas, écrasait l'orgue de sa chute et, découvrant l'immense foyer caché dans ses entrailles, lançait les flammes jusqu'au ciel. Le courage de tous n'en fut que plus audacieux : au prix de la mort ou de blessures graves pour plusieurs, les Angevins luttèrent avec tant d'intrépidité, qu'enfin l'incendie s'avoua vaincu et jeta ses dernières étincelles. Mais, combien étaient grands ses ravages! Le pavé du temple couvert de décombres fumants et ruisselant d'une eau impure; la tour du milieu, veuve de sa coupole et portant à son sommet échancré par le feu les noirs vestiges du désastre; la flèche du sud calcinée dans sa base et menaçant, disait-on, d'une effroyable ruine! A peine osait-on se rendre compte du sinistre. Il le fallut pourtant et, bientôt, il se trouva qu'à chaque perte nouvelle on rêvait un nouveau moyen de réparation. Simple possibilité d'abord, la reconstruction de la tour de Jean Delépine devint bientôt un projet que le désir de tous accueillit avec empressement. Malheureusement, plus on sondait le mal, plus on le trouvait immense. Les flèches que l'on devait réparer seulement, durent être complétement démolies et reconstruites.

Quels soins, quelle patience ne fallait-il pas pour un pareil travail, et combien ne risquait-on pas, dans ce changement complet du matériel des clochers, de changer, sinon leurs proportions, au moins leurs orne-

(1) Nous ne savons en quel ton était l'ancien carillon. Celui actuel donne les notes suivantes : La, si, la, si, ut *dièze*, ré, ut *dièze*, si, ut *dièze*, si, la, si, la, si, ut *dièze*.

ments, leur physionomie, pour ainsi dire ?... Heureusement, nous avons parmi nous un artiste non seulement fidèle observateur des règles de la science et du respect pour les monuments d'autrefois, mais surtont imbu profondément des sentiments angevins. Trop intelligent pour vouloir *embellir* ce qu'il ne devait que restaurer, il mit son honneur à nous rendre saillie pour saillie, moulure pour moulure, notre façade de 1540. Pour obtenir ce résultat, il prit l'empreinte de chaque ornement, avant de le détacher de la construction. Chaque fragment de statue fut descendu avec les plus grandes précautions, pour servir de type à celui qui serait chargé de nous rendre intacts et les compagnons de saint Maurice, et les saints debout sous le portail ou sur les hauts pinacles des clochetons. Sur ce dernier point encore, notre bonheur fut complet. M. Binet nous répondait de l'architecture, M. Dantan aîné se chargea de la sculpture. On devine avec quel bonheur, quelle passion d'artiste, celui qui a doté notre ville de tant d'édifices, qui, principalement nous a donné en 1821 notre théâtre, allait rendre à sa contrée d'adoption le monument qu'elle aime! On devine quel talent aussi celui dont le ciseau a produit l'*Ivresse de Silène, le Jeune Baigneur*, l'*ange Raphaël* et tant d'autres œuvres dont se sont enrichis les monuments ou les musées de la capitale, celui dont le nom rappelle les innombrables caricatures créées par son frère, œuvres si spirituelles qu'elles ont fondé une renommée, si peu blessantes dans leur satyre que nos savants, nos littérateurs, les premiers personnages de l'aristocratique Angleterre, ont envié de leur servir de modèle : combien, disons-nous, Dantan, animé par le puissant génie échu en partage à sa famille, a dû mettre de science et d'habileté à la restauration de notre *imagerie*. Les œuvres de l'un et de l'autre sont aujourd'hui devant nos yeux. Aidé dans ses travaux par les soins éclairés d'un jeune architecte de notre ville, M. Duvêtre, secondé puissamment par l'activité et la vigilance de M. Coudret, de la Flèche, entrepreneur de cette énorme reconstruction, M. Binet a d'abord rebâti la coupole de Jean Delépine, puis terminé en juin 1839 la flèche du sud : il plantera prochainement la girouette sur l'aile du nord, rebâtie à son tour (1).

En parlant de ces flèches, Bodin qui écrivait en 1821, dit que celle du

(1) La reconstruction de la flèche sud a coûté environ 68,000 f.; celle de la coupole 22,000 f., non compris les honoraires de l'architecte. Les huit statues de saint Maurice et de ses compagnons ont été restaurées moyennant 1,500 f. chacune. Celles des huit évangélistes, posées sur les clochetons, moyennant 1,200 f.

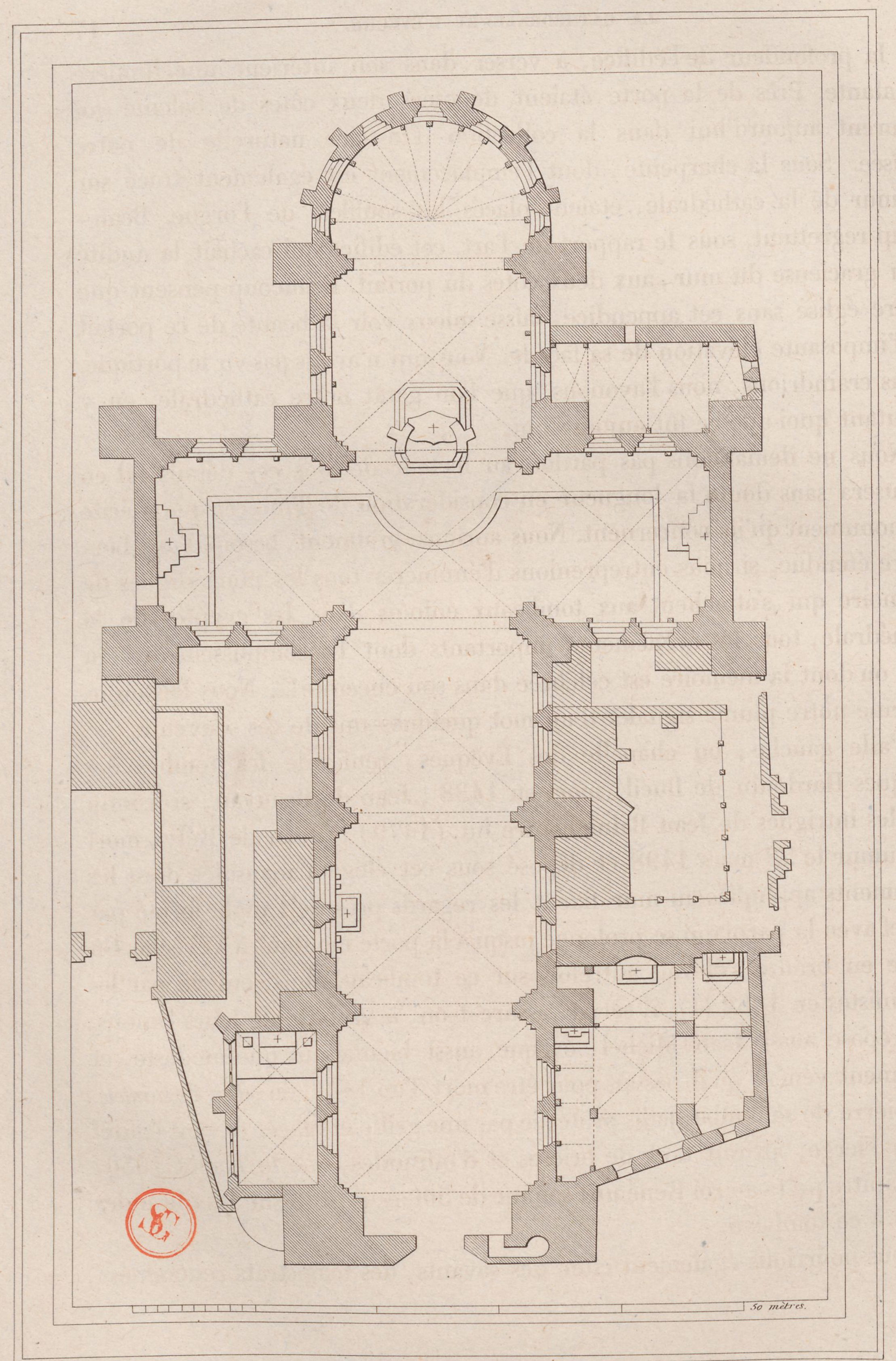
nord a 206 pieds de hauteur et l'autre 194, y compris la croix. Cette différence d'élévation est d'accord avec les idées qui présidaient à la construction des églises et donnaient un sens à chacune de leurs parties : dans les basiliques à plusieurs tours, celle de droite était, on le sait, la représentation du pouvoir temporel, et la tour de gauche, plus élevée, celle du pouvoir spirituel (1). Ainsi s'explique la différence de hauteur et d'ornementation des deux clochers, comme pour ceux de Chartres, d'Amiens et de l'église Saint-Sulpice de Paris. Ainsi s'explique aussi l'empressement à construire la tour de gauche, dans les lieux où l'on craignait de ne pouvoir parvenir à bâtir les deux, comme à Strasbourg, Saint-Denis et Anvers.

Malgré cette concordance entre les proportions données par Bodin et les règles de l'architecture chrétienne, les mesures qu'il indique ne se sont pas trouvées exactes. Comme si la flèche de gauche avait compris le sens de nos institutions modernes, on l'a trouvée en 1831, sauf quelques insignifiants centimètres, au niveau de sa sœur, et c'est également sur ce pied de l'égalité qu'elles atteignent aujourd'hui, chacune, la hauteur de 74 mètres 37 centimètres (229 pieds), non compris la girouette et la croix.

Depuis longtemps déjà, l'école d'Arts et Métiers nous a rendu l'horloge brisée par l'incendie. Le carillon consacré nous est aussi revenu. Nous aurions donc au complet la vraie cathédrale angevine, la cathédrale de nos pères, si l'on ajoutait à tant de soins déjà pris, celui de reconstruire le vestibule bâti en 1336 par l'évêque Foulques de Mathefelon. Cet édifice, détruit en 1807, répondait à l'idée ancienne de la réception des pénitents et des catéchumènes, idée qui se retrouve aujourd'hui dans les premières questions adressées par le prêtre au parrain de l'enfant qu'on présente au baptême. Elevé jusqu'aux deux tiers environ de la grande fenêtre qui surmonte le portail, il s'ouvrait lui-même par un double portail accompagné, de chaque côté, de deux doubles fenêtres ogivales encadrées dans des voûtes dont le dessin est encore tracé sur le mur de l'église par les pierres blanches qui en formaient l'appui. Six ouvertures rondes placées au-dessus de ces voûtes, entre des ornements romans, contribuaient, avec les fenêtres ogivales placées sur chaque côté et donnant, par leur largeur pareille à celle des premières, l'idée

(1) *Revue des deux mondes*, sur une statue de la princesse Nantechild.

ANGERS PITTORESQUE.



Lith. de Cosnier et Lachèse, Angers.

St MAURICE.

Cathédrale.

de la profondeur de l'édifice, à verser dans son intérieur une lumière éclatante. Près de la porte étaient déposées deux côtes de baleine qui figurent aujourd'hui dans la collection d'histoire naturelle de notre musée. Sous la charpente, dont l'emplacement est également tracé sur le mur de la cathédrale, étaient placés les soufflets de l'orgue. Beaucoup regrettent, sous le rapport de l'art, cet édifice qui cachait la nudité peu gracieuse du mur, aux deux côtés du portail. Beaucoup pensent que notre église sans cet appendice, laisse mieux voir la beauté de ce portail et l'imposante élévation de sa façade. Nous qui n'avons pas vu le portique, nous craindrions, nous l'avouons, que l'on gâtât notre cathédrale, en y ajoutant quoi que ce fût aujourd'hui.

Nous ne demandons pas pardon au lecteur de tous ces détails · il en excusera sans doute la longueur en considération de l'intérêt que mérite le monument qu'ils concernent. Nous aurions, vraiment, besoin d'une bien autre étendue, si nous entreprenions d'énumérer tous les noms dignes de mémoire qui s'attachent aux tombeaux enfouis dans les cryptes de la cathédrale, tous les évènements importants dont l'accomplissement a eu lieu ou dont la mémoire est célébrée dans son enceinte!... Nous laisserons à peine notre plume signaler d'un mot quelques-uns de ces souvenirs.

L'aile gauche, ou chapelle des Évêques, renferme les tombes des évêques Hardouin de Bueil, mort en 1438, Jean de Beauvau, si connu par les intrigues de Jean Balue contre lui (1479); Jean de Rély, mort à Saumur le 28 mars 1498 et déposé sous cet élégant mausolée dont les ornements appliqués au mur fixent les regards près de l'angle formé par la nef avec la paroi qui se prolonge jusqu'à la porte montant à l'évêché. Un buste en bronze s'élevait autrefois sur ce tombeau. Mais, enlevé par les Calvinistes en 1562 (1), il servit, assure-t-on, à la fonte de leurs canons. Là repose aussi Jean Michel, évêque aussi bienfaisant que modeste, et tellement vénéré qu'il passait pour être mort, l'an 1447, en *odeur de sainteté*. La pierre de sa tombe, jadis protégée par une grille et placée devant l'autel de la Vierge, attirait tant de prières et d'offrandes, que le 7 août 1550, le chapitre prêta au roi René une somme de 500 écus prise sur les offrandes faites à ce tombeau.

Nous pourrions également citer des savants, des magistrats renommés,

(1) Voir la notice sur la *Place Sainte-Croix*, page 6.

Mathieu Ménage, mort en 1446, Jean Louet (1516), Georges Louet (1608), etc., etc., mais nous aimons mieux fixer notre attention sur la tombe où reposent unies les dépouilles de princes jadis environnés des hommages de notre contrée et recommandés à ses éternels souvenirs par leurs qualités et leurs malheurs.

Louis 1er (mort en 1384,) et Marie de Blois ou de Bretagne, sa femme, (1404), aïeuls du roi René; Louis II (1417), et Yolande d'Aragon (1443), ses père et mère : le cœur de Louis III, son frère aîné, du magnanime Jean, duc de Calabre, son fils aîné (1470); enfin les restes de l'héroïque et malheureuse fille de René, Marguerite d'Anjou, femme d'Henri VI, roi d'Angleterre (1482), cette reine qui, rendue célèbre par la guerre des *deux Roses*, a été vantée par l'histoire et chantée par les romanciers (1); telles sont les dépouilles qui reposent sous les dalles de Saint-Maurice, près du roi René lui-même et de ses deux femmes, Isabelle de Lorraine et Jeanne de Laval.

Nous ne raconterons pas les douleurs de René à la mort de sa première femme Isabelle de Lorraine, le 28 février 1453, et, pourtant, le doux souvenir qui, retraçant à son cœur les charmes de Jeanne de Laval qu'il avait vue en 1447 au tournoi de Saumur, le détermina à épouser cette dernière en 1555. C'est pour honorer les cendres d'Isabelle, qu'il fit construire dans le chœur, à l'endroit où se place aujourd'hui le siége épiscopal, un mausolée dont le fond était occupé par un tableau commencé, assure-t-on, par lui-même. Cette peinture représentait un squelette couvert d'un manteau de drap d'or fourré d'hermine, appuyé sur les deux bras d'un trône où il était assis, ayant sur la tête une couronne qui semblait tomber (2). Elle fut, conformément à une disposition de son testament et aux ordres donnés plus tard par Jeanne de Laval, achevée par un peintre de mérite nommé Waudeland, qui mourut à Angers et fut enterré à la Baumette.

En construisant le tombeau d'Isabelle, René avait le dessein d'y venir reposer lui-même. Par son testament fait en 1474, il veut être inhumé au lieu où est déjà enseveli le corps de la feue reine Isabelle sa compagne, « et veult et ordonne (dit un extrait emprunté à l'abbé Rangeard), qu'en » quelque lieu qu'il décéderait, son dit corps là être mis et déposé. »

(1) Walter Scott, *Charles-le-Téméraire*.

(2) Blordier-Langlois, *Angers municipal*, pages 7 et 11.

L'amour des Provençaux s'opposa tout d'abord à l'exécution de cette clause, car le roi René étant mort à Aix le 10 juillet 1480, âgé de 72 ans, Jeanne de Laval ne put obtenir que le corps de son époux quittât la ville et ne put envoyer à Angers que son cœur, qui fut déposé dans la chapelle Saint-Bernardin, du couvent des Cordeliers. Mais, un an plus tard, la dépouille précieuse fut mystérieusement enlevée, déposée dans un tonneau, et conduite par la Loire jusqu'aux Ponts-de-Cé, où elle arriva en août 1481.

Il faudrait un long récit pour raconter toute la pompe qui entoura cette seconde inhumation, dans laquelle on vit l'effigie de René, en cire, vêtue d'un habillement royal de velours cramoisi fourré d'hermine, ayant couronne en tête et portant dans une main le sceptre, dans l'autre un globe doré surmonté d'une croix. Un magnifique ornement et un drap mortuaire de velours noir à fleurs d'or, y furent donnés au Chapitre et servirent jusqu'à la Révolution à ses grandes cérémonies funèbres. C'est le 9 octobre que le corps, déposé à Saint-Laud, fut porté à Saint-Maurice au milieu d'une procession immense dans laquelle des disputes de préséance élevées par les monastères de Saint-Aubin, Saint-Serge et Saint-Nicolas, contre ceux de Saint-Laud et Saint-Martin, firent naître malheureusement un désordre complet jusqu'à l'entrée de l'église. René, descendu dans la tombe où reposait Isabelle, y attendit jusqu'en 1498 le corps de Jeanne de Laval, morte à Beaufort, après avoir fait, comme nous l'avons dit plus haut, terminer complétement les travaux du tombeau qui devait lui être commun et dans lequel Marguerite d'Anjou avait été également déposée en 1442.

C'est vainement qu'en parcourant la cathédrale, on chercherait la moindre trace de ces royales sépultures. La boiserie du chœur, décidée en 1783, ne pouvant s'accorder avec le maintien du monument de René, le Roi permit que la partie extérieure de ce monument (et non les tombes elles-mêmes) fût transférée. On établit alors cet élégant sarcophage sous l'arcade ogivale où s'élève aujourd'hui l'autel d'assez mauvais goût, appelé *memoriale mortis*. C'est là que 1793 est venu briser ses statues de marbre et disperser ses colonnes légères.

Aujourd'hui que les souvenirs et les monuments du passé sont religieusement recueillis et mis en lumière, pourrons-nous bien laisser sans une désignation la tombe de ce prince et de sa famille? Les étrangers qui visitent la cathédrale s'étonnent de notre longue inaction à cet égard,

ceux, surtout, qui savent que, dès 1819, les Provençaux ont décidé que les traits de René leur seraient rendus par David. Depuis près de trois ans déjà, M. le Président de chambre de Beauregard a émis sur ce point une proposition qu'a suivie la nomination d'une commission par la société d'Agriculture, Sciences et Arts de notre ville. M. Chanlouineau a recueilli des renseignements détaillés sur le même objet, et nos écrivains ont été unanimes pour appeler la prompte restitution d'un monument qui doit nous être si cher. Ces vœux, nous n'en doutons pas, seront bientôt réalisés. La ville a reçu assez de bienfaits de René, pour consacrer aujourd'hui quelques deniers à sa tombe. La cathédrale, qui s'enorgueillit encore et avec raison du bénitier placé sous ses orgues, qui se pare aux jours de fête de la fameuse tapisserie de l'Apocalypse, estimée dans le temps à la somme inconcevable de *deux cents mille livres* et, si précieuse que, le 28 juillet 1780, le Chapitre arrêta de ne la prêter à personne, pas plus que celle représentant des sujets de l'ancien et du nouveau Testament, donnée par Charles VII; l'église qui obtint encore de la libéralité de René le beau vase en porphyre venu de Jérusalem, urne que la tradition disait avoir servi aux noces de Cana et qui repose aujourd'hui dans notre musée; l'église, disons-nous, doit elle-même contribuer à ce juste et pieux rétablissement dont s'augmentera sa richesse.

Quant aux évènements qui se rapportent plus ou moins directement à notre cathédrale, les raconter serait presque analyser toute l'histoire angevine. Consacré longtems aux cérémonies féodales, au serment des chevaliers, aux épreuves judiciaires, Saint-Maurice, spolié en 1562 par les Calvinistes, fut, en 1793, le lieu de réunion assigné aux jeunes gens pour le tirage de la levée de 300,000 hommes, conscription qui donna lieu à l'explosion de la guerre vendéenne. La même année, son enceinte était consacrée au culte de la Raison et la galerie de ses tours devenait, le 3 décembre, l'observatoire de l'opticien Pedralio qui, braquant sa lunette vers la route de Paris, lança en bas, à neuf heures du matin, une pierre accompagnée d'un billet au crayon annonçant l'arrivée des Vendéens qui allaient commencer le siége. Peu après elle célèbre la fête de l'Être-Suprême et inscrit alors sur la façade de son vestibule cette étonnante déclaration : « Le Peuple Français reconnaît l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. » Plus tard, temple décadaire, Saint-Maurice retentit des symphonies que les musiciens de la ville exécutaient sous la conduite de M. Voillemont et des hymnes patriotiques qui se faisaient entendre après

la proclamation des naissances, mariages, divorces et décès de la commune. Enfin, toujours prête à se voiler pour nos douleurs publiques, toujours sonore pour les *Te Deum* qu'inspirent les joies de la patrie, ouverte tour à tour aux prédications de l'abbé Enfantin, sous l'Empire, de l'abbé de Rauzan, qui détermina la formation du calvaire destiné à l'ornement de la niche construite en 1751 près de l'évêché par M. de Vaugirault et placé, comme nous l'avons vu, dans la chapelle Saint-Maurice, ou du roi René; de l'abbé Guyon, dont l'infatigable voix enrôlait en 1829 la longue file de pénitents devant lesquels se dressait, au port Ayrault, la croix de fer depuis réfugiée dans l'aile droite de Saint-Serges; la cathédrale, aujourd'hui, se montre à nous dans son intégrité et semble quitter avec peine le dernier appareil de cette reconstruction qui lui dit pour la troisième fois combien elle nous est chère.

Il ne manque plus, selon nous, qu'une chose à sa splendeur. Nous ne dirons rien des maisons qui se sont attachées aux ailes et au chœur de l'église. Lors même que ces édifices insignifiants devraient disparaître un jour, ils sont trop jeunes pour ne pas se rire en ce moment de nos malédictions. Mais, la belle façade de Saint-Maurice est d'un aspect bien plus important que ces parties et, pourtant, une série de maisons vieilles et disgracieuses empêche de l'apercevoir en entier et à une convenable distance. Dès 1821, Bodin proposait de dégager le parvis, d'y établir une vaste place aboutissant à un mur de soutenement, dont deux rampes suivraient le pourtour en dehors, pour venir se réunir en une seule, qui descendrait en ligne droite jusqu'à la porte Chapelière.

Un plus vaste projet, celui d'un large escalier remplaçant la roide montée dont les derniers degrés firent trébucher le coursier de Foulques-Nerra (1), a été indiqué au conseil municipal le 19 août 1841, par M. le commandant La Tour, rapporteur de la commission du plan de la ville. Jamais cité n'offrit mieux que la nôtre l'occasion d'une semblable construction. Plus la colline est escarpée, plus cet effet serait imposant. La place qui se trouve devant Saint-Maurice serait abaissée de manière que dix marches environ amenassent au pied du portail. Un escalier de cinq volées composées chacune de dix marches, arriverait, après avoir franchi une hauteur de onze mètres (2), jusqu'aux abords de la rue Tuliballe et de la rue

(1) Voyez notice sur *Saint-Nicolas*, page 4.

(2) Calculs approximatifs de M. Tardif-Desvaux.

Tire-Jarret, nommée, nous ne savons pourquoi, rue *Vestale*, en 91. Les dernières habitations de la rude descente, abattues sans pitié, permettraient à l'œil de suivre depuis l'angle de la vilaine maison noire qui forme un des coins de la rue Bourgeoise, une ligne droite jusqu'à l'arête sud de l'église. Profitant de l'espace laissé libre depuis cette rue Tire-Jarret, qui perdrait sans doute en cette circonstance et son nom et sa physionomie, la fontaine Pied-Boulet pourrait remonter de quelques mètres et, au milieu de l'espace séparant la rue Baudrière du peristyle dont nous parlons, se renouveler sous la forme indiquée dès 1816 par l'architecte Leclerc, et se couronner des statues de la Loire et de la Maine, dont David a dans le même temps donné le dessin. De chaque côté de l'escalier, des maisons s'étageraient avec élégance, comme les riches hôtels qui, à Bristol, montent de la place de *College-Green* vers Clifton. Notre ville s'enrichirait ainsi d'un aspect que plus d'une capitale pourrait envier, et notre Saint-Maurice, qui s'élance dans les airs, se verrait élevé jusqu'au ciel sur ce piédestal digne de porter le clocher, au sommet invisible, de la cathédrale de Strasbourg.

Mais, ces soins ne nous sont pas donnés : le présent seul nous appartient. Lors, donc, que nous aurons un moment jeté les yeux sur cette masse lointaine et grisâtre des maisons de la Doutre, du milieu de laquelle surgit la tour de la Trinité, sœur, comme nous l'avons dit, des clochers de la cathédrale, nous tournerons cette rampe en fer qui se voit à notre droite et descendrons vers l'Évêché, annexe obligée de notre sujet.

L'ÉVÊCHÉ.

Il faut négliger la maison qui, à gauche, contient les bureaux de l'administration des hospices (1), puis, à la droite, le calvaire peu remarquable dont nous parlions à l'instant, et franchir le portail qui s'élève au tournant de cette triste rue. Voici l'ancien Capitole, le palais de nos Comtes, l'Évêché.

(1) On lit sur une pierre gravée, encastrée dans le mur sud de cette maison : CY EST LA COURT DU GRANT ARCHIDIACRE.

Nous ne dirons rien de la première de ces phases de son existence. En parlant de l'amphithéâtre de Grohan, si complétement romain et de destination et de structure, nous nous sommes un moment fait romain nous-même et avons dit ce qu'étaient alors certains édifices de notre ville, parmi lesquels le Capitole figurait au premier rang. L'aspect de ces lieux ne pourrait nullement ajouter aux souvenirs de l'histoire, puisque rien n'apparaît des murs ici élevés par les Césars. Aussi, redevenant chrétien et regardant comme accomplie l'expulsion, au V[e] siècle, de la domination étrangère, par la ligue des Armoriques, nous trouverons tout d'abord nos comtes installés en ce lieu, à la place des délégués romains, tandis que nos évêques, succédant à l'ancienne Curie, avaient pris pour demeure le palais destiné à ses assemblées et formant, comme on le sait, la partie occidentale du château.

Les luttes incessantes du moyen-âge, les ravages que Childéric, entre autres, exerça par le fer et par le feu dans notre malheureuse ville, durent porter plus d'une atteinte à la demeure du chef qui, à cette époque, semblait la personnification de la cité tout entière. Les victoires de Charles Martel surent, au commencement du huitième siècle, envoyer à cet édifice un réparateur.

En 714, Pépin Héristal était mort. Son nom rappelle ceux de Thierry III, Clovis III et Childebert III, rois fainéants qui, suivant une distinction dont on a voulu abuser de nos jours, régnaient, tandis que lui seul gouvernait le royaume, sous le titre modeste de Maire du Palais. Dagobert II, encore enfant, venait d'arriver au trône, dont Plectrude, veuve de Pépin, avait déjà pris le protectorat, en succédant à la dignité de son époux. Celle-ci craignant que Charles Martel, fils de Pépin et d'Alpaïde, une de ses concubines, ne revendiquât avec succès le pouvoir que lui avait laissé son père, le fit enfermer et fit déclarer Maire du Palais, espérant régner sous son nom, son petit-fils Théobule, âgé d'environ sept ans. Le peuple s'étant révolté contre ce gouvernement débile d'une femme et d'un enfant, mit en fuite les troupes de Plectrude, à la bataille de Compiègne, et élut pour Maire du Palais, Rainfroy, seigneur Neustrien, qui dans ce combat s'était distingué par son courage. Mais, bientôt, Charles Martel, s'étant échappé de sa prison, se rendit au milieu des Austrasiens, ses compatriotes, et marcha à leur tête contre le jeune roi auquel avait déjà succédé Chilpéric II, reconnu par toute la Neustrie et, en même temps, contre Rainfroy, qui partageait avec ce prince le comman-

dement de l'armée. Deux fois, à Amblef et à Vinciac, Charles fut vainqueur; forcé de renoncer au trône, où, pour la forme, Martel fit asseoir Thierry IV, Chilpéric se retira chez les Gascons, tandis que son maire Rainfroy se réfugiait à Angers, ville dans laquelle il fut d'abord fait prisonnier, mais dont le vainqueur lui fit bientôt la concession, avec le titre de Comte.

Un des premiers soins de ce gouverneur de notre province fut de faire reconstruire son propre palais. La généralité de ce qui, dans cet édifice, frappe aujourd'hui nos regards, n'appartient pas à son temps, mais on s'accorde au moins à regarder comme son œuvre ce haut mur de l'évêché donnant sur la place Neuve et construit en petits tufs carrés séparés symétriquement par des lignes de ciment. S'il est vrai que les instances du docte et aimable abbé Denais aient préservé ces restes précieux du badigeonnage, on doit à sa mémoire des remerciements sincères.

Près de ce mur et donnant sur la cour à l'entrée de laquelle nous plaçons le lecteur, se trouve une autre partie qui pourrait bien appartenir à cette époque reculée : nous voulons parler de ces voûtes basses et massives qui forment aujourd'hui une écurie. Là étaient peut-être les dépôts d'armes de nos comtes, ou, plus tard, les prisons partageant avec la *charte* placée sur la porte *angevine* (1) le soin de renfermer les justiciables de l'évêque.

Malheureusement, ces constructions qui, pour le temps surtout, attestent une véritable splendeur, ne s'étaient élevées qu'au prix d'un sacrilège. Le monastère de Saint-Maur, cet abri que le disciple chéri envoyé par saint Benoït avait élevé au milieu du VIe siècle près du coteau de Glanfeuil qui se mire dans la Loire, cet asile d'où devaient rayonner sur le moyen-âge les lumières de la congrégation la plus savante de l'Europe, tel est l'édifice que Rainfroy ne craignit pas de détruire et dont il employa les ruines à la construction de sa demeure nouvelle. On pourrait citer à cette époque beaucoup d'exemples de ces spoliations dont, plus tard, vers le terrible an mil surtout, le clergé sut amplement se dédommager et qui, croit-on, furent l'origine de la dîme, fidèlement conservée, comme tous les impôts, après la cessation de sa cause. Mais qu'était l'usurpation de quelques droits, ou de quelques terres, en comparaison de cette démolition que les moines fuyaient en pleurant et qui chaque jour

(1) Voir notice sur la maison Adam, page 3.

remplissait de pierres et de charpentes, des bateaux chargés d'amener au comte ces débris outragés ?

Il fallait dès ce monde une vengeance à un tel scandale, et la légende ne manque pas de nous la faire connaître.

En effet, Rainfroy étant un jour en son palais et comptant ses riches bâtiments, « L'yre de notre Seigneur fut sur luy manifestée, car Monsei-
» gneur sainct Maur (jà plus de 150 ans décédé,) l'assaillit et suppédita;
» se mist sur son dos et espaulles comme s'il eust été à cheval sur luy et
» à grans coupz de piedz lui batoit les cotez, jusques à griefve fraction et
» rompeure de ses boyaulz et entrailles et d'une férulle lui frappoit grans
» coupz sur la teste : lesquels luy causoient intollérable mal et douleur :
» tant que le malheureux Rainfroy ne povoit reprimer sa voix que la-
» mentablement ne proférast ces mots : O Maur, ô Maur, tu me occis, et
» entre ces véhémentes douleurs constitué, mist hors Rainfroy son an-
» goisseux esperit » (1).

Bodin présume que la vaste salle qui ouvre aujourd'hui encore sur la cour de l'évêché ses neuf fenêtres romanes serait celle construite par Rainfroy, et que ces lambris ornés de la longue galerie des portraits des Papes auraient retenti jadis des cris de notre malheureux comte à l'agonie. Mais, les progrès incontestables que l'archéologie a réalisés depuis cet auteur, ont amené M. Mérimée, entre autres, à penser que cette salle synodale remonte seulement au XIe ou XIIe siècle, et M. Godard partage cet avis. La main infatigable de Foulques Nerra pourrait bien alors avoir élevé ce bel édifice. Malheureusement, les ouvertures placées en face des fenêtres ont été bouchées et une d'elles seulement a vu r'ouvrir il y a quelques années son élégant plein-cintre. Les ornements qui entouraient extérieurement les croisées ont été presque entièrement détruits. La grande salle de l'évêché n'en est pas moins digne au plus haut point de l'attention : elle présente même ce motif tout spécial d'intérêt, d'être, comme on le faisait remarquer au congrès archéologique de 1841, un des rares monuments d'architecture *civile* antérieure à l'ogive, que nous ait légués aussi intacts le moyen-âge. L'importance de cette construction achève de se faire apprécier, lorsqu'on sait qu'une vaste galerie inférieure lui sert de support. Cette galerie, soutenue par des piliers à

(1) Voir Bourdigné, feuillet 36, *verso*.

chapiteaux, est aujourd'hui divisée par un plancher, en deux étages qui contiennent divers approvisionnements.

C'est par les soins de l'évêque Hardouin de Bueil que l'édifice fut couvert d'ardoises vers 1370. Ce prélat, qui fit deux fois rebâtir le château de Villevêque deux fois détruit par la reine Yolande, prit soin également de faire réparer la salle synodale.

Le vaste escalier qui conduit à cette salle ne fut bâti que 130 ans plus tard, environ, par François de Rohan, fils du maréchal de Gié, nommé évêque d'Angers en 1499 et, deux années plus tard, archevêque de Lyon. Ce nom de Rohan rappelle le château du Verger bâti par le père de notre prélat dans la paroisse de Seiches, en 1499, un an avant que Jean Bourré fît construire dans celle de Jarzé, l'église du style ogival flamboyant qu'on y remarque aujourd'hui. Le château du Verger, dont certaines parties furent construites par Jean Lépine (car les dates permettent peu de lui en attribuer le commencement), vit s'élever dans son voisinage le monastère de Sainte-Croix et une chapelle du même nom, dans laquelle François de Rohan fut sacré en 1504. La nomination de cet évêque a cela de remarquable, qu'elle fut la première faite directement par le Pape (Alexandre VI), auquel le Chapitre d'Angers, ne pouvant se décider à choisir, malgré la recommandation du Roi, un candidat non encore engagé dans les Ordres, avait remis son droit d'élection.

—Voilà ces murs expliqués et, peut-être, ici devrions-nous finir. Il serait, en effet, téméraire de vouloir agrandir la tâche déjà trop vaste qui nous est confiée et d'oser nous lancer de la description dans l'histoire. Pourtant, quitter cet édifice sans y mentionner un événement, sans y attacher un souvenir! Comment avoir à ce point la vertu du silence?..

Cet embarras nous préoccupait, lorsqu'une dernière fois nous montâmes à la grande salle pour scruter ses ornements et mesurer ses vingt-sept mètres sur dix d'étendue. C'était jour de fête solennelle. La foule, cette *marée montante* dépeinte par Victor Hugo dans son premier chapitre de *Notre-Dame de Paris*, s'était élevée de l'église qu'elle remplissait, jusqu'au seuil de la salle synodale. Les voix du chœur et les notes soutenues de l'orgue arrivaient jusqu'à moi, poétisées par la distance et pures comme les dernières vapeurs de l'encens qui m'atteignaient avec elles. Il me fut impossible de passer outre. Je m'assis au sommet du passage créé par Guillaume de Beaumont et jetai mes regards sur l'église qui, de là, présente l'aspect magique d'un diorama vivant. Peu à peu, l'enivrante vérité

me sembla une illusion. Dans ces accords vibrant à l'infini sous des voûtes que je ne voyais pas, dans l'éclat de ces chapes d'or se croisant devant l'autel, je crus ressentir l'effet d'un de ces rêves qui, quelquefois, viennent charmer les nuits de notre enfance. Bientôt l'évêque parut. Simple selon son cœur et noble de par sa mission, il tenait à la main la crosse pastorale, sur laquelle mes yeux, définitivement fascinés, crurent lire le nom du pieux et studieux saint Lézin. Cet écart de plus de douze siècles me donna le vif plaisir de revenir peu à peu au présent, en passant la revue rapide des faits principaux qui, de là jusqu'ici, jalonnent le passé de l'épiscopat angevin. Que d'or! que de soie! que de démêlés! que de pompes splendides! et, surtout, que de bienfaits!....

Parmi ces images fuyantes et souvent mal définies, je voyais le perfide Jean Ballue parvenir à faire déposer l'évêque Jean de Beauvau son bienfaiteur, et se présenter impudemment sous ces portiques, l'ordre du fourbe Louis XI à la main. Mais, bientôt, suspect à ce roi même, il était enfermé, ainsi que son complice l'évêque de Verdun, dans une de ces cages de fer auxquelles il a donné son nom par un séjour de douze années. En vain les papes Paul II, Sixte IV et Innocent VIII osaient entourer cet ingrat de leur faveur et lui donner la pourpre. L'ambitieux cardinal m'apparaissait toujours dévoré de rage, alors que, dans sa prison, arrivait à ses oreilles ce refrain populaire, avant-coureur des *Pont-Neufs* qui eurent tant de vogue sous Louis XIV :

« Maitre Jean Ballue
« A perdu la vue
« De ses évêchés ;
« Monsieur de Verdun
« N'en a plus pas un;
« Tous sont dépêchés. »

Combien différent de maintien et de regard se montrait à mes yeux le noble et éloquent Jean de Rély, confesseur et conseiller du jeune Charles VIII; le digne prélat qui, après avoir inhumé Jeanne de Laval et reçu à Angers, en février 1499, Louis XII et Anne de Bretagne, pèlerins royaux qui venaient demander aux reliques de saint René la fécondité de leur union, régla lui-même sa sépulture, dont il vint prendre possession le 5 avril suivant. Je le voyais, dans son froid asile, intercédant encore pour ceux qui prient auprès de sa tombe, ce monument aux sculptures

délicates qui, spolié par les Calvinistes, est peut-être ignoré de la plupart d'entre nous.

Puis, bientôt, se déroulait à mes yeux un cérémonial aussi riche que bizarre. François de Rohan faisait son entrée solennelle le 5 septembre 1505. Que de gentilshommes! que de moines et de prêtres! Le prélat, venant d'Eventard, a couché à Saint-Serge; il monte sur une mule et se rend à Saint-Aubin. Là commence la grande pompe. Voilà le seigneur de Briançon qui marche devant et fait faire place par ses gens d'armes bien *embâtonnés.* Voici la chaise couverte de soie et ombragée d'un poële en damas blanc, sur laquelle on porte le prélat. *Le bras droit de devant* de la litière appartient à M. de la Trémouille, à cause de sa terre de Briollay : M. de Beaupreau, à cause de sa terre de Chemillé, a *le bras gauche* : M. de Vendôme, pour sa terre de Blou, a *le bras droit de derrière* : le baron de Gratte-Cuisse a *le bras gauche de derrière*... On travaille depuis cinq semaines pour régler tout ce cortège et accorder tous ces privilèges qui s'étendent jusque sur les coupes, les pains et le linge de la table à laquelle l'évêque s'assied ce premier jour.

Les réjouissances semblent durer encore, et voici que les figures deviennent sinistres, la soie se tache de sang, l'église retentit de cris de désespoir. Ce sont les Huguenots : ils pillent, massacrent, insultent les saints et commettent, en 1562, ces violences qui atteindront presque la fin du siècle. Seulement, au milieu de ces clameurs, on entend je ne sais quel bruit confus de querelles et d'orgie. Ce n'est plus le retentissement des statues dorées tombant sur le pavé du temple : c'est le bruit trivial de vaisselle volant en éclats. Voici de grands seigneurs, il est vrai, mais ils parlent comme des soudards avinés. Voici, en vérité, la salle vénérable du synode, et on y tient des propos dignes de mauvais lieux. Que dis-je, l'évêque Guillaume Ruzé (1) lui-même est assis à cette table et sa présence n'empêche nullement ces inconvenances de taverne. C'est que son principal hôte est un prince du sang, François de Valois, duc d'Alençon, ancien chef de la faction des *Malcontents*, devenu duc d'Anjou deux ans après l'avènement au trône de France, en 1574, de son frère

(1) C'est évidemment par erreur que quelques auteurs font assister à ce repas l'évêque Gabriel Bouvery. Celui-ci avait bien reçu, en 1565, Charles IX et Catherine de Médicis à l'abbaye Saint-Nicolas. Mais, il était mort en 1572 et la scène dont il s'agit se passait en 1578, le dimanche des Rameaux. Le calendrier réformé par Grégoire XIII était alors adopté depuis 5 années.

Henri III, roi de Pologne (1). Le prince, qui est loin d'avoir laissé de bons souvenirs à l'Anjou, souffre patiemment ces irrévérences sans nom. Or, disent les courtisans, cette humiliation était bien due à un homme d'aussi peu de naissance que l'évêque, pour avoir osé inviter son souverain (2); excuse, on l'avouera, un peu plus honteuse encore que l'action elle-même.....

Cette scène grossière ravit à ma vision tout son charme et me ramena lourdement à la réalité du présent. C'est à peine si je pus reconnaître dans le vague les traits de Charles Miron, mêlé à tant de procès, de Fouquet de la Varenne, auteur de tant de fondations et zélateur généreux de celle du collége de la Flèche, en 1603; les traits même de M[me] de Sévigné traversant la grande salle pour aller saluer le vénérable Henri Arnauld... Bientôt tout s'assombrit : je ne vis plus qu'un comité formé en juillet 1793, pour aviser aux poursuites contre les gens suspects de rébellion ou d'incivisme. Puis, peu à peu, les fenêtres se voilèrent, des lampes jetèrent une lueur funèbre, le peuple s'agenouilla et, presque coup sur coup, j'aperçus disposés avec un art qui simulait la vie, les restes pompeusement vêtus des évêques Charles Montault et Louis-Robert Paysant.

En ce moment, les chants se rapprochèrent; un mouvement de la foule me fit ouvrir les yeux. L'évêque et ses assistants traversaient l'église pour rentrer au Palais. Je ne regrettai pas mes rêveries et m'inclinai devant le 82[e] successeur de notre premier prélat, Défensor.

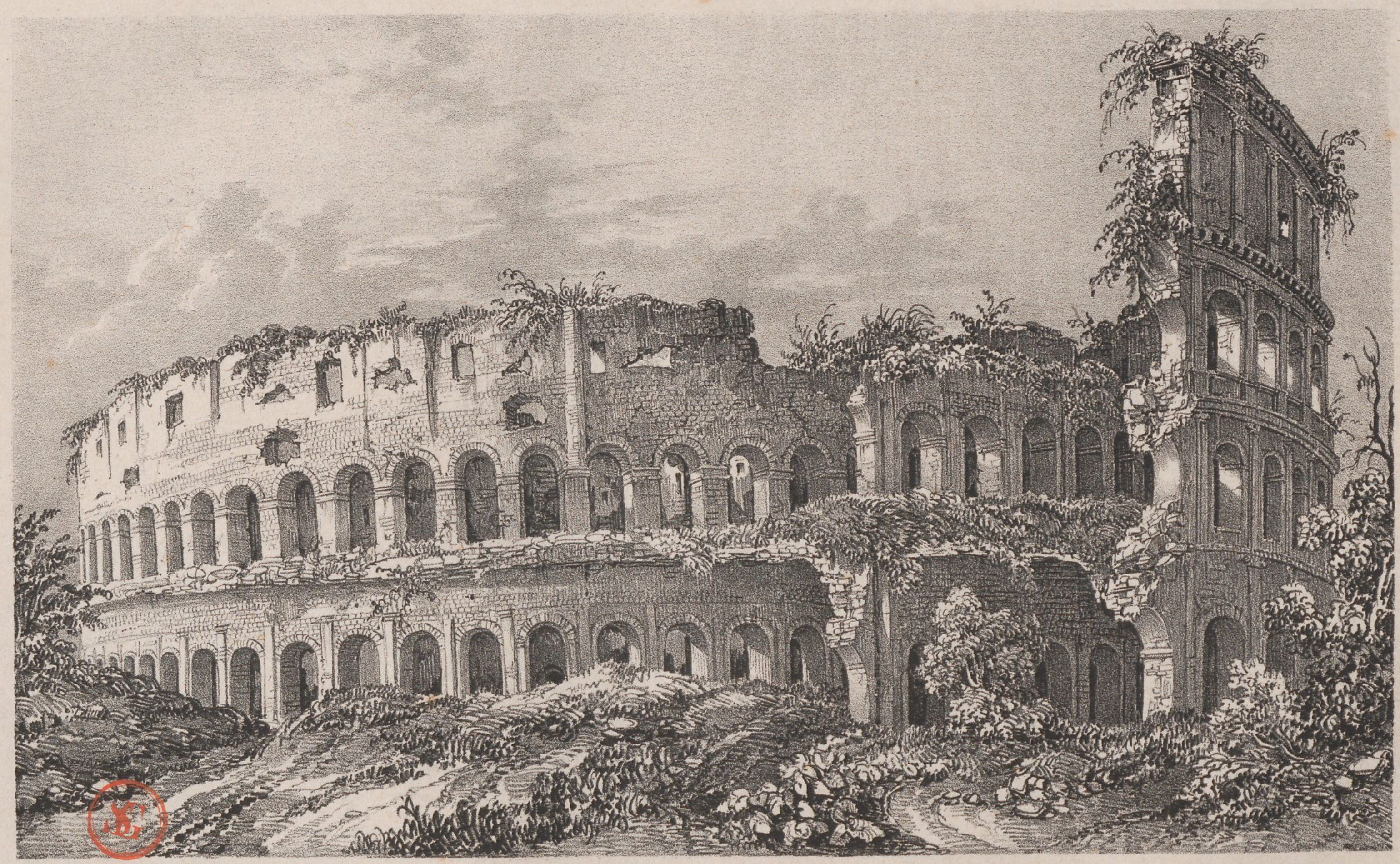
Comme moi, la foule descendit l'escalier de François de Rohan et se répandit par la ville. Beaucoup, tournant subitement, gagnaient l'ancienne porte Angevine, sans donner un seul regard à la grande muraille qui se prolongeait à leur droite.... C'est, qu'en effet, cette muraille n'est belle et riche qu'une fois par an. Mais les clous qui stationnent entre ses pierres suffirent à me rappeler sa périodique splendeur. C'est là que, le jour de la Fête-Dieu, on expose la tapisserie de Charles VII et celle de l'Apocalypse, valant, comme on sait, *deux cent mille livres!*

Mais ce n'est pas le moment de rappeler une cérémonie angevine par excellence et toute remplie des vieux usages de nos pères. Un article spécial sera d'autant moins superflu pour ce sujet, que le long chapitre dont nous écrivons le dernier mot pourrait bien avoir lassé à la fois et la plume de l'écrivain et la patience du lecteur.

(1) Voir la notice sur le *Quai du roi de Pologne*.

(2) Voyez Journal de Louvet.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith. Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes

RUINES DE L'AMPHITHÉÂTRE DE GROHAN.

Angers. Cosnier & Lachèze. Editeurs.
Nantes. Charpentier Père, Fils & Cie

AMPHITHÉATRE DE GROHAN.

C'est un grand bonheur que deux dessins et quelques descriptions nous puissent donner une idée de ce monument dont il ne reste plus aucun vestige. Les donjons du moyen âge, les constructions chrétiennes de l'époque la plus reculée, se rencontrent facilement dans notre pays. Cette multiplicité n'enlève rien à leur intérêt, et le soin avec lequel ces édifices légués par le passé sont scrutés et reproduits chaque jour, dit assez quel prix s'attache à leur possession. Mais ici, nos souvenirs doivent remonter plus haut encore dans le cours des siècles et réaliser ces descriptions que prône la poésie du collége, mais que le monde ne nous présente guère l'occasion d'appliquer.

Que l'Italie soit ornée sur ses places et dans ses musées, *pavée* quelquefois sur ses voies publiques des débris de la grandeur des Césars, on le comprend facilement. La splendeur romaine y repose sur le lieu même où elle avait pris naissance. Mais, qu'au milieu de notre pays Gaulois, de notre France, de notre Anjou, il faille nous figurer environnés de personnages portant la toge et le cothurne et jurant par Jupiter! voilà ce que nous ne pouvons atteindre sans quelque effort et ce qui, pourtant, est écrit sur ce dessin même.

Rome, comme on sait, employait trois modes divers d'occupation à l'égard des lieux qu'elle avait conquis et dont le nom de provinces (*pro-*

victæ) rappelle encore la soumission par les armes. Dans les uns, elle envoyait des colonies, démembrements de la métropole, ou de ses possessions depuis longtems acquises, qui portaient la patrie hors de la patrie elle-même. Pour d'autres, elle n'envoyait pas d'habitants, mais donnait ses institutions. Elle créait ce que l'on nommait des *municipes*. Les villes dans lesquelles cette institution était établie se gouvernaient elles-mêmes, tout en adoptant, dit Botta, les formes du gouvernement de Rome, c'est-à-dire un sénat sous le nom d'assemblée des Décurions et un pouvoir populaire exercé dans des assemblées générales, le tout sous le contrôle d'un délégué romain.

Venaient enfin les provinces plus récemment conquises, ou plus hostiles aux mœurs et aux lois des vainqueurs, dans lesquelles on se bornait à envoyer un *préfet* qui commandait arbitrairement au nom du peuple romain, sans autre contrôle que celui de la métropole.

L'époque à laquelle notre ville devint cité municipale semble restée incertaine jusqu'ici. Son nom ancien de *Juliomagus (Julio-Pagus*, bourg de Jules, ou Jules-ville) semble toutefois indiquer qu'elle aurait fait partie des cités *Juliennes*, ou établies par Jules César. Mais, quelle que soit la date de cette institution parmi nous, l'institution même ne saurait être révoquée en doute. Tous les auteurs qui ont écrit sur l'Anjou s'accordent sur ce point. La numismatique confirme leur témoignage, en nous montrant sur les médailles trouvées dans notre sol, les mots *andec* ou *andecavæ* unies à l'image d'un cavalier ou d'un cheval libre, signe non équivoque, dit M. Grille, cité par M. Godard sur ce point, des immunités et des franchises dont jouissait notre cité.

Un dernier argument qui pourrait au besoin prouver à la fois la constitution du municipe dans notre ville et son antique importance, se tire de la présence dans ses murs, de monuments dont la destination est écrite sur la pierre, ou conservée par des souvenirs d'une incontestable fidélité. Ainsi, à l'ouest de la roche qui domine le cours de la Maine, au lieu où se voient les ruines de la demeure de nos comtes d'Anjou, se trouvait le palais curial, où s'assemblaient les magistrats municipaux formant la *curie* de Juliomagus. Vers le commencement du Ve siècle, ces droits municipaux ayant été remis par les habitants de l'Anjou et des pays voisins confédérés contre les Romains, entre les mains de l'évêque, ce prélat reçut pour demeure le lieu où s'exerçaient dans notre ville les fonctions qui lui étaient dévolues, et habita ainsi le palais dont nous parlons, jusqu'au

IX[e] siècle, époque à laquelle les comtes d'Anjou l'y vinrent remplacer. Cette seconde substitution fut complète sous tous les rapports, car le pouvoir féodal des comtes absorbait à cette époque l'autorité municipale confiée aux évêques depuis le V[e] siècle.

Si, du palais curial, on se dirigeait vers la colline sur laquelle s'élève aujourd'hui la cathédrale, on apercevait en ce lieu un temple païen, celui de Jupiter Capitolin probablement, et, tout à côté, une forteresse, ou capitole, demeure du délégué de la puissance romaine parmi nous. Cette forteresse est devenue l'évêché actuel, par suite de l'échange que nous venons de signaler. Jusqu'à cette époque, les comtes temporaires d'Anjou, succédant dès le V[e] siècle aux représentants de la conquête, avaient occupé cette demeure redoutable, dont nous unirons l'examen à celui de la cathédrale, qui se l'est attachée pour jamais par le double lien de la destination et de la contiguité.

En continuant à marcher vers le nord-est, on arrivait au Prétoire, bâti sur la colline à peine sensible qui forme aujourd'hui l'impasse Saint-Julien et que surmontait autrefois l'église de Saint-Jean-Baptiste (1), placée plus tard sous l'invocation de saint Julien, évêque du Mans. La découverte, en ce lieu, d'un tombeau en granit portant une inscription latine (2), celle également d'une inscription gravée sur ardoise, en mémoire d'un habitant mort *primo anno regnante Cæsare,* ne peuvent laisser aucun doute sur l'existence, à cet endroit, d'une fondation romaine.

C'est en suivant la voie présumée qui, de ce tribunal, se rendait, vers l'est, jusqu'à Tours par Andard et Beaufort, qu'on arrivait à l'amphithéâtre de Grohan.

Si l'on apprend du savant Ménage qu'en langue celtique, *growan* signifie sable, ou arène, il ne sera pas besoin d'autre explication pour faire comprendre le sens d'une dénomination pour laquelle plus d'un auteur, Robin, entre autres, s'est mis en frais inutiles d'érudition. On connaît les Arènes de Nîmes : le Mans a encore son quartier des Arènes. Grohan était l'indication, par la chose même, des arènes de la ville d'Angers. Cette création achève, sans aucun doute, de démontrer, comme nous le disions, la valeur de notre ville dès le temps de l'occupation romaine.

(1) Voyez la notice sur la *Place Sainte-Croix*.

(2) Ce tombeau dont parlent plusieurs auteurs, sert aujourd'hui de base à une colonne placée au milieu des sapins de notre jardin botanique.

Par malheur, s'il est possible de donner les dimensions de cet énorme édifice, il est moins aisé d'en fournir une représentation bien exacte. Malgré la facilité extrême de constater la présence d'une aussi vaste enceinte, Bourdigné assure, au commencement du XVIe siècle, qu'il n'en restait plus alors que les fondements ou l'on avait aperçu parfois « maintes visions et phantômes, » tandis que, cent ans plus tard, Hiret écrit que cet édifice est dans son entier. Cette contradiction flagrante ne peut, du moins, faire révoquer en doute l'existence de ces ruines mêmes qu'ont a pu voir encore les premières années du siècle où nous vivons et dont Claude Ménard et Robin ont tiré les appréciations suivantes :

« Notre amphithéâtre avait cinq ceintures de murailles, éloignées les » unes des autres d'environ 12 pieds et coupées par des murs de refend » de 20 en 20 pieds; elles formaient un vaste ovale dont l'arène avait de » diamètre trente toises en sa longueur et vingt de largeur. Le diamètre » de tout le monument, compris les cinq ceintures sur lesquelles repo- » saient les gradins, était de deux cents pieds. Ces restes de murailles » étaient ornés de cordons de briques et faits de pierres exprès en lo- » sange et posées à l'orne; celle du dedans jetées à chaux perdue (am- » plecton); on n'y trouvait ni ardoise ni tuffeau. »

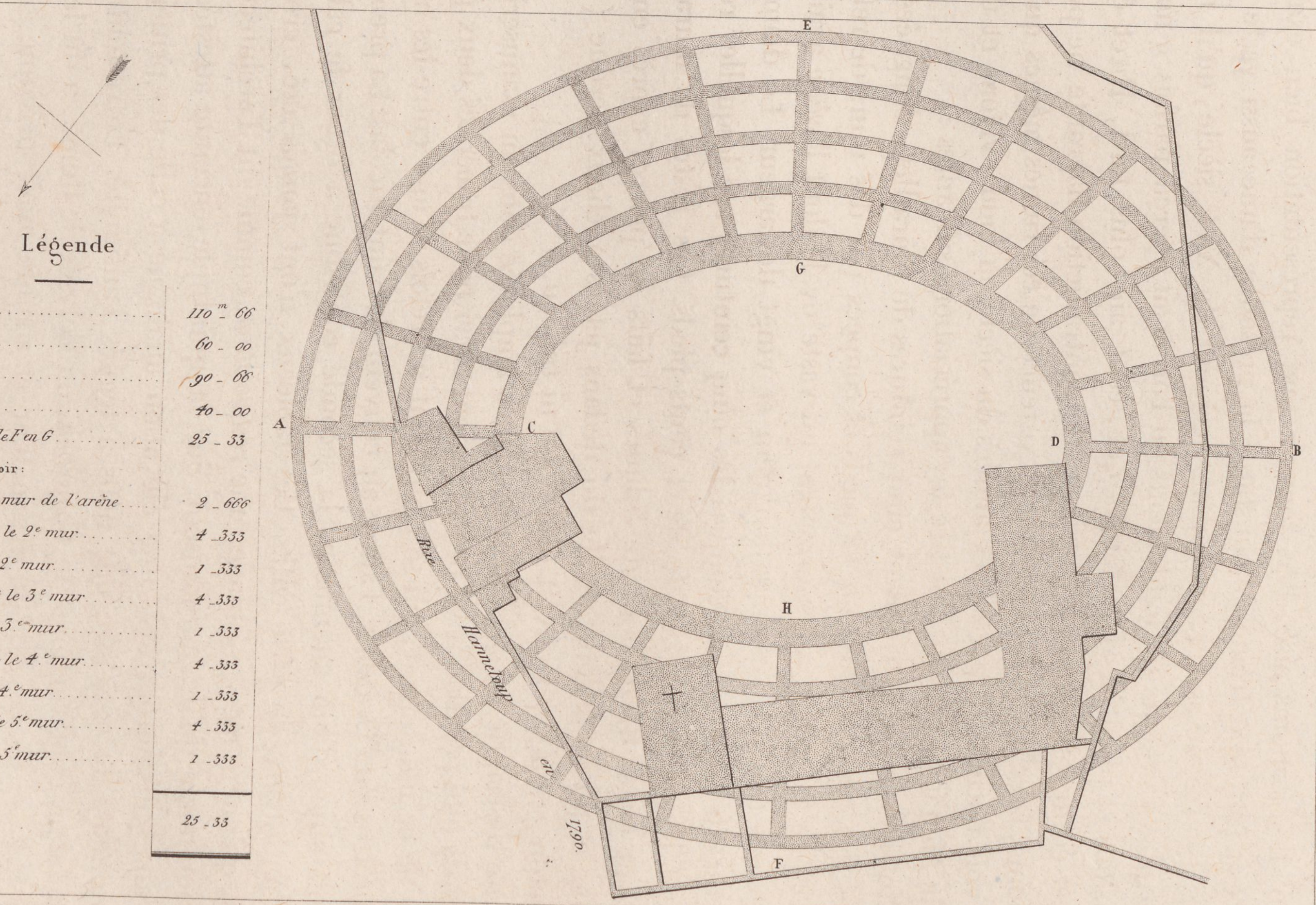
Cette description, que nous retrouvons amplifiée dans un manuscrit de Ménard, cité par Bodin, a probablement servi pour tracer les deux peintures de ce monument, qui se trouvaient autrefois, l'une entre les mains des prêtres de l'Oratoire, l'autre au couvent de Saint-Nicolas. La première se voit aujourd'hui au musée, la seconde contribue à orner le cabinet d'un antiquaire de cette ville. Ces tableaux n'ont jamais été, croyons nous, qu'une image présumée, une *restauration*, comme dit l'architecture, du monument qu'ils reproduisent. Sur la quintuple enceinte attestée par les ruines, ils auront assis une élévation analogue à celle des principaux monuments de ce genre que nous a légués l'antiquité. Entre toutes ces formidables constructions, le *Colosseum*, ou Colysée de Rome, a dû le premier frapper les regards du dessinateur et semble avoir pris une grande part à l'inspiration de son œuvre. Le nombre des étages, la nature des ornements, tout, jusqu'à la section verticale de l'enceinte extérieure tombée en ruines, se reproduit fidèlement dans les peintures de ces deux édifices.

Heureusement, la fidélité plus ou moins grande dans ces détails de la construction est ici peu importante. Nous avons les dimensions de l'am-

ANGERS PITTORESQUE.

Légende

de A en B	110^{m} _ 66
de C en D	60 _ 00
de E en F	90 _ 66
de G en H	40 _ 00
de A en C ou de F en G	25 _ 33
Savoir :	
Epaisseur du mur de l'arène	2 _ 666
Entre le 1.er et le 2.e mur	4 _ 333
Epaisseur du 2.e mur	1 _ 333
Entre le 2.e et le 3.e mur	4 _ 333
Epaisseur du 3.eme mur	1 _ 333
Entre le 3.e et le 4.e mur	4 _ 333
Epaisseur du 4.e mur	1 _ 333
Entre le 4.e et le 5.e mur	4 _ 333
Epaisseur du 5.e mur	1 _ 333
	25 _ 33



Lith. Cosnier & Lachèse, Angers.

AMPHITHÉATRE DE GROHAN,

et Bâtiments de la Fidélité.

(d'après un plan des lieux levé en 1790)

phithéâtre : elles suffisent pour attester la richesse et la grandeur de son passé (1).

Qui ne sait quel attrait avaient pour les Romains les jeux brillants et surtout les combats sanglants du cirque? Qui ne sait quels trésors inouïs se dépensaient pour la construction des amphithéâtres, quelles merveilles de travaux et de prodigalité présentaient les machines sans nombre, les forêts, les rochers, les forteresses tout entières, qui servaient aux plaisirs de l'arène ? Qui ne sait l'ivresse qu'excitaient les combats des gladiateurs mourants aux pieds de l'autel de Jupiter Latiaris sous les coups de leur semblable, ou sous la dent du lion en fureur (2)? L'empressement , souvent si digne d'encouragement, que provoquent nos théâtres, ne peut donner une idée de l'avidité avec laquelle l'antiquité païenne se repaissait de ces spectacles dont frémit la nature, et dont, en maintes contrées, les chrétiens furent les dernières victimes. Cette passion véritable du peuple est attestée par les dimensions énormes des édifices dans lesquels ces solennités le faisaient accourir.

Le Colysée bâti sous Vespasien et Titus, offre dans son grand axe un développement de 620 pieds et de 513 dans le moindre. On se rappelle que Grohan avait 30 toises, le tiers à peu près, dans sa plus grande dimension. Le Colysée vraiment digne de son nom, pouvait contenir 85,000 spectateurs. Châteaubriand fait même, poétiquement sans doute, monter ce nombre à cent mille. « Cependant, dit-il, dans ses *Martyrs*, » le peuple s'assemblait à l'amphithéâtre de Vespasien : Rome entière » était accourue pour boire le sang des martyrs. Cent mille spectateurs, » les uns voilés d'un pan de leur robe, les autres portant sur la tête » une ombelle, étaient répandus sur les gradins. La foule, vomie par » les portiques, descendait et montait le long des escaliers extérieurs, » et prenait son rang sur les marches revêtues de marbre. Des grilles » d'or défendaient le banc des sénateurs de l'attaque des bêtes féroces. » Pour rafraîchir l'air, des machines ingénieuses faisaient monter des » sources de vin et d'eau safranée qui retombaient en rosée odoriférante. » Trois mille statues de bronze, une multitude infinie de tableaux, des

(1) Un plan de l'amphithéâtre donnera ces dimensions d'une manière précise.

(2) Selon Robin, il y avait près de l'amphithéâtre un champ nommé *Rogus*, ou le *bûcher*, de l'usage où l'on était d'y brûler le corps des gladiateurs mis à mort dans le cirque. Le même auteur prétend que le nom de la rue Hannelou, voisine de l'amphithéâtre, est une dégénération du mot *Hanulum*, ou *Fanulum*, petit temple.

» colonnes de jaspe et de porphyre, des balustres de cristal, des vases
» d'un travail précieux, décoraient la scène. Dans un canal creusé au-
» tour de l'arène, nageaient un hippopotame et des crocodiles; 500 lions,
» 40 éléphants, des tigres, des panthères, des taureaux, des ours ac-
» coutumés à déchirer les hommes, rugissaient dans les cavernes de
» l'amphithéâtre. Des gladiateurs non moins féroces essayaient çà et là
» leurs bras ensanglantés... » Quelle pompe! quelle richesse! Ajoutons qu'un soleil incommode ne pouvait jamais venir troubler le spectacle de ces terribles jeux. Des ouvertures carrées placées près du sommet de la construction, donnaient passage à de longs mâts auxquels se suspendaient des voiles de pourpre, dont le balancement rafraîchissait l'air et ajoutait à la splendeur de l'enceinte. Le dessin que nous avons sous les yeux reproduit une de ces ouvertures entre le 3e et le 4e pilastre de la haute construction qui occupe sa droite.

Si nous passons du Colysée aux autres points de comparaison que les Romains nous ont laissés en ce genre, nous voyons partout leurs amphithéâtres affecter des dimensions énormes, relativement aux lieux dans lesquels ils s'élevaient. Le cirque de Vérone pouvait contenir 21,000 assistants environ : les Arènes de Nîmes, 24. Un théâtre romain découvert en 1812 à Lillebonne, département de la Seine-Inférieure, atteste également des proportions d'une notable étendue.

Telles étaient les mœurs, tels étaient les goûts que les Romains avaient implantés dans notre contrée. Ils étaient trop contraires aux sentiments de fraternité qu'inspire et commande le christianisme, pour survivre à l'établissement de la foi nouvelle. Aussi l'amphithéâtre de Grohan, aussi bien que le château construit, dit Hiret, près de son enceinte par César, fut désert le premier jour où, parmi nous, s'ouvrit une église, et commença dès lors à laisser choir sous les coups du temps ses murs orgueilleux maintenant cachés sous l'herbe, et que ne soupçonne même plus de nos jours la bêche insouciante du jardinier.

Jusqu'au XVIIe siècle, ce monument semble être resté paisible dans son abandon et sa ruine. En 1632, la dame Françoise de Douault, dite de Notre-Dame, qui avait obtenu le titre de prieure du couvent de la Fidélité de Saumur, fonda aux lieux où s'élevait le cirque romain, un couvent dit de *Notre-Dame de bon conseil*, ou de la *Fidélité*, auquel fut réuni, cent ans plus tard, le monastère du même nom établi à Saumur. Cette communauté de femmes était sous la règle de saint Benoît. On

voulut d'abord profiter des murs de l'amphithéâtre pour en extraire les matériaux de la construction nouvelle. Mais on n'avait pas, il paraît, lu ce passage de Claude Menard : « Leur liaison et leur maçonnerie (des murs de Grohan) est si forte qu'elle se rit du fer et des plus robustes bras des pionniers. » On renonça donc à cette démolition laborieuse et l'amphithéâtre garda une partie de ses ruines jusqu'en 1802, époque à laquelle, le couvent ayant été depuis longtemps abandonné par ses Bénédictines, et plusieurs familles de notre cité s'étant installées à leur place, les vestiges du cirque achevèrent de disparaître, pour ne pas interrompre les carrés symétriques des jardins que l'on plantait....

Voici donc sur ce point encore l'histoire d'Angers résumée dans ses trois époques principales : ville romaine jadis, depuis ville de cloîtres, aujourd'hui ville de commerce, de bourgeoisie et d'aisance. A la place où tombait sanglant le corps des gladiateurs immolés aux plaisirs de la multitude, au lieu où tant de jeunes Gauloises achevèrent sans doute de se former aux mœurs des courtisanes romaines, une religion de charité a vu chanter ses psaumes par les pieuses filles du monastère de la Fidélité. Aujourd'hui, des demeures comfortables se sont partagé le couvent : de joyeux parterres leur servent d'avenues jusqu'au boulevard. Au-delà de leurs murs, le gazon, les fleurs et les fruits couvrent à la fois et l'arène sanglante et le lieu où se brûlaient les victimes. Faut-il donc regretter ces changements? Le bon sens dit non et se contente de souhaiter que les idées élevées et l'amour des arts soient de plus en plus intimes avec ces existences nouvelles; mais l'imagination ne se hâte pas de se mettre d'accord avec lui, et, longtemps encore, aux demeures debout sur ce sol, elle préférera les ruines, désormais idéales, d'un monument qui atteste la venue parmi nous de la civilisation par la voie de la conquête, et l'importance actuelle de notre ville annoncée par un reste de la splendeur de la cité des Césars.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

RUE DES FOSSÉS.

Angers Cosnier & Lachèze, Editeurs
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

LE CHATEAU.

Ce serait voir bien incomplètement l'imposant château de notre ville, que se borner à contempler ses tours massives et à rappeler en leur présence les noms de Jean-sans-Terre et de saint Louis. Pour quiconque réfléchit aux milliers d'années qui cachent le commencement de l'histoire de ce lieu dans les ténèbres les plus profondes du passé, cette construction est d'hier et les noms que nous venons de citer doivent paraître, à leur distance de six siècles, faire encore presque partie du présent. Sur cette colline, en effet, s'est plantée la première tente de nos pères : au milieu des forêts qui du haut de ces rochers se miraient dans le cours de la Maine, le nom de la bourgade qui est devenue Angers s'est formé, s'est prononcé pour la première fois. Si donc le mot de patrie eut jamais de la puissance, si la vision lointaine des commencements d'un peuple présenta jamais un charme entraînant, c'est ici qu'il faut prononcer ce nom, qu'il faut évoquer ces souvenirs.

Et d'abord, qui étions-nous? d'où venions-nous? sommes nous du même sang que les fiers et rudes Bretons, qui touchent nos rivages? La beauté du sol, la grâcieuse abondance des eaux ont-elles seules créé ce caractère doux et poli, cet amour des arts et des études relevées, qui forment depuis si longtemps le principal type de nos mœurs?

Guyet, auteur d'une carte d'Anjou publiée en 1591, dit « qu'entre » tous les occidentaux gaulois, les Angevins emportent le prix quant au » nombre et excellence des bons esprits. » Au moment de rechercher notre origine, il est à souhaiter que cette influence salutaire de la contrée nous vienne en aide, car nous ne connaissons guère de solution plus embrouillée que celle après laquelle nous avons voulu courir sur ce point.

Quel que soit le peuple de l'antiquité dont vous préfériez l'histoire, vous pouvez vous adresser à un savant, il vous démontrera que nos pères ont pris naissance parmi cette nation d'élite. Êtes-vous comme Philaminte, possédé de l'amour du grec? Hiret et Bourdigné vous montreront des *Angions* conduits dans la Gaule après la ruine de Troie et contribuant pour partie à former, non-seulement la peuplade dont nous sommes les descendants, mais encore le nom que nous portons aujourd'hui. Aimez-vous mieux les Assyriens et les Iduméens? Pierre Le Loyer vous les donne pour pères, et affirme que le nom de Sépho, un de leurs chefs, sert d'origine à celui du bourg de Savennières.

Bourdigné prend les choses de bien plus haut encore. Il nous fait le dénombrement exact de tous les rois, ou chefs de la Gaule, dont le premier, Samothès, était fils de Japhet et, par conséquent, petit-fils de Noë. C'est 143 ans après le déluge (1), que fut institué parmi nous ce roi dont la dynastie produisit des noms bien connus, comme Druius, quatrième roi, chef de la secte des Druides, Bardus, son successeur, dont les Bardes ont conservé le nom, Jupiter Celte qui a nommé la Gaule Celtique, Belgius, que la Gaule Belgique nous rappelle, Paris, Rhemus qui revivent dans les villes de Paris et de Rheims et, enfin Namnès, qui aurait fondé la ville de Nantes.

C'est sous le troisième de ces rois, Sarron, homme sage qui emprunta le secours de la science pour adoucir la barbarie de nos aïeux, qu'une peuplade de la Gaule, nommée les Egadiens, obtint la permission de fonder une ville. Le nombre et l'abondance des rivières qui fertilisaient la contrée, lui avaient valu ce nom, dont la première syllabe se montre encore dans le mot espagnol *agua* (2) et la seconde dans le mot de *gave*,

(1) 252 si l'on en croit Bérose et le dictionnaire poétique de Paul Guitius; ce qui, d'après la chronologie de Bossuet et de Royaumont, donne 2196 ans avant J.-C.

(2) N'avons-nous pas dans nos départements méridionaux les communes d'*Aigues-belles*, *Aigues-noires*, *Aigues-mortes*, *Aigues-bonnes*, *Chaudes-aigues*, et ne donnons-nous pas à une pierre couleur d'*eau de mer*, le nom d'*Aigue-marine*?...

appliqué aux cours d'eau voisins des Pyrénées. Ces rivières étaient la Sarthe, le Loir, la Loire et la Mayenne : cette contrée était notre Anjou. Assemblés dans la forêt de Nydoiseau et partis à la découverte, nos pères avaient choisi, comme plus favorisé par le site et l'atmosphère, le lieu où les ramages se faisaient entendre les plus vifs et les plus nombreux. C'est ici, sur cette roche même que les fixèrent ces doux et joyeux auspices. Apollonius l'a dit nettement par ces mots : *Est juxtà æquoreos urbs* DURA IN RUPE *Britannos* (1), et tout le passé de notre ville l'établit incontestablement.

Toutefois, au milieu de ces diverses explications qui semblent établir seulement que nous serions le résultat d'une migration venue d'une contrée orientale, la première partie de notre nom d'Angevins, *Andegavi,* n'est encore justifiée que par la venue, peu évidente, de ces Angions que la *mémoire d'Ajax* seule attirait vers nos rives. Les érudits verront s'ils peuvent lui trouver une explication meilleure; pour nous, il nous suffira de constater que cette dénomination d'Andes, donnée à notre sol et à notre ville, (Andes des Egadiens, *Andegavum,*) ce nom qui, s'il a une origine grecque, comporte un éloge (2), est d'une haute antiquité et se rencontre écrit dans les Commentaires de César et au livre 3 de Tacite. Nous nous hâtons d'ajouter que, selon un auteur cité par Claude Robin, Andes, village d'Italie près de Mantoue, aurait été fondé par des Celtes de l'Anjou; Andes, la patrie de Virgile!.. Est-ce une illusion? une erreur? Joachim Dubellay, notre célèbre compatriote, l'émule de Ronsard, le précurseur de Malherbe, l'aurait favorisée le premier dans ce vers, où il a été guidé, sans nul doute, par un motif plus sérieux que la simple ressemblance de deux noms : « *Utque Andina tibi patria est, Andina Maroni sic fuit...* (3) écrivait-il au poète angevin Marèse.... Ainsi, le chantre de l'Ausonie trouverait ici ses aïeux, et, pendant que les Romains nous imposaient fièrement cette civilisation que propageait la conquête, un de nos frères levait sur l'admiration de leurs empereurs le tribut du génie, et léguait au monde entier des accents impérissables que nous commencions à peine à comprendre quand déjà Rome et ses phalanges avaient succombé....

(1) La ville est sur *un dur rocher*, près des Bretons navigateurs. — On sait, en effet, que les Bretons revendiquèrent plus d'une fois la possession des terres situées sur la rive droite de la Maine. (Voyez la notice sur la *rue du Port Ligny*, page 3).

(2) En grec, Ανδανω (*Andanô*) veut dire plaire.

(3) Andes est ta patrie, ce fut celle de Virgile...

On devine ce que fut le premier établissement de nos pères. Si le docte Sarron institua parmi eux, comme le dit Bourdigné, les *premières études et universités*, le tour de l'architecture n'était évidemment pas venu, car, d'après le même auteur, les Egadiens « commencèrent à bastir et édiffier » maisons et loges, lesquelles ils cloyrent de bons et fors palliz de boys en » lieu de muraille », imperfection qui dût longtemps leur suffire car « ils » étoient habitateurs plus adonnéz aux lectres que à bastiements. »

Nous ne pouvons dire au juste en quel état se trouvait la cité et quelles améliorations la venue des Angions avait apportées à ses demeures, lorsque le flot irrésistible de la conquête romaine commença à gronder autour de nos forêts. Il ne s'agissait plus à cet instant, de sciences et de poétiques mystères. Tout sentiment se concentra dans celui de l'indépendance : toute croyance se résuma dans le mot de patrie. Ce mot éloquent fut entendu... Leur longue chevelure teinte de la couleur pourpre usitée aux combats, la tête couverte d'un casque d'où sortent menaçantes des cornes d'animaux sauvages, les mains armées de massues et de flèches aux pointes en silex, nos aïeux s'élancent avec fureur au-devant des cohortes de César et, si la plupart succombent devant ces terribles armes et cette discipline achevée, quelques-uns, à l'exemple des Maures que nos régiments achèvent de soumettre aujourd'hui, reviennent triomphalement, balançant des têtes romaines à la crinière de leurs chevaux. Parmi ces nobles défenseurs du sol envahi, l'histoire n'a guère conservé que le nom de Dumnacus. Mais, son souvenir a droit encore à notre admiration. Confédéré avec les habitants des terres que nous avons nommées depuis l'Anjou, le Poitou, le Perche et la Touraine, il avait mis le siége devant la ville de Poitiers, qu'un Celte, vendu aux Romains, défendait en leur nom. Déjà le siége avançait, lorsqu'un lieutenant de César, Caninius, vint au secours de la place. La ville fut un moment quittée, pour essayer contre lui une diversion inutile. Malheureusement, à peine les travaux étaient repris, qu'un autre corps de troupes romaines, commandé par Fabius, se présenta pour enfermer les Gaulois entre ses légions, la place et le camp où Caninius s'était retranché. Cette position n'était pas tenable et Dumnacus résolut de battre en retraite, pour passer la Loire et rentrer dans le pays des Andes. C'est au lieu où se sont élevés depuis les Ponts-de-Cé, que le passage devait être effectué. Il paraît même, par une phrase des Commentaires de César, qu'il y existait un pont dès cette époque. Cette retraite, hélas! ne fut qu'une suite de désastres. Dispersée un pre-

mier jour par la cavalerie de Fabius, la phalange gauloise se reforma et combattit vaillamment Varus, jusqu'à ce que les troupes de la veille reparaissant tout-à-coup, vinssent faire un effroyable carnage et laisser à quelques guerriers à peine le moyen de fuir misérablement. On n'évalue pas à moins de douze mille le nombre des Andes et de leurs alliés tués dans cette bataille, qui dut se passer entre Juigné et le bourg d'Érigné, lieu marqué 1846 ans plus tard (1) par le combat désastreux de Mûrs, soutenu avec tant de courage par le commandant Bourgeois, et le massacre des Angevins fuyant la déroute du Pont-Barré (2).

On comprend que dans ces larmes et ce sang disparut pour des siècles la liberté de nos pères. Dumnacus avait fui. Qu'eût-il fait encore? La serre de l'aigle romaine était sur nous : la cause de l'indépendance comptait assez de sacrifices et les chefs ne pouvaient plus, comme dans la suite, près des sources de la Marne, ce Sabinus dont la compagne, Eponine, partage la célébrité, que se cacher, souffrir et se taire. Par bonheur, la Providence sait féconder nos douleurs les plus vives et tirer de la ruine même des germes de splendeur. La civilisation, les arts, vinrent payer à nos aïeux le prix d'une servitude que la création des Municipes ne tarda pas à faire presque ressemblante à la liberté (3). C'est alors que notre cité naquit véritablement, en changeant toutefois, jusqu'au Ve siècle, son nom gaulois en celui, tout romain, de *Juliomagus*. C'est alors que furent construits tour à tour le Capitole, le Prétoire, les bains voisins de l'Esvière, l'Amphithéâtre, auquel nous avons consacré une notice et, surtout, le palais dont les ruines dominent encore aujourd'hui le cours de la Maine et dans lequel durent s'assembler les membres de la curie (4). Mais, selon l'ordre éternel des choses, cette possession, appuyée sur la violence, dut être passagère dans sa durée, bien que perpétuelle dans ses résultats. La ligue des peuples Armoriques, dont un même serment avait condensé les haines, les lumières du christianisme, éblouissant malgré tout les yeux des soldats de la conquête, forcèrent Rome à rentrer dans Rome et nous rendirent à nous-mêmes. Seulement, nous étions instruits, grandis,

(1) La défaite de Dumnacus eut lieu, selon Bodin, 53 ans avant J.-C.

(2) Voir sur ces deux affaires l'ouvrage de M. Blordier-Langlois sur l'*Anjou et le département de Maine et Loire*, chapitre VI, et la note qui le suit.

(3) Voir la notice sur *l'Amphithéâtre de Grohan*.

(4) Voir la même notice.

émancipés dans notre intelligence. Semblable aux plaines que l'inondation dévaste pour les laisser plus fertiles, notre nationalité, submergée par la domination romaine, se releva plus vive et plus féconde que jamais. La parole de la foi nouvelle ne pouvait tomber sur une terre mieux préparée. La curie romaine bientôt s'effaça et remit, avec ses pouvoirs, sa demeure splendide à l'évêque. Où s'était peut-être plus d'une fois arboré l'étendard de la cité de Romulus, se dressa le signe révéré de la ville de saint Pierre ; une crosse épiscopale s'éleva sur les murs, signe pacifique d'une domination qui venait de disperser les vainqueurs de la veille.

Ici, des événements, des projets se déduisant rapidement les uns des autres vont nous amener à voir cette colline, presque nue encore, arriver à l'ensemble imposant de constructions qu'elle présente aujourd'hui.

Le premier soin, dans des siècles où l'ardeur de croyances jeunes encore poétisait tout à l'aide des récits et des légendes, dut être de donner pour gardien à ce centre de la cité, un nom dont un miracle eût prouvé l'efficace protection. Or, de tous les maux soufferts par l'Occident vers le cinquième siècle, nuls ne furent comparables à ceux que causèrent les bandes terribles des Huns, conduites par Attila. En 450, cet implacable conquérant se dirigeait vers Orléans, resté sans autre défense que ses faibles murailles, lorsque saint Aignan, évêque de cette ville, amena, par ses prières les secours inespérés d'Aëtius, qui, réuni à Mérovée et à Théodoric, repoussa les Huns jusqu'à la Marne, leur faisant perdre, dit-on, 160,000 *combattants*. En mémoire de ce patronage, le nom de saint Aignan fut donné à une église située près du palais de l'évêque et existant certainement avant 819, puisqu'elle est nommée dans le cantique *Gloria, laus!* que, cette même année, l'évêque Théodulphe fit entendre, de la *charte* de la porte angevine, aux oreilles étonnées de l'empereur Louis-le-Débonnaire (1). Une rue située près du château porte encore le nom de cette paroisse, dont la construction de la forteresse même a presque entièrement envahi l'ancien domaine.

Vers 860, comme l'on sait, le palais épiscopal reçut une nouvelle destination. Par suite d'un accord plein de convenance entre notre comte Eudes et l'évêque Dodon, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel échangèrent leur résidence. Le commandant de la province prit alors

(1) Voir la notice sur la *Maison Adam*, page 4.

possession de la demeure surveillant le cours de la Maine, si souvent infesté par les Normands, tandis que l'évêque émigrait au Capitole, qu'il occupe encore aujourd'hui. Notre vaillant Ingelger, le premier de nos comtes héréditaires, investi du commandement de la province vers la fin du neuvième siècle, voulut apparemment suppléer par une fondation nouvelle à l'absence du saint personnage qui résidait autrefois dans ces lieux, et fit bâtir tout près de son palais une chapelle dédiée à sainte Geneviève. L'église de saint Aignan lui dut indiquer le nom de cette patrone. La protection des deux avait été la même : les deux miracles étaient du même temps et se reportaient au passage terrible d'Attila. L'évêque avait sauvé Orléans · la bergère de Nanterre avait sauvé Paris.

Bientôt, la renommée de notre comte valut à cette petite chapelle d'illustres dépouilles. Tremblants pour les reliques de saint Laud, comme à une autre époque les Bretons pour celles de saint Brieuc (1), les Tourangeaux pour celles de saint Martin (2), les Neustriens résolurent de nous confier la châsse de leur saint évêque, menacée par les terribles Normands. C'était, selon les idées du temps, mettre sous notre protection ce qu'ils avaient de plus précieux. Saint Laud, qui vivait à la fin du 5e siècle, du temps de Clovis et de Childebert, et qui fut nommé évêque de Coutances à *douze ans,* après la mort de saint Possessor, a laissé dans sa contrée un nom qu'une cité importante porte encore aujourd'hui (3). Nous devons à la vérité de dire que ses reliques étaient accompagnées dans leur voyage par celles de saint Ronfare, bienheureux beaucoup moins célèbre, sur lequel nous avons vainement cherché un détail de quelque intérêt.

C'est à la chapelle Sainte-Geneviève, à l'ombre même de l'épée du comte, que s'arrêta le pieux convoi. Nous ne savons ce qui advint de l'humble saint Ronfare. Mais, en personnage de haut rang, auquel chacun doit faire place, saint Laud, après s'être vu reconstruire une chapelle et donner un riche chapitre, enleva une église à saint Germain et notre plus belle rue à saint Nor.

(1) Voir la notice sur *Saint-Serge*, page 2.

(2) Voir la notice sur l'*Église Saint-Martin*, page 6.

(3) Saint Lô et saint Laud ne forment qu'un personnage. Il est à croire que cette dernière orthographe est venue chez les copistes, d'une sorte de jeu de mots né de l'épithète *Laudatus* qui, à force de lui être appliquée pour ses vertus, finit chez plusieurs par prendre en latin la place de son nom.

C'est Geoffroi Martel, ce fils peu recommandable de Foulques Nerra, mort sous le froc à Saint-Nicolas, qui fit restaurer vers le milieu du onzième siécle la chapelle bâtie par Ingelger : cette opinion, du moins, résulte à la fois des vestiges de cette construction qui semble vouloir s'essayer à prendre le caractère ogival et, en même temps, d'un passage de Péan de la Tuilerie qui, d'après un ancien psautier, attribue à Geoffroy Martel la fondation dont il s'agit, fondation à laquelle l'idée d'une restauration de l'édifice se lie avec toute vraisemblance. Quant au chapitre, composé de 39 prêtres, il reçut pour son entretien le dixième denier de la monnaie frappée dans notre ville, une partie de la forêt de Chambiers, près Durtal, et, non loin de là, des terres sur un point qui se nomme encore aujourd'hui commune de la Chapelle Saint-Laud.

Nos chanoines devaient émigrer bientôt. Le temps approchait où, les querelles de province à province semblant ne plus suffire à l'histoire de notre contrée, l'Anjou allait devenir le théâtre des événements les plus graves et les plus dramatiques. On devine à ces mots les longues, les cruelles dissensions qui, à la mort de Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre et comte d'Anjou, s'élevèrent, pour la possession de la couronne et de notre province, entre Arthur de Bretagne et Jean-sans-Terre, quatrième fils de Henri II; guerres que complique l'intervention de Philippe-Auguste, roi de France, que poétise l'imposant caractère de notre sénéchal Guillaume Desroches, et que termine, à Rouen, l'assassinat d'Arthur, frappé de mort par son compétiteur, en 1216. Notre sujet nous commande trop impérieusement pour que nous essayons de tracer à cet égard un tableau que réclame l'histoire, et dont l'immortel Shakespeare a consacré quelques traits. Nous considérerons donc comme présents à l'esprit du lecteur les combats incessants, les prises et reprises de ville qui, pendant les seize premières années du treizième siècle, vinrent ensanglanter notre malheureux Anjou, et ne verrons dans cette succession d'événements racontés par tant d'auteurs, que les destinées diverses de la roche sur laquelle nous avons fixé nos regards et que va bientôt surmonter une forteresse.

Nous avons parlé ailleurs de la seconde enceinte dont Foulques Nerra avait doté notre ville (1). Nous avons par là même fait pressentir ce que pouvait être dans ce temps la défense du lieu où le château s'élève au-

(1) Voir la notice sur la *maison Abraham*.

jourd'hui. Maître de notre ville, en 1202, Jean-sans-Terre fit demanteler ces murailles, dans lesquelles il craignait de ne pouvoir rentrer assez facilement après les excursions qu'il allait entreprendre. En 1214, onze ans après le meurtre de son neveu Arthur, le même prince, croyant, au contraire, que son intérêt présent lui conseillait de rendre à notre ville son ancienne force, rétablit les murs qu'il avait abattus et les étendit à l'autre côté de la Maine. Mais bientôt, obligé de fuir, après le siége inutile du château de la Roche-aux-Moines, que Guillaume Desroches et Louis de France, devenu Louis VIII, défendaient, Jean quitte notre pays et Louis fait raser ces murs qui se terminaient à peine. Enfin, en 1230, Louis IX, âgé de 15 ans, parut dans notre contrée pour combattre l'ambitieux Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, et Henri III roi d'Angleterre, qui s'étaient levés contre lui et contre Blanche de Castille, sa mère, régente du royaume. Son jeune courage et sa noble fermeté parvinrent en peu de temps à la conclusion d'un traité qui, désavantageux sous certains rapports, offrait pour notre contrée ce point important, de la réunir sans retour aux possessions de la couronne.

C'est à cette époque que fut élevée la troisième enceinte de notre ville, enceinte noire et formidable, dont les arbres verdoyants de nos boulevards peuvent presque seuls aujourd'hui nous indiquer le pourtour. C'est à cette époque également que fut construit le Château.

Si quelques édifices féodaux, comme ceux qui dominent menaçants le cours du Rhin, ou couronnent avec tout leur cortège de légendes les verdoyants côteaux de la Seine, offrent dans leur aspect et, surtout, dans leur position, un coup d'œil plus pittoresque, il en est peu, croyons-nous, qui puissent, mieux que notre forteresse, présenter ce caractère formidable, cette idée de solidité éternelle, qui conviennent si bien à une semblable construction. Ici, non content de prêter aux murailles une base inébranlable, le rocher s'est fait muraille lui-même pour exhausser autant qu'il le pouvait la première assise des pierres, et c'est contre son insensible masse qu'auraient vainement frappé les coups du bélier d'autrefois. Du côté de la rivière, on voyait au temps de saint Louis comme aujourd'hui (sauf les ruines) le palais des comtes et les débris épars d'une partie des constructions précédentes. En descendant vers la Basse-Chaîne, une des énormes tours se liait à un bastion qui communiquait lui-même avec un autre élevé en face, sur la rive droite, une chaîne barrant la Maine entre les deux. Les restes d'un escalier descendant du

château dans cet ouvrage, ont longtemps fait croire à un souterrain mystérieux qui traversait la rivière et fuyait dans la campagne jusqu'aux environs de Saint-Nicolas. En remontant vers le sud, on commençait à compter, à la distance de cent pieds environ, largeur des fossés, les dix-sept autres tours massives qui, décrivant un pentagone irrégulier, achevaient à la haute tour connue aujourd'hui sous le nom de Tour du Diable, du Nord ou du Moulin, leur vaste périmètre, augmenté encore par le bastion de la porte des Champs.

Chacune d'elles, comme cette tour *du Diable*, que nous venons de nommer et que fait voir de près le dessin de la *rue du Port-Ligny*, de loin celui de la *rue des Fossés*, surmontait de très haut la longue muraille noire servant de courtine. Leur énorme circonférence était de distance en distance, cerclée, pour ainsi dire, de cordons de tuf blanc, pareils à ceux qui ceignent les deux tourelles du beau château de Durtal. A l'est, deux tours jumelles s'élevaient avec grâce au-dessus de la porte ogivale donnant entrée dans la forteresse : entr'elles s'abaissait la herse, dernier des moyens de défense, et leur double masse semblait vouloir cacher dans son ombre les longs bras du pont-levis aux lourdes chaînes.

Un castel aussi formidable, une demeure ainsi murée et bastionnée ne pouvait plus guères convenir aux placides chanoines de Saint-Laud. En 1234, saint Louis ordonna que les saintes reliques de la chapelle Sainte-Geneviève et le chapitre créé pour prier auprès d'elles, seraient transférés dans l'église de Saint-Germain-hors-les-Murs. — Pauvre saint Germain!... Si du céleste séjour que lui reconnaît le catholicisme, il est encore sensible aux procédés de la terre, son âme doit sentir bien complétement développée en elle la vertu de l'humilité. Notre France n'a eu pour lui que des déboires! Vers la fin du neuvième siècle, la châsse du grand saint Martin, transportée à Auxerre, lui prouve que ses reliques sont seulement d'une puissance de second ordre (1). Auparavant, dans le sixième siècle, une de nos églises à la consécration de laquelle son nom s'était mêlé, voit saint Aubin s'emparer de ce patronage (2). Dans l'un des jours d'émeute qui ont si déplorablement marqué nos douze dernières années, c'est sur un temple sous l'invocation de saint Germain que tombe à Paris la fureur du peuple en délire. Hélas! à la différence de cette

(1) Voir la notice sur l'*Église Saint-Martin*, page 6.

(2) Voir la notice sur la *Tour Saint-Aubin*, page 1.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

CHAPELLE DU CHÂTEAU.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Pere, Fils & Cie.

dernière dépossession à laquelle peu d'années ont suffi pour remédier, celle occasionnée par saint Louis menace d'être éternelle.

Cette église de Saint-Germain s'élevait dans le lieu que l'on appelle aujourd'hui cour Saint-Laud. Quelques-uns de ses arceaux ruinés apparaissent encore en face des maisons du Tillet et de Beauregard. Si nous en croyons les souvenirs laissés par l'histoire, le célèbre nouveau-venu n'y eut pas plus tôt fait son entrée, qu'il en fut considéré comme l'hôte unique et sérieux. On ne nomma plus l'église que Saint-Laud. La rue Saint-Nor prit le nom de Saint-Laud. Louis XI, pour ses serments et ceux des autres, ne trouva de garantie que dans la vraie croix de Saint-Laud d'Angers. Lorsqu'après la Révolution, la paroisse ancienne fut transférée dans l'église du couvent des Récollets, bâti en 1640, église que nous voyons d'ici et qui vient de se moderniser, quel nom donna-t-on?... celui de saint Laud. Quelle image dessina-t-on sur le beau vitrail qui éclaire le chœur? celle de saint Laud encore. On voit bien, il est vrai, près d'un petit autel, une vieille statue que l'on dit être celle de saint Germain; mais cela n'est connu que des intimes et n'empêche nullement la dépossession réelle dont nous parlons.

Les choses semblent être restées assez longtemps, pour notre château, dans l'état prospère où saint Louis les avait mises. Autrefois, la grande quantité de briques employées dans les constructions de notre cité avait fait nommer Angers la ville *rouge*, tout comme Le Mans, Poitiers et Limoges. Au treizième siècle, ceinte de murailles sombres, dominée par une forteresse plus sombre encore, et voyant l'ardoise, assez récemment exploitée, s'emparer de tous ses toîts, elle reçut le surnom de ville *noire*, que nos constructions modernes auront bientôt, sans doute, achevé de rendre tout-à-fait injuste pour elle. Mais le quinzième siècle ne tarda pas à venir. L'épouse de Louis II d'Anjou, la mère du Roi René, dont la mémoire est si populaire parmi nous, Yolande d'Aragon, avait comme pressenti le goût délicat de cette ère qui précédait celle de la Renaissance. Voulant, après avoir fait construire la chapelle de l'Esvière (1), posséder un oratoire dans le château, où elle résidait habituellement, elle fit bâtir la belle chapelle ogivale que représente l'un des dessins de ce livre. Quelques vitraux de couleur bleue, ou rouge, y sont encore

(1) Voir la notice sur la Chapelle de l'*Esvière*, page 3.

conservés dans les angles les plus aigus des meneaux contournés de ses fenêtres. Une singularité, surtout, nous a frappé dans les dais sculptés qui surmontent les pinacles élevés à chacun des côtés de la porte latérale d'entrée, c'est la présence d'un verre épais, de couleur bleue sombre, qui, placé derrière ces délicates sculptures, avait probablement pour but de les faire mieux ressortir, tout en les garantissant de la poussière et de l'occupation importune des insectes et des oiseaux. Les armes de la royale maison se voient modelées aux intersections de voûtes, ainsi qu'en maints endroits des cloîtres qui avaient été destinés au logement des chapelains chargés en ce lieu du service divin (1). C'est vers ce temps, peut-être, que fut sculpté sur un des murs du château, du côté de la rivière, un écusson portant les armes de la province d'Anjou, réduite depuis le règne de Charles VI, à trois fleurs de lys. Cet écusson n'est plus guère déchiffrable.

Près de cette chapelle, fut également placée longtemps une prison mobile qui avait un grand renom près du peuple et qu'il appelait sans aucune espèce de raison, la cage de la reine *Cécile*, ce qui veut dire de la reine de Sicile, Jeanne de Laval, seconde femme du roi René. Les gens plus instruits nommaient cage de La Balue cet instrument de captivité et de torture, formé de barres de bois doublées de fer. L'évêque de Verdun qui, dit-on, avait inventé cette prison cruelle, y fut le premier enfermé, ainsi que ce cardinal La Balue, qui était parvenu, grâce à Louis XI, à supplanter dans son épiscopat Jean de Beauvau, son bienfaiteur (2). Ce vestige d'un cruel despotisme fut brûlé publiquement en novembre 1792. Malheureusement, un grand nombre de titres enlevés des châteaux et d'un haut intérêt peut-être, fit partie de l'autodafé, après lequel on vendit à l'adjudication le fer qui en provenait.

Si des souvenirs de ce quinzième siècle et de la pensée de notre roi René, profondément empreinte dans les faits de cette époque, nous passons au temps où l'art grec, chassé au loin par le sabre de Mahomet II, fit éclore chez nous cette Renaissance, nommée décadence par les rigides croyants, nous voyons une élégance toute nouvelle se manifester au sein même de ces sombres murs de la forteresse. Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, avec laquelle le roi François I[er], son fils, fit une

(1) Ces logements sont aujourd'hui occupés par les gardes du génie et de l'artillerie.

(2) Voir la notice sur *l'Evêché*, page 27.

si fameuse entrée dans notre ville, le 6 juin 1518 (1), habita longtemps notre château et, charmée de la vue qu'offrait au nord la longue suite des prairies entre lesquelles serpente la Maine tout nouvellement née de la réunion de trois abondantes rivières, elle fit construire au-dessus des deux tours protégeant l'entrée, une plate-forme et un élégant donjon que joignait une petite chapelle. C'est là, sans doute, que cette princesse, nommée par les auteurs du temps *la divine Pallas,* s'entretint plus d'une fois avec le chancelier Poyet, notre compatriote, de ces procès irritants qui amenèrent la trahison du connétable de Bourbon; de la loterie dont on fit alors le premier essai; de la formation de registres destinés à établir l'état civil de chaque sujet, et de l'ordonnance de Villers-Coterets qui commandait de rédiger les actes publics dans notre langue nationale. C'est là qu'elle dut recevoir parfois les hommages du savant docteur en droit François Lasnier et du célèbre poète Joachim Dubellay. D'autres constructions furent certainement faites vers la même époque dans l'intérieur du château, car plusieurs de ses parties, du côté de l'infirmerie des prisonniers principalement, montrent encore incrustés dans les murs quelques-uns de ces longs pilastres à losanges dont la Renaissance a caractérisé l'emploi.

Tel était notre château pendant la première moitié du seizième siècle. Hélas! loin d'ajouter désormais à sa beauté formidable, chaque jour va venir retrancher une partie à son ensemble, un trait à sa physionomie.

Ce sont d'abord les guerres sanglantes et acharnées de la Ligue. Faut-il rappeler le courage et l'adresse avec lesquels François Rigault sut, en 1562, tromper la vigilance du farouche protestant Desmarais et s'introduire de nuit par la porte des Champs, pour ravitailler la forteresse aux abois? Faut-il parler des sanglantes représailles du brave capitaine Puygaillard, jetant des Huguenots dans la Maine, qui baignait alors le pied des murailles, et s'emparant du diabolique Bressault qui, dit Rangeard, parcourait les campagnes, effroyablement orné d'un baudrier d'oreilles de prêtres? Tous nos chroniqueurs ne racontent-ils pas à loisir la tentative faite par du Hallot, Léon de Fresne et de Rochemorte, pour s'emparer, en 1585, de « ce plus fameux château de tout « le royaume, » tentative au milieu de laquelle de Fresne, tombé dans

(1) Voyez la notice sur la *place Sainte-Croix*, page 4.

le fossé que surmonte le pont-levis, fut tué par les bois d'un cerf qui y paissait en liberté, et dont le résultat, pour du Hallot, fut le supplice de la roue, subi en place du Pilori, tandis que Rochemorte venait d'être tué d'un coup d'arquebuse sur les remparts?

Toutefois, ces événements que nous signalons à peine, amenèrent un changement notable dans l'édifice. Henri de Joyeuse, seigneur du Bouchage, avait pris possession de la province comme gouverneur : il avait mis à la tête de la garnison du château le brave Donadieu de Puycharic, ce sénéchal dont la statue en marbre blanc et agenouillée, après avoir été placée jusqu'à la Révolution dans l'église des Jacobins (aujourd'hui la gendarmerie), orne le milieu d'une des salles de notre musée. Pensant que notre château devait être dorénavant un sujet inutile d'inquiétudes, le roi Henri III ordonna sa démolition « depuis la porte Toussaint jus- « qu'au Port-Ligné. » La démolition de chaque tour, couverte en charpente de châtaignier et en ardoises fut adjugée « pour trois cents livres, » plus la charpente. » Sauf la tour du Nord, qu'on épargna probablement grâce au moulin à vent qui la surmontait, toutes se virent atteintes et inhumainement décapitées. C'est à cette époque, vraisemblablement, que fut rasé le donjon de Louise de Savoie.

Heureusement, d'autres soins survinrent et, au moment d'atteindre la muraille qui forme le corps de la forteresse, la destruction s'arrêta.

Aussitôt, le capitaine Puycharic (car il n'eût le titre de sénéchal qu'en 1597) voulut tirer une amélioration de cette ruine même. Après avoir, en 1587, fait remettre en état les canonnières percées depuis longtemps dans les tours, réparer les murs et débarrasser les douves des pierres que la démolition récente y avait amassées, il se servit de ces pierres mêmes, en 1591, pour créer en certains endroits et augmenter beaucoup de largeur sur d'autres points, la plate-forme qui règne, dans le château, à l'intérieur de la muraille. A l'époque de son commandement fut aussi sculpté sur un bâtiment assez bas, avoisinant les deux tourelles qui forment une dépendance de la chapelle de la reine Yolande, ce trophée de canons et de lances, portant la date de 1596.

C'était presque la fin du siècle : c'étaient les derniers jours aussi, de cette guerre de religion, puis de politique avec la religion, qui en avait si malheureusement marqué la seconde moitié.... D'un trait de plume, Henri IV devait obtenir plus que son courage n'avait fait en vingt batailles, et c'est dans notre château que fut donnée, le 5 avril 1598, cette

signature qui mettait fin à la ligue, en unissant César de Vendôme, fils naturel, légitimé en 1595, du Roi et de Gabrielle d'Estrées, avec la fille de Mercœur, duc de Bretagne. Après la formalité du contrat, aujourd'hui encore déposé en l'étude de M[e] Pachaut, notaire, des fiançailles brillantes furent célébrées au même lieu. Le treize du même mois, Henri signait à Nantes cet édit célèbre, dont la vieillesse de Louis XIV devait si fatalement abdiquer la raison et les avantages.

Depuis Henri IV et précisément sous Louis XIV, en septembre 1661, nos officiers municipaux reçurent du roi une lettre leur annonçant l'arrivée au château, de Fouquet, surintendant des finances, arrêté à Nantes, et des gens de guerre chargés de son escorte. Le prisonnier aux splendides souvenirs s'arrêta en effet dans notre citadelle et en repartit bientôt pour se rendre à Paris, devant une commission, et ensuite, à la forteresse de Pignerolles, où la mort vint le frapper en 1680. O présomption de l'homme! Ce ministre avait pris pour armes un écureuil grimpant, avec cette devise : *Quò non ascendam?* (où ne monterai-je pas?) et cette devise, sa fortune l'avait justifiée. Mais il ne songeait pas que monter trop haut et se mettre trop en vue, c'est souvent provoquer de bien puissantes atteintes.

Depuis cette époque, le château n'offre guères d'autre époque digne de souvenir, que celle du siège de notre ville en décembre 1793, par les Vendéens. Sans relâche, il tirait à boulets rouges sur les couvents et les édifices du faubourg Saint-Laud. Sa mitraille lancée dans la direction du rempart des Lices aida puissamment aussi à déconcerter une attaque projetée sur cette partie par un nommé Jacquineau, de Montrelais, et une compagnie d'hommes employés aux mines, combattant sous ses ordres

Depuis environ dix ans, le rempart des Lices n'existe plus : il a vu, comme le reste des murs de saint Louis, des arbres et des hôtels remplacer sa sombre physionomie. C'est en 1806, que les Angevins, par l'organe de M. de la Besnardière, leur maire, demandèrent l'autorisation de démolir les vieux murs de leur cité, pour remplacer par des boulevards cette ceinture disgracieuse et menaçant ruine. L'Empereur donna sur ce point un consentement, qu'il renouvela verbalement à son passage par Angers, en 1808. Depuis ce temps, combien de travaux! Le nivellement des rues et des places publiques a comblé les fossés : le grand bastion du château, inutile, surtout depuis qu'un arrêté du conseil de la commune, en date du 30 septembre 1790, avait ordonné de murer la porte de se

cours, est tombé, pour faire place à la belle ligne de boulevards qui s'étend du Dépôt d'étalons au pont suspendu de la Basse-Chaîne, et continue ensuite sa vaste circonférence. Le bastion de la Basse-Chaîne est tombé aussi. Une partie des logements du château, devenue maison d'arrêt pour les hommes, avait déjà vu accomplir près d'elle un changement que nécessitait la venue de captifs d'une autre sorte. En novembre 1813, il s'agit d'envoyer à Angers 250 officiers, prisonniers de guerre. L'examen du château offrant certaines difficultés pour qu'ils soient convenablement logés et surveillés, on décide que 200 simples matelots et soldats anglais viendront à leur place. On les renfermera dans la chapelle de la reine Yolande... Un plancher séparant en deux parties la hauteur de son vaisseau hardi, permettra de loger cent hommes au rez-de-chaussée et cent hommes au-dessus. Le plancher existe toujours. Au-dessous sont des effets et des chariots servant à l'artillerie; au premier, sont rangées des armes saisies dans l'insurrection dernière de la Vendée, armes rouillées par le temps comme le sont, grâce à Dieu! les idées qui les mirent en jeu naguères.

Peut-être croirait-on que le château, avec ses tours ainsi découronnées, avec ses fossés comblés dans la moitié de leur étendue, ses bastions renversés, présente un aspect sans grandeur et sans majesté. Un coup d'œil jeté sur ses tours massives, suffit à prouver le contraire. La hauteur de ses murs noirs que le rocher soutient et commence; les supports aériens qui, collés au flanc des tours, recevaient sur leur étroite plate-forme la sentinelle perdue chargée de surveiller le pied de la forteresse où l'ennemi pouvait s'attacher en silence; les souvenirs de tant de combats, de travaux, de ruines, de splendeurs, qui s'attachent à son enceinte, feront longtemps de cet édifice un des principaux sujets d'examen pour l'étranger qui traverse notre ville et, pour nous tous, un des premiers objets de nos angevines affections.

Maintenant, puissent ces souvenirs ne plus s'enrichir par la guerre! Puisse notre noble forteresse ne pas raviver dans le sang le texte des récits futurs! Des ombrages qui avoisinent son entrée, de cette promenade du *Bout du monde*, digne aussi elle, par son aspect magique, de l'observatoire de Louise de Savoie, on voit se dresser là tout près et, pourtant, aux confins de la *cité* primitive, les élégantes flèches de la cathédrale. On croit lire ce vœu qu'au seizième siècle nos aïeux inscrivaient à son fron-

ton renouvelé : *Da pacem, Domine, in diebus nostris!* (1) Ce souhait fut bien souvent trompé : qu'il s'exauce de nos jours! Si, en 1792, Rouget de l'Isle nous donna cette Marseillaise qui répondait à l'entraînement de son époque, Lamartine, aujourd'hui, nous dicte les chants qui conviennent aux progrès et aux sentiments de la nôtre....

> Nations, mot pompeux pour dire barbarie!
> L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas?
> Déchirez ces drapeaux ; une autre voix vous crie :
> L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie,
> La fraternité n'en a pas.

Voilà ce que la *Marseillaise de la paix* enseigne aux peuples : ses accents ne seront-ils pas entendus des enfants d'un même sol, des fils d'une même cité?... Nous croyons lire la réponse écrite sur la pierre de ces murailles. Cette enceinte, à l'aspect noble, mais noir et triste, entourée des voies ombragées et des riches hôtels de nos jours, ne semble-t-elle pas, en effet, nous dire : « comparez le sombre passé aux douceurs et au bien-être du présent. Tout en vous gardant d'oublier les temps cruels où la guerre laissa ses stigmates sur mon front menaçant, bénissez la paix qui vient asseoir à mon ombre le seuil de vos belles demeures : que la physionomie de votre ville nouvelle ne soit pas une annonce trompeuse, et, puisque vous avez su vous faire une cité meilleure que ne l'ont jamais vue vos ancêtres, sachez aussi vous faire un meilleur avenir! »

(1) L'inscription porte *Dominum*, mais ce mot n'est évidemment qu'un solécisme échappé à l'ouvrier chargé de graver ou de restaurer la légende. (Voir la notice sur *la Cathédrale*, page 12.)

son renouvelé : *Da pacem, Domine, in diebus nostris* (1). Ce souhait fut bien souvent trompé ; qu'il s'exauce de nos jours! Si, en 1792, Rouget de l'Isle nous donna cette Marseillaise qui répondait à l'entraînement de son époque, Lamartine, aujourd'hui, nous dicte les chants qui conviennent aux progrès et aux sentiments de la nôtre....

> Nations, mot pompeux pour dire barbarie !
> L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas?
> Déchirez ces drapeaux ; une autre voix vous crie :
> L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie,
> La fraternité n'en a pas.

Voilà ce que la *Marseillaise de la paix* enseigne aux peuples : ses accents ne seront-ils pas entendus des enfants d'un même sol, des fils d'une même cité?... Nous croyons lire la réponse écrite sur la pierre de ces murailles. Cette enceinte, à l'aspect noble, mais noir et triste, entourée des voies ombragées et des riches hôtels de nos jours, ne semble-t-elle pas, en effet, nous dire : « comparez le sombre passé aux douceurs et au bien-être du présent. Tout en vous gardant d'oublier les temps cruels où la guerre laissa ses stigmates sur mon front menaçant, bénissez la paix qui vient asseoir à mon ombre le seuil de vos belles demeures ; que la physionomie de votre ville nouvelle ne soit pas une annonce trompeuse, et, puisque vous avez su vous faire une cité meilleure que ne l'ont jamais vue vos ancêtres, sachez aussi vous faire un meilleur avenir! »

(1) L'inscription porte *Domimus*, mais ce mot n'est évidemment qu'un solécisme échappé à l'ouvrier chargé de graver ou de restaurer la légende. (Voir la notice sur *la Cathédrale*, page 15.)



Benoist, lith. Lith. de Charpentier.

UNE DES 12 TORCHES DE LA PROCESSION.

(FÊTE-DIEU 1791)

Angers, Cosnier & Lachèse, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU.

De toutes les pompes auxquelles donne lieu en France l'ovation du Saint-Sacrement, instituée en 1264, par le pape Urbain IV, les processions d'Angers et d'Aix ont assurément conquis la célébrité la plus grande. Une même cause, la présence et l'influence du roi René, a été commune à leur splendeur et à leur renommée. Une circonstance toute spéciale, l'hérésie de Bérenger, semble avoir, parmi nous, doublé en ce saint jour l'ardeur des hommages par celle de l'expiation, et avoir ainsi donné à la cérémonie angevine une juste prééminence sur la seule qu'on ait osé lui comparer. C'est dans nos murs, en effet, près de notre place Sainte-Croix, sur notre tertre Saint-Laurent, que le célèbre archidiacre, l'éloquent disciple de Fulbert de Chartres, prêcha contre la *présence réelle*, hérésie qui agita si profondément le monde catholique et qui, de la seconde moitié du onzième siècle, semble avoir indiqué à Luther et à Calvin la voie de leurs dissidences futures (1). La procession du Saint-Sacrement fut-elle dès lors établie parmi nous comme protestation contre ce péché, ou vit-elle seulement ce souvenir donner un plus grand éclat à la fête instituée par Urbain IV?... Cette double hypothèse concorde

(1) Voyez la notice sur la *Place Sainte-Croix*, page 3.

également avec la magnificence, bien constante, de la cérémonie célébrée dans notre cité.

Cette solennité qui, du temps de Péan la Tuilerie, en 1778, durait encore depuis six heures du matin jusqu'à 4 heures du soir et que, dans les habitudes angevines, on nomme le *Sacre*, était déjà d'un grand renom au commencement du XVIIe siècle, car on lit dans Hiret, chroniqueur de cette époque : « On fait feste du sacre à Angers avec grandes pompes et » dit-on qu'il n'est sacre qu'Angers. » On devine qu'elle offrait une réunion complète de tout ce que la ville comptait de magistrats, militaires, administrateurs, garde bourgeoise, clergé régulier, clergé séculier, avocats, médecins, basochiens, marchands et artisans de tous états; cortège auquel s'adjoignit plus d'un de nos rois et que la veuve de Henri IV, Marie de Médicis, suivit en 1620. Pendant toute la nuit qui précédait cette fête, la pompe était annoncée par des crieurs de patenôtres qui, parcourant les rues à la lueur d'une torche de cire jaune à laquelle une clochette était suspendue, et annonçant l'heure avec la voix sombre des *watchmen* de nos jours, étaient la terreur des enfants et des femmes superstitieuses. Tant de documents peuvent donner les détails de cette immense réunion, il est d'ailleurs si facile de s'en faire une idée générale, pourvu que l'on ait quelques notions de l'ancienne constitution de notre cité, que, laissant à d'autres le soin de tenter à cet égard une interminable énumération, nous nous attacherons uniquement à l'objet qui, dans le passé, donnait à notre procession une physionomie particulière, nous voulons parler des douze torches des douze corps d'état, « bouchers, poissonniers, cordonniers, tanneurs, selliers, couvreurs, gantiers, portefaix, savetiers, cordiers, boulangers et bateliers. » Ici, nous continuons à nous servir du langage traditionnel, car, de même que le Sacre n'était pas un sacre, de même ces torches n'étaient nullement des torches, ainsi que le dessin, occasion de cette notice, le peut suffisamment démontrer. C'étaient des théâtres portatifs, sur lesquels s'élevait un pavillon à structure d'un goût plus ou moins reprochable, et que garnissaient des mannequins à figure de cire et à insignes en papier doré et paillettes, représentant des scènes de l'ancien et du nouveau Testament. C'étaient des *mystères* ambulants. Celui choisi par l'artiste nous montre Judith tenant à la main la tête du général de Nabuchodonosor. Sa suivante est déjà près d'elle pour recevoir ce trophée que, selon l'histoire sainte, elle avait enveloppé dans un pavillon enrichi de diamants, *arraché des colonnes qui le*

soutenaient, et non jeté dans un sac comme ce dessin nous le fait voir. D'un côté, un groupe de soldats assyriens fait bonne garde : de l'autre, et près de la tente des esclaves, un guerrier menace éternellement de son épée nue un invisible ennemi. Au-dessus de toutes ces figures, de grandeur naturelle, s'élève la coupole de la tente, aux armes de la ville. Quatre cierges brûlent autour d'elle et éclairent sans scrupule une Renommée qui appartient évidemment à l'art sans voiles de la Grèce antique. Douze ou seize hommes portaient sur un brancard à pieds, ces machines dont la pesanteur était énorme, et voyaient leur tâche rendue plus pénible encore par l'usage pratiqué, non sans amour-propre, de faire faire à leur fardeau des révérences cadencées en certains endroits du pieux trajet. Voilà ce qui passait pour magnifique et faisait accourir nos aïeux de vingt lieues à la ronde!

Ce qui excita si longtemps l'empressement de nos pères, mérite bien, sans aucun doute, un instant d'attention et de recherches.

Quiconque connaît un peu le caractère et le tour d'esprit de notre roi René, dont bientôt, interprètes plus fidèles que toutes les appréciations, les œuvres seront popularisées parmi nous (1), doit deviner que son influence n'a pas été étrangère à la création des scènes ambulantes dont nous venons de citer un exemple.

Ce serait nous appesantir en pure perte sur des faits trop généralement connus, que de citer toutes les fondations, les tournois, les peintures qui prouvent l'amour de cet ancien comte d'Anjou pour l'allégorie et pour l'art, pris surtout du point de vue de la grâce et de la finesse dans le détail. Ses habitudes, les meubles même à son usage attestent cette propension (2). Les *torches* de la Fête-Dieu d'Angers furent créées par lui et, en cela, il se trouva d'accord avec l'esprit général qui bientôt après ren-

(1) M. le comte de Quatrebarbes, auquel on doit déjà une réimpression, accompagnée de notices, de notre vieux chroniqueur angevin Jean Bourdigné, prépare une édition des œuvres de René. Des dessins pris sur les œuvres originales de ce prince achèveront de donner à ce livre un intérêt inappréciable, pour les habitants de cette contrée principalement.

(2) Nous avons vu, entre autres, chez M. de Clermont-Gallerande, près de la Flèche, un meuble extrêmement curieux possédé autrefois par le roi René. D'une longueur de 78 centimètres sur 33 de hauteur et autant de largeur, ce meuble, porté sur une console en noyer noirci, avec pieds en spirale, renferme vingt tiroirs. Le bois, incrusté d'ivoire, est travaillé avec la plus grande délicatesse. Les entrées des serrures, en partie brisées, représentent les aigles de Lorraine. Nous saisissons cette occasion pour signaler ici une aide que nous ne pouvions prévoir en écrivant l'*avertissement* de ce livre. M. de Clermont, en nous confiant avec une extrême obligeance un manuscrit également cher pour lui et par son origine et par son contenu, a beaucoup contribué aux emprunts continuels dont s'alimentent nos récits.

dit presque universel en France le goût des mystères, spectacles primitifs auxquels nous devons une véritable reconnaissance, puisqu'ils ont, de loin, donné naissance au théâtre actuel. Nous pourrions citer, entre autres exemples, celui, postérieur de six ans seulement à la mort de René, du mystère de la Passion célébré le 20 août 1480 et jours suivants, dans les vieilles halles d'Angers. Des spectateurs y étaient accourus de toutes les provinces voisines, même, dit Rangeard, de Paris et de Lyon. Les personnages les plus marquants dans les trois ordres y figuraient sur de longs échafauds à trois étages, couverts d'ardoises, qui n'avaient pas coûté moins de dix-huit livres à construire et de onze livres sept sols deux deniers, à décorer convenablement. C'est l'année suivante que Charles VIII se vit présenter, pour assister à la procession de la Fête-Dieu, un surplis et un bonnet carré, *selon l'usage*. Il suivit en effet à pied, ainsi que toute la cour, cette pompe dont la renommée était dès lors fondée pour des siècles.

Dans le même temps, la Provence voyait s'étendre la renommée d'une création plus évidemment encore due au roi René, venu depuis quelques années habiter la ville d'Aix, où il mourut. Nous avons souvent entendu allier dans des citations la cérémonie angevine et celle-ci. Il ne sera pas sans intérêt, peut-être, de faire remarquer leurs profondes différences.

Soit que le climat du Midi eût poussé à l'extrême l'amour de René pour les jeux de l'imagination, soit que l'âge eût encore développé chez lui la tendance à l'allégorie et la recherche quelquefois puérile (selon nos idées du moins) des effets qu'elle comporte, il est certain que plusieurs des personnages de sa création d'Aix doivent sembler au moins étranges. Ils sont peu connus : nous en citerons quelques-uns.

Après les *bâtonniers*, hallebardiers, tambours et fifres obligés venait la Renommée, à cheval, en grande robe jaune avec deux ailes d'oie, une fraise blanche et un bonnet rouge, orné de quatre petites ailes et d'un plumet. Après un groupe rappelant les *chevaliers du Croissant*, d'institution angevine (1) paraisssent monter sur des ânes, le duc et la duchesse d'Urbin, anciens ennemis que René voulut vouer au ridicule. Le duc vêtu de jaune et de rouge et tenant à la main un bouquet, la duchesse coiffée d'une énorme perruque que surmontent des panaches verts et

(1) Voir la notice sur la *Cathédrale*.

blancs, excitent chaque année la bruyante hilarité de la multitude. Une troupe de misérables à vêtements souillés se débat pour brosser et tondre avec des peignes et des ciseaux une perruque dont l'un d'eux est affublé. A ce groupe commence un accessoire repoussant, celui des *têtières*, larges masques en carton peint qui emboîtent toute la tête et auxquels un usage de plus de 300 ans a dû laisser un déplorable témoignage de leur long emploi. A la suite de ce laid assemblage, qu'on nomme celui des *Razcassetos*, viennent Pluton et Proserpine, à cheval, avec des flammes peintes sur leurs vêtements et une fraise bordée de rouge. Après Moïse précédant les Israélites, vient *lou jouec dou cat* (le jeu du chat), dans lequel un enfant portant la têtière disgracieuse, jette un chat en l'air et le reçoit avec adresse. Puis, *san Cristou* (saint Christophe), mannequin porté par un homme caché dans la robe qui couvre ce géant et saluant à certains intervalles; tandis qu'à la suite de Momus, en fraise et culotte courte, une troupe de satyres décoche aux passants des quolibets et des équivoques de toute nature. Que l'on joigne à cette indication qui effleure à peine le sujet, les démons se battant avec un ange pour avoir une ame, le diable et la *diablesse*, des groupes de danseurs de tout âge, les divinités de l'olympe accoutrées comme nous venons de le voir, la reine de Saba et le roi Salomon la charmant par une danse à pirouettes désordonnées; enfin, la cavalcade grotesque des *chivaouz frux*, ou chevaux fringants, imitée souvent par nos bateleurs à l'aide d'un cheval de carton sans jambes, et l'on aura quelque idée à peine de cette cérémonie qui a cessé, depuis assez peu de temps seulement, de se célébrer chaque année.

Lorsque sur la haute terrasse exposée aux rayons du midi et nommée par les habitants d'Aix la *cheminée* du Roi, René, moins chargé de ses soixante ans que du poids des infortunes qui remplirent sa vie, occupait ses loisirs à ces créations bizarres, il savait que l'esprit de la contrée les avait adoptées par avance. Le fameux char de sainte Rosalie, à Palerme, la Varra, aux anges voltigeants, de la ville de Messine, sont là entre mille exemples, pour attester combien le caractère méridional se plaît à ces emblêmes, souvent inconcevables pour d'autres provinces. Aujourd'hui encore, à Tarascon, on court la *Tarasque*, sorte de scène animée rappelant la victoire de sainte Marthe sur un dragon. Plusieurs villes placent dans leurs processions des groupes d'enfants poudrés vêtus en prêtres avec surplis, évêques et cardinaux, déguisement réprouvé à la fois par les convenances et le bon goût, en ce qu'on fait un jouet des insignes d'une

grave fonction et que l'on affuble le jeune âge de l'habit le moins en rapport avec son allure et la gaîté de son caractère.

En Anjou, tous ces pieux divertissements auraient semblé aussi étranges qu'ils le paraissaient, sous les yeux de René lui-même, à sa fille Marguerite d'Anjou, dont l'improbation fut, plus d'une fois, vivement manifestée à cet égard (1). Leur usage parmi nous n'eût pas, du reste, survécu au XVIIe siècle, car le vénérable évêque Henri Arnauld, qui poussa le soin de ses ordonnances sans nombre jusqu'à régler combien de fois serait chanté le *Domine salvum fac regem*, abolit des scènes dans le goût de celles d'Aix introduites dans la procession, indigne de ce nom, que célébrait chez nous la confrérie de Saint-Jacques. Il restreignit beaucoup aussi le circuit de cette cérémonie dont les saints et les diables ne revenaient pas toujours la tête saine de la station du faubourg. Un jour leur insolence était allée jusqu'à enlever une jeune fille d'une boutique où elle était placée pour voir le cortège et l'outrager publiquement.....

—Les douze grosses torches existaient encore au commencement de la Révolution, car nous voyons, le 24 avril 1790, les corporations industrielles d'Angers demander que l'entretien de ces torches, autrefois payé par la ville moyennant des baux de cinq ans, puis mis au compte des corps de métiers, fût de nouveau payé par tous les habitants, puisque tous profitaient de leur spectacle. La demande fut accordée, mais, on le devine, l'entretien ne fut pas de longue durée.

La seule création du temps qui ait reparu après la Révolution est le gros cierge des pêcheurs, orné de madones peintes et de petits cercles auxquels pendent des poissons. Un homme porte à grande peine cette lourde masse dont la base est tenue par un drap noué à ses épaules. Il s'efforce de répondre par le balancement de sa marche au mouvement d'un air sans nom que deux violons exécutent et qui est, dit-on, la dégénération d'une ancienne sarabande composée par René pour cette circonstance.

C'est là, sans doute, un bien faible vestige du passé, et les personnes qui vénèrent avant tout la consécration donnée par le temps, doivent déplorer bien amèrement la pénurie dans laquelle notre pauvre Sacre est tombé. Malheureusement, nous n'avons pas assez le talent de la description pour leur reproduire ici les splendeurs qu'ont emportées les derniers

(1) Walter Scott, *Charles le Téméraire*, chapitre 30.

siècles : mais, aussi dévoué que possible à leur ardeur de connaître ce qui fut autrefois, nous leur offrons le tribut de nos propres souvenirs, et rétrogradant de plus de 16 années, nous les convions à donner un coup d'œil à notre procession, telle qu'elle était vers 1825.

— Dès le matin, vers huit heures, la foule se mettait en mouvement à l'abri des voiles de grands bateaux suspendues au-dessus des rues; les maisons masquaient de tapis et de fleurs leurs murs noircis ou leurs prosaïques enseignes. Déjà l'évêché avait étalé près de sa grande porte les fameuses tapisseries de Charles VII et du roi René. Les dames, en brillante parure, commençaient à garnir les balcons et les amphithéâtres improvisés des magasins. Il était assez d'usage, à cet instant, de faire une pointe jusqu'à la Trinité, afin de passer rapidement la revue des fenêtres et de distribuer sur toute la ligne l'hommage de ses saluts. Je vous propose d'en agir ainsi et de dire en route quelques mots de la route elle-même.

Nous tournons au bas de la rue de l'Évêché, à l'endroit où se trouvait autrefois la porte *Angevine* et prenons la rue Baudrière, où se trouvaient autrefois plusieurs gantiers et *bahutiers*. Nous n'osons rapporter, avec Péan de la Tuilerie, qu'une assez belle promenade située autrefois près de cette rue, derrière l'enceinte de Foulques Nerra, lui avait fait donner primitivement un nom presque semblable, mais que pouvait à peine admettre le naïf langage de nos aïeux.... Bientôt, à droite, nous apercevons une grille de fer ouvrant sur un édifice élégant du style de la Renaissance. C'est le Palais des Marchands : la justice consulaire instituée à Angers en octobre 1565, par ordonnance de Charles IX, y siège presque depuis son origine : car, établie d'abord dans la grande salle du couvent des Carmes, elle n'y resta que le temps nécessaire pour faire construire cet hôtel sur un terrain acheté du brave Donadieu de Puycharic, ce sénéchal dont nous avons plus d'une fois cité le nom, en parlant du Château de notre ville. En 1755 on adjoignit au tribunal de commerce l'établissement d'une Bourse, nom adopté, nous dit Péan, depuis qu'en 1531 les habitants d'Anvers avaient fait construire une salle destinée à ce genre de réunions dans une maison sur l'écusson de laquelle trois bourses figuraient. Une chapelle y était jointe aussi. Péan parle avec grands éloges de la chambre du conseil dont le plafond était orné d'or et de peintures, et où se trouvaient réunis les portraits des anciens consuls. Il ne reste de ces splendeurs que la disposition même du plafond de cette chambre du

conseil, et, sur la cour intérieure du bâtiment, un large écusson actuellement fort dégradé.

Plus loin, à gauche, se trouve la fontaine Pied-Boulet dont les inscriptions latines, fort insignifiantes, auraient pu rappeler la chute célèbre du coursier de notre comte Foulques Nerra (1). Des enfants audacieux commencent à prendre place sur sa coupole glissante et vont s'étager jusqu'au sommet de sa vieille pyramide. Nous suivons la rue Bourgeoise, passons le carrefour où s'élevait la porte Chapelière, démolie en 1775, après avoir fait partie de la seconde enceinte élevée par Foulques Nerra (2), et avoir vu, jusqu'à ce que Pierre Poyet, frère du chancelier, eût achevé l'Hôtel-de-Ville, les habitants tenir leurs assemblées dans les salles qui la surmontaient. Bientôt nous arrivons au vieux pont qui, lui-même, a été plus d'une fois, pour la cérémonie du jour, protégé contre le soleil par des tentures attachées aux mâts de bateaux rangés le long de ses arches séculaires. Nous revoyons la pyramide établie jadis sur le pont des Treilles en commémoration de l'entrée dans nos murs de Louis XIII et de Marie de Médicis, sa mère (3). Apportée en sa place actuelle, il y a 100 ans, elle a dû aux souvenirs qu'elle rappelait d'être impitoyablement mutilée pendant la Révolution.

Plus loin encore, voici la rue *Beaurepaire*. Ce nom, sans doute, est connu de tous : il a été solennellement classé parmi les souvenirs angevins, et une statue, dont il est superflu d'ajouter que David sera le créateur, doit bientôt le perpétuer parmi nous. Beaurepaire, toutefois, n'était pas Angevin : la ville de Coulommiers l'avait vu naître. Il servait dans un régiment de Carabiniers en garnison à Saumur, lorsqu'en 1776, il se maria à Joué, en ce département, prit ensuite sa retraite, et fixa sa résidence dans cette commune. C'est là qu'en septembre 1791 le vœu des Angevins alla le ravir au repos. Il fut nommé lieutenant-colonel en chef du premier bataillon de Maine et Loire et, quittant sa femme et ses fils, repartit à l'âge de 52 ans. Un an plus tard, mois pour mois, les

(1) Voyez la notice sur *Saint-Nicolas*, page 4.

(2) Voir la notice sur la *Maison Abraham*, page 3.

(3) Dans la notice intitulée : *De la Maison Abraham au Petit-Pont*, nous exprimions (page 4) notre incertitude sur le prince auquel se rapporte la construction de ce monument. Une citation faite par M. Blordier-Langlois (*Angers municipal*, page 178) nous fixe d'autant plus facilement à cet égard que les vestiges d'ornements visibles encore sur le piédestal semblent du commencement du XVIIe siècle.

Prussiens bloquèrent la ville de Verdun dont il avait le commandement et où le bataillon de nos compatriotes, ses frères adoptifs, se trouvait avec lui. Les habitants, la plupart des fonctionnaires voulaient que l'on rendît la place et, un conseil de guerre ayant été assemblé, firent prévaloir leur opinion sur les énergiques protestations de Beaurepaire. Celui-ci, ne pouvant supporter l'idée de cet abandon, entre dans un cabinet voisin de la salle du conseil et se tue d'un coup de pistolet.

Certes, à considérer de sang-froid cette action, on peut bien se demander si une telle mort qui, à la différence de celle de Bisson, par exemple, ne faisait rien perdre à l'ennemi, était le parti le meilleur à prendre pour un commandant responsable d'une place, pour un officier responsable d'un bataillon. Mais, cette action qui terminait avec un si terrible éclat une vie pleine de courage et d'honneur, ne fut pas et ne doit pas encore être aujourd'hui envisagée sous ce rapport. On en considéra surtout l'effet immense; on proclama dans toute la France cet exemple de haine contre l'oppression de l'étranger, cet énergique abandon d'une vie qu'attendait peut-être la honte des Fourches caudines. On rappela l'exemple de Brutus et de Caton (1). Pour accroître l'enthousiasme guerrier de nos phalanges, nous disait un homme de sens, on leur montra les insignes noircis de poudre du brave commandant de Verdun, comme autrefois Antoine excitait la fureur du peuple romain en agitant à ses yeux la dépouille sanglante de César. Une grande fête civique fut célébrée à Angers le 14 octobre 1792, et l'assemblée nationale décreta que le corps de Beaurepaire serait transporté au Panthéon. Ce décret n'a pas reçu son exécution, mais le nom de Beaurepaire, donné à l'une des sections de la ville de Paris, adopté par plusieurs villes pour l'une de leurs rues ou de leurs places, remplaça, dans cette partie, le nom de rue Bourgeoise, qui s'y continuait lorsque les maisons bâties sur le pont ne faisaient, à bien dire, qu'une rue de la fontaine Pied-Boulet jusqu'ici. On avait eu également le dessein d'orner d'une inscription en l'honneur de Beaurepaire la pyramide dont nous nous occupions à l'instant; mais la statue promise à notre avant-mail parlera bien plus haut....

Nous voilà dans la Doutre : partout le mouvement, la foule, l'éclat d'une fête. Nous allons arriver à la Trinité, but du pieux cortège, lors-

(1) Discours de M. Delaunay l'aîné, le 12 septembre 1792. (Voir *Angers et le département* par M. Blordier-Langlois, tome 2, page 346).

qu'un bruit lointain appelle tout-à-coup les spectateurs aux fenêtres de tous les étages et imprime aux flots des promeneurs un courant sensible vers le pont. C'est la procession, dont la première croix s'aperçoit là-bas près de la fontaine Pied-Boulet. Tâchons d'obtenir l'hospitalité sur un des balcons voisins et regardons ce cortège, brillant encore, malgré toutes les splendeurs qu'il a perdues. Une bannière a déjà franchi la moitié de la distance. La grosse torche des pêcheurs arrive également et l'on voit d'ici se démener près d'elle ses deux ménétriers, que l'on n'entend pas. Les tambours et les fanfares alternent avec les chants sacrés : « Par in-» tervalles, comme l'a dit Châteaubriand, les voix et les instruments se » taisent, et un silence aussi majestueux que celui des *grandes mers* dans » un jour de calme, règne parmi cette multitude recueillie : on n'en-» tend plus que ses pas mesurés sur les pavés retentissants. » Bientôt le bruit sec de l'unique tambour du poste placé au commencement du pont, annonce que le Saint-Sacrement approche. Ici, les ornements des prêtres redoublent de splendeur, les torches, dont quelques-unes font voir, mues par un ressort, de petites figures en bois rappelant un des anciens corps de métiers, dont quelques autres ont conservé des emblêmes, et même, des rubans des siècles passés, se pressent presque sans intervalle. Après elles, on distingue les habits brodés des administrateurs, les toges écarlate de la Cour, les robes austères des juges, les uniformes brillants des officiers, groupés autour du dais qui abrite l'hostie. A mesure que le cortège avance, une génuflexion générale abaisse le niveau de la foule. Au moment où les quatre blancs panaches sont en vue sur le pont, l'artillerie du Château fait, à travers la Maine, tressaillir la multitude de ses saluts retentissants. En ce moment, l'encens fume, les roses volent effeuillées . on voit de chaque maison se glisser furtivement à travers les spectateurs des fidèles chargés de vastes corbeilles , réservoirs sans nombre , où s'alimente cette pluie continuelle de fleurs. C'est alors que la pompe atteint son plus grand éclat. La solennité des apprêts, comme l'humble attitude de ces mille spectateurs à genoux; les chants des jeunes enfants couronnés de roses, comme la grave mélodie des prêtres, le rhythme sonore des marches militaires, le retentissement à égaux intervalles de la noble voix des batailles; tout dit, tout atteste, tout proclame que cette fête ne peut être dédiée qu'à Dieu seul......

Quelques instants suffisent pour que les observations reprennent leur cours et, alors, nous nous rappelons que chaque année, les musiques mi-

litaires, n'oubliant pas les choses de ce monde, ont soin de faire entendre leurs fanfares devant certains balcons renommés par la grâce ou l'élégance de leurs spectatrices habituelles. Voilà deux cents ans pour le moins, que les choses se passent ainsi, car l'évêque Claude de Rueil s'occupa en 1642 de cet usage, scandaleux alors, tandis qu'il sait au moins, aujourd'hui, s'allier avec les convenances. Les jeunes gens de la ville, formés en corps de musique, se plaçaieut à la tête du cortège et, s'arrêtant devant les maisons où se trouvaient les femmes les plus belles, les saluaient, dit le prélat dans son indignation, « d'airs profanes, comme s'il » avait été question de faire des sacrifices à Vénus. » La marche du cortège était si souvent et si longtemps entravée par ces aubades, que la procession voyait quelquefois le jour s'enfuir avant sa rentrée dans la cathédrale. Excommunication fut prononcée contre ceux qui recommenceraient l'année suivante *cette idolâtrie*. Aujourd'hui, tout marche en règle et au pas ordinaire; et le chef de musique seul pourrait nous dire quelles secrètes pensées président au coup de grosse caisse bien connu, qui fait prendre aux siens l'attitude de l'exécution.

C'en est fait.... le cortège s'avance, en se confondant à nos yeux, vers l'église de la Trinité. La foule va se cahotant à sa suite. Si nous voulons obéir en tout à la tradition et aux exemples de l'histoire, l'attente de son retour nous deviendra fort tolérable. Il fut, en effet, établi en 1680, que, pendant la bénédiction qui se donnait et le motet que l'on chantait au reposoir du tertre Saint-Laurent, la municipalité prendrait un repas, dont la dépense fut fixée à 60 livres. Répandue sur toute la ligne suivie par le cortège, cette idée y fut universellement adoptée et, dans chaque maison, nous trouvons encore scrupuleusement conservée cette leçon de nos pères. Ah! si, pendant que nous nous livrons aux gais propos de la table, le passé que nous avons évoqué s'enfuyant tout à coup, notre procession, en repassant devant nos yeux, se montrait réduite à sa détresse actuelle, où en seraient nos récits, et le roi René, et ses torches et, même, la pompe de 1825 !! Plus d'enthousiasme, plus d'affluence et de parures, plus de fonctionnaires, plus de canon qui gronde !.. Dirait-on aujourd'hui que c'est en vue de cette cérémonie, probablement, que les deux foires franches, d'une semaine chacune, fixées par Louis XI au 29 août et au 12 février, furent placées, en 1647 (1), au lendemain de la Fête-Dieu et

(1) Bodin indique l'année 1690. Nous pensons que c'est une erreur, en présence de la précision des dates données sur ce point par M. Blordier-Langlois, dans son *Angers municipal*.

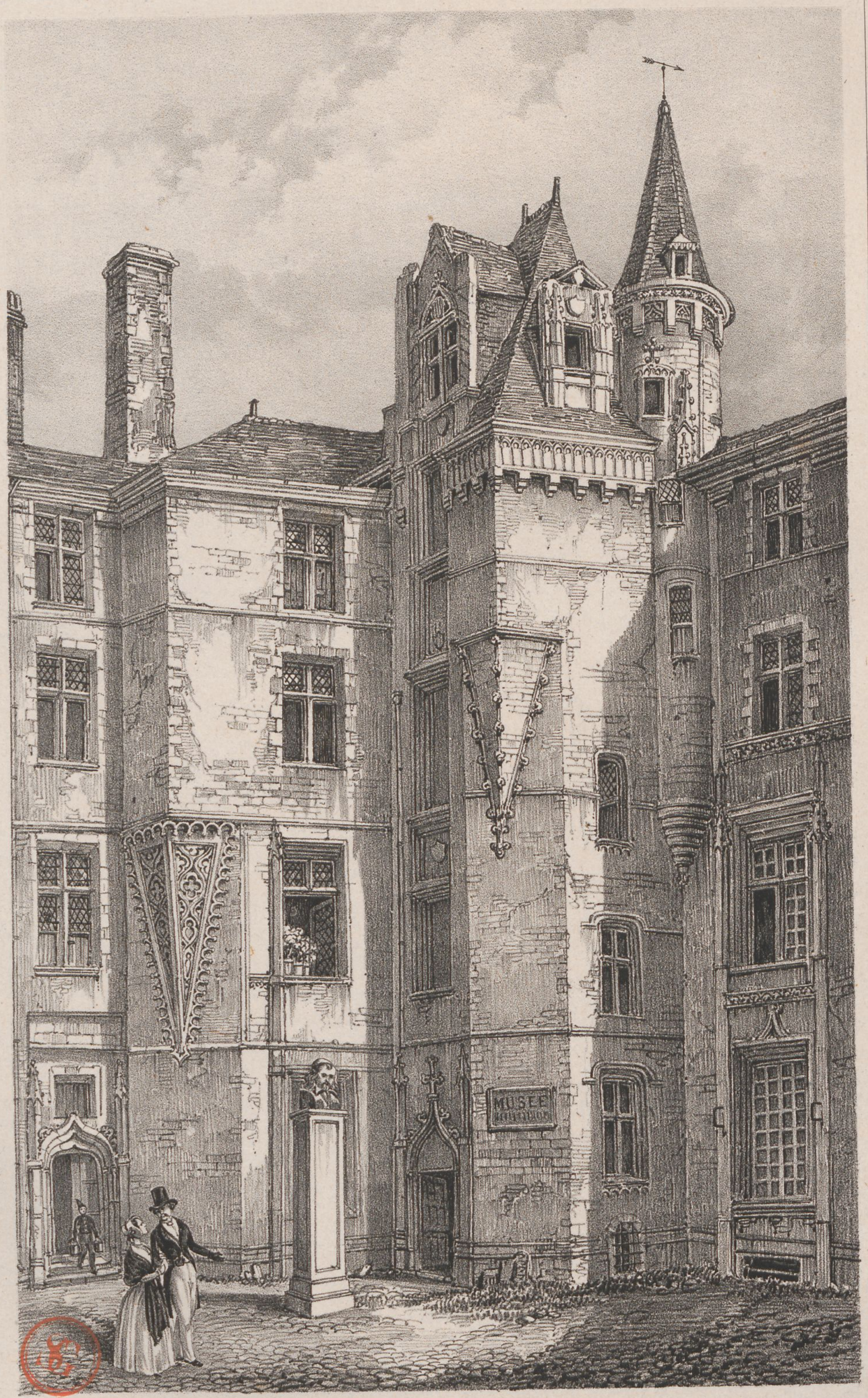
au lendemain de la Saint-Martin (12 novembre)? Fuyons, plutôt que d'être témoins de cette déchéance et regagnons en toute hâte la haute ville où plus d'un monument nous appelle encore. Malheureusement, notre retour rencontrera dès son premier pas un regret d'une bien autre nature.

Dans une de ces hautes maisons qui forment, à notre gauche, le commencement de la rue Bourgeoise, mourait le 31 janvier 1832 notre compatriote Charles Billard. Il était né le 16 juin 1800 à Pellouailles, bourg voisin d'Angers. Si sa bonté, son amabilité et son esprit l'avaient depuis longtemps rendu cher à tous, sa science avait, dans un âge aussi peu avancé, appelé déjà sur lui une célébrité dont nous nous plaisons à raviver le souvenir. Elève de notre école de médecine, puis, à Paris, disciple de notre Angevin Béclard, Billard avait été vivement frappé des remarques faites par Morgagni sur l'état peu avancé de la pathologie de l'enfance. Ayant, dès lors, pris résidence à l'hospice des Enfants-Trouvés, il put, par des autopsies et des recherches sans nombre, acquérir sur les maladies du premier âge, des connaissances qui restèrent toujours une de ses brillantes spécialités. Auteur d'une foule d'observations du plus haut intérêt, traducteur d'un grand nombre d'ouvrages de médecine, il alla recueillir en Angleterre les idées des savants les plus distingués et, entre autres, les préceptes de l'oculiste Lawrence. Riche de ses travaux, Paris ne pouvait manquer de lui offrir une brillante destinée. Mais sa ville, ses amis, ses premières affections le ramenèrent et le retinrent au milieu de nous. C'est alors qu'il nous montra, en dispensant chaque jour des guérisons implorées par tant de mères, combien était juste sa précoce renommée. C'est alors aussi, qu'en dehors même de la brillante pratique de son art, il nous fit admirer son érudition si vaste, son langage si facile, nobles alliés d'une figure dont on oubliait presque la beauté, tant son intelligente expression avait de charme et d'entraînement. L'un des fondateurs de notre Dépôt de mendicité, mêlé à toutes les œuvres utiles, à tous les travaux, à tous les plaisirs relevés de notre ville, Billard, nouvellement époux et père, a vu finir sa vie au moment où elle allait lui prodiguer ses félicités les plus grandes. On devine quel deuil ce fut pour la cité entière! Le 13 juin, son image reproduite par David, avec l'aide presque seule des souvenirs, fut inaugurée solennellement dans notre Musée, près de celle de Béclard. Les qualités, les dons que vantaient les discours prononcés en cette triste fête, chacun de nous pourrait les dire

encore fidèlement aujourd'hui et, chaque année, l'émotion avec laquelle sont applaudis de jeunes succès précurseurs peut-être d'une renommée héréditaire, prouve assez que le nom de Billard est toujours accompagné pour nous de toute l'éloquence de ses souvenirs.

Nous venons de parler du buste de Billard : nous nous dirigeons précisément vers le lieu qui l'abrite et, après avoir repassé devant le Palais des Marchands, aujourd'hui masqué par une façade et devenu salle de vente, ou Bazar, nous ne tardons pas à franchir le seuil du *logis Barrault*.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

TOUR DE L'ESCALIER DU MUSÉE.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

ANCIENS HOTELS.

Nous ne devons plus parler désormais de vœux, de miracles, ni de fondations pieuses. Le christianisme, en créant, par l'adoption du pleincintre, un premier type à ses constructions, puis les amenant, par la découverte de l'ogive, au plus haut degré de l'élégance et de la grâce, a doté notre pays, et bien d'autres, des plus beaux monuments que nous admirions encore. Le XVe siècle, en créant parmi nous de nouvelles individualités et de nouveaux rapports, a dû voir l'architecture refléter, comme elle le fait toujours, ce changement profond opéré dans nos mœurs. Cette transformation, dont le *logis Barrault* (aujourd'hui le Musée) nous offre un frappant témoignage, eut pour cause générale et lointaine l'affranchissement des communes et, pour époque spéciale et décisive, à Angers, la création de notre municipalité et de ses privilèges.

Nous avons trop de confiance en l'instruction de nos lecteurs et redoutons trop, d'ailleurs, de faire plus que côtoyer le domaine de l'histoire, pour tracer ici le tableau de l'émancipation qui, en France, signala sur plus d'un point la seconde moitié du XIIe siècle. Ceux qui n'étaient ni seigneurs ni ecclésiastiques, commencèrent à acquérir des droits et, avant tout, une personnalité : on peut dire qu'ils devinrent hommes, de choses qu'ils étaient auparavant. Des franchises leur furent concédées; quelques municipalités naquirent. Puis, en 1315, Louis le Hutin, voulant que

« *dans le royaume des Francs, la réalité répondît au nom* (1) », un affranchissement général fut prononcé, non, toutefois, sans forte finance pour payer la guerre que l'on faisait alors en Flandre. Cet affranchissement qui, sans détruire les devoirs nés de la féodalité, reconnaissait, au moins, les premiers droits de la nature, donna lieu à la création d'un grand nombre de communes, dans les villes surtout, où les corps de métiers, les réunions opérées par les écoles et les siéges judiciaires, étaient autant d'éléments indiquant et devançant, en quelque sorte, ce genre d'association.

Pendant un siècle environ, le nombre des communes nouvellement constituées fut en progrès plus ou moins grand, selon les contrées diverses de la France. Quelques auteurs font observer que ce progrès aurait été assez tardif pour toute la portion du royaume placée entre la Somme et la Loire, limites dans lesquelles l'Anjou se trouve évidemment compris. Enfin, l'ère nouvelle eut aussi pour nous ses grands jours, et c'est Louis XI qui en détermina la venue bienfaisante, en donnant à Paris, en février 1474, la charte qui instituait notre municipalité. L'histoire démontre qu'en faisant cette concession, l'astucieux monarque avait beaucoup moins en vue notre félicité, que l'utilité, d'une part, d'apaiser les regrets excités en Anjou par l'expulsion du roi René de ce domaine; d'une autre, d'affaiblir la puissance des seigneurs de son nouveau duché, en élevant près d'elle une puissance rivale qu'il serait, d'ailleurs, toujours facile de modérer à l'aide de l'un des subterfuges dont ce prince était prodigue. Pour nous, qui n'avons mission que de raconter, nous ne verrons dans cette mesure que ses bénéfices et ses conséquences fécondes.

La noblesse fut accordée aux officiers municipaux, savoir aux *maires*, *sous-maires*, *échevins*, *conseillers*, *procureurs*, et *clercs*, leur attribuant pour eux et leur postérité les priviléges, franchises et libertés « dont joissent, » usent et ont accostumez de joir et user les autres nobles du royaume, » *avec pouvoir de parvenir à l'état et ordre de chevalerie, si bon leur semble, et* » *d'acquérir fiefs, juridictions, terres et seigneuries nobles et noblement tenues.* » Les échevins furent au nombre de dix-huit; il y eut trente-six conseillers. Tous furent nommés d'abord par le Roi : après eux, l'élection seule, faite de trois en trois ans, devait créer ces titulaires. Guillaume de Cerizay,

(1) Le pape Alexandre III avait déjà décidé dans un concile, en 1167, que les chrétiens devaient être exempts de servitude.

protonotaire et greffier au Parlement de Paris, fut le premier maire d'Angers. A la même époque, la ville prit solennellement possession de ses armoiries, formées d'un écu de gueule (rouge), la clef d'argent en pal, au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or, « qui est assez, dit » Bourdigné, pour montrer que la bonne ville d'Angiers est l'une des » clefs du très chrestien royaulme de France. »

Il serait superflu pour notre sujet de mentionner ici les diverses modifications que cette institution éprouva, sous Charles VIII, Louis XIV et Louis XV, principalement, aussi bien que d'additionner les sommes énormes moyennant lesquelles ces privilèges et ces titres, concédés d'abord gratuitement, puis retirés par le monarque, furent rachetés à diverses époques. Nous ferons toutefois remarquer qu'en 1667, Louis XIV enleva la noblesse municipale à huit villes, dont Angers faisait partie, attendu, dit l'édit, « que la plupart des officiers de ces villes, ne pouvant satis- » faire à la dépense qu'il convient de faire pour soutenir la dignité de » noblesse,... étant de médiocre condition et n'ayant que peu de biens, » sont obligés d'abandonner leur commerce et profession ordinaire et de » quitter lesdites villes pour résider à la campagne qu'ils peuplent d'une » quantité de pauvres nobles. »

Toutefois, un autre édit donné six ans plus tard, au rapport du ministre Colbert (1), rendit la noblesse aux maires d'Angers (non aux échevins), sous la condition qu'ils auraient été élus deux fois et auraient exercé quatre ans. Défense est faite à eux et à leurs descendants de déroger par des actes de commerce et, *s'ils habitent la campagne, ils devront y faire profession des armes*, ce qu'ils promettaient dans une déclaration, faite pour la dernière fois le 7 décembre 1789 par M. Charles Félix Claveau, auquel succédèrent tour à tour de 1790 à 1795, MM. de Houllière, Pilastre, Berger et Farran.

Il nous semble facile d'entrevoir dans ce peu de citations, l'origine des nouveaux rapports qui allaient naître parmi nous.

La vieille noblesse, la noblesse d'extraction, amenée déjà par les habitudes féodales à préférer au séjour de la ville celui de ses domaines, montra pour la campagne une préférence encore plus marquée, lorsqu'au sein des cités s'éleva un pouvoir nouveau dont, au milieu de ses fiefs,

(1) Un arrêt du Conseil était intervenu à cet égard dès 1670, mais les lettres patentes ne furent données qu'au mois de mars 1673. (Pocquet de Livonière, édition de 1725, tome II, page 1179.)

elle ne ressentait pas l'influence. Inutile d'ajouter qu'elle traitait avec le plus grand dédain ces marchands d'hier, devenus par décret gentilshommes aujourd'hui. Elle les appelait nobles de *clapier*, par allusion à l'extrême exiguité de leurs possessions, ou nobles de *cloche*, en souvenir du signal qui annonçait le commencement des réunions municipales. Ceux-ci, de leur côté, jaloux dc faire disparaître toute différence entre eux et les nobles de race, et se rappelant que l'édit de 1474 leur permettait d'acquérir *fiefs, terres et seigneuries nobles*, s'empressèrent de devenir propriétaires de domaines plus ou moins étendus, dont ils joignirent bien vite le nom au leur; et ce calcul a si bien réussi, qu'il est fort difficile dans notre Anjou de distinguer aujourd'hui les familles anoblies par suite des fonctions municipales, de celles dont les titres sont antérieurs à Louis XI. Que disons-nous? ce calcul réussit tous les jours encore. C'est une manie générale, dans les petites villes surtout, de joindre à son nom de famille, quelque nom de maison ou de ferme, qui bientôt éclipse le premier. Il n'y a pas, dans certaines localités, un Robin qui ne soit M. de la Chauvinière, un Chauvin qui ne soit M. de la Robinière. Comme pour ce bon bourgeois dont parle Chrysalde, dans l'*École des Femmes*,

« Ce Gros-Pierre
« Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
« Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux,
« Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux, »

un pré, une masure suffisent souvent aux adjonctions les plus sonores. C'est, dit-on, aux premiers essais de ce nouveau titre, une simple manière de se distinguer entre frères ou sœurs... et la raison est assurément fort bonne, tant qu'elle s'accorde franchement avec la vérité. Mais, qu'on y mette de la bonne foi : est-ce bien là le vrai motif, et, quinze fois sur seize, n'est-ce pas l'histoire de M. Guillaume, qui, après s'être fait appeler par ses intimes et ses fermiers, Guillaume de la Sansonnaie, est très désireux qu'on l'appelle un peu plus tard de la Sansonnaie tout court?... Ces honnêtes contemporains oublient sans doute que la noblesse consiste moins dans un titre que dans des souvenirs, souvenirs aussi honorables, il est vrai, par d'éminents services rendus à la cité, que par des coups de lance donnés à la croisade. Beaucoup devraient songer également que, si le cortège glorieux du nom des ancêtres forme une brillante auréole

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

ESCALIER DU MUSÉE.

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie.

autour des qualités ou des talents de leurs successeurs, l'éclat même d'un tel cadre est formidable, en ce qu'il fait mieux ressortir l'ombre obscure des nullités qui cherchent à s'en entourer.

Les dispositions diverses dont nous venons de donner l'aperçu, marquèrent pour nos campagnes et nos villes l'époque d'une richesse architectonique toute nouvelle. Rappeler entre cent autres, les noms des châteaux de Brissac, de Serrant, du Lude, du Verger (1), de Brezé et de Boumois, près Saumur, de Lantifer, près Baugé, de Saint-Ouën, près Châteaugontier; c'est démontrer suffisamment la première partie de notre proposition. La seconde trouve sa preuve incontestable dans cette élégante demeure, dans ce *logis*, comme on disait alors, qu'Olivier Barrault, Trésorier de Bretagne, nommé trois fois maire d'Angers, en 1497, 1504 et 1505, fit construire pour honorer la dignité qui l'honorait lui-même.

Nous aurons peu de chose à dire de l'extérieur de cet édifice. L'ogive qui surmonte quelques-unes des portes annonce, en se surbaissant, que cet ornement va bientôt se transformer, à force de s'étendre, en un simple arc à filets, puis s'évanouir complétement. Quelques fenêtres, portent déjà des encadrements conservés par la Renaissance. L'escalier, renfermé dans une tourelle que décore avec grâce une saillie angulaire et sculptée en encorbellement, voit sa spirale terminée par un de ces *palmiers* à nervures et écussons, dont le château de Baugé, antérieur de peu d'années, offre un magnifique modèle. Près de la partie la plus élevée, s'ouvre une salle servant aujourd'hui aux réunions de la Société de médecine et contenant une cheminée ornée de six compartiments en ogives flamboyantes. Une riche galerie ogivale orne la cour et achève de donner à cet édifice une haute distinction.

Rien qu'à voir cette riche demeure, on devine que l'art, tout religieux autrefois, commence à tourner au siècle; que, riche de droits nouveaux, la bourgeoisie s'avance vers un bien-être ignoré jusques-là. Et ce n'est

(1) S'il était besoin de prouver que ce château, où résida Charles IX, en 1564, fut visité aussi par de nobles étrangers, nous citerions la découverte faite en 1800, dans sa construction même, de deux objets précieux. Le premier est le *sceau de la ville de Londres*, en cuivre, d'un diamètre de 6 centimètres 3 millimètres. Le second, est l'*ordre de la Jarretière*, en vermeil, enfermé dans une chapelle, ou garniture à volets fermants, en argent. On y voit un saint Georges à cheval, portant sur son écu les anciennes armes d'Angleterre (d'argent à la croix de gueules), et terrassant un dragon. Sur une des portes, on voit deux personnages portant la couronne royale : sur l'autre, une femme, également couronnée, agenouillée. Le couronnement est gothique et cache l'anneau par lequel se passait le collier. Le tout présente une largeur de 3 centimètres 7 millimètres (les volets fermés), sur une hauteur de 5 centimètres et demi. C'est encore à M. de Clermont-Gallerande que nous devons la connaissance de cette double rareté.

pas seulement dans notre contrée que se manifeste cette évidente transformation. En même temps que se bâtissent les hôtels-de-ville de Gand et de Saint-Quentin, que s'élève la salle des Pas-Perdus de Rouen, que l'hôtel de Cluny vient dominer le quartier latin de ses élégantes tourelles, Jacques Cœur dote Bourges, sa ville natale, de ce *logis* qu'on admire encore; un simple marchand construit à Londres cet édifice de Crosby-Hall auquel il a laissé son nom et que le chêne et le châtaignier ornent de merveilleux pendentifs; et, à une autre extrémité de l'Europe, Ferdinand le catholique fait bâtir à Valence la *Lonja de contratacion* (la Bourse), modèle de style ogival allié au style moresque.

Désormais, nous verrons l'architecture suivre de plus en plus cette laïque impulsion. Mais, avant de suivre ses progrès, nous ne pouvons manquer de signaler quelques-uns des souvenirs, ou des trésors, que renferment ces mur. Nons, certes que nous ayons le dessein de nommer ici tous les ducs, princes ou gouverneurs qui ont séjourné dans cette résidence. Nous extrairons de tous ces noms, ceux seulement de Marie de Médicis, qui, après être devenue propriétaire du logis Barrault, l'habita quelques mois vers 1620, et de César Borgia, duc de Valentinois, fils naturel de l'odieux pape Alexandre VI et frère de cette Lucrèce Borgia dont Victor Hugo nous a montré l'horrible vie. Cet excardinal, qui s'était fait soldat, apportait à Louis XII, venu également à Angers, les bulles autorisant le divorce du Roi, marié à Jeanne de France, et son union avec Anne de Bretagne. Ce voyage eut lieu en 1498. Bourdigné ne tarit pas sur le cortège incroyable des cents mulets chargés de richesses et de vaisselle d'or, sur les dix-huit pages vêtus de velours et d'or, les diamants et les perles dont le prince était couvert, les fers d'or que les haquenées devaient perdre dans le trajet, luxe qui tranchait si complétement avec la simplicité du cortège royal et qui, malheureusement, pour ses splendeurs, n'avait pas le pouvoir de faire oublier l'infamie de celui qui l'étalait.

Nous devons également rappeler que le 5 janvier 1564 fut pour le logis Barrault l'époque d'une sanglante et fameuse catastrophe. On y donnait un bal splendide à l'occasion de la fête des Rois. Le sieur de Brie de Marsillé, frère cadet du seigneur de Serrant, sort un instant, sur l'avis qu'une personne le demandait. On entend un coup de feu et ce seigneur tombe sans vie. Le sieur de Launay Lemaczon, Procureur du roi au Présidial d'Angers, ennemi déclaré de la maison de Brie-Serrant,

fut accusé d'avoir, pour commettre ce meurtre, précipitamment quitté à cheval sa campagne d'Épinard, qu'il aurait regagnée de même, afin d'établir un alibi. Ce magistrat fut arrêté et détenu pendant 34 ans, après lesquels sa captivité cessa par suite d'une permission du roi Henri IV, portée à l'article 15 du traité signé le 1er mars 1598, concernant les sieurs de Saint-Offanges, de Rochefort, parents du captif et achevant l'anéantissement de la Ligue. Pendant tout ce temps, aucune solution n'était intervenue.

Le logis Barrault fut occupé par des Carmélites vers 1628 : en 1695 il devint le grand séminaire, dirigé par des Sulpiciens de Paris. En octobre 1797, il s'ouvrit à l'École centrale, installée dans l'ancien collége de l'Oratoire, le 21 mars 1796, après avoir été instituée l'année précédente, conformément à la proposition de Lakanal, sur le rapport duquel s'était déjà créée l'École normale de Paris. C'est là que M. Héron commença l'enseignement des sciences physiques, en même temps que M. Merlet de la Boulaye allait donner pour complément à son cours de sciences naturelles, la création de notre jardin botanique actuel, annoncé déjà par celui que MM. Larévellière-Lepeaux, Burolleau et de la Richerie avaient fondé près du faubourg Bressigny. C'est là aussi que l'une des gloires du barreau angevin, M. Duboys, aujourd'hui conseiller à la cour royale de Paris, fit entendre la parole entraînante dont M. Métivier eut bientôt mission de porter les enseignements à l'école de droit de Poitiers. Que d'autres noms nous pourrions citer : le savant Dom Braux, l'élégant et spirituel Benaben, et bien d'autres encore!....

Déjà quelques années avant l'établissement de cette école, dès 1791, le conseil de la commune avait eu l'idée de composer une bibliothèque publique et une galerie de peinture, à l'aide des nombreux matériaux que les circonstances mettaient à sa disposition. Des livres provenant des monastères, de la vente mobilière des émigrés et de la déconfiture d'un receveur des finances, nommé Blanchard de Pégon, furent assemblés d'abord dans l'église Saint-Martin, puis dans plusieurs salles de l'Évêché. Le savant Dom Braux et Dom Locatelli, de l'ancien couvent de Saint-Aubin, prirent soin, sous la direction de M. Merlet de la Boulaye, de mettre en ordre cette volumineuse collection, que Larevellière-Lepeaux enrichit bientôt d'un grand nombre de doubles tirés de la Bibliothèque de Paris.

Pour la formation du musée, les tableaux et statues tirés des églises, ou

acquis à cette époque, furent réunis dans l'église Saint-Serges. Bientôt les héritiers de M. de Livois, mort en 1790, consentirent à céder à la ville 337 des tableaux placés dans la riche galerie de son hôtel (aujourd'hui hôtel Blancler). Par suite de ces constants et louables efforts, la bibliothèque fut inaugurée en grande pompe le 31 mai 1798 à l'Évêché, puis transférée en 1804, dans la *salle provisoire de lecture*, qu'elle occupe encore aujourd'hui. La galerie de peinture, placée pour la plus grande partie dans la chapelle du grand séminaire, portion de l'édifice construite dans le XVII[e] siècle, fut ouverte au public le 15 avril 1807.

Depuis ce temps, que de progrès a réalisé cette collection, une des plus belles que possèdent les départements! Que de talents angevins y sont venus briller! Nous n'en voulons pas tenter la nomenclature : nous craindrions trop d'omettre quelque nom, ou d'effrayer le mérite modeste de quelque artiste vivant parmi nous. Mais, qu'on nous laisse, au moins, citer la palette féconde de Bodinier, l'infatigable ciseau de David. David! il lui a fallu tout un musée pour lui seul, tant sont nombreux les travaux admirés, dont chacun devient fidèlement un hommage à sa ville natale. C'est le 17 novembre 1839, que cette galerie, qui renferme les œuvres complètes de notre célèbre compatriote, que le *Musée David* a été inauguré au milieu des hommages dont les discours de nos édiles et de nos savants, la musique, la poésie et l'empressement de tous, formaient l'entraînante expression.... C'est à David qu'est donné le droit de dire le premier mot à l'étranger qui visite cet édifice, car, une tête de Corneille, en bronze, placée sur un piédestal au milieu de la cour du musée, est encore sortie de ses mains. Ces chefs-d'œuvre ne sauraient jamais être mieux placés qu'en un pareil lieu, car c'est ici même, à l'École centrale, que David a reçu de MM. Marchand et Delusse ses premières leçons de dessin. Ah! si MM. Marchand et Delusse vivaient encore!...

Quand nous aurons ajouté qu'ici se compose et s'organise en ce moment le musée d'antiquités, promis à l'église Toussaint restaurée, nous n'aurons plus à craindre que le nom du logis Barrault soit prononcé jamais avec indifférence. Né de nos premières libertés et splendide témoin de leur origine : aujourd'hui l'abri des fruits de l'art et de la science, c'est-à-dire des plus précieuses richesses de la cité, n'avions-nous pas raison de dire que c'était une noble demeure!

Il faut la quitter, toutefois, et après avoir tourné la rue Saint-Gilles, revu cette maison Adam qui, aussi elle, raconte en son singulier langage

l'ancienne élévation de la bourgeoisie, suivre un instant la rue Saint-Laud, grande artère de cette partie de la ville et vaste collection de magasins dont les splendeurs de la rue Basse du Mail n'ont pas encore détruit l'antique renommée. Presque dès les premiers pas on y remarque avec surprise, vis-à-vis la rue du Grand-Talon (ainsi appelée du nom d'une ancienne auberge), la rue de la *Boucherie*, ou de l'*Écorcherie*, comme le peuple dit encore mieux. Des mugissements de mort, des flots de sang, des tables dressées sur le pavé même et couvertes de peaux fumantes, tel est le hideux et souvent dangereux voisinage dont l'abattoir qui s'élève près du pont de la Basse-Chaîne doit heureusement nous délivrer bientôt.

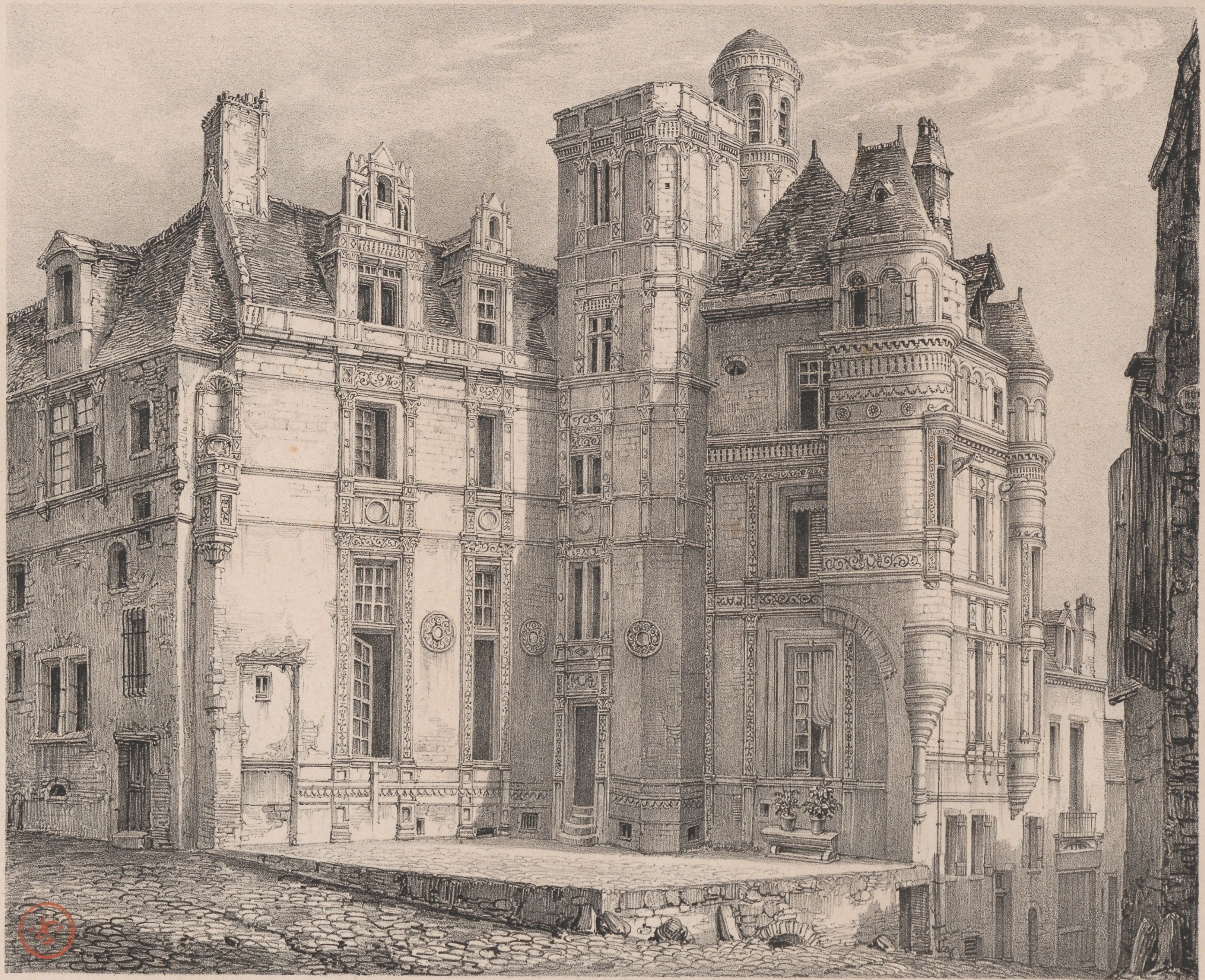
Du même côté, mais à une assez longue distance, la rue de la Roë nous rappelle le nom de Robert d'Arbrissel. Cet éloquent prédicateur, né en Bretagne, instruit dans les écoles de Paris et pendant quelque temps official de l'évêché de Rennes, vint, vers 1092, à Angers, que les études théologiques rendaient célèbre alors. Épris de la solitude, il se retira bientôt avec quelques disciples dans la forêt de Craon et y devint abbé d'un monastère que Renaud, seigneur de la contrée, venait de faire élever sous le nom de Notre-Dame de la Roue, ou de la Roë (le mauvais latin de ce temps porte : *congregatio de rotâ*). Le pape Urbain II étant venu en 1096 à Tours, Vendôme, Le Mans, Sablé et Angers, Robert prêcha devant lui. Les éloges du pontife accrurent encore sa renommée et un second monastère dédié à Notre-Dame de la Roë fut construit dans cette rue, en mémoire de celui que le savant abbé avait illustré par sa présence.

Quelques années plus tard, Robert, dont la crosse abbatiale figure au nombre des objets précieux de notre musée, fonda la célèbre abbaye de Fontevrault, dans laquelle, on le sait, les femmes commandaient aux hommes. A cette occasion, on a conté maintes choses et attribué à d'Arbrissel des traits de la continence la plus périlleuse. Les pensées sévères du fondateur combattent ces récits qui, pourtant, s'appuient sur deux lettres écrites à Robert lui-même par Geoffroi de Vendôme et Marbode (1). On doit remarquer également que les hautes destinées de ce monastère rendent assez peu croyables les blâmables épreuves qui auraient compromis son origine.

(1) Voir L'*Anjou et ses monuments*, tome 2, page 157.

Au commencement de la rue de la Roë, s'ouvre, à gauche, un passage obscur que 91 avait nommé rue *des Roses*, mais qui a repris depuis son nom antique de rue *des Chiens*. Au milieu, se trouvait, il y a 50 ans, une salle assez obscure dans laquelle un sergent, sorti du régiment de Vivarais et surnommé *Grand-Jacques*, donnait des leçons d'escrime. Ignorant, vrai soudard, il menait, quand son fleuret n'était plus occupé, l'état de charretier, comme son père. Cet homme s'appelait Desjardins. Il partit le 13 septembre 1792, avec le second bataillon de Maine et Loire. Le 11 février 1807, il mourait à Langsberg près d'Eylau, avec le grade de général de division et commandant de la Légion d'Honneur. Cette brillante destinée eut pour double cause chez lui l'excellence du cœur et celle du jugement. D'une belle taille et d'une noble figure, mettant peu à peu ses manières en harmonie avec la nouvelle position que lui faisait son courage, Jacques Desjardins, né dans notre ville en 1759, conquit ses titres à Namur, Landrecies, Beaumont, Luxembourg, aux îles du Brabant-Batave, à Iéna, et, enfin à Eylau, où il tomba, frappé à la tête, dans les bras de son aide-de-camp, Gilbert Gaultier, qui repose lui-même près de notre ville, sur le penchant de ce riant coteau qu'avoisine la pierre Bécherel et que surmonte le petit clocher du village d'Epiré. L'image de Desjardins est acquise à notre musée : son nom vient de s'attacher à l'une de nos rues nouvelles : sa statue doit, dit-on, être placée sur l'avant-mail, près de celle que l'on y élève à Beaurepaire.

Maintenant et sans autre digression, reprenons la rue Saint-Laud et, après quelques pas, montons vers ces deux tourelles qui dominent la rue Basse du Figuier. Elles font partie d'un édifice dont nous apercevons bientôt la double et splendide façade. Ici, plus d'ogive, plus de quinzième siècle. Les guirlandes d'amours, d'oiseaux, de feuillages, les pilastres délicats qui entourent les fenêtres, les caprices, les détails exquis de la Renaissance, démontrent que le régne de François Ier a commencé. Les dessus de quelques portes donnant sur l'escalier en spirale, annoncent seuls par leur courbure et leurs filets, que l'on se souvient de l'ogive. Une petite chambre située au premier étage et ornée d'un plafond à caissons avec écussons sculptés, forme un boudoir aussi original qu'élégant. Que vous dirai-je? Regardez : je ne pourrais jamais vous peindre ces détails. Certes, cet hôtel est bien digne de l'admiration qu'il excite. C'est du bon temps où le cardinal d'Amboise venait de faire construire la façade du château d'Anet et le fameux Arc de *Gaillon*, dont s'est enrichi le musée des Beaux-Arts



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

HÔTEL DU FIGUIER (dit d'Anjou)

Angers, Cosnier & Lachèze, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

de Paris; où venait de s'élever le Palais de justice de Dijon, où Pierre Lescot allait bientôt bâtir la fontaine des Innocents, dont Jean Goujon préparait les sculptures, pendant que Boccardo élèverait cet Hôtel-de-Ville auquel la Capitale vient de donner une nouvelle splendeur; l'époque enfin que résume et que domine de sa richesse et de sa grâce le château sans pareil de Chambord.

Or, ce logis si somptueux était, il paraît, tout simplement la demeure d'une famille municipale, de la maison de Pincé qui, depuis Mathurin, élu en 1494, jusqu'à Christophe, nommé en 1539, a donné six maires à notre ville. Quelques personnes croient qu'il y eut en ce lieu une *chambre des Comptes*. Mais, loin de justifier cette idée, il paraîtrait, au contraire, que cette chambre, créée dans notre ville par Louis II, époux d'Yolande d'Aragon, en 1400, aurait cessé d'exister, avec le roi René. La fin de cette institution aurait ainsi devancé de 40 ans, au moins, la construction de l'hôtel de la rue du Figuier. Il paraît, du reste, que le lieu des séances de cette juridiction aurait été assez indéterminé vers 1443, car, à cette époque, le Duc d'Anjou fit demander pour un an aux Chanoines un appartement destiné à la recevoir, ce que les chanoines refusèrent. On pense que le Château aurait été l'édifice définitivement choisi.

Chose étonnante et triste en même temps : aucun souvenir remarquable ne s'attache à cette magnifique demeure. La chronique ne nous a conservé que des vers attestant les habitudes toutes civiles et d'affaires de Pierre de Pincé, mort en 1511, dans l'exercice de sa charge de maire. Après avoir consulté, en ce cas, le premier qui se présentât à Angers, les Corps de ville de Poitiers et de la Rochelle, la municipalité décida que, vu son titre de *Capitaine Général* de la ville d'Angers, le défunt serait enterré militairement, ce qui fit charger son cercueil et affubler l'image surmontant sa tombe, de cuissards, brassards et cotte de mailles, aux armes de la cité. Nos ancêtres se permirent à cette occasion une épigramme qui nommait tout au long Pierre de Pincé et finissait par ces deux vers :

> Il était de bonne nature
> Et ne fut armé qu'en peinture.

La conséquence, bien positive peut-être, de la décision qui fit naître cette plaisanterie d'un contestable bon goût, c'est que les habitants de la

Rochelle et de Poitiers avaient semblé lire, à 320 ans de distance, l'article de la loi de 1831 qui range sous l'autorité du maire, la garde nationale de la commune.

Il nous faudra trois minutes à peine pour apercevoir un ancien hôtel, un *logis* également, dans lequel se conserve la mémoire et semble se présenter la personne même d'un de nos rois les plus populaires.... Arrêtons-nous à ce portail qui, à droite, commence presque la rue Saint-Michel. Ici, en 1598, le 7 mars, Henri IV, venant de Saumur, après avoir trouvé depuis les Ponts-de-Cé jusques vers la Croix-Montallier, « deux haies d'ha» bitants en armes et proprement vêtus, » reçut une hospitalité dont l'heureuse signature du traité qui mettait fin à la Ligue et précédait l'Édit de Nantes doit pour jamais fixer le souvenir parmi nous (1). Ce logis s'appelle aujourd'hui comme alors, l'hôtel de Lancreau, nom d'une ancienne famille de robe (2), anoblie par des fonctions municipales qu'un Lesrat de Lancreau exerça en 1546 et 1547.

Nous pourrions, à l'aide des renseignements du temps, suivre jour par jour, pas à pas, notre royal hôte dans ses promenades, ses affaires ou ses plaisirs. Ainsi, nous savons que peu après son arrivée, il se rendit avec le duc d'Epernon et le maréchal de Lavardin, au jeu de paume de la place du Pélican; que, le lendemain 8, il visita la cathédrale, où il reçut, à genoux, la bénédiction de l'évêque Charles Miron. Le 9, après avoir entendu la messe aux Cordeliers, le Roi se rendit au Château, où le reçut notre brave sénéchal Donnadieu de Puycharic. Que dirai-je encore? il alla deux fois chasser au Plessis-Macé, visita la Baumette, où les Cordeliers lui demandèrent la *réforme* à laquelle ils s'étaient voués et qu'annonçait leur nom de Récollets; suivit, le 15 mars, la procession des Rameaux de la cathédrale à Saint-Michel du Tertre, lava, le Jeudi saint, les pieds à treize pauvres et, le jour de Pâques, *toucha les écrouelles*.

Une des salles de l'hôtel de Lancreau où le roi séjourna, est encore parfaitement conservée dans sa structure et ses ornements. Une haute cheminée, décorée de deux peintures représentant saint Joseph et la Vierge, y étale son manteau élevé couvert de moulures plates, assez semblables à celles qui, devant la rue Basse du Figuier, où nous passions tout à l'heure, ornent la maison dite du *Vert-Galant*, bâtie en 1557.

(1) Voyez la notice sur le *Château*, page 14.
(2) Voyez la notice sur la *Cathédrale*, page 13.

Quant à l'édifice en lui-même, il ne saurait être comparé à l'hôtel de Pincé. Si le logis Barrault annonce à peine l'aurore de la Renaissance, l'hôtel de Lancreau en présage le déclin. Ses sculptures élargies et épaissies sont bien d'accord avec sa date, qui est celle de 1589. Aux fenêtres de sa partie supérieure se trouvent de petits arceaux doubles, semblables à ceux que l'on remarque à la maison commençant la partie basse de la rue Saint-Gilles et servant de recette à l'octroi. Il semble, à voir ces ornements dégénérés, que le règne de Louis XIII prépare déjà ses moulures.... Et, pourtant, si le logis de Pincé est bien supérieur par son architecture, qui ne le quitterait pour venir dans cette salle rêver à la fois, à un prince et à un fait historique, qui tiennent une si noble part dans le passé de la France?

Nous n'irons pas plus loin sur ce sujet. L'examen des autres logis de la ville ne nous apprendrait rien de plus et serait interminable. Ce genre d'édifice est, en effet, commun à chaque partie de la cité, soit que leurs constructeurs fussent anoblis par des charges municipales, soit qu'ils fissent, tout simplement, usage en cela des richesses qu'ils possédaient. Ainsi, le logis Lasnier, aujourd'hui hôtel de Danne, rue Saint-Julien, le logis Louet, rue du Grand-Talon, trouvent leur origine exprimée par tout ce que nous avons dit du logis Barrault. La Doutre, aussi elle, possède un assez grand nombre de semblables demeures. Nous citerons sur la place des Arts (1), rue de la Tannerie, l'ancien hôtel Guimené. A une autre extrémité, près du magnifique grenier de l'hôpital, au fond d'une impasse commençant à l'angle de la rue de la Paix, semble se cacher l'hôtel de Traves. Ses jardins, abrités jadis au nord par le mur de la ville, son aspect s'étendant sur les pairies de la Haute-Maine et la colline qui commence aux fourneaux à chaux, devaient le mettre au rang des agréables résidences de notre ville. La cave voûtée, bâtie sous cet édifice, est plus belle encore que celles du logis de Pincé.

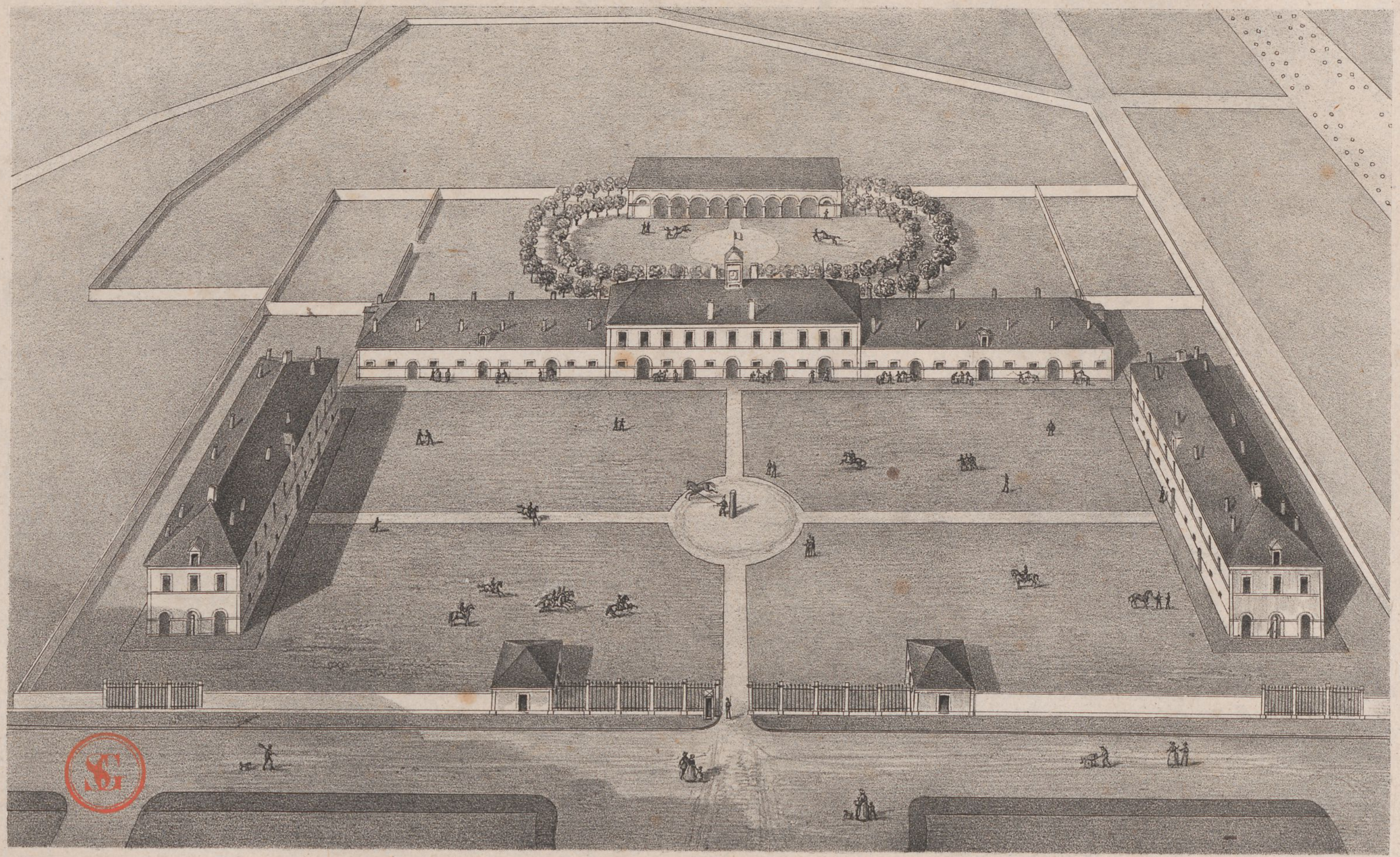
Voilà ce que le quinzième siècle a vu naître. Voilà ce qui a préludé au bien-être de nos jours. Nous avons encore parmi nous des hôtels d'une autre époque et d'un autre style. Par exemple, l'hôtel Lantivy, ou de Chemellier (Champ-de-Mars), occupé en 1796 par l'état-major du général Hédouville, ainsi que l'hôtel de Maquillé, ou Bourgeois, rue du Canal;

(1) Voir la notice de ce nom.

l'hôtel de la Besnardière, l'hôtel Blancler. Toutes ces élégantes constructions sont dues à l'architecte Bardoul. Elles méritent, sans nul doute, l'attention de l'étranger, mais n'ont pas, comme l'incomparable logis Barrault, notre histoire incrustée dans leurs murs. Nous laisserons donc ces demeures, et, à plus forte raison, celles plus nouvelles encore, à leur beauté et à leur jeunesse, et reporterons notre pensée vers nos vieux logis, dont les maîtres avaient tant reçu et nous ont, par leurs soins, tant donné à leur tour.

FIN

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith. de Charpentier, à Nantes.

DÉPÔT DE REMONTE.

Angers, Cosnier & Lachèse, Editeurs.
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie.

CONCLUSION.

Nous sommes loin, sans doute, d'avoir exploré toutes les parties intéressantes de la cité, et, cependant, nous croyons devoir terminer ici notre tâche. Loin de prétendre tout dire, nous espérons à peine avoir indiqué les principales notions dignes de présider à l'appréciation des constructions angevines les plus remarquables. D'ailleurs, accessoire du dessin, nos explications doivent se taire quand le dessin les abandonne, ou leur livre un texte dénué d'un suffisant intérêt. C'est donc à peine si nous consentons à nous lancer, en quittant l'hôtel de Lancreau, le dernier que nous nommions tout à l'heure, à la découverte du pourtour de la ville. Plus rapide encore que la course de la vapeur, ou le vol de l'indiscret Asmodée, notre examen n'aura pas même le temps d'être une complète nomenclature. Ainsi, après avoir, en quelques pas, gagné le palais annoncé par un péristyle à colonnes, où siège la Cour royale, et avoir appris que ces bâtiments, restaurés ou construits sur les plans de M. F. Lachèse, remplacent l'ancienne mairie bâtie dans les XVIe et XVIIe siècles, nous passerons bien vite à côté du laid et noir bâtiment des Halles, qui rappellent la concession des foires franches, faite par Louis XI, et qui virent, en 1688, leurs deux allées latérales gravement appelées, celle du côté de la place, rue de *Paris*, et l'autre, rue de *Rouen*, tandis que le passage principal, lieu d'étalage alors fort envié, conservait le nom prosaïque de rue du *Milieu*.

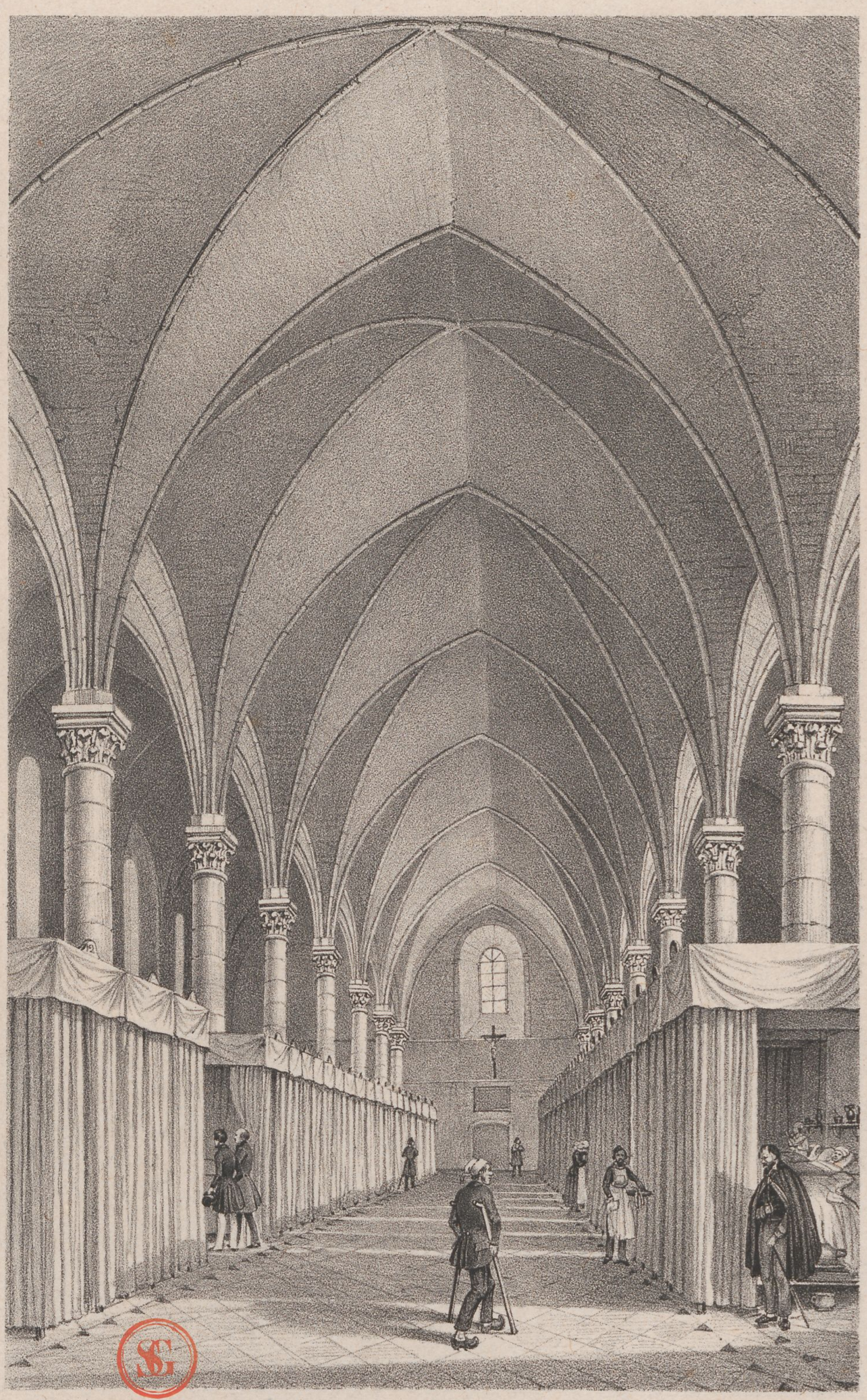
Bientôt, laissant loin de nous le jardin botanique, dont nous avons ailleurs dit la formation, il nous faudra franchir le pont *Polonceau* jeté de la gauche du port Ayrault à la droite de la tour Guillou. Nous trouverons

alors en face de nous, le terrain sur lequel M. Moll doit élever prochainement un immense hopital général. Peut-être, au nom de ce pieux asile, nous sera-t-il impossible de ne pas donner un instant d'attention et de souvenirs à la belle fondation de Henri II, à l'Hôtel-Dieu, si remarquable par sa grande salle et par ses greniers, par son amphithéâtre tout récent et par l'aspect extraordinaire de ses caves à lourds piliers, rappelant, pour les uns, les nécropoles égyptiennes, pour d'autres non moins enthousiastes, les souterrains fatidiques du temple d'Ellora, et reproduisant aux imaginations plus tempérées le sombre aspect du cachot bien connu dans lequel, au sein des prodiges de l'Opéra, le farouche Timorkan était tenu captif par le génie de la *Lampe merveilleuse.*

Ni les cloîtres de cet édifice, ni la chapelle et les portes curieuses qui l'avoisinent, ne peuvent nous retenir et, après avoir repris la ligne courbe des boulevards, nous arrivons déjà au pont de la Basse-Chaîne, laissons à droite l'abattoir qui s'élève et cotoyons les tours du Château jusqu'à la place de l'Académie. Il faut bien un coup-d'œil pour ce bâtiment qui ne rappelle nullement la renommée scientifique d'Angers, mais, seulement, la fondation d'une académie d'équitation, bâtie en 1753 sur les plans de M. de Voglie et confiée dans sa première direction à MM. de Pignerolles. Depuis, ce bel édifice, proposé un moment pour les corps de carabiniers dont s'enrichit Saumur, est devenu une caserne. Près de lui, en remontant le boulevard, on verra, à droite se développer les bâtiments d'un Dépôt de remonte, construits par M. Villers, pendant qu'en face, sur l'ancien *clos du Présidial*, affecté en 1739 à l'établissement des *Incurables*, notre dépôt renommé d'étalons, transféré en 1797, de Saint-Serge en ce lieu par les soins de M. le lieutenant-colonel de Charnacé, laissera par son aspect assez modeste, deviner à peine son importance. Puis encore les boulevards, jusqu'à ce que, sur la gauche, se présente l'hôtel moderne de la Mairie, établi dans les bâtiments, commencés en 1624, pour le collége, qui devait remplacer les quatre colléges existant auparavant dans notre ville.

De là, on aperçoit la verdure et les longues allées du Mail, tant de fois amélioré et que le ciseau de David va décorer plus noblement que jamais. On entrevoit même la campanille légère qui surmonte les bâtiments du collége actuel. Les *Ignorantins* s'étaient établis, vers 1783, dans cet édifice bâti pour eux par l'architecte Delaunay. Auparavant, les prêtres avancés en âge, trouvaient en ce lieu, portant le nom joyeux de la Rossignolerie, un asile que leur avait assigné Mgr de Vaugirault.

ANGERS PITTORESQUE



Benoist d'Angers, lith.

Imp. Lith de Charpentier, à Nantes

UNE DES SALLES DE L'HÔPITAL St. JEAN.

Angers, Cosnier & Lachèse. Editeurs
Nantes, Charpentier Père, Fils & Cie

Ces établissements, ces souvenirs, sont, sans nul doute, dignes d'examen et de récits. Nous saurons cependant nous taire en leur présence. Nous voici au Champ-de-Mars. Ce quartier convient on ne peut mieux à notre repos. On pourrait croire, d'ailleurs, si nous avions la persistance de continuer, que nous oublions notre humble rôle de causeur selon l'aventure, et osons concevoir la prétention de nous faire l'historien du pays.

Adieu donc, lecteur. — Toi, ma chère cité que j'espère retrouver un jour, juges si tu es présente à ma pensée : je te peins et . . . je ne te vois pas !

FAUTES D'IMPRESSION IMPORTANTES A CORRIGER.

Notice sur la tour Saint-Aubin. — Page 2, ligne 9, au lieu de IVme *siècle*, lisez VIme *siècle*. — Même page, ligne 20, au lieu de XIVme *siècle*, lisez XVIme *siècle*. — Même page, ligne 5, avant la fin, au lieu de *donna aux moines*, lisez *donnât aux moines*.

— Saint-Serge. — Page 2, ligne 6, au lieu de *ses farouches guerriers*, lisez *ces farouches guerriers*. — Même page, à la fin de la note 1, au lieu de l'*Abbé Bouresse*, lisez l'*Abbé Bourassé*.

— Place des Arts. — Page 4, à la fin du premier alinéa, au lieu de *portions de la cité*, lisez *portions infimes de la cité*.

— La Trinité. — Page 4, ligne 4, avant la fin du premier alinéa, au lieu de *trônes brisés*, lisez *troncs brisés*. — Page 5, ligne 2 du second alinéa, au lieu de *achève d'expédier*, lisez *achève d'expirer*.

— La Cathédrale. — Page 15, ligne 3, avant la fin, au lieu de l'*aile du nord*, lisez *celle du nord*.

— Le Chateau. — Page 8, premier alinéa, ligne 11, au lieu de *frappé de mort par son compétiteur, en* 1216, lisez *par son compétiteur, frappé de mort en* 1216.

— La Procession de la Fête-Dieu. — Page 8, dernière ligne, au lieu de *ses fils*, lisez *son fils*.

— *Idem*. Page 12, 4me ligne avant la fin, après 13 *juin* ajoutez 1833.

— Anciens Hôtels. — Page 8, 1re ligne de l'alinéa premier, au lieu de *réalisé*, lisez *réalisés*.

— *Idem*. Page 13, 4e ligne, avant la fin du 1er alinéa, au lieu de *pairies*, lisez *prairies*.

TABLE DES CHAPITRES.

TABLE DES GRAVURES.

(1) Chaque Notice a sa pagination particulière, parce que, le texte une fois achevé, nous voulions établir dans le classement des Notices un ordre chronologique qu'il avait été impossible à l'auteur d'observer d'abord. Mais, lorsqu'elles furent toutes imprimées, leur enchaînement nous sembla tel, les renvois qu'elles s'adressent de l'une à l'autre nous parurent si importants, qu'en les dérangeant nous étions certains de jeter de la confusion dans le récit, bien loin de lui donner une marche plus régulière.

Quant au placement des gravures, il faut faire attention au numéro des feuilles inscrit au bas de la première page de chacune d'elles, et pour le numéro de la page, il faut compter les pages à partir de la première de chaque feuille.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

MM. Adville, officier d'artillerie en retraite.
Allard, capitaine d'état-major, membre du conseil municipal.
comte Emmanuel d'Andigné.
vicomte Edouard d'Andigné.
comte d'Armaillé.

Baillif, conducteur des ponts et chaussées.
Bellon, préfet de Maine et Loire.
Belon, libraire, le Mans.
comte Benoît.
Berard, ancien négociant, Louviers.
Mme de Bernard de la Fosse, douairière.
de Bernard de la Fosse.
de la Bertaudière.
Bigot, d.-m., membre du conseil municipal.
Blordier, agent-voyer en chef.
Blouin, conducteur des ponts et chaussées.
Paul Boguais de la Boissière.
G. Bordillon, avocat, membre du conseil municipal.
T. Bordillon, ingénieur civil.
Bory.
Breschet, secrétaire de la mairie, Saint-Georges-sur-Loire.
marquis de Brissac.

Antoine de Cambourg.
Armand de Caqueray.
Caternault, conducteur des ponts et chaussées.
Cerveau, architecte.
Cesbron de Nerbonne.
Chaignaud, architecte, Nantes.
Chaley, ingénieur civil, Paris.
Charbonneau, conducteur des ponts et chaussées.
Mlle de Chantepie.
Charpentier, père et fils, imprimeurs-lithographes, Nantes, *vingt-quatre ex.*
vicomte de Chemellier.
de Cherbonnier, fils.
Cheux, adjoint au maire d'Angers.
l'abbé Choyer, professeur à la Psallette.
marquis de Civrac.
P. Cointreau, Paris.
marquis de Colbert de Maulévrier.
Colomb de Batines, libraire, Paris, *deux ex.*
Conseil général, *cinq ex.*
Conseil municipal, *cinq ex.*
comte Léon de Contades.
Courtigné, conservateur des hypothèques.
Mme Courtin.
de Crochard.
Arthur de Cumont.

Daburon, coiffeur.
Dainville, secrétaire en chef de la mairie.
de Danne.
Debeauvoys des Faveries.
Delarue, architecte du département de la Sarthe, le Mans.
Deslandes, huissier, Lion-d'Angers.
Desvaux, ancien directeur du jardin botanique.
Dolmetsch, professeur de musique.
Donas, ancien graveur.
Drouard, ingénieur, membre du conseil municipal.
Mlle Duforêt.
Dumoulin, libraire, Paris, *deux ex.*
Duperray, juge, Baugé.

Ernoult, conducteur des ponts et chaussées.

comte de Falloux du Coudray.
Farran, maire et député.
Fourrier, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Freslon, avocat, membre du conseil municipal.

Gachet, libraire, *douze ex.*
Gallois, agent-voyer, Baugé.
de Gastines.
Gaultier, procureur-général, Rouen.
Gendron.
Genest, ancien pharmacien.
baron de Genouillac.
Geslin, libraire, la Flèche.
comte de Gibot.
Augustin Giraud, membre du conseil général et du conseil municipal.
Grandin, bottier-cordonnier.
Mme la marquise de Grignon.
Grille, bibliothécaire, ancien chef de division au ministère.
Groux, Suette.
Florimond Guérin.
l'abbé Guillard, chanoine, Tours.
Guillory, président de la Société industrielle, adjoint au maire d'Angers.

Hamon, le Lion-d'Angers.
Georges Hector.
Hervé, notaire, Savennières.
Hunault, d.-m.

Jallot, Chalonnes.
Eug. Janvier, conseiller d'état, député, Paris.
de Joybert.
Jubeau-Royné, relieur.

Labussière, libraire, *quarante-huit ex.*
Lachèse, d.-m., directeur honoraire de l'école de médecine.
Ferdinand Lachèse, architecte du département.
Lafond, d.-m., Nantes.
Lajarriette, directeur des contributions directes, Nantes.
Lamonnerais.
Larivière, membre du conseil municipal.
Latour, chef de bataillon du génie, membre du conseil municipal.

Launay-Gagnot, imprimeur-libraire, *huit ex.*
Alfred Laverny, avocat, le Mans.
Lebreton, peintre-décorateur.
Leclerc-Guillory, négociant.
Lecomte, conducteur des ponts et chaussées.
Ledantec.
Legris-Naudin.
Lemierre, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Nantes.
André Leroy, pépiniériste, membre du conseil municipal.
Jules Leroy, pépiniériste.
Lesueur.
Mme Letellier.
Letourneau, notaire, membre du conseil municipal.
de Lorière.
comte de Lostanges.

Mabille-Duchesne, Baugé.
de Marcombe, membre du conseil général.
Martin, agent-voyer, Saumur.
Martin-Desmazières.
du Mas, fils.
vicomte de Meaulne.
Mme Megnier, peintre, Nantes.
Mme Mellinet, Nantes.
Prosper Menière, médecin des Sourds-Muets, Paris.
Francisque Menière, curé à Ormesson, Seine et Oise.
Meslier, maire, Saint-Georges-sur-Loire.
Mocquereau, huissier.
Moll, architecte, Paris.
l'abbé Morel, aumônier des prisons.

de Narcé.

Mme Papiau de la Verrie.
Pelou, notaire.
Péris-Neveu, négociant, Figeac, Lot.
Pichon, libraire, le Mans.
Frédéric Ponceau, maire de Faye.
vicomte Adolphe du Ponceau.
comte Oury de Port-Sérignon, Montpellier, Hérault.
de Préau, Sarthe.
marquis de Préaulx, membre du conseil général.

Prou, avocat.
de Puisard, conseiller à la cour.

comte de Quatrebarbes.

Ranté, juge de paix, Sceaux, Seine.
Réal, juge de paix, Louroux-Béconnais.
Renou, plafonneur.
Richou, banquier, adjoint au maire.
Richou, architecte.
de Robineau, ancien député.
comte de la Roche-Lambert, Nantes.
Roger, chef de division à la préfecture.
Rouault.
comte de Rouvoltz.
comte Rodolphe de Ruillé.

marquis de Senonnes.
Simon, libraire, 4 *ex.*
la Société du Collége.
Souët, Nantes.

Talbot, substitut du procureur du roi.
Techener, libraire, Paris, *deux ex.*
Tendron, architecte.
de Tessecourt.
marquis de Turpin de Crissé.
Thérault-Gicqueau, libraire, Saumur.
Thouin.

Veaux.
M[me] de Viette, Caen.
Villers, architecte.